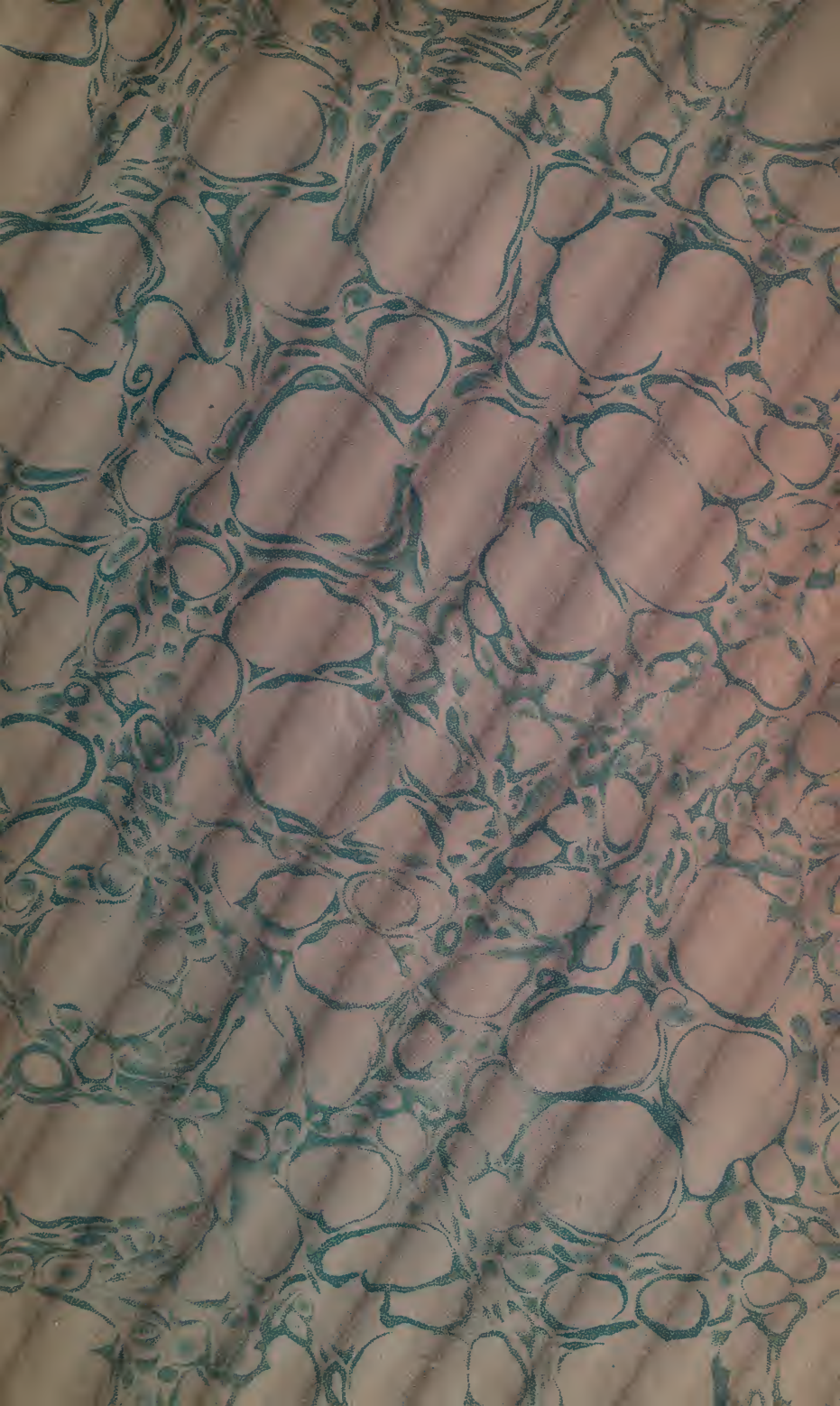

U O T
Escoffier

GEOFROY TORY

AUTRES OUVRAGES DE M. AUG. BERNARD

RELATIFS A L'IMPRIMERIE.

NOTICE HISTORIQUE SUR L'IMPRIMERIE NATIONALE. 1 vol. gr. in-32. Paris, 1848.

DE L'ORIGINE ET DES DÉBUTS DE L'IMPRIMERIE EN EUROPE. 2 vol. in-8o, avec planches. Paris, 1853.

ANTOINE VÉRARD ET SES LIVRES A MINIATURES AU XVe SIÈCLE. Broch. in 8o. 1860. (1re partie d'une monographie sur Vérard.)

LES ESTIENNE ET LES TYPES GRECS DE FRANÇOIS Ier, complément des Annales stéphaniennes, renfermant l'histoire complète des types royaux, enrichie d'un spécimen de ces caractères et suivie d'une notice historique sur les premières impressions grecques. In-8o. Paris, 1856.

ANTOINE VITRÉ ET LES CARACTÈRES ORIENTAUX DE LA BIBLE POLYGLOTTE DE PARIS. Broch. in-8o, avec spécimen de caractères orientaux.

ARCHÉOLOGIE TYPOGRAPHIQUE. Recueil in-8o destiné à réunir quelques dissertations sur l'imprimerie trop peu considérables pour former volume, mais complétement distinctes par le titre et les folios; la 1re livraison est intitulée :

VOYAGES TYPOGRAPHICO-ARCHÉOLOGIQUES EN ALLEMAGNE, EN BELGIQUE, EN HOLLANDE, EN ANGLETERRE, etc. Bruxelles, 1853.

Paris, Imprimerie JOUAUST, rue Saint-Honoré, 338

GEOFROY TORY,

PEINTRE ET GRAVEUR,

PREMIER IMPRIMEUR ROYAL,

RÉFORMATEUR

DE L'ORTHOGRAPHE ET DE LA TYPOGRAPHIE

SOUS FRANÇOIS Ier;

PAR AUGUSTE BERNARD.

DEUXIÈME ÉDITION,

ENTIÈREMENT REFONDUE.

178704.
15.3.23.

PARIS,
LIBRAIRIE TROSS,
PASSAGE DES DEUX-PAVILLONS ET RUE NEUVE-DES-PETITS-CHAMPS, N° 5.
1865.

Droits de traduction et de reproduction réservés.

AVANT-PROPOS.

La première moitié du seizième siècle fut pour l'imprimerie (comme pour les autres arts) une époque de rénovation, non pas sous le rapport des procédés d'exécution, qui restèrent à peu près les mêmes qu'au quinzième, mais sous le rapport de la forme des livres, qui fut entièrement modifiée. Les dispositions typographiques, l'aspect des caractères et des ornements, et jusqu'à la couverture, tout fut changé presque à la fois, ou du moins en fort peu d'années. L'imprimerie abandonna alors l'imitation servile des manuscrits, qui lui avaient servi d'abord de modèles, et adopta des règles particulières, mieux appropriées à son mode d'exécution.

*

Ainsi elle relégua toutes les notes au bas des pages, en les distinguant par des renvois, au lieu de les placer autour du texte, comme cela s'était fait jusque-là, au prix d'un travail immense, sans profit pour le lecteur; elle renonça aussi à l'usage des *capitales*[1] rouges, qui, doublant la besogne, rendaient les livres si chers, et remplaça ces capitales par des lettres *fleuries*, tout aussi distinctes, mais composées et tirées avec le texte. Ce genre d'ornement, si favorable à l'art, se développa rapidement, et s'étendit bientôt des lettres aux sujets, qui s'introduisirent en plus grand nombre dans les livres. Sous l'impulsion générale de la Renaissance, la gravure se transforma : au lieu de ces bois grossiers, dans le genre dit criblé, où le fond était noir et le dessin taillé en blanc comme à l'emporte-pièce, on vit paraître la gravure en relief, telle que nous l'avons aujourd'hui, perfectionnée, mais identique de forme. Une révolution analogue s'opéra dans les caractères : les lettres

1. Ce nom, qu'on emploie aujourd'hui *abusivement* dans la typographie pour désigner toutes les majuscules, n'était jadis donné qu'aux lettres initiales des *chapitres*. C'est dans ce sens que Schoiffer disait, en 1457, que son Psautier était « venustate capitalium distinctus ; » c'est dans ce sens encore que Chevillier a écrit, dans l'*Origine de l'Imprimerie de Paris*, p. 32, que les livres des premiers imprimeurs de Paris n'avaient point de *capitales*, les initiales des chapitres ayant été laissées en blanc pour être faites par les enlumineurs. M. Crapelet, prenant ce mot dans le sens actuel, en a conclu à tort que les livres de Gering et de ses associés étaient sans majuscules ; et il attribue par suite l'introduction des lettres romaines à Paris à Josse Bade, au seizième siècle, ce qui est tout à fait inexact.

gothiques ou semi-gothiques qui avaient été employées jusque-là furent remplacées par des caractères romains d'une disposition nouvelle, empruntée aux monuments de l'antiquité (étudiés alors avec amour), et qui s'est perpétuée jusqu'à la Révolution. Enfin la couverture des livres subit également une transformation amenée par la force des choses : aux rouleaux, en usage chez les anciens, avaient succédé, au moyen âge, les volumes reliés, d'une forme plus commode pour la lecture ; ces volumes, toujours en petit nombre chez ceux qui avaient le bonheur d'en posséder, étant destinés à être rangés sur les rayons des bibliothèques de manière à présenter l'un des *plats* à l'œil du visiteur, reçurent d'abord des ornements nombreux et divers sur ce côté de la reliure, afin qu'on pût les distinguer. Plus tard on supprima ces ornements pour y substituer le titre du livre en grosses lettres noires ou gaufrées ; mais l'invention de l'imprimerie fit bientôt abandonner cette disposition. L'abondance des livres ne permettant plus de leur consacrer autant de place, on les rangea côte à côte sur les rayons, en ayant soin d'imprimer en lettres d'or, pour qu'il fût plus lisible, le titre du livre sur le dos, qui seul fut dès lors en vue. Cette circonstance força de supprimer dans la reliure les ornements en bosse, surtout ceux en pierres précieuses ou en

métal, qui auraient déchiré les volumes voisins. La reliure en cuir devint alors d'un usage général; on conserva encore pendant quelque temps les gaufrages sur les plats, mais ils furent aussi remplacés au seizième siècle par les dorures à filet, et la transformation fut complète.

L'homme qui contribua le plus à la triple évolution dont je viens de parler est Geofroy Tory, à peine connu aujourd'hui, malgré tous ses mérites, et quoiqu'il ait reçu en 1530, comme récompense de ses travaux, le titre d'Imprimeur du Roi, que François Ier n'avait encore accordé à personne. Je dis que Tory est à peine connu[1]; en effet, pour lui ce n'est pas l'être que de ne l'être, comme il l'est, qu'en qualité de libraire. Quelques érudits savent bien qu'il fut imprimeur; mais le fait est si peu certain que son biographe l'a nié[2]. Quant à son plus beau titre de gloire, celui de graveur, tout le monde l'ignore, et pourtant on doit à Tory la rénovation de la gravure en France. Historien de la typographie[3], j'ai pensé qu'il

1. Je conserve les termes de l'avant-propos de l'édition de mon livre faite en 1856; mais le fait est qu'aujourd'hui, grâce à cette édition, Tory n'est plus dans la même situation. Ses livres font une concurrence redoutable à ceux des Vostre, des Vérard, etc. Un de ses livres d'Heures s'est vendu récemment plus de 3,000 fr.

2. *Biographie universelle*, article *Tory*, par M. Weiss, bibliothécaire de la ville de Besançon.

3. Voyez mon livre intitulé : *De l'Origine et des Débuts de l'Imprimerie en Europe*. 2 vol. in 8°, 1853.

m'appartenait de signaler d'une façon particulière un des plus beaux fleurons de sa couronne. Tel est l'objet du travail qu'on va lire, et dans lequel on trouvera aussi, à l'occasion de l'honneur fait à Tory par François Ier, quelques renseignements sur les premiers imprimeurs royaux, et une liste de ces officiers depuis leur origine jusqu'à leur extinction en 1830, trois siècles après leur création, année pour année. François Ier doit, en effet, être considéré comme le créateur de l'office d'imprimeur du roi, car avant lui on ne trouve qu'un typographe qui ait porté ce titre, sans le transmettre à personne, tandis qu'à partir de François Ier la série des imprimeurs du roi ne fut plus interrompue. La nomination de Pierre le Rouge, auquel on voit prendre ce titre dès 1488 [1], peut être un fait honorable pour Charles VIII, mais il fut sans conséquence. La gloire d'avoir fait de l'emploi si éminemment littéraire d'imprimeur du roi une charge permanente revient donc de droit et tout naturellement au prince qu'on a surnommé le *Père des lettres*. Ce prince ne se

1. Dans la souscription de la *Mer des Histoires*, en 2 vol. in-fol., achevée en février 1488 (1489 nouveau style), où on lit : « Imprimee par maistre Pierre le Rouge, libraire et imprimeur du Roy ; » mais il ne l'a pris qu'une fois, et je crois que c'est par suite d'une confusion. Il semble en effet n'avoir été que *libraire du roi :* c'est du moins le titre qu'il prend dans les *Heures à l'usage de Rome* qu'il publia en 1491. En tout cas, cela ne prouve pas qu'il ait reçu des lettres patentes royales, comme cela eut lieu pour les autres imprimeurs royaux, ainsi que nous le verrons plus loin.

contenta pas, en effet, comme on le verra plus loin, d'un seul imprimeur : il en eut plusieurs à la fois, avec des fonctions distinctes, et donna immédiatement des successeurs à ceux qui se retirèrent ou moururent de son vivant.

Mais, je le répète, le point capital de mon travail est de faire connaître Tory comme l'un des plus habiles graveurs que nous ayons eus. Sans doute je ne pouvais oublier en lui l'éditeur érudit de la *Cosmographie du pape Pie II*, de l'*Itinéraire d'Antonin*, etc. ; le libraire de goût qui a publié les *Heures* de 1525, 1527, etc. ; l'imprimeur élégant du *Sacre de la reine Éléonore ;* le philologue distingué du *Champ fleury*, auquel on doit, comme nous le verrons, l'invention des signes orthographiques particuliers à la langue française[1] ; mais ce qui en Tory m'a surtout captivé, c'est son rôle de graveur. Là il fut sans prédécesseur et sans émule, car ceux qu'on pourrait vouloir lui donner pour tels ne purent être que ses élèves. Jean Duvet seul a le droit de repousser cette qualification ; mais, s'il fut le contemporain de Tory, il ne fut pas son maître, car celui-ci était allé s'initier à l'art aux sources mêmes, en Italie, avant que Duvet eût rien produit. Quant à Jean Cousin, à de Laulne, à du Cerceau, à Léonard Gau-

1. Tory tenta aussi une réforme orthographique dans le latin, mais elle était moins heureuse, et ne réussit pas. Voyez p. 87.

thier, etc., ils ne vinrent qu'après Tory. L'honneur d'avoir rénové la gravure en France appartient à Tory seul, à cheval sur deux siècles, le quinzième et le seizième, et dont quelques pièces sont même encore toutes gothiques. C'est, du reste, ce que j'espère démontrer dans la troisième partie de mon travail, après avoir dans la première raconté les faits généraux de la vie de notre artiste, où l'on verra se produire également une révolution au point de vue philologique : car Tory fut entièrement adonné aux langues classiques avant de devenir un des plus vigoureux champions de la langue française.

Pour bien faire sentir l'importance de la réforme orthographique opérée par Tory, j'ai suivi exactement dans mon livre, pour les citations d'ouvrages anciens, l'orthographe du temps. Je ne m'en suis écarté qu'en un seul point, relativement à la lettre *u*, qui avait alors deux formes distinctes, l'une initiale (v), l'autre médiale (u), mais avec la même valeur grammaticale : car ce n'est qu'au dix-septième siècle qu'on a attribué d'une manière exclusive à l'*u* consonne, comme on disait, la forme *v*, et à l'*u* voyelle la forme *u*. Ne pouvant me décider à écrire, par exemple, *vng* pour *un*, *vniuers* pour *univers*, ce qui aurait dérouté plus d'un lecteur, j'ai cru devoir adopter pour ce seul cas la méthode actuelle, beaucoup plus ration-

nelle, et que Tory aurait sans doute aussi réalisée si elle lui fût venue à l'esprit. C'est un anachronisme, à la vérité, mais il est sans conséquence dès qu'on est prévenu. J'ai cru aussi pouvoir, à l'occasion, corriger, sans les signaler au lecteur, les fautes d'impression qui se trouvaient dans les textes cités.

Je ne terminerai pas sans remercier publiquement les personnes qui ont bien voulu m'aider dans mes investigations sur Tory. J'ai eu occasion de les nommer dans le cours de mon travail, mais cela ne me suffit pas : je les prie d'agréer ici l'assurance de ma gratitude. Il en est deux surtout que je tiens à remercier d'une manière toute spéciale, car elles ont considérablement accru mon contingent de documents : ce sont MM. Achille Devéria[1] et Olivier Barbier, de la Bibliothèque impériale; c'est grâce à leurs bienveillantes communications que le catalogue des œuvres artistiques de Tory doit de n'être pas trop incomplet.

1. Hélas! depuis que cet avant-propos a été publié pour la première fois, nous avons eu le regret de perdre l'artiste éminent que je viens de nommer.

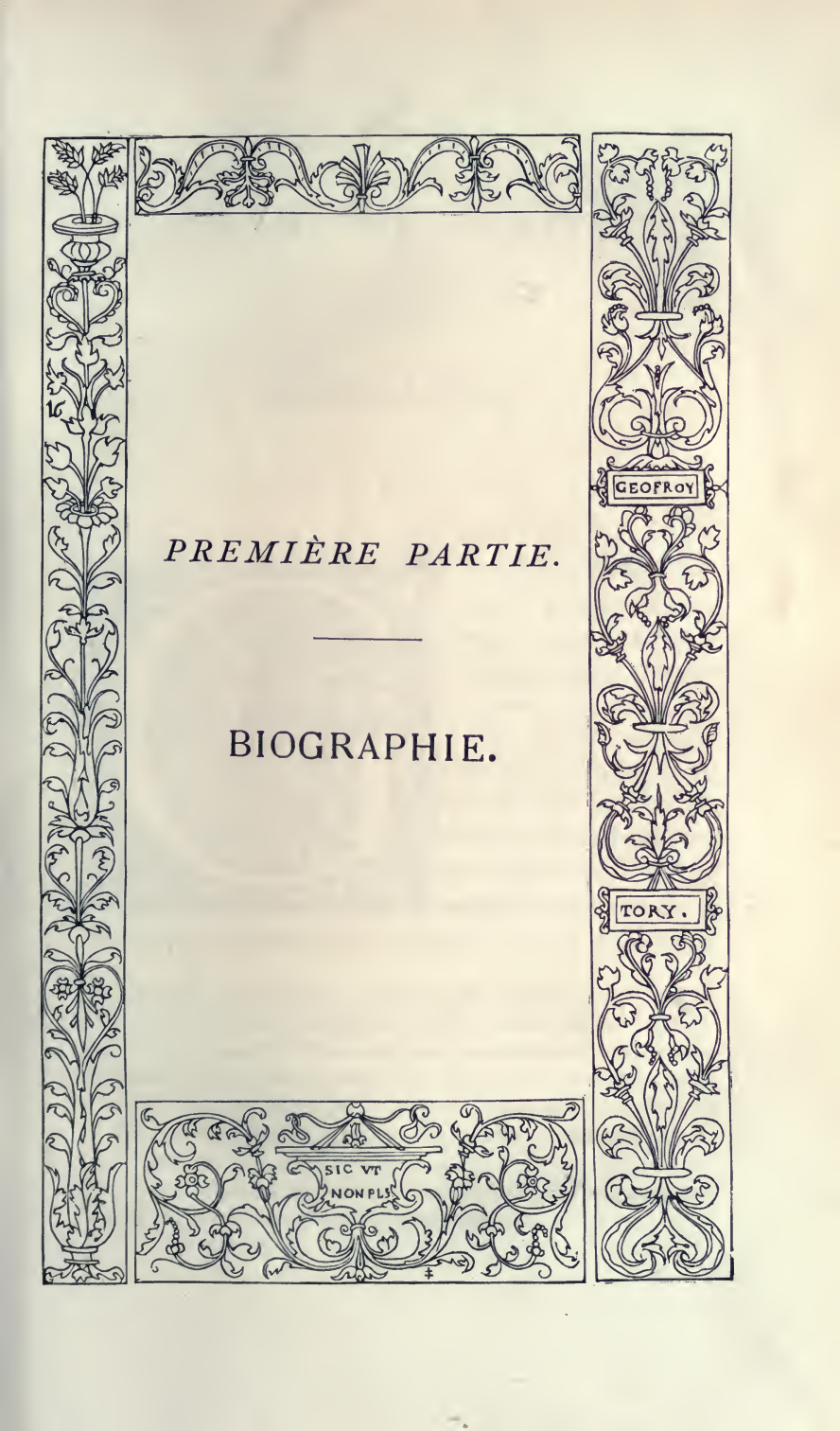

PREMIÈRE PARTIE.

BIOGRAPHIE.

PREMIÈRE PARTIE.

BIOGRAPHIE.

EOFROY TORY[1] naquit dans la capitale du Berry, vers l'année 1480, de petits et humbles parents, comme il nous l'apprend lui-même[2]. Tout semble démontrer en effet qu'il vit le jour dans le faubourg de Saint-Privé, habité encore aujourd'hui par de simples vignerons[3]. Comment, dans cette situation infime, a-t-il pu acquérir le

1. J'écris ces deux noms comme notre artiste les écrivait lui-même ; mais on sait qu'au seizième siècle l'orthographe des noms propres était fort incertaine. Pour ce qui est du nom de famille en particulier, les ascendants et les descendants de Geofroy l'écrivaient indifféremment *Toury*, *Tory*, *Thory ;* mais Geofroy n'a jamais varié : il a constamment écrit *Tory* en français, *Torinus* en latin (ce qui, à la rigueur, devrait se rendre par *Torin*). Voyez, au reste, sur ce sujet, l'Appendice nº I.

2. *Champ fleury*, fol. 1 vº : « Combien que ie soye de petitz et humbles parens, et aussi que ie soye pouvre de biens caduques... »

3. Voyez l'Appendice nº I.

degré d'instruction qu'il montra depuis, c'est ce qu'il est difficile de dire. Toutefois, il convient de se rappeler que Bourges était alors une ville métropolitaine et universitaire, où se trouvaient plusieurs écoles ecclésiastiques et laïques. On peut penser que, protégé de bonne heure pour son heureux naturel et son intelligence, il fut admis dans les écoles capitulaires, où il apprit les premiers éléments de la grammaire. Nous lui verrons bientôt dédier les prémices de ses travaux intellectuels à un chanoine de l'église métropolitaine de Bourges, qui fut sans doute alors son Mécène.

Une fois initié aux premières connaissances grammaticales, Tory se perfectionna en suivant les cours de l'université, où nous apprenons de lui-même qu'il eut pour professeur un Flamand appelé Guillaume de Ricke, autrement dit *le Riche* en français et *Dives* en latin[1], et pour condisciple sous ce maître gantois un certain *Herverus de Berna*, de Saint-Amand, qui écrivit plus tard un panégyrique des comtes de Nevers[2].

Tory alla ensuite achever son éducation littéraire en Italie, où il se rendit dans les premières années du seizième siècle. Il s'arrêta particulièrement à Rome, dont il fréquenta surtout le fameux collége appelé la Sapience[3], et à Bologne, où il suivit les cours du célèbre Philippe Béroal[4], mort en 1505.

Tory revint en France un peu avant cet événement, et

1. Voyez la 2e partie, *Bibliographie*, § 1er, no III.

2. *Ibid.*

3. Il en parle à chaque page de son *Champ fleury*.

4. On lit dans le *Champ fleury*, fol. 49 verso : « .....Comme lexposent tresingenieusement et elegantement Philipes Beroal et Jean Baptiste le piteable, que iaz veuz et ouyz lire publiquement, il y a xx ans, en Bonoigne la grace..... » Le *Champ fleury* a été conçu en 1524, mais il ne fut achevé qu'en 1526, date du privilége de ce livre.

fixa son domicile à Paris, qu'il aima toujours depuis comme sa ville natale [1], et où il commença sa carrière littéraire.

Le premier travail que nous connaissions de lui est une édition de Pomponius Méla, qu'il prépara pour le libraire Jean Petit, et qui fut imprimée chez Gilles de Gourmont, à cause des mots grecs qui y figurent [2].

Ce livre fut dédié par Tory à son compatriote Philibert Babou, alors valet de chambre du roi. L'épître dédicatoire est datée de Paris, le VI[3] des nones de décembre 1507; mais l'impression du livre ne fut achevée que le 10 janvier 1508 (nouveau style) [4].

Plusieurs pièces de ce volume, écrites par Tory, sont signées du mot CIVIS, qu'il avait adopté pour devise. Cette devise patriotique était bien digne d'un descendant de ces Bituriges qui tentèrent vainement de défendre dans *Avaricum* l'autonomie gauloise contre César. En tout cas, il est vraiment curieux de voir, trois siècles avant J. J. Rousseau, un homme justement fier de sa science, qu'il ne devait qu'à lui-même, se parer de ce titre de citoyen, en si grand honneur jadis dans les villes municipales, et particulièrement à Bourges, dont Tory ne manque jamais d'accoler le nom au sien propre : *Geofroy Tory de Bourges*.

Ce travail d'érudition et la protection de Philibert Babou valurent peut-être à Tory sa nomination au titre de régent, autrement dit professeur, au collége du Plessis, où nous le voyons installé dès l'an 1509. C'est là, en effet, qu'il édita

1. Voyez le *Champ fleury*, fol. 6 r°.

2. Sur les caractères grecs de Gourmont, voyez mes *Estienne*, p. 62 et suiv.

3. Il faut sans doute lire IV (2 décembre), car il n'y a pas de VI des nones au mois de décembre.

4. Voyez la description de ce livre dans la 2e partie, *Bibliographie*, § 1er, n° I.

pour le premier Henri Estienne la *Cosmographie* du pape Pie II (*Æneas Sylvius* ou Piccolomini)[1].

La dédicace de ce livre, adressée par Tory à Germain de Gannay, chanoine de l'église métropolitaine de Bourges, récemment nommé évêque de Cahors[2] par le roi Louis XII, est datée du collége du Plessis, le VI des nones d'octobre[3] 1509. L'édition de Tory (la troisième suivant lui) forme quarante et une feuilles d'impression in-4°, et est accompagnée d'une carte du vieux monde. L'avis au lecteur, également de Tory, est signé, suivant l'usage, du mot CIVIS.

L'année suivante, de concert avec un de ses compatriotes et condisciples, appelé *Herverus de Berna*, Tory publia un petit poëme latin sur la Passion, écrit par son ancien professeur Guillaume le Riche. Il acquittait ainsi la dette de la reconnaissance[4].

Peu de temps après, Tory publia pour les frères de Marnef une édition de Bérose, qui était alors en grande vogue, grâce aux mensonges d'Annius de Viterbe. Ce livre, dont la préface est datée du 9 mai 1510, n'eut pas moins de trois éditions, sans parler de celles faites par d'autres éditeurs[5].

1. Voyez la description de ce livre dans la 2e partie, *Bibliographie*, § 1er, n° II.

2. Germain de Gannay, Ganaye ou Gannaye, fils de Nicolas et frère de Jean, chancelier de France, était devenu conseiller au parlement de Paris, sur la résignation de Jean Jouvenel des Ursins, par lettres de 1485; nommé évêque de Cahors par lettres du roi données à Vienne en Dauphiné, le 14 août 1509, en opposition à Guy de Châteauneuf, choisi par l'élection, mais qui lui céda ses droits, il fut reçu le 4 mai 1511. En 1512, il hérita des biens de son frère le chancelier, et fit hommage de la seigneurie de Persan le 18 juin. Il passa à l'évêché d'Orléans en 1514, et mourut en 1520.

3. C'est-à-dire le 2 octobre.

4. Voyez la 2e partie, *Bibliographie*, § 1er, n° III.

5. *Ibid.*, n° IV.

La même année, Tory publia encore pour les mêmes libraires un petit volume de *mélanges*, sous ce titre : « Valerii Probi grammatici de interpretandis Romanorum literis opusculum, cum aliis quibusdam scitu dignissimis. » L'ouvrage fut probablement imprimé par Gilles de Gourmont, car on y voit figurer son caractère grec sans accents[1]. Ce volume, qui forme douze feuilles in-8°, renferme deux gravures sur bois (la marque des libraires sur le titre, et un peu plus loin un portique romain). On trouve aussi quelques petites figures gravées sur métal dans une des pièces. L'épître dédicatoire, datée du collége du Plessis, le VI des ides (le 10 du mois) de mai 1510, et adressée par Tory à deux de ses compatriotes, qui avaient sans doute été ses condisciples, est signée de sa devise, le mot CIVIS. Voici le début de cette dédicace : « Godofredus Torinus Bituricus ornatissimos Philibertum Baboum et Joannem Alemanum juniorem, cives Bituricos, pari inter se amicitia conjunctissimos, salutat. » Philibert Babou et Jean Lallemant étaient alors deux personnages importants de Bourges : l'un était secrétaire et argentier du roi; l'autre, maire de la ville. On voit que Tory s'était créé de belles relations dans son pays natal, malgré son origine plus que modeste. Au milieu d'extraits d'auteurs anciens, Tory a intercalé dans ce livre plusieurs pièces de vers de sa composition[2].

Enfin, la même année, Tory fit imprimer une édition des *Institutiones* de Quintilien, soigneusement revues par lui sur plusieurs manuscrits. Ce travail avait été entrepris à la demande de Jean Rousselet, seigneur de la Part-Dieu, près de Lyon, et l'un des aïeux du maréchal de France

1. Voyez mes *Estienne*, p. 62 et suiv.

2. Voyez la 2e partie, *Bibliographie*, § 1er, n° V.

Château-Regnaud. Ce Rousselet, mort en 1520, était issu d'une des riches familles lombardes établies à Lyon depuis quelque temps, et qui faisaient, comme on voit, un noble usage de leur fortune. Son véritable nom était *Ruccelli*. Il avait épousé une dame de Bourges, Jeanne Lallemant, fille de Jean Lallemant, seigneur de Marmagne, un des amis d'école de Tory, que j'ai déjà eu occasion de nommer. C'est sans doute ce qui avait mis ce dernier en rapport avec Rousselet. Voici la lettre d'envoi qui précède le livre :

Godofredus Torinus Bituricus Joanni Rosselletto, literarum amantissimo, S. D. P [1].

Egregiam de te spem, Joannes ornatissime, tuis et cognatis et patriæ, non solum moribus, imo et benefactis, te velle nobiliter ostendere, nunquam (opinor) tu prætermittes neque desistes. Quo tu Reipubl. vel consilio prodesses, curasti ut per me Quintilianus emendatior caracteribus et impressioni daretur bellissime. Multis exemplariis diligenter collatis, unum (mendis pene innumerabilibus deletis) castigatissimum non pigra manu feci; ipsum, ut jussisti, a Parrhisiis Lugdunum misi. Utinam et qui impriment novos non superinducant errores. Vale, et me ama.

Parrhisiis, apud collegium Plesseiacum, tertio calendas Martias.

Ce livre, qui forme un gros volume in-8° sans pagination, en caractères italiques, et où on voit figurer du grec assez beau avec accents, fut achevé le VII des calendes de juillet (c'est-à-dire le 25 juin) 1510. Le nom de l'imprimeur ne paraît nulle part, et le lieu d'impression (Lyon) n'est indiqué que dans la lettre d'envoi de Tory [2].

Je ne connais rien de Tory à la date de 1511 ; mais cela

1. *Salutem dicit perpetuam.*

2. Voyez la 2e partie, *Bibliographie*, § 1er, n° VI.

ne prouve pas qu'il n'ait rien produit cette année, car nous avons la certitude qu'il a publié vers cette époque plusieurs ouvrages qui ne sont pas venus jusqu'à nous. En effet, il nous apprend dans son *Champ fleury* qu'il a « faict imprimer et mis devant les yeulx des bons estudians des *petitz œuvres latins*, tant en *metre* qu'en prose[1]. » Or, nous ne connaissons rien de lui en vers avant 1524, si ce n'est ce qu'on voit à la suite du Valère Probus de 1510 et de la *Passion* de Guillaume le Riche.

L'absence de toute publication de Tory en 1511 pourrait toutefois s'expliquer par les embarras de sa retraite du collége du Plessis, et de son installation au collége Coqueret, qui paraissent avoir eu lieu cette année, mais sur lesquelles je n'ai aucun autre renseignement que la souscription de deux livres publiés par lui l'année suivante.

Le premier ouvrage édité par Tory en 1512 est un traité d'architecture intitulé : « Leonis Baptistæ Alberti Florentini... Libri de ædificatoria decem, etc., » in-4° de 14 feuillets liminaires et de 174 de texte. Ce livre fut imprimé chez Berthold Rembolt (dont il porte la marque typographique à la première page), aux frais de cet imprimeur et du libraire Louis Hornken, dont la marque est à la fin du livre. La dédicace, adressée à Philibert Babou et datée du collége Coqueret, le xv des calendes de septembre (18 août) 1512, nous apprend que Tory tenait le manuscrit de ce livre de son ami Robert Duré[2], principal du collége du

1. *Champ fleury*, fol. 1 r°.

2. Ce principal du collége du Plessis est appelé ici *Robertus Duræus Fortunatus*. Du Boulay le nomme simplement *Robertus Fortunatus* dans son *Histoire de l'Université de Paris*, t. VI, p. 159. Ailleurs il est appelé Dure (Duré?). Dans la table de ce même volume, du Boulay, au nom de *Robertus Fortunatus*, renvoie à un catalogue des principaux du collége du Plessis qu'il n'a pas publié.

Plessis, qui le lui avait donné *quatre ans* auparavant, lorsqu'il professait lui-même dans ce dernier collége. Comme toujours, cette dédicace est signée du mot CIVIS. Une note placée à l'avant-dernière page nous apprend que l'impression du livre fut achevée le 23 août 1512[1].

Le second ouvrage publié par Tory en 1512 est une édition de l'*Itinéraire* d'Antonin. C'était le second livre qu'il préparait pour Henri Estienne, chez lequel on dit (à tort, je crois) qu'il exerça l'emploi de correcteur[2]. Quoi qu'il en soit, la dédicace de ce nouveau livre, adressée par Tory à Philibert Babou, est datée du collége Coqueret, le XIV des calendes de septembre (19 août) 1512. Tory dit à Babou qu'il lui avait adressé à Tours, quatre ans auparavant (c'est-à-dire en 1508), une copie de ce livre, mais que la personne chargée de la lui remettre l'avait donnée en son propre nom à quelque autre. Cette fois, pour n'être pas frustré de son travail, il a fait imprimer sa copie, fidèlement revue sur un manuscrit à lui prêté par Christophe de Longueil. C'est un in-16 fort remarquable par son exécution. L'exemplaire en vélin que j'en ai vu à la Bibliothèque nationale sent encore son quinzième siècle. On y voit des vers du Bourguignon Gérard de Vercel en l'honneur de Tory[3], qui prouvent que ce dernier avait déjà une certaine notoriété scientifique et même typographique, car l'auteur l'oppose aux mauvais imprimeurs. Les pièces liminaires, de Geofroy Tory, sont également signées du mot CIVIS, imprimé ici en rouge[4].

A la fin du volume, ce même mot reparaît dans un mo-

1. Voyez la 2e partie, *Bibliographie*, § 1er, n° VII.
2. *Biographie universelle*, article *Tory*.
3. Voyez la 2e partie, *Bibliographie*, § 1er, n° VIII.
4. *Ibid.*

nogramme fort curieux, figuré avec les lettres C, I, V, S, ainsi disposées :

ce qui permet de lire CIVIS dans tous les sens. On voit déjà percer ici le goût de Tory pour les chiffres et devises, goût auquel il donna plus tard carrière dans son *Champ fleury*.

Ici se place un grand événement dans la vie de Geofroy Tory. Il devint père, le 26 août 1512, d'une fille qui reçut le nom d'Agnès. J'ignore l'époque de son mariage, mais il datait au moins de 1511. Un document bien postérieur, dont nous aurons occasion de parler plus loin, nous apprend que la mère de son enfant s'appelait Perrette le Hullin. Il y a lieu de croire qu'elle était de Bourges, comme lui, car le nom de Hullin y était commun alors.

Peu de temps après la naissance d'Agnès, peut-être même à l'ouverture des classes en 1512, Tory entra au collége de Bourgogne comme régent ou professeur de philosophie. Ses cours, qui durèrent plusieurs années, furent fréquentés par un grand nombre d'auditeurs, si l'on s'en rapporte à une épitaphe poétique faite à sa louange, et pu-

bliée par la Caille[1]. Tory semble parler lui-même de ce professorat dans son *Champ fleury*[2], mais je n'en ai pu trouver aucun monument, ce qui tient sans doute à la nouvelle direction qu'il donna alors à ses facultés, et qui exigea de lui un certain temps de préparation.

Voici ce qui arriva : Tory, dont l'activité était très-grande, ne se restreignant pas à son professorat[3], se mit à apprendre le dessin (probablement sous la direction de Jean Perreal, dont j'aurai occasion de reparler), puis la gravure, pour laquelle il avait un goût particulier. Cet *apprentissage*, joint à sa chaire, car Tory menait de front l'art et la philosophie, comme le dit l'épitaphe citée plus haut (*philosophiam simulque artem exercuit typographicam*[4]), l'absorba complétement pendant trois ou quatre ans ; mais au bout de ce temps, peu satisfait de ses essais de peinture et de gravure, ou trop ardent pour se contenter d'un demi-résultat, il résolut d'aller étudier les formes antiques en Italie même, dont il avait conservé un si bon souvenir, qu'il en parle à chaque instant. En conséquence, il abandonna sa chaire, et se mit en route de nouveau. C'est dans ce voyage

1. *Histoire de l'Imprimerie*, p. 100 :

Siste, viator, — et jacentes etiam artes colito. — Hic — Godofredus Torinus Bituricus, — ubique litteris librisque clarissimus, — qui — Parisiis multos per annos philosophiam — docuit maximo concursu, — in regio Burgundiæ collegio, — simulque artem exercuit typographicam, — novam tunc ac recentem brevi perpolitam — tamen reddidit. — Quisquis ad studium animum applicas — et inde quæris immortalitatem, — præcipuo cultori prius apprecare. — Amen.

2. Fol. 49 r°.

3. Suivant la *Biographie universelle*, Tory se serait fait recevoir libraire en 1512 ; mais je n'ai aucun indice de ce fait, et il me semble peu probable.

4. C'est sans doute ce mot qui aura fait croire que Tory avait été libraire en même temps que professeur ; mais il est évident que ce mot s'applique aux travaux de gravure de Tory, et non à la librairie ou à l'imprimerie proprement dite, puisque Tory ne devint successivement libraire et imprimeur que plus tard.

qu'il visita plus de « mille fois » le Colisée de Rome[1], qu'il vit le théâtre d'Orange[2], les monuments anciens du Languedoc[3] et d'autres lieux de France et d'Italie[4], qu'il cite à chaque page de son *Champ fleury* comme ses autorités.

Tory ne donne pas la date précise de ce voyage artistique; mais elle ressort d'un passage de son livre où il nous apprend qu'il a *vu* imprimer le livre des « Épitaphes de l'ancienne Rome » dans cette ville même[5]. Or ce livre des *Épitaphes* ne peut être que le recueil publié par le célèbre imprimeur Mazochi, sous le titre de : *Epigrammata sive inscriptiones antiquæ urbis*, in-folio, daté de 1516, mais précédé d'un privilége du pape de 1517[6].

L'indication de Tory est doublement précieuse pour nous, car non-seulement elle nous fait connaître l'époque

1. *Champ fleury*, fol. 20 v°.

2. *Ibid.*

3. *Ibid.*, fol. 19 r°.

4. *Ibid.*, et ailleurs.

5. « On en peut veoir beaucoup dautres exemples au livre des Epitaphes de lancienne Romme, que iay veu imprimer au temps que iestoye en la dicte Romme. » *Champ fleury*, fol. 41 r°. Il parle encore de ce livre au fol. 48 r° et 60 v° : « .. au livre des Epitaphes de lancienne Romme, nagueres imprime en ladicte Romme, ou pour lors iestois habitant. »

6. Ce livre est le plus ancien recueil d'inscriptions imprimé; malheureusement, au lieu d'être prises sur les monuments originaux, qui existaient encore en si grand nombre à Rome, ces inscriptions furent simplement reproduites d'après un des recueils manuscrits qui se trouvaient dans les bibliothèques, et dont quelques-uns étaient déjà fort anciens. A peine le livre de Mazochi eut-il été publié, qu'on lui signala les erreurs qui s'y étaient glissées. Il essaya de les rectifier dans un supplément qui parut en 1523, mais ses rectifications ne portèrent pas sur toutes les inscriptions qui auraient pu encore être restituées d'après les monuments originaux. Un savant contemporain, dont on ignore le nom, entreprit de continuer ces rectifications sur son exemplaire imprimé, et ses corrections furent reportées sur trois autres exemplaires. Ces corrections donnent aujourd'hui une grande valeur à ces quatre volumes aux yeux des épigraphistes.

de son second voyage en Italie, mais encore elle nous révèle les goûts typographiques de notre artiste. On voit qu'il étudiait déjà l'imprimerie avec intérêt.

De retour à Paris vers 1518, Tory, qui était sans fortune, dut songer à utiliser ses talents pour vivre. Sa principale ressource paraît avoir été la peinture des manuscrits, autrement dit la miniature; mais, soit qu'il n'ait pas trouvé assez de travail en ce genre, soit qu'il ait jugé plus utile une autre branche de l'art, il se livra ensuite complétement à la gravure sur bois, dans laquelle il acquit promptement une certaine réputation.

Tory se fit aussi recevoir libraire vers cette époque, suivant un usage assez général alors parmi les graveurs, usage que leur avaient transmis les miniaturistes leurs prédécesseurs, et qui s'est perpétué jusqu'au dix-huitième siècle [1]. Il était naturel, en effet, que les gens qui ornaient les livres les vendissent, ou, si l'on aime mieux, que ceux qui les vendaient les ornassent. C'était un moyen de gagner davantage. Voulant signaler son début dans la carrière *bibliopolique* d'une manière remarquable, Tory entreprit de graver pour lui-même une série de cadres à l'antique, qu'il destinait à des *Heures*, genre de livres fort lucratif alors, par suite du travail considérable qu'ils exigeaient; mais cette besogne était longue, et il fut forcé de travailler, en attendant, pour différents imprimeurs. Un des premiers qui l'employèrent fut Simon de Colines. Devenu imprimeur en 1520, par son mariage avec la veuve de Henri Estienne, Colines fit faire à Tory des marques, des lettres fleuries et des cadres pour les livres qu'il publiait en son nom; il le chargea même, je crois, de la gravure de ses caractères italiques, dont il fit bientôt usage

1. Durant les premiers siècles de l'imprimerie, en France, tous les graveurs ont été en même temps libraires.

concurremment avec les caractères romains qu'il tenait de son prédécesseur.

Mais l'esprit actif de Tory ne pouvait se contenter d'une seule occupation. Il était patriote avant tout, comme nous l'a prouvé sa devise. Loin donc de se laisser absorber par le souvenir des richesses littéraires et artistiques de l'Italie, il se mit à étudier avec amour les monuments de sa langue maternelle, non-seulement dans les livres imprimés en français, peu nombreux encore, qu'il avait sous la main dans sa librairie, mais aussi et surtout dans de beaux manuscrits en parchemin que lui confia son « bon ami frère René Massé, de Vendôme, chroniqueur du roi, » dont il prône fort le mérite [1], parfaitement oublié de nos jours [2]. Or, en étudiant ce français si déprécié par les savants de son temps, Tory y découvrit des beautés qui ne demandaient qu'un peu de culture pour en faire la première langue du monde. A partir de ce moment, notre Berrichon, classique jusque-là, secoue entièrement le joug du grec et du latin, et ne songe plus qu'au moyen de faire prévaloir le français partout.

« Ien voy, » dit-il, « qui veulent escripre en grec et en latin, et ne scavent encores pas bien parler francois... Il me semble, soubz correction, quil seroit plus beau a ung Francois escripre en francois quen autre langage, tant pour la seurete de son dict langage francois, que pour decorer sa nation et enrichir sa langue domestique, qui est aussi belle et bonne que une autre, quant elle est bien couchee par escript... Quant je voy ung Francois escripre en grec ou en latin, il me semble que je voy un masson vetu dhabits de philosophe ou de roy qui veult reciter une

1. *Champ fleury*, fol. 4 r°.

2. Il a pourtant un article dans la *Biographie universelle*.

farce sur les chaufaux de la Baroche[1] ou en la confrairie de la Trinite, et ne peut assez bien pronuncer, comme aiant la langue trop grace, ne ne peut faire bonne contenance, ne marcher a propos, en tant quil a les pieds et iambes inusitees a marcher en philosophe ou en roy. Qui verroit ung Francois vestu de la robe domestique dun Lombard, laquelle est pour le plussouvant longue et estroicte, de toille bleue ou de treillis, ie croy que a paine celluy Francois plaisanteroit a son aise sans la dechiqueter bien tost, et luy oster sa vraye forme de robe lombarde, qui nest de costume gueres souvant dechiquetee, car Lombards ne degastent pas souvant leurs biens a outrage. Ie laisse toutesfois cela a la bonne direction des scavans, et ne mempescheray de grec ne de latin que pour alleguer en temps et lieu, ou pour en parler avec ceulx qui ne scauront parler francois[2].... »

Tory avait enfin trouvé sa voie. Il résolut de démontrer la supériorité de sa langue maternelle dans un livre spécial illustré de gravures par lui-même, et destiné particulièrement aux imprimeurs et aux libraires, en position, eux, de la propager si rapidement à l'aide de leurs moyens d'action.

Mais, tandis qu'il était absorbé dans ses études, un malheur immense vint le frapper à l'improviste, et lui faire pour quelque temps oublier ses principes nouveaux. Sa fille Agnès, qui donnait les plus belles espérances, lui fut ravie, le 25 août 1522, à l'âge de neuf ans onze mois et trente jours, c'est-à-dire à dix ans moins un jour.

Tout entier à sa douleur, Tory écrivit un petit poëme latin sur cet événement. Ce poëme, dédié à Philibert

1. Nous disons aujourd'hui *basoche*.

2. *Champ fleury*, fol. 12 r° et v°.

Babou, comme la plupart de ses autres livres, ne fut publié que le 15 février 1523 (1524 nouveau style).

On trouve dans cet opuscule, qui forme deux feuilles in-4°, des détails très-intéressants sur la vie de Tory. On y apprend, par exemple, qu'il avait initié sa fille Agnès, quoique bien jeune, à la langue latine et aux beaux-arts :

. . . . . .

Imbutam ausonia cupiens me reddere lingua
Artibus et pariter me decorare bonis,
Nocte dieque docens pater ut charissimus, ipse
Fundamenta mihi dulcia et ampla dabat.

. . . . . .

Plus loin, il fait ainsi parler cette dernière, du fond de l'urne où elle est censée reposer :

MONITOR.

Hanc tibi quis struxit gemmis insignibus urnam?

AGNES.

Quis? Meus in tali nobilis arte pater.

MONITOR.

Excellens certe est figulus genitor tuus.

AGNES.

Artes
Quottidie tractat sedulus ingenuas.

MONITOR.

An ne etiam scribit modulos et carmina?

AGNES.

Scribit.
Dulcibus et verbis hæc mea fata beat.

MONITOR.

Ipsius est nimirum hominis solertia mira?

AGNES.

Tam celebrem regio vix tulit ulla virum.

Nous apprenons là que Tory était non-seulement un érudit, ce que nous savions déjà, mais encore un artiste de grand mérite. Qui sait? nous avions peut-être en lui l'étoffe d'un Benvenuto Cellini. A quoi a-t-il tenu qu'il se produisît comme tel? A peu de chose peut-être, à la rencontre d'un riche Mécène. Voici ce qu'on lit, en effet, dans une autre pièce de vers du même recueil :

VIATOR.

Mecenate aliquo certe dignissimus ille est.

GENIUS.

Mecenas franco rarus in orbe viget.
Nemo hodie ingenuas donis conformibus artes
Aut fovet, aut ulla sorte fovere parat.
Non est in pretio probitas, nec candida virtus.
Infelix adeo regnat Avaricia.
Fraus, dolus et vitium præstant; virtutibus omne
Postpositis miserum serpit ubique nephas.

VIATOR.

Quid facit ille igitur Musis excultus amœnis?

GENIUS.

In propria gaudet vivere posse domo.

VIATOR.

Ad reges alacri deberet tendere passu.

GENIUS.

Non curat, quoniam libera corda gerit.
Isti nonnunquam gaudent spectare potentes
Carmina, sed quid tum? nictibus illa beant.
Deberent gemmis auroque rependere puro
Aurea de superis carmina ducta polis.
Sed potius fatuis, nebulonibus atque prophanis
Contribuunt stulti grandia dona leves.

Hélas! cette peinture des vices de la société n'est pas particulière au seizième siècle. Le monde est bien vieux,

et il ne change guère. Si Tory vivait de nos jours, peut-être noircirait-il encore davantage sa palette; car enfin, de son temps, il fut apprécié, et peut-être aujourd'hui mourrait-il de faim. Il n'aimait pas, comme on voit, à faire le pied de grue chez les grands, et vivait en paix chez lui; mais les honneurs vinrent l'y chercher. Malheureusement, ce fut un peu tard, comme on verra.

A la fin du poëme se trouve la gravure que nous donnons ici, et où on voit paraître pour la première fois le fameux *pot cassé* que Tory adopta dès lors comme marque de sa librairie, et la devise *non plus*, qui remplaça désormais pour lui le mot *civis*.

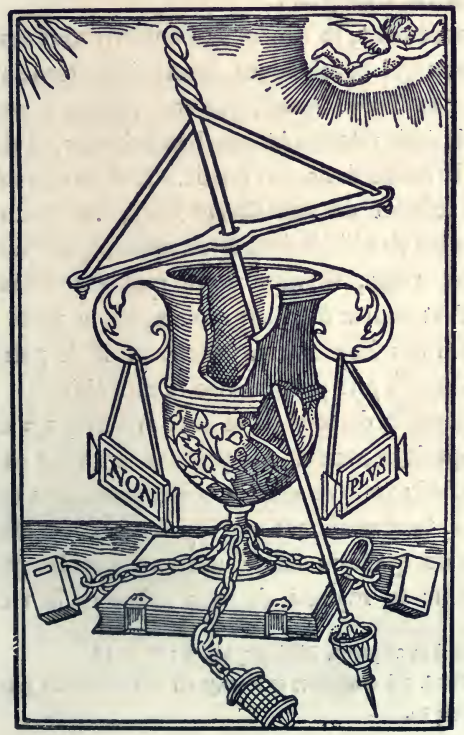

Tory a donné plus tard, dans le *Champ fleury*, une explication fort embrouillée de son *pot cassé*, s'efforçant de le rattacher aux événements de la vie générale; mais tout porte à croire qu'il dut son origine à la mort même d'Agnès. Ce vase antique brisé représente la fille de Tory, dont la carrière fut brisée par le destin à l'âge de dix ans. Le livre fermé à cadenas rappelle les études littéraires d'Agnès; la petite figure ailée placée dans les nuages, c'est son âme s'envolant au ciel. La devise *non plus* rappelle le chagrin extrême de Tory, qui semble dire : « Je ne tiens plus à rien : » ou, plus laconiquement : « Rien ne m'est plus, » à l'exemple de Valentine de Milan se trouvant dans une situation analogue [1].

Heureusement, le temps, qui amortit tous les chagrins, même ceux qui paraissaient devoir être éternels, vint calmer celui de Tory. Avant que son poëme funèbre eût vu le jour, il était retourné à ses chères études, et elles avaient ramené le calme dans son esprit. C'est ce que démontre le passage suivant de son *Champ fleury*, où il nous raconte comment lui vint l'idée de ce livre curieux, le 6 janvier 1523, ou mieux 1524, suivant notre manière de supputer le temps, c'est-à-dire dix-huit mois après la perte de sa fille. Nous sommes heureux de retrouver là le patriote berrichon qui avait pris pour devise le mot *civis*.

« [2] Le matin du iour de la feste aux Roys, » dit-il, « que lon comptoit M.D.XXIII, me prins a fantasier en mon lict, et mouvoir la roue de ma memoire, pensant a mille petites fantasies, tant serieuses que ioyeuses, entre lesquelles me souvint de quelque lettre antique que iavoys nagueres faicte pour la maison de mon seigneur le tresorier des

1. Voyez à la 2e partie, *Bibliographie*, § 1er, nº IX.

2. La lettre L qui commence ce passage est une charmante gravure qu'on peut voir à la page 36.

guerres, maistre Jehan Groslier, conseiller et secretaire du roy nostre sire, amateur de bonnes lettres et de tous personnages savans, desquelz aussi est tresame et extime tant dela que deca les mons. Et en pensant a icelle lettre attique me vint soudain en memoire ung sentencieux passage du premier livre et huittiesme chapitre des Offices de Cicero, ou est escript : « Non nobis solum nati sumus, ortusque « nostri partem patria vendicat, partem amici [1].» Qui est a dire en substance que nous ne sommes pas nez en ce monde seullement pour nous, mais pour faire service et plaisir a noz amys et a nostre pais [2]. »

Telle fut l'origine du *Champ fleury*. Maintenant voici la composition de ce livre telle que l'auteur la donne lui-même en forme de table en tête de l'ouvrage :

Ce toutal oeuvre est divise en trois livres.

Au premier livre est contenue lexortation a mettre et ordonner la langue francoise par certaine reigle de parler elegamment en bon et plussain langage francois.

Au segond est traicte de linvention des lettres attiques et de la conference proportionnalle dicelles au corps et visage naturel de lhomme parfaict. Avec plusieurs belles inventions et moralitez sur lesdites lettres attiques.

Au tiers et dernier livre sont deseignees et proportionnees toutes lesdittes lettres attiques selon leur ordre abecedaire en leur haulteur et largeur, chascune a part soy, en y enseignant leur deue facon et requise pronunciation latine et francoise, tant a lantique maniere que a la moderne.

En deux caietz a la fin sont adiouxtees treze diverses facons de lettres, cest a scavoir : lettres hebraiques, greques, latines; lettres francoises, et icelles en quatre facons, qui sont : cadeaulx, forme, bastarde et torneure. Puis ensuyvant sont les lettres persiennes, ara-

1. Cicéron dit emprunter cette maxime à Platon : « Ut præclare scriptum est a Platone. » (T. XXXII, p. 20, du *Cicéron* de la collection Panckoucke.)

2. *Champ fleury*, fol. 1 r°.

biques, africaines, turques et tartariennes, qui sont toutes cinq en une mesme figure dalphabet. En apres sont les caldaiques, les goffes, quon dit autrement imperiales et bullatiques, les lettres phantastiques, les utopiques, quon peut dire voluntaires, et finablement les lettres floryes. Avec linstruction et maniere de faire chifres de lettres pour bagues dor, pour tapisseries, vistres, paintures et autres chouses que bel et bon semblera.

Je ne dirai rien ici du premier livre, dont le mérite a été signalé récemment par M. Génin, plus compétent que moi dans la matière [1], et qui a du même coup disculpé les Français du reproche qu'on leur a fait de s'être laissé devancer par des étrangers dans l'étude intime de leur langue. Je ferai seulement remarquer que Tory écrivait un peu avant Rabelais, qui n'a pas craint de lui emprunter sa critique des *écumeurs de latin*, lesquels altéraient alors la langue française sous prétexte de la perfectionner. Le discours du beau parleur limousin qu'on lit dans *Pantagruel*, livre II, chap. 6, est littéralement copié dans l'épître au lecteur de Tory [2].

1. Voyez son introduction à *Lesclarcissement de la langue francoise* de Palsgrave, et ici même, l'Appendice n° II.

2. Un des annotateurs de Rabelais (je ne me rappelle plus lequel, mais peu importe son nom [*]) prétend que Tory a voulu critiquer ici l'auteur du *Pantagruel*, qui l'avait représenté dans son roman sous le personnage de *Raminagrobis* Il n'y a qu'un petit défaut à ce conte, c'est qu'il a contre lui la chronologie : le *Champ fleury* est antérieur de plusieurs années au *Pantagruel*. Celà ne s'oppose pas sans doute à ce que Rabelais ait fait figurer Tory dans son roman ; mais sur quoi, je le demande, est fondée cette attribution du personnage de Raminagrobis à Tory ? Sur l'assertion unique de quelqu'un de ces fabricants de notules du dix-septième siècle, qui vivaient des grands auteurs du seizième comme les rats vivent des manuscrits les plus précieux, en les *grignotant*. Quel rapport y a-t-il entre Raminagrobis, chanoine et poëte, que Rabelais fait mourir vers 1546, et

[*] C'est Pasquier, je crois, qui a le premier mis cette historiette en avant, et son opinion est d'autant moins admissible, qu'il ne savait pas même bienl e nom de Tory, qu'il nomme *Georges Toré*. (Voyez Baillet, *Jugements des savants*, t. Ier, et Palsgrave, préface de M. Génin, page 10, note 4.)

Rabelais y a seulement ajouté des vilenies auxquelles n'avait pas songé notre auteur. Celui-ci termine par un appel pathétique à ceux qui s'intéressent à la langue maternelle, dont il ne cesse de préconiser le mérite : « O devotz amateurs de bonnes lettres! » s'écrie-t-il, « pleust a Dieu que quelque noble cueur semployast a mettre et ordonner par reigle nostre langage francois! Ce seroit moyen que maints milliers dhommes se everturoient a souvent user de belles et bonnes paroles. Sil ny est mys et ordonne, on trouvera que de cinquante ans en cinquante ans la langue francoise, pour la plus grande part, sera changee et pervertie[1]. » Ce vœu patriotique fut bientôt exaucé. Le seizième siècle, comme on sait, ne manqua pas de beaux génies qui réglèrent la langue française et la portèrent à un grand degré de perfection. On vit même reparaître des mots très-expressifs dont Tory déplorait l'abandon[2]. Ainsi, *affaissé* et *tourbillonner*, qu'on avait remplacés de son temps par des périphrases, sont revenus; beaucoup d'autres mériteraient le même honneur, et l'auront peut-être un jour.

Le second livre du *Champ fleury* n'est, je crois, qu'un paradoxe; mais ce paradoxe est soutenu avec des raisons si ingénieuses, qu'on ne se sent pas le courage de le condamner. Tory fait dériver toutes les formes des majuscules romaines de la disposition du corps humain, qu'il consi-

Tory, laïque et prosateur, mort douze ans avant? Cela ne rappelle-t-il pas cette fameuse clef de l'*Astrée*, dont j'ai eu occasion de prouver, dans ma monographie des d'Urfé, que pas un mot n'était vrai? C'est à peu près de la même manière qu'on en a agi pour la *Satire Menippée*, à laquelle on a donné de nos jours des pères qui seraient bien surpris et peu glorieux de leur œuvre prétendue. Voyez ce que j'ai dit à ce sujet dans la *Revue de la province et de Paris* du 30 septembre 1842.

1. *Champ fleury*, avis au lecteur.

2. *Ibid.*

dère comme le type du beau, et il se sert admirablement de la gravure sur bois pour expliquer sa pensée. Au surplus, si Tory se trompe, il faut reconnaître qu'il ne l'a pas fait à la légère. Je crois même qu'il eut pour complice son ami Perreal, auquel on peut attribuer la majeure partie des dessins des bois qui figurent dans le deuxième livre, à en juger par celui du troisième, qui lui est formellement attribué par Tory, comme nous le verrons plus loin. Quoi qu'il en soit, Tory paraît avoir longuement étudié son sujet, non-seulement sur les monuments antiques, mais encore sur les monuments modernes, et dans les auteurs contemporains qui s'étaient occupés de la forme des lettres. Voici de quelle manière il juge ces derniers :

Frere Lucas Paciol, du bourg Sainct Sepulchre, de lordre des reres mineurs et theologien, qui a faict en vulgar italien ung livre intitule Divina proportione [1], et qui a volu figurer lesdictes lettres attiques, nen a point aussi parle ne baille raison; et ie ne men esbahis point, car iay entendu par aulcuns Italiens quil a desrobe sesdictes lettres, et prinses de feu messire Leonard Vince, qui est trespasse a Amboise, et estoit tresexcellent philosophe et admirable painctre, et quasi ung aultre Archimedes. Ce dict frere Lucas a faict imprimer ses lettres attiques comme siennes. De vray, elles peuvent bien estre a luy, car il ne les a pas faictes en leur deue proportion, comme ie monstreray cy apres au renc desdictes lettres. Sigismunde Fante, noble Ferrarien, qui enseigne escripre maintes sortes de lettres, nen baille aussi point de raison [2]. Pareillement ne faict messere Ludovico Vincentino [3]. Ie ne

1. In-fol. (Venise, 1509), avec 62 planches gravées sur bois.

2. Dans son livre intitulé : *Thesauro de' scrittori* (*Champ fleury*, fol. 35 r°). Je n'ai pas vu ce livre, mais bien *Theorica et pratica... de modo scribendi fabricandique omnes litterarum species*. (Venise, in-4°, 1er décembre 1524.) L'ouvrage est divisé en quatre livres; on y voit des gravures assez semblables à celles du *Champ fleury*. M. Brunet cite de lui : *Liber elementorum litterarum* (Venise, 1514, in-4°), qui aurait servi de base au *Thesauro de' scrittori*, publié par Ugo da Carpi.

3. Je ne connais pas l'ouvrage de ce dernier; mais je pense qu'il s'agit ici du

scay si Albert Durer en baille bonne raison [1], mais toutesfois si a il erre en la deue proportion des figures de beaucoup de lettres de son livre de Perspective [2]..... Ie ne vis onc homme qui les feist ne entendist myeulx que maistre Simon Hayeneufve, aultrement dict maistre Simon du Mans. Il les faict si bien et de proportion competente, quil en contente loeuil aussi bien et myeulx que maistre italien qui soit decza ne dela les mons. Il est tres excellent en ordonnance darchitecture antique, comme on peult veoir en mille beaulx et bons deseings et pourtraictz quil a faitz en la noble cite du Mans et a maintz estrangiers. Il est digne du quel on face bonne memoire tant pour son honneste vie que pour sa noble science. Et pour ce, ne faignons de consecrer et dedier son nom a immortalite, en le disant estre ung segond Vitruve, sainct homme et bon crestien. Iescrips cecy voluntiers pour les vertus et grans biens que *iay ouy reciter de luy* par plusieurs grans et moyens hommes de bien et vrayz amateurs de toutes bonnes choses et honnestes [3].

La façon élogieuse dont Tory parle ici et ailleurs [4] de Simon Haieneuve a fait penser à M. Renouvier [5] que notre artiste pourrait bien avoir appris l'art de dessiner les lettres

livre décrit ainsi dans le catalogue Libri de 1859 : « La Operina da imparare di scrivere littera cancellarescha. Roma, per invenzione di Lodovico Vicentino, in-4° (1523). » Quant à la différence d'orthographe du nom propre de l'auteur de ce livre, que Tory appelle Vincentino, elle peut se justifier, car nous voyons dans le catalogue Libri de 1857 : « Ragola da imparare scrivere varii caratteri di lettere, di L. Vincentino. Venetia, Zoppino, 1533, in-4°. »

J'ai vu aussi mentionné un ouvrage du même genre intitulé : « Regula occulte scribendi seu componendi cipharam itaque nemo litteras interpretari possit communes omnibus, inventa et composita a domino Jacobo Silvestro sive Florentino. (In-4°, Rome, 1526.) »

1. Le doute exprimé par Tory provient de ce qu'il n'avait pu lire le texte de l'ouvrage de Durer, publié en allemand en 1525. La traduction latine ne fut publiée qu'en 1532, et la française encore plus tard.

2. *Champ fleury*, fol. 13 r°.

3. *Ibid.*, fol. 14 r°.

4. *Ibid.*, fol. 41 v°.

5. *Des types*, etc., 2e fascicule, seizième siècle, p. 166.

de l'architecte manseau ; mais c'est une hypothèse erronée : la fin de la citation prouve qu'ils ne s'étaient jamais vus. D'ailleurs Tory revendique un peu plus bas, d'une manière très-pertinente, l'honneur d'avoir été son propre maître dans cette matière : « Ie ne sache autheur grec, latin ne francois qui baille la raison des lettres telles que iay dicte, par quoy ie la puis tenir pour myenne, disant que ie lay excogitee et cogneue plustost par inspiration divine que par escript ne par ouyr dire. Sil y a quelcun qui laye veu par escript, si le dye, et il me fera plaisir[1]. »

On voit que Tory ne transige pas sur sa théorie, qui, pour être différente de celle de ses devanciers[2], n'en est pas meilleure. Au reste, quelle que soit son opinion sur le type originel des lettres romaines, ce n'est là, à mon avis, qu'un avant-propos qu'on peut passer sans inconvénient. Le fonds de son travail est dans le troisième livre. Il ne quitte pas le second, toutefois, sans revenir à la charge en faveur de sa langue maternelle.

« Ie scay, » dit-il, « quil y a mains bons esperits qui escriroient voluntiers beaucop de bonnes choses silz pensoient les pouvoir bien faire en grec ou latin, et neanmoings ilz sen deportent de paour de y faire incongruyte ou autre vice quilz doubtent, ou ilz ne veulent escrire en francois, pensant que la langue francoise ne soit pas assez bonne ny elegante. Saulve leur honneur, elle est une des plus belles et gracieuses de toutes les langues humaines, comme iay tesmoigne au premier livre par authorites de nobles et anciens autheurs, poetes et orateurs, tant latins que grecqs[3]. »

1. *Champ fleury*, fol. 14 r°.

2. C'était la mode de tout allégoriser, en ce temps de renaissance. Tory n'est pas le seul qui ait produit un système pour expliquer la forme des lettres.

3. *Champ fleury*, fol. 24 r°.

Pour être juste, je dirai que cette idée de la *précellence du langage françois*, qui fut un peu plus tard l'objet d'un travail spécial de la part d'un autre célèbre imprimeur, Henri (II) Estienne, n'était pas nouvelle ni particulière à Tory. Il y avait trois cents ans déjà qu'elle avait été exprimée en bons termes français par un auteur qu'on ne peut taxer d'illusions patriotiques, car il était Italien. Voici ce qu'écrivait Brunetto Latini en tête de l'espèce d'encyclopédie qu'il rédigea au treizième siècle sous le nom de *Trésor :*

« Et se aucuns demandoit por quoi cist livres est escriz en romans selonc le langage des Francois, puisque nos somes Ytaliens, je diroie que ce est por deux raisons: lune, car nos somes en France, et lautre , porce que la parleure est plus delitable et plus commune a toutes gens [1]. »

Comme je l'ai dit, le troisième livre est la portion capitale de l'ouvrage de Tory. Laissant ici de côté la théorie, il nous donne le dessin exact des lettres de l'alphabet et la manière de l'exécuter. Toutefois, il n'oublie pas ce fait essentiel, que le dessinateur de lettres et le typographe doivent être avant tout grammairiens dans le sens antique du mot; et en même temps qu'il nous donne la forme d'une lettre, il nous en fait connaître la valeur et la prononciation. C'est ici surtout que le livre de Tory devient intéressant pour nous : il y passe en revue la prononciation en usage dans chacune des provinces françaises, ou des nations, comme on disait alors. Nous voyons successivement paraître avec leurs idiotismes particuliers, qui sont devenus des mythes aujourd'hui, les Flamands, les Bourguignons,

1. Prologue du *Trésor*, publié par M. Pierre Chabaille (in-4o, Imprimerie impériale, 1863, p. 3). La dernière raison, sans doute, explique pourquoi Marc Polo publia aussi en français la relation de son voyage, qui va paraître de nouveau par les soins de M. Pauthier.

les Lyonnais, les Forésiens, les Manseaux, les Berrichons, les Normands, les Bretons, les Lorrains, les Gascons, les Picards, voire même les Italiens, les Allemands, les Anglais, les Écossais, etc. Ses observations ne s'arrêtent pas à la langue un peu mêlée des hommes, elles descendent jusqu'à celle plus intime des femmes; ainsi il nous apprend que « les dames lionnoises pronuncent gracieusement souvent A pour E, quant elles disent : « Choma vous choma « chat affetà [1] », et mille autres mots semblables... » Qu'au contraire, « les dames de Paris, en lieu de A, pronuncent E bien souvent, quant elles disent : « Mon mery est « a la porte de Peris, ou il se faict peier. » En lieu de dire : « Mon mary est a la porte de Paris, ou il se faict « paier [2]. »

On voit qu'ici les dames de Paris ont fait prévaloir en partie leur prononciation, car on ne dit plus *païer*. Elles l'ont fait prévaloir dans beaucoup d'autres cas. Ainsi, il paraît que c'est à elles que nous devons de ne plus prononcer les *s* finales du pluriel que dans des circonstances exceptionnelles [3], comme, par exemple, lorsqu'elles sont suivies d'un mot commençant par une voyelle; car, parlant des cas où cette lettre s'élide en latin, Tory s'exprime ainsi : « Les dames de Paris, pour la plus grande partie, observent bien cette figure poetique, en laissant le S finalle de beaucoup de dictions, quant, en lieu de dire : « Nous

1. Quoique Lyonnais, j'avoue ne pas comprendre le sens de ces mots, dont, par une exception fâcheuse, Tory n'a pas donné la traduction. Un Lyonnais de mes amis, M. Ant. Péricaud, pense que cela veut dire : « Chômez-vous? Chômez cette fête. »

2. *Champ fleury*, fol. 33 v°.

3. Il y a des provinces où on les prononce encore. Les Anglais ont aussi conservé cette prononciation, qui est une nécessité pour eux, attendu l'invariabilité de leur article, qui ne permettrait pas de distinguer le pluriel du singulier.

« avons disne en ung iardin, et y avons menge des prunes « blanches et noires, des amendes doulces et ameres, des « figues molles, des pomes, des poires et des gruselles, » elles disent et pronuncent : « Nous avon disne en ung « iardin, et y avon menge des prune blanche et noire, des « amende doulce et amere, des figue molle, des pome, « des poyre et des gruselle. » Ce qui paraît surtout révolter Tory, c'est qu'elles font partager ce vice de prononciation aux hommes : « Ce vice, » dit-il, « leur seroit excusable, se nestoit quil vient de femme a homme, et quil se y treuve entier abus de parfaictement pronuncer en parlant [1]. »

Au reste, si l'on s'en rapporte à Tory, les provinciaux ont aussi, dans certains cas, fait prévaloir leur prononciation, comme on peut le conclure du passage suivant, relatif à la lettre T : « Les Italiens le pronuncent si bien et si resonent, quil semble quilz y adjouxtent ung E, quant, pour et en lieu de dire : « Caput vertigine laborat, » ilz pronuncent : « Capute vertigine laborate. » Ie lay ainsi veu et ouy pronuncer en Romme aux escoles que lon appelle la Sapience et en beaucoup dautres nobles lieux en Italie. Laquelle pronunciation nest aucunement tenue ne usitee des Lionnois, qui laissent ledict T, et ne le pronuncent en facon que ce soit en la fin de la tierce personne pluriele des verbes actifz et neutres, en disant Amaverun et Araverun, pour Amaverunt et Araverunt. Pareillement aucuns Picards laissent celluy T a la fin de aucunes dictions en francois, comme quant ilz veulent dire : « Comant « cela, comant ? monsieur, cest une jument, » ilz pronuncent : « Coman chela, coman ? monsieur, chest une ju-

1. *Champ fleury*, fol. 57 r°.

« men [1] » On voit qu'ici c'est la prononciation picarde qui a prévalu, car on ne prononce plus le *t* à la fin des mots *comment*, *jument*, etc.

Tory ne se contente pas de constater l'état de choses existant de son temps; il propose des améliorations qui presque toutes ont été sanctionnées par l'usage. Ainsi, au commencement du seizième siècle, la prononciation était fort difficile à saisir, faute d'accents; il propose d'en créer : « En nostre langage francois, » dit-il, « navons point daccent figure en escripture, et ce pour le default que nostre langue nest encores mise ne ordonnee a certaines reigles, comme les hebraique, greque et latine. Je vouldrois quelle y fust, ainsi que on le porroit bien faire..... En francois, » ajoute-t-il plus bas, « comme iay dit, nescrivons point laccent sur le O vocatif, mais le pronunceons bien, comme en disant :

O pain du ciel angelique,
Tu es nostre salut unique.

En ce passage daccent, nous avons imperfection, a laquelle doibvrions remedier en purifiant et mettant a reigle et art certain nostre langue, qui est la plus gracieuse qu'on sache [2]. »

Ailleurs il propose de remplacer les lettres élidées par une apostrophe, ce qui ne s'était pas encore fait dans le

1. *Champ fleury*, fol. 58 v°. De même que dans la note 3 de la p. 28, je ferai remarquer que les Anglais, beaucoup plus Français en cela qu'on ne le croit, ont conservé l'ancienne prononciation. Ils font sentir le *t* final des mots qu'ils tiennent de nous.

2. *Champ fleury*, fol. 52 r°.

français : « Ie dis et allegue ces choses icy afin que sil avenoit quon deust escripre en lettre attique telz metres ou le S se doibvroit evanoyr, on les porroit escripre honnestement et scientement sans y mettre ladicte lettre..., et escripre ung point crochu au-dessus du lieu ou elle debvroit estre[1]. »

Dans un autre endroit il fait sentir le besoin de la cédille, qu'on voit paraître dans les manuscrits français dès le treizième siècle, mais que la typographie n'avait pas encore adoptée : « C devant O, » dit-il, « en pronunciation et langage francois, aucunesfois est solide, comme en disant coquin, coquard, coq, coquillard; aucunesfois est exile, comme en disant garcon, macon, francois, et aultres semblables[2]. »

Tory ne pouvait oublier la ponctuation, cette partie si essentielle, et malheureusement si négligée encore de nos jours, de l'orthographe; mais, comme il n'avait qu'à s'occuper des lettres *attiques*, il ne nous a représenté que trois sortes de points, sans entrer dans les détails de leur emploi, lequel, au reste, à en juger par son livre même, n'était pas encore parfaitement réglé. La virgule, par exemple, ce signe si important pour la clarté du discours, y est placée souvent d'une manière fort peu rationnelle.

J'ai dit plus haut que Tory avait adopté, vers 1523, pour marque de sa librairie, le vase ou *pot cassé* figuré dans la gravure placée à la fin de son poëme sur la mort de sa fille. Pour l'approprier à cette destination, il lui fit subir diverses modifications. On le voit seul d'abord sur la

1. *Champ fleury*, fol. 56 v°.
2. *Ibid.*, fol. 37 v°.

couverture[1] ou sur la tranche[2] de plusieurs livres in-8° reliés chez lui.

D'autres reliures, de format in-4°, nous offrent le pot cassé avec le toret[3].

Plus tard, Tory posa ce vase sur un livre fermé[4].

Un peu plus tard, Tory surenchérit encore, comme on

1. J'ai vu cette reliure de format in-8o sur l'*Ædiloquium* de 1530, qui est à la Bibliothèque nationale, et sur le *Sommaire de chroniques de J. B. Egnasio* de 1529, que possède M. Didot. Elle est reproduite plus loin.

2. Livre d'Heures de 1555, possédé par M. Niel. Ce livre d'Heures est imprimé chez les Kerver, qui avaient acheté le vieux fonds de Tory.

3. Je l'ai vu sur les *Heures* de 1531 et sur le *Diodore* de 1535, deux volumes que possède également M. Didot.

4. *Heures* de 1527.

en pourra juger par le dessin qui suit, où on voit paraître de nouvelles additions[1].

Enfin, nous trouvons la devise ou marque de Geofroy Tory ainsi composée définitivement dans son *Champ fleury*[2].

MENTI BONAE
DEVS OCCVRRIT.

SIC, VT. VEL, VT.
NON PLVS.

1. *Heures* de 1524.

2. Fol. 43 r°. Par suite d'une inadvertance sans doute, cette marque se trouve

« Vela, » dit-il, « ma sus declaree devise et marque faicte comme ie lay pensee et imaginee, en y speculant sens moral, pour en donner aucun bon amonestement aux imprimeurs et libraires de par dezca[1], a eulx exercer et employer en bonnes inventions, et plaisantes executions, pour monstrer que leur esperit naye tousiours este inutile, mais adonne a faire service au bien public en y besoignant, et vivant honnestement. »

Voici maintenant l'explication qu'il donne de cette marque[2], explication qui n'infirme pas celle que j'ai proposée plus haut. En effet, tout ce que Tory dit ici d'une manière générale peut s'appliquer à sa fille Agnès.

Premierement en icelle y a ung vase antique qui est casse, par lequel passe ung toret. Ce dict vase et pot casse signifie nostre corps, qui est ung pot de terre. Le toret signifie Fatum, qui perce et passe foible et fort. Soubz icelluy pot casse y a ung livre clos a trois chaines et cathenats, qui signifie que apres que nostre corps est casse par mort, sa vie est close des trois deesses fatales 3. Cestuy livre est si bien clos, quil ny a celluy qui y sceust rien veoir, sil ne scaict les segrets des cathenats, et principallement du cathenat rond, qui est clos et signe a lettres. Aussi apres que le livre de nostre vie est clos, il ny a plus homme qui y puisse rien ouvrir, si non celluy qui scaict les segrets, et celluy est Dieu, qui seul scaict et cognoist avant et apres nostre mort, quil a este, quil est et quil sera de nous. Le feuillage et les fleurs qui sont au dict pot signifient les vertus que nostre corps pouvoit avoir en soy durant sa vie. Les rayons de soleil qui sont au dessus et au pres du toret et du pot signifient linspiration que Dieu nous donne en nous exerceant a vertus et bonnes operations. Aupres dudict pot casse y a en escript : NON

gravée à rebours sur la première page du *Champ fleury*. Tory attacha peu d'importance à cette erreur, car ce bois reparut souvent depuis. Il n'est pas signé, comme celui-ci.

1. Lisez *deça*. Ici, et dans une foule d'autres endroits de ses livres, Tory fait allusion à l'Italie, dont il garda toujours un souvenir reconnaissant.

2. *Champ fleury*, fol. 43 r°.

3. Nous sommes en pleine Renaissance.

PLVS, qui sont deux dictions monosyllabes, tant en francois quen latin, qui signifient ce que Pittacus disoit iadis en son grec : Μιδεν αγαν [1], nihil nimis. Ne disons, ne ne faisons chose sans mesure ne sans raison, si non en extreme necessite : adversus quam nec Dii quidem pugnant. Mais disons et faisons SIC.VT. VEL.VT. Cest a dire ainsi comme nous debvons, ou au moings mal que pouvons. Si nous voulons bien faire, Dieu nous aidera, et pour ce ay ie escript tout au dessus : MENTI BONAE DEVS OCCVRRIT, cest a dire Dieu vient au devant de la bonne volunte et luy aide.

Je pense qu'il faut voir dans le *toret* une enseigne *parlante,* faisant à la fois allusion au nom de Tory et à ses professions diverses. La manière dont on prononçait le nom de cet instrument, sa forme affectant celle d'un T, et enfin son emploi par les graveurs, furent sans doute les raisons qui déterminèrent Tory à l'adopter. Mais n'alambiquons pas trop.

Tory ne s'est pas contenté de nous donner son enseigne dans le *Champ fleury*, il a gravé sur la première page de ce livre, c'est-à-dire à la place d'honneur, ce qu'on pourrait appeler le *blason* de ses connaissances artistiques, autrement dit l'ensemble des instruments dont il faisait usage. Malheureusement il n'a pas cru devoir, comme pour sa devise, y joindre une explication, jugeant la chose fort claire de son temps, et de nos jours il devient assez difficile, vu les changements qui se sont opérés dans les habitudes des artistes, de préciser l'emploi de quelques-uns de ces instruments. L'ordre dans lequel il les a disposés peut cependant, jusqu'à un certain point, aider à les reconnaître. Je donne à la page suivante la représentation exacte de cette gravure, qui figure un L, lettre initiale du passage du *Champ fleury* que j'ai transcrit plus haut[2].

1. Lisez Μηδὲν ἄγαν.
2. Page 20.

La première série, celle qui est suspendue à la première arabesque, nous offre un compas, une règle, une équerre : ce sont là les instruments fondamentaux de l'art et de la géométrie. A la seconde arabesque, si je ne me trompe, on trouve une échoppe et un burin, instruments du graveur; à la troisième, une écritoire (ou galimart), un crayon et un canif au-dessus d'un livre : ce sont les instruments du calligraphe et du dessinateur. A la quatrième, on voit un objet que je crois être une petite boîte de couleurs, suspendue à un étui à pinceaux : ceci appartient au peintre. Tory fut, en effet, dessinateur, peintre et graveur.

J'ai dit précédemment que Tory avait probablement été initié dans l'art du dessin par le célèbre Jean Perreal. Il était lié, en effet, de la plus étroite amitié avec cet artiste, qui dessina plusieurs des vignettes du *Champ fleury*, si l'on en juge par celle qui lui est positivement attribuée, et qui est imprimée au folio 46 verso. Geofroy nous apprend que cette planche, assez insignifiante par elle-même (elle représente deux cercles dans lesquels sont figurées, d'après le corps humain, les lettres I et K), a été gravée d'après le

dessin de son ami, « apres celle que ung myen seigneur et bon amy, Iehan Perreal, autrement dict Iehan de Paris, varlet de chambre et excellent paintre des roys Charles huitiesme, Loys douziesme et Francois premier de ce nom, ma communiquee et baillee moulte bien pourtraicte de sa main. » Or cette figure est tout à fait semblable à celles qu'on voit dans le second livre du *Champ fleury*, et diffère complétement par la forme et le sujet de celles du troisième, où Tory l'a placée. Sans doute Perreal était mort durant l'impression de cet ouvrage; et Tory, qui n'avait pas songé à le nommer de son vivant, pour les premiers dessins, s'empressa de le faire après sa mort, en publiant la dernière relique en ce genre qui lui restât de son ami, quoiqu'elle ne cadrât pas parfaitement avec le sujet : ce fut comme une fleur jetée sur la tombe du défunt [1].

Nous donnons aussi ce dessin comme la seule œuvre qu'on puisse avec certitude attribuer à Jean Perreal, et comme un spécimen des gravures qui servent de base à la

1. Cet éminent artiste, qui n'a point d'article dans la *Biographie universelle*, et qui n'est pas même mentionné dans les *desiderata* de la *Notice des tableaux du Louvre de l'école française*, publiée par M. Villot, n'est mort que vers 1528, si mon appréciation est exacte. On peut, en effet, constater son existence jusqu'en 1522 avec les documents publiés par M. de Laborde dans son livre sur la Renaissance. Je possédais naguère encore de Perreal une lettre originale qui le montre plein de vigueur en 1511. Cette lettre, dont j'ai fait cadeau à M. Alexandre Sirand, juge à Bourg, a été publiée par lui dans ses *Courses archéologiques*, t. III, p. 5, à propos de l'église de Brou, dont Perreal s'occupa beaucoup. La lettre dont je viens de parler est du 15 novembre (1511), et est adressée à Marguerite d'Autriche (veuve du duc de Savoie), à laquelle Perreal offre ses services pour la direction des travaux. Cette princesse agréa sa proposition, comme on le voit par sa réponse de février 1511 (1512 nouveau style), portant : « Puisque « Jehan Le Maire nous a laysse, nous [ne] voulons avoir autre contreroleur « en nos edifices de Brou que vous-mesme..... » (Voyez l'ouvrage cité plus haut.)

réforme des caractères romains proposée pas Tory dans le second livre de son *Champ fleury*.

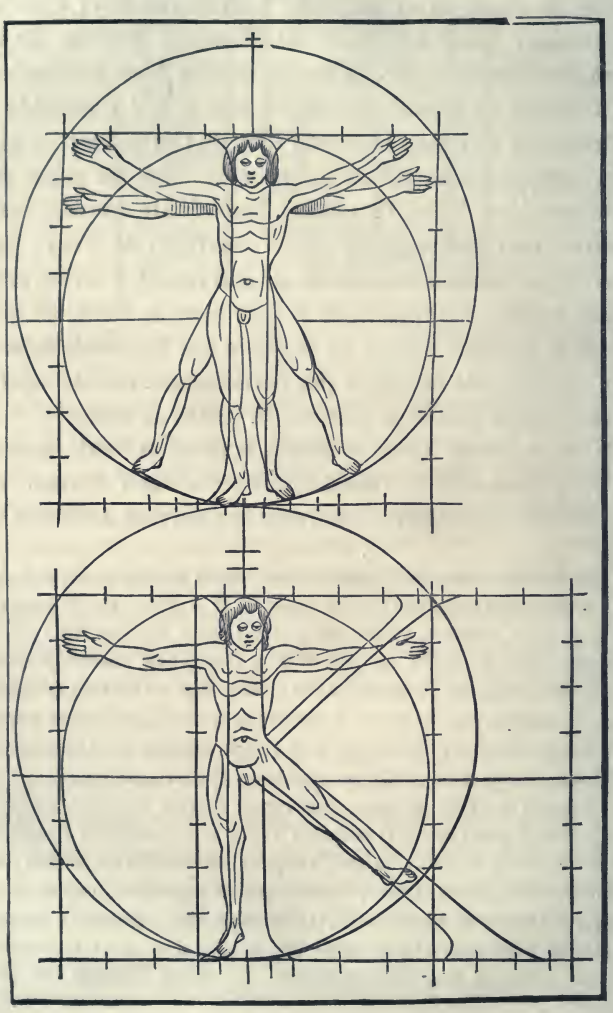

D'après ce que je viens de dire, on voit que le livre de Tory demanda plusieurs années de travail. On n'en est pas surpris quand on considère le grand nombre de gravures qu'il renferme. Mais même sans parler des gravures, on comprend qu'un ouvrage qui demandait tant d'observations exigeait de grandes pertes de temps. Commencé, ainsi que nous l'avons vu, en 1523 (1524 nouveau style), il ne fut complétement terminé qu'en 1529, c'est-à-dire au bout de six ans de labeur. Toutefois, Tory ne voulut pas que ce temps fût perdu pour l'art. Désirant prêcher d'exemple encore plus que de paroles, il résolut de publier, en attendant, des livres où il donnerait carrière à son goût artistique. Il fit, en effet, imprimer des *Heures* d'une exécution admirable, et qui, quoique d'une forme différente, peuvent être comparées à celles de Simon Vostre, lequel s'était acquis une si grande réputation dans cette spécialité typographique. Tory reçut pour cela de François Ier un privilége de six ans, daté d'Avignon, le 23 septembre 1524[1].

Ce privilége[2] nous apprend que Tory avait *fait* et fait faire « certaines histoires et vignettes a lantique et pareillement unes autres a la moderne, pour icelles faire imprimer et servir a plusieurs usages dheures, » et que pour cela il avait « vacqué certain long temps et faict plusieurs grans fraiz, mises et despens. »

Le premier livre de ce genre qu'il ait publié, à ma connaissance, est une édition in-4° des Heures de la Vierge selon l'usage de Rome, en latin. C'est un magnifique volume imprimé par Simon de Colines, avec des encadrements et des sujets à l'antique d'un goût et d'une exécu-

1. La Caille, *Hist. de l'Imprimerie*, p. 98, a imprimé par erreur 28 septembre 1584.

2. Voyez-en un extrait dans la 2e partie, *Bibliographie*, § 2, n° 1er.

tion de gravure parfaits. Ce livre fut sans doute imprimé de compte à demi entre Tory et Colines, car on en connaît des exemplaires au nom de l'un et de l'autre. Ceux au nom de Colines portent sur le titre la date de 1524, et à la fin celle du 17 des calendes de février (16 janvier) 1525; ceux au nom de Tory (il y en a de deux sortes) ne portent qu'une date à la fin : 1525. Je parlerai de ce livre plus loin en détail[1].

Deux ans après, Tory publia une nouvelle édition de ces Heures en un volume petit in-8°, imprimé encore chez Simon de Colines, en caractères romains, avec des encadrements et des sujets du même genre, mais beaucoup plus petits[2]. Le livre fut achevé le 21 octobre 1527. Il est précédé d'un nouveau privilége de François Ier qui étend à dix ans les droits de Tory, non-seulement pour ce livre, mais encore pour le précédent, « pour aucunes histoires et vignettes a lantique par luy cy devant faict imprimer, » et en considération des grands frais que lui avaient occasionnés ses gravures. Ce privilége est daté de Chenonceaux, le 5 septembre 1526, et comprend le *Champ fleury*, dont l'impression était commencée, mais qui toutefois n'avait pas reçu ce titre poétique, car il est encore indiqué sous celui de : « Lart et science de la deue et vraye proportion des lettres. »

La même année, Tory fit exécuter chez Simon Dubois (*Silvius*) une édition in-4° de ces mêmes Heures, suivant l'usage de Paris. Ce livre, où l'on trouve encore le privilége du 5 septembre 1526, est imprimé en caractères gothiques, avec des encadrements et des sujets d'un goût particulier, dit à la moderne. Les cadres sont des arabesques

1. Voyez la 2e partie, *Bibliographie*, § 2, n° Ier.
2. *Ibid*, n° II.

formées de plantes, d'insectes, d'oiseaux, d'animaux, etc. On voit dans le bas l'F couronné de François Ier et la salamandre, l'L couronné de Louise de Savoie, mère du roi, et l'écu mi-parti de France et Savoie, etc. Je reparlerai également plus loin de ce livre en détail [1].

Enfin, un peu plus tard, à une époque qu'il m'est impossible de fixer d'une manière précise, mais qui est antérieure à 1531, Tory fit imprimer un autre livre d'Heures du même genre, c'est-à-dire avec des encadrements formés de plantes, d'insectes, d'oiseaux, etc., mais d'un format moindre, petit in-8°. Je le décrirai plus loin [2].

Ces publications n'empêchaient pas notre artiste de s'occuper de littérature. Pendant qu'il surveillait l'impression de ses *Heures* et de son *Champ fleury*, il préparait divers ouvrages dont nous aurons occasion de parler plus loin. Ce sont en général des traductions destinées à enrichir la langue française, car Tory ne perdait pas de vue son idée patriotique. Tous ces ouvrages ont été imprimés plus tard, sauf un peut-être, une traduction des hiéroglyphes d'Orus Apollo, qu'il donna à un sien « seigneur et bon amy [3] ». On ignore si cette traduction a été imprimée. Il existe bien quelques éditions d'Orus, mais elles ne portent pas le nom de Tory.

Le *Champ fleury* parut enfin en 1529. Nous avons vu que ce livre avait été conçu *le jour de la feste aux Rois que l'on comptoit* M. D. XXIII, c'est-à-dire le 6 janvier 1524 nouveau style. Il ne fut *achevé d'imprimer* que « le XXVIIIe jour du mois dapvril mil cinq cens XXIX [4], » comme on l'apprend

1. Voyez la 2e partie, *Bibliographie*, § 2, n° III.

2. *Ibid.*, n° IV.

3. *Champ fleury*, fol. 73 r°.

4. Plusieurs bibliographes, trompés sans doute par la date du privilége, mentionnent une édition du *Champ fleury* de 1526; mais elle n'existe pas. Il en a

de la souscription finale, c'est-à-dire qu'il demanda près de six ans de travail. Voici le titre exact qu'il porte sur la première édition :

CHAMP FLEVRY, Au quel est contenu Lart et Science de la deue et vraye Proportion des Lettres Attiques, quon dit autrement Lettres Antiques, et vulgairement Lettres Romaines, proportionnees selon le Corps et Visage humain. — Ce Livre est Privilegie pour Dix Ans Par Le Roy notre Sire, et est a vendre a Paris sus Petit Pont a Lenseigne du Pot Casse par Maistre Geofroy Tory de Bourges, Libraire, et Autheur du dict Livre. Et par Giles Gourmont aussi Libraire demourant en la Rue saint Iaques a Lenseigne des Trois Couronnes.

On est heureux de voir figurer là le nom du premier imprimeur en caractères grecs de Paris. C'est Gourmont lui-même qui a imprimé ce livre savant, où on trouve des détails très-curieux sur les lettres des alphabets hébreu, grec et latin, dont il offre des modèles qui n'ont pas varié depuis [1]. L'atelier de Gilles de Gourmont était rue Saint-Jean-de-Latran; mais on voit qu'il avait en 1529 un magasin de librairie rue Saint-Jacques, à l'enseigne des Trois-Couronnes, faisant allusion sans doute aux trois roses qui décoraient le chef de son écu. Ce magasin touchait à l'église Saint-Benoît, au nord [2].

Quant à Tory, on voit qu'il demeurait alors sur le Petit-Pont, « joignant lHostel-Dieu. » C'est là qu'il a écrit son livre, car il date ainsi son épître au lecteur : « En Paris, ce XXVIII. jour dapvril sus Petit Pont, a lenseigne du Pot

seulement été fait une édition in-8° en 1549, pour le libraire Vivant Gautherot. J'en parlerai plus loin.

1. Voyez la description du *Champ fleury* dans la 2e partie, *Bibliographie*, § 1er, n° X.

2. Sur Gourmont, voyez la *Notice historique* qui suit mon travail intitulé : *Les Estienne et les types grecs de François Ier*.

casse. » Il avait, du reste, un autre domicile dans la rue Saint-Jacques, en face de *l'Écu de Bâle,* enseigne de Chrétien Wechel.

En tête du *Champ fleury* se trouve le privilége du 5 septembre 1526, déjà publié dans les deux éditions des Heures de 1527, et qui concédait à Tory un droit de dix années, tant pour ces Heures que pour le *Champ fleury* même, qu'il imprimait alors, mais qui, comme je l'ai dit, n'avait pas encore reçu ce titre gracieux.

On voit dans ce privilége que Tory songeait déjà, en 1526, à se faire recevoir imprimeur. Il le devint en effet bientôt après la publication de son livre, et imprima alors plusieurs ouvrages de sa composition.

Voici, par ordre de date, l'indication de ces diverses publications :

I. « La Table de lancien philosophe Cebes.... avec trente dialogues moraulx de Lucian.... translate de latin en vulgaire francois par maistre Geofroy Tory de Bourges [1]. » Le privilége est du 18 septembre 1529, pour dix ans. Le livre fut achevé d'imprimer le 5 octobre 1529. Il forme un volume petit in-8° en deux parties, avec encadrements assez grossiers à chaque page. Le tout se compose de douze feuillets préliminaires, contenant un long errata, et de deux séries de signatures, la première de A à T, la seconde de *a* à *v*. Le livre était en vente chez l'auteur, « rue Sainct Iacques, devant lescu de Basle [2], a lenseigne du Pot casse, » et chez

1. Gilles de Gourmont venait de publier les Dialogues de Lucien en grec (in-4°, 1528); mais la traduction de Tory est faite d'après une traduction latine. Quoiqu'il connût le grec, Geofroy ne s'en servait pas volontiers. C'est généralement d'après le latin qu'il a rendu les auteurs grecs dont il s'est occupé.

2. C'était, comme nous venons de le voir, l'enseigne du célèbre imprimeur Chrétien Wechel; elle était située à droite en montant dans la rue Saint-Jacques, près de l'église Saint-Benoît. La maison du *Pot cassé* était en face.

Jean Petit, « rue Sainct Iaques, a lenseigne de la Fleur de lys. » Rien n'indique où le livre a été imprimé; mais comme il est exécuté avec le caractère qui a servi à imprimer les Épitaphes de Louise de Savoie, je pense qu'il sort de l'atelier de Tory. Dans ce cas, c'est le premier qu'il ait imprimé[1]. Le long errata qu'il renferme semblerait en effet indiquer un début, et expliquerait pourquoi on s'est abstenu de nommer l'imprimeur.

Dans l'avis au lecteur placé en tête de ce livre, Tory revient à la charge contre les *rufients* qui altéraient le français sous prétexte de le perfectionner. Il y a quelques tirades bien dignes de figurer dans le *Champ fleury*. Il finit son préambule par un passage curieux, qui nous donne une idée de ses goûts : « Ie crois que si lancien et noble painctre Zeusis Herodeote, si Raphael durbin, Michel lange, Leonard vince ou Albert durer vouloient paindre philosophes et leurs diverses contenances, quils ne les porroient si bien ne si au naturel paindre que notre Lucian les vous y painct. » Enfin, il annonce au lecteur qu'il lui fera bientôt « quelque autre present nouveau », et tint sa parole en publiant l'ouvrage suivant.

II. « Summaire de chroniques contenans les vies, gestes et cas fortuitz de tous les empereurs Deurope, depuis Iules Cesar iusques a Maximilien dernier decede... par... Iehan Baptiste Egnace, Venicien... et translate de ladicte langue latine en langaige francoys par maistre Geofroy Tory de Bourges. » —Vol. in-8° de 16 feuillets de préambule, 99 feuillets de texte et 13 feuillets de table, en tout 128 feuillets. — On lit à la fin : « Ce present livre fust acheve dimprimer a Paris, le XIII. iour dapvril M.D.XXIX.

1. Voyez-en la description dans la 2e partie, *Bibliographie*, § 1er, n° XI.

pour maistre Geofroy Tory de Bourges, qui le vend audit Paris, a lenseigne du Pot casse. »

Dans l'avis de Tory « a tous studieux et vrays amateurs dhonneste lecture », il leur dit : « Ie vous avois promis nagueres au preface de la Table de Cebes que en bref ie vous ferois quelque autre nouveau livre... » C'est pour accomplir sa promesse qu'il publia ce Sommaire de chroniques d'Egnasio.

La date d'impression donnée plus haut correspond au 13 avril 1530, nouveau style; car Pâques tomba cette année-là le 15 avril. Quelques bibliographes citent une édition de ce livre de 1520, mais c'est à tort, car le privilége est seulement de 1529. La Caille[1] dit que l'édition de 1529 fut imprimée par Tory : c'est possible, mais non pas certain. Il se pourrait même qu'elle eût été imprimée par Gourmont, car elle nous offre le caractère du *Champ fleury*[2]. Il y a trois éditions de ce livre, imprimées par Charles l'Angelier, in-8°, 1541, 1542, 1544; nous en parlerons plus loin. Quant à l'édition de 1529, je ne l'ai trouvée que dans la bibliothèque de M. Ambroise Firmin Didot, qui a bien voulu me permettre de la décrire. Cet exemplaire est encore dans son ancienne reliure au *Pot cassé*.

Mais tous ces travaux ne faisaient pas perdre de vue à Tory sa grande pensée patriotique. Il ne s'en tint pas à de simples vœux en faveur de la langue française. A défaut des autres *nobles cœurs* qu'il conviait « a mettre et ordonner par reigle nostre langage[3] », il entreprit lui-même ce tra-

1. *Hist. de l'Imprimerie*, p. 98.

2. Voyez la 2e partie, *Bibliographie*, § 1er, n° XII.

3. *Champ fleury*, avis au lecteur. – Voyez encore fol. 1 v° : « Donques iescripray en francois selon mon petit stile et langage maternel, et ne lairay, combien que ie soye de petitz et humbles parens, et aussi que ie sois pouvre de biens caduques, a faire plaisir aux devots amateurs de bonnes lettres... Ie semble-

vail. Riche de matériaux comme il l'était, et avec l'ardeur qu'il apportait à toute chose, il eut bientôt terminé sa besogne. Le privilége du Sommaire de chroniques d'Egnasio, daté du 28 septembre 1529, comprend en effet un livre de Tory intitulé : *les Reigles generales de lorthographe du langaige francois*, qu'il se proposait de mettre bientôt sous presse. Ce livre a-t-il été imprimé? a-t-il même été achevé? C'est ce que je ne saurais dire, car je n'en ai vu de trace nulle autre part; mais tant d'autres livres ont disparu, que je ne serais pas surpris d'apprendre que celui-ci a eu le même sort.

III. Heures (en latin) suivant l'usage de Rome, in-16, avec figures et bordures, en caractères romains, achevées le 8 février 1529, date qui correspond au 8 février 1530 nouveau style, et prouve que Tory s'était fait recevoir imprimeur en 1529. Voici le titre exact de ce livre, que je décrirai plus loin[1] : « Horæ in laudem beatissimæ Virginis Mariæ secundum usum romanum. » On lit au dernier feuillet : « Parrhisiis, apud Gotofredum Torinum Biturigum. VIII. die Febr. anno Sal. M.D.XXIX. Ad insigne Vasis effracti. »

IV. « Ædiloquium ceu (*sic*) disticha partibus ædium urbanarum et rusticarum suis quæque locis adscribenda.

ray cy par avanture estre nouvel homme, pource quon na point encores veu enseigner par escript en langage francois la facon et qualite des lettres; mais desirant enluminer aucunement nostre langue, ie suis content estre le premier petit indice à exciter quelque noble esperit qui se evertuera davantage, comme firent les Grecs iadis et les Romains, mettre et ordonner la langue francoise a certaines reigles de pronuncer et bien parler. Pleust a Dieu que quelque noble seigneur volust proposer gages et beaux dons a ceux qui ce porroient bien faire. » François Ier lui-même fut ce noble seigneur.

1. Voyez la 2e partie, *Bibliographie*, § 2, no IV.

Item, epitaphia septem de amorum aliquot passionibus, etc. Auctore Gotofredo Torino Biturico. » Paris, Simon de Colines, 1530[1], caractères italiques, 3 feuilles in-8°, avec privilége pour deux ans. Ce livre est orné, dans la seconde partie, de sept charmantes gravures sur bois. Je ne m'explique pas pourquoi il n'a pas été imprimé par Tory, qui était imprimeur. Serait-ce parce qu'il était d'usage alors d'imprimer les ouvrages de poésie en caractères italiques, et que Tory n'en possédait pas dans son imprimerie? Ce livre se trouve à la Bibliothèque nationale (Y, 2768, réserve), à l'Arsenal (B. l. 3435 *bis*[2]) et à Sainte-Geneviève (12635). L'exemplaire de la Bibliothèque nationale est encore dans son ancienne reliure au *Pot cassé*[3].

Faisant allusion à la première partie de son livre, Tory s'exprime ainsi dans son avis au lecteur : « Egregii quidam sunt felici hoc seculo pictores, lector humanissime, qui suis lineamentis, picturis et variis coloribus deos gentilitios et homines, itemque alias res quascunque adeo exacte depingunt, ut illis vox et anima deesse tantummodo videatur; sed ecce, lector humanissime, ego jam tibi, illorum propemodum more, domum offero, non solum suis lineamentis et partibus elegantem et absolutam, sed etiam pulchre loquentem et encomio sese particulatim describentem. » On voit que Tory était toujours préoccupé d'art.

V. « Science pour senrichir honnestement et facilement, intitulée Leconomic Xenophon, nagueres translatee de grec et latin en langaige francoys, par maistre Geofroy Tory de Bourges. — On les vend a Paris, en la rue Sainct

1. Sur cette date, voyez plus bas l'Économique Xénophon, n° V.

2. Il y en a un second exemplaire non catalogué à la Bibliothèque de l'Arsenal.

3. Voyez la 2e partie, *Bibliographie*, § 1er, n° XIII.

Iaques, devant lescu de Basle, et devant lesglise de la Magdaleine, a lenseigne du Pot Casse.» In-8° de 9 feuilles [1], « achevé dimprimer le 5 juillet 1531. »

Au verso du titre, on lit :

« A ladicte enseigne du Pot Casse sont aussi a vendre Thucydide et Diodore, avec plusieurs aultres beaulx et bons livres translatez de grec et latin en langaige francoys.

« Pareillement y a belles Heures et Offices de Nostre Dame, grandes, moyennes et petites, historiees et vignetees à lantique. »

Le Thucydide et le Diodore mentionnés ici auraient-ils été imprimés par Tory, comme les Heures grandes, moyennes et petites? C'est possible, mais je n'en ai pas trouvé de trace. Quant à lui attribuer ces traductions, la chose est impossible, car il n'en parle pas dans la dédicace, adressée à Antoine du Prat, cardinal de Sens, etc., où il rappelle les ouvrages précédents de la sorte :

« Apres le livre de la Raison des lettres attiques, nomme Champ Fleury, que iay compile en langaige francoys, et la Table de Cebes, avec trente dialogues moraulx, pareillement le Summaire de Chroniques, que iay translate en nostre dict langaige, pour en faire service aux studieux..., ma semble estre honneste passe temps si je memployoye aussi a translater Leconomic Xenophon... »

Tory ne parle pas ici de l'*Æditoquium*, probablement parce que ce livre était en latin, ou plutôt parce qu'il n'était pas encore imprimé au moment de la rédaction de cette dédicace, écrite sans doute dans les trois premiers mois de 1531, comptant alors dans l'année 1530 [2], circonstance

1. Ce livre renferme aussi : « Epistre du seigneur Elisee Calense, natif Damphrate, quil envoya a Rafin..... translatee... par maistre Geofroy Tory de Bourges. »

2. L'année 1531 ne commença qu'au 9 avril, jour de Pâques.

qui explique, à mon avis, la date que porte l'*Æditoquium*. En effet, ce livre ne peut avoir été imprimé qu'en 1531, car le privilége de l'Economic Xenophon, qui comprend aussi l'*Æditoquium*, auquel il donne, par parenthèse, un sous-titre (*et Erotica*) qui a été rejeté à l'impression comme pouvant donner une fausse idée du livre, est daté du 18 juin 1531, et étend les droits de Tory à quatre ans, au lieu de deux indiqués sur le titre de l'*Æditoquium*. De tout cela je conclus qu'on a imprimé ce dernier livre avant d'avoir obtenu le privilége, mais peu avant, et pendant qu'on était en instance.

Le privilége dont nous venons de parler[1] accorde en outre à Tory une prorogation de quatre ans « pour certains autres livres, histoires et vignettes a faire imprimer Heures et Offices de Nostre Dame, mentionnez en deux privileges par cy devant a luy... octroyez, » en date des 23 septembre 1524 et 5 septembre 1526. Tory demandait cette prorogation parce qu'il était en train de réimprimer les Heures, comme on le voit par la date du livre suivant.

VI. Heures suivant l'usage de Rome, in-4°, publiées le 20 octobre 1531, en latin. C'est une nouvelle édition des Heures imprimées en 1524-1525 chez Simon de Colines. On y voit figurer les mêmes cadres et sujets; seulement on a ajouté ici quelques gravures qui avaient déjà paru dans les livres précédents. Je décrirai plus loin ce livre, qui semble imprimé avec le caractère du *Champ fleury*, et dont voici le titre : « Horæ in laudem beatiss. Virginis Mariæ. Ad usum romanum. Parrhisiis apud Gotofredum Torinum Biturigum, regium impressorem[2]. »

1. Voyez d'autres détails sur le Xenophon de Tory dans la 2e partie, *Bibliographie*, § 1er, n° XIV.

2. *Ibid.*, § 2, n° V.

VII. « Politique de Plutarque, cest a dire : Civiles institutions et enseignemens pour bien regir la chose pu-[blique]... translatees par maistre Geofroy Tory de Bourges, dediees... a tres illustre... Francois de Valois, Dauphin de France... »

In-8° de 8 feuillets liminaires et 67 feuillets de texte chiffrés.

On lit au verso du 67e feuillet :

« Ce present livre fut acheve dimprimer le samedi xv. jour de juin M.D.XXXII. par maistre Geofroy Tory de Bourges, marchant libraire et imprimeur du roy, demourant a Paris, devant leglise de la Magdaleine, a lenseigne du Pot Casse. »

Il a été publié une autre édition de ce livre à Lyon, en 1534. Nous en parlerons ailleurs, ainsi que de la précédente [1].

VIII. « La Mouche de Lucian et la Maniere de parler et se taire [de Volaterran]. — Le tout (translaté) par maistre Geofroy Tory de Bourges, imprimeur du Roy et libraire jure en luniversite de Paris. On les vend a Paris, devant leglise de la Magdaleine, a lenseigne du Pot Casse.» — 8 feuillets in-8°, sans date d'impression ni privilége; mais imprimés par Geofroy Tory lui-même, après le 22 février 1533, car il y prend le titre de libraire juré de l'Université, qu'il n'eut qu'à partir de ce jour. En outre, il y a employé l'accent aigu, l'apostrophe et la cédille, dont il n'a pas fait usage, comme nous le verrons bientôt, avant l'édition de Clément Marot datée du 7 juin 1533. C'est donc postérieurement à cette date, mais avant le mois d'octobre de la même année, que la Mouche a été publiée [2].

1. Voyez la 2e partie, *Bibliographie*, § 1er, n° XVI.
2. *Ibid*, n° XVII.

Dans plusieurs des ouvrages que nous venons de décrire, Tory prend le titre d'imprimeur; dans les trois derniers, il se qualifie d'imprimeur du roi, et dans l'un d'eux, de libraire juré de l'Université. C'est à l'initiative de François Ier qu'il dut ces deux dernières qualités. Le roi, qui n'avait encore fait cet honneur à personne, crut devoir nommer imprimeur royal l'auteur du *Champ fleury*. Il était naturel, en effet, de donner ce titre à celui qui venait de montrer une si parfaite entente de l'art typographique unie à tant de connaissances littéraires, et dont le livre faisait une véritable révolution dans l'imprimerie, tant au point de vue technique et pratique qu'au point de vue grammatical et philologique; car c'est un fait qui n'a pas été signalé encore, et que je suis heureux de constater ici : c'est à partir de la publication du *Champ fleury* que la typographie française[1] introduisit dans ses caractères les accents, les apostrophes, les cédilles, dont Tory regrettait l'absence, et dont il se servit lui-même bientôt après, avant tout autre imprimeur, comme nous allons voir.

Mais le résultat le plus remarquable qu'ait produit la publication du *Champ fleury* fut la réforme des vieux caractères. Non-seulement ce livre contribua à faire abandonner les caractères gothiques, mais il amena la refonte des anciens caractères romains. Robert Estienne, entre autres, réforma alors tous ceux qu'il tenait de son père

1. Elle est allée plus loin même que Tory ne le demandait, car elle a inventé des accents orthographiques qui n'ont pour but que de distinguer des mots de même son, quoique de sens différents; et en cela elle a abandonné la logique. En effet, non-seulement elle n'a pas distingué de cette manière tous les mots de même forme (*son*, par exemple, qui a trois sens totalement distincts, n'a pas reçu d'accents), mais elle en a mis sur des mots qui n'avaient qu'un sens, *déjà*, par exemple : de quelle utilité est cet accent grave sur l'*a*? Bien mieux, elle en a mis dans certains cas sur des mots qui dans d'autres n'en ont pas. Ainsi elle écrit *votre* ami et le *nôtre*, et *notre* ami et le *vôtre*.

Henri Ier, ou pour mieux dire de son beau-père Simon de Colines, et les remplaça par des caractères d'une forme nouvelle, gravés, je crois, par Tory (son élève Garamond ne paraissant pas avoir été en état de le faire encore), et qui s'est perpétuée presque sans changement jusqu'à l'époque de la révolution. C'est en ce sens qu'on a pu dire que Tory perfectionna les caractères de Josse Bade; car je ne pense pas qu'il ait gravé aucun caractère pour ce célèbre imprimeur, établi à Paris longtemps avant que Tory se fût occupé de gravure, et mort peu d'années après la publication du *Champ fleury* (en 1535), sans avoir rien changé dans son mode d'impression. C'est aussi Tory sans doute qui grava les caractères italiques de Robert Estienne, lesquels ont beaucoup de ressemblance avec ceux de Simon de Colines, que j'ai déjà attribués à ce graveur. (Voyez p. 14.)

Le bruit que fit le livre de Tory, tant en France qu'à l'étranger, est constaté du reste par les écrits des contemporains. A Paris, Antoine du Saix, l'auteur de l'*Esperon de discipline*, s'exprime ainsi dans une épître en vers dédiée à ses amis[1], parmi lesquels on voit figurer René Massé, qui était aussi l'ami de Tory, et plusieurs autres littérateurs de ce temps :

Geoffroy Thory, qui divine as heu main
Pour figurer dessus le corps humain
La lettre anticque, ouyant que plume ay prise
Pour te imiter, ce bourgeon ne meprise,
Raisin sera, sil a temps de meurer (*mûrir*).

1. Elle est imprimée à la fin de son livre, qui a du rapport avec celui de Tory : « Lesperon de discipline pour inciter les humains aux bonnes lettres, etc. » Ce livre porte sur le titre l'écu de Savoie, comme indice de l'origine de l'auteur, qui était né dans la Bresse, appartenant alors à la maison de Savoie.

A Londres, Leonard Coxe, faisant allusion à la grammaire publiée peu de temps après par son compatriote Palsgrave, s'écrie : « Docte Geofroy, il est comblé le vœu si souvent exprimé dans ton *Champ fleury*, car voilà, moyennant des règles dûment autorisées, le français enseigné à fond[1]. »

Tory reçut sans doute le titre d'imprimeur du roi en 1530, mais je ne le lui vois prendre qu'en 1531, et, faute de monuments, je ne puis le lui donner plus tôt. C'est, je crois, sa nomination qui a fait dire aux auteurs de l'*Art de vérifier les dates* que « François Ier établit l'Imprimerie royale[2] à Paris, » à son retour de l'abbaye de Veyen, où il avait épousé, le 4 juillet 1530, Éléonore, sœur de l'empereur Charles-Quint. En effet, Tory fut alors chargé de plusieurs *impressions royales* relatives à ce mariage du roi. Ainsi il publia, le 16 mars 1530 (1531 nouveau style), un opuscule de Guillaume Bochetel, intitulé : *le Sacre et coronnement de la Royne, imprimé par le commandement du Roy nostre sire*. C'est une plaquette de douze feuillets in-4°, imprimée avec un certain luxe, et dont le privilége, signé DE LA BARRE[3], est ainsi conçu : «Nous avons donne a maistre Geofroy Tory, marchant libraire imprimeur, le privilege de imprimer le Coronnement de la Royne et deffences a tous autres imprimeurs ne limprimer jusques a

1. Voyez à l'Appendice, n° II, la pièce de vers latins imprimée au verso du titre de *Lesclaircissement de la langue francoise*, ouvrage anglais réimprimé en 1852 par les soins de M. Génin.

2. Cette erreur a été commise par beaucoup d'écrivains. L'institution des imprimeurs royaux est si peu la fondation de l'Imprimerie royale, qu'il continua à y avoir des officiers portant ce titre même après la création de l'imprimerie du Louvre, en 1640, comme on peut le voir plus loin. (Appendice n° IX.)

3. Jean de la Barre, chevalier, comte d'Étampes, conseiller et chambellan ordinaire du roi, premier gentilhomme de sa chambre, garde de la prévôté de Paris, délivrait alors les priviléges d'impression.

ung an[1], sur peine damende arbitraire et confiscation dicelluy, etc. Fait a Paris, le dixiesme jour de mars. » Le sacre de la reine avait eu lieu à Saint-Denis cinq jours avant, le 5 mars 1530 (1531 nouveau style).

Quelques jours après, Tory publia encore un autre livret du même auteur : c'est *Lentree de la Royne en sa ville et cite de Paris, imprimee par commandement du Roy nostre sire*. Vingt-quatre feuillets in-4°, même disposition que le *Sacre*[2]. Le privilége de ce livret, daté d'Anet, le 26 avril 1531 (Pâques tombait le 9 avril cette année-là), ne donne plus à Tory que le titre de libraire, mais c'est évidemment par suite d'une simple omission[3]. Ce livret renferme deux pièces en vers latins de Geofroy Tory, l'une adressée à la reine (*ad reginam Leonorem*), l'autre au peuple français (*ad gentem gallicam*). On lit au verso du dernier feuillet : « Ce present livre fut acheve dimprimer le mardy neufviesme iour de may M. D. XXXI. »

Ce livret nous offre le spécimen de trois caractères différents de Geofroy Tory, un *saint-augustin* qui a servi à imprimer le texte, une *philosophie* et un *petit-texte*.

Sur toutes ces éditions nous retrouvons les encadrements et le *Pot cassé* de Geofroy Tory, et cette souscription : « On les vend a Paris, en la rue Sainct Jacques, devant lescu de Basle, et devant leglise de la Magdaleine, a lenseigne du Pot Casse. »

Nous voyons que Tory avait abandonné son second

1. A peine le privilége fut-il périmé, qu'on réimprima cette pièce, comme on le voit par un exemplaire d'une édition en caractères gothiques de huit feuillets in-8°, datée de 1531, qui se trouve à la Bibliothèque impériale.

2. Voyez la description de ces deux livrets ci-après (*Bibliographie*, § 3, nos I et II).

3. Il y en a bien une plus étrange, celle de la signature DE LA BARRE, qu'on a été obligé de *pousser* à la main sur chaque exemplaire, au-dessous du privilége.

domicile, situé sur le Petit-Pont, trop étroit sans doute pour recevoir son imprimerie, et était venu s'établir au milieu de la Cité, presque en face de l'église de la Madeleine, qui occupait à peu près le coin des rues de la Juiverie et des Marmouzets. Son nouveau domicile se trouvait sur l'emplacement de l'ancienne et célèbre *halle aux blés de Beauce*, dans une maison où il transporta son enseigne du *Pot cassé* (qu'elle conserva pendant quelques années), et qui correspond au n° 16 actuel de la rue de la Cité, suivant les renseignements qu'a bien voulu me communiquer sur ce sujet M. Adolphe Berty, si versé dans la connaissance du vieux Paris [1].

Quoi qu'il en soit, le premier ouvrage, à ma connaissance, où Geofroy Tory prenne le titre d'imprimeur du roi est une petite plaquette de deux feuilles et demie in-4°, de mêmes dispositions typographiques que les précédentes, mais imprimée avec un caractère différent, qui me semble avoir été gravé par Tory. Ce livret fut publié à l'occasion de la mort de Louise de Savoie, mère de François Ier, arrivée le 22 septembre 1531. Cette pièce est composée d'épitaphes latines et françaises, faites en l'honneur de la défunte [2], et porte sur sa première page ce titre mi-parti : « In Lodoicæ regis matris mortem epitaphia latina et gallica. — Epitaphes a la louenge de Madame mere du Roy faictz par plusieurs recommendables autheurs. » Au-dessous on lit : « On les vend a Paris, devant Leglise de la

1. Voyez son opuscule intitulé : *Les Trois Ilots de la Cité*, in-8°, 1860 (Extrait de la *Revue archéologique*).

2. Ces trois opuscules sont réunis dans un même volume à la bibliothèque de l'Arsenal (H. 7634). Ils se trouvent aussi, mais isolés, et plus ou moins défectueux, à la Bibliothèque impériale. C'est par erreur que le dernier ne figure pas sur le nouveau Catalogue de cet établissement, car il y est sous la cote L. 623, r. c. pièce.

Magdaleine, a Lenseigne du Pot Casse. » — Le privilége, daté de Paris, le 15 octobre 1531, et signé DE LA BARRE, comme les deux précédents, donne positivement à Tory le titre d'imprimeur du roi : « Nous avons donne a maistre Geofroy Tory, marchant, libraire et imprimeur du roy, privilege, etc. »

A la dernière page, qui, comme la première, est encadrée, on lit : « Imprime a Paris a Lenseigne du Pot Casse, par maistre Geofroy Tory de Bourges, Marchant, Libraire et Imprimeur du Roy. Le XVII. jour Doctobre M. D. XXXI[1]. »

Quels appointements recevait Geofroy Tory pour sa charge d'imprimeur du roi? C'est ce qu'il m'est impossible de dire d'une manière positive : toutefois, si nous en jugeons par ce qui eut lieu en 1538, pour Conrad Néobar[2], il dut recevoir par an 100 écus au soleil, qui, au taux courant de 45 sous pièce, faisaient 225 livres tournois. Cette somme est, en effet, celle que recevait encore, plus d'un siècle après, en 1671, l'imprimeur royal Pierre Le Petit[3].

Si François Ier montra de la bienveillance à Geofroy Tory en le nommant imprimeur du roi, il lui en montra davantage encore en le faisant recevoir libraire juré de l'Université avec tous les priviléges attachés à cet office[4]. En effet, dans le premier cas il usa seulement de son droit; dans le second, il imposa sa volonté à l'Université : le nombre des libraires jurés, fixé à vingt-quatre de toute ancienneté, étant complet, François Ier créa un vingt-

1. Voyez ci-après, *Bibliographie*, § 3, nº III.

2. Voyez à l'Appendice, pièce nº VI.

3. *Ibid.*, nº VIII.

4. Voyez, sur les libraires jurés et non jurés, Chevillier, *Origine de l'imprimerie de Paris*, 4e partie.

cinquième office en faveur de Tory, et l'Université sanctionna cette création dans sa séance du 22 février 1532 (1533 nouveau style), en constatant toutefois que c'était un *don du roi*[1], comme pour dire que ça ne devait pas tirer à conséquence. On revint, en effet, au nombre de vingt-quatre après la mort de Tory, qui malheureusement ne tarda guère.

On trouvera plus loin la liste des ouvrages publiés par Tory comme imprimeur royal, soit pour le roi, soit pour de simples particuliers[2]. Ici, j'en mentionnerai seulement un qui offre quelque intérêt au point de vue de la biographie de notre artiste : c'est l'*Adolescence Clémentine* (de Clément Marot), 4e édition, publiée par Tory le 7 juin 1533. On lit sur le titre un avis ainsi conçu :

« Avec certains accens notez, cest assavoir sur le é masculin different du feminim, sur les dictions ioinctes ensembles par sinalephes, et soubz le ç quant il tient de la prononciation de le s, ce qui par cy devant par faulte dadvis n'a este faict au langaige françoys, combien q'uil (*sic*) y fust et soyt tres necessaire. »

C'est le premier ouvrage où Tory ait appliqué le système orthographique qu'il avait proposé dans le *Champ fleury*[3].

1. Voyez à l'Appendice, pièce n° III.

2 *Bibliographie*, §§ 3 et 4.

3. Cette réforme si nécessaire se propagea bien vite. L'année ne s'était pas écoulée qu'un autre imprimeur de Paris, Antoine Augereau, publiait sur la matière un petit traité intitulé : « Briefve doctrine pour deuement escripre selon la proprieté du langaige françoys. » Cette pièce curieuse, qui se trouve jointe au *Miroir de tres chrestienne princesse Marguerite de France*, in-8°, 1533 (Bibl. imp., Y, 4525), nous apprend entre autres choses que l'*e* final qui demande l'accent aigu (aveuglé) était alors qualifié de *masculin*, et qu'on désignait par le mot *féminin* celui qui ne comporte pas l'accent (aveugle). Ce sont en effet les expressions dont se sert Tory. C'est de là sans doute que vient l'épithète de *féminine*, donnée encore aujourd'hui dans la poésie française aux rimes muettes. (Voyez à l'Appendice, pièce n° V.)

On s'en aperçoit à l'inexpérience des compositeurs, qui dans cet avis même ont fait plusieurs fautes que j'ai reproduites.

Ce livre, dont un des rares exemplaires se trouve à la Bibliothèque impériale, nous offre encore une autre particularité intéressante. Le titre en est disposé d'une manière différente de celle en usage alors. Les deux premiers mots, dans les trois premières éditions, forment quatre lignes de majuscules de même force et de même longueur, grâce à l'espacement (LADOLES — CENCE — CLEMEN — TINE); dans la quatrième, ce titre ne forme plus que deux lignes seulement (LADOLESCENCE — CLEMENTINE), mais également de même force, contrairement à ce qui se pratiquait chez les autres imprimeurs, qui auraient diminué d'un degré au moins la force et la longueur de chacune de ces lignes, sans se préoccuper de la logique. Ainsi ils auraient probablement imprimé de la sorte :

LADOLES

CENCE CLEMEN

tine.

Le mode d'exécution de Tory, emprunté à la disposition des inscriptions antiques, était peut-être moins agréable à l'œil, mais il était plus rationnel. C'était un acheminement à ce qui se pratique aujourd'hui, où la grosseur des caractères sur les titres est variée, mais appropriée à l'importance des mots qui composent ce titre. En tout, on le voit, Tory était un initiateur.

Ce livre fut le dernier imprimé par Tory, à ma connaissance. Il mourut sans doute peu après, car nous voyons

que sa femme était veuve le 14 octobre, époque où elle passa un bail de neuf ans pour la portion de la Halle de Beauce qu'occupaient les ateliers de son mari. Ce bail, qui comprenait toute la maison, eut lieu au prix de 122 livres 10 sous tournois. On voit qu'il fut passé par les agents du Chapitre Notre-Dame « à Martin Féret, boulanger, et à Perrette Le Hullin, veuve de Geofroy Tory, en son vivant marchant libraire et imprimeur pour le roi...., demeurant rue de la Juifverie, en l'un des corps d'hostel de la maison ci-après déclarée (la Halle de Beauce)[1]. »

Perrette Le Hullin continua pendant quelque temps encore d'exercer les diverses industries de son mari. Ainsi elle publia en 1535 un ouvrage remarquable, commencé sans doute par celui-ci, et par ordre de François Ier, à qui il était dédié. Cet ouvrage doit être certainement inscrit au contingent de Tory, quoiqu'il ne porte pas son nom, mais seulement la mention de son enseigne : *Au Pot cassé*. C'est une traduction de Diodore de Sicile, dont je parlerai plus loin[2].

Mais les embarras d'une exploitation aussi considérable : imprimerie, librairie, reliure[3], gravure, etc., forcèrent bientôt Perrette Le Hullin à en abandonner une partie. Dès la fin de cette année 1535 elle céda l'imprimerie, la

1. Archives de l'Empire, carton S, n° 18. — Voyez aussi *Les Trois Ilots de la Cité*, par M. Adolphe Berty, p. 15.

2. *Bibliographie*, § 3, n° VI.

3. L'existence de l'atelier de reliure de Tory est démontrée non-seulement par les nombreuses reliures au *Pot cassé* appliquées sur des livres sortis des presses de cet artiste, et dont j'ai parlé déjà, mais encore sur des livres exécutés par d'autres imprimeurs. Je citerai particulièrement un charmant livre d'heures, in-8° sur vélin, imprimé par Herman Hardoin vers 1527, et qui est conservé à la Bibliothèque impériale.

librairie et la reliure à Olivier Mallard [1], qui s'installa dans le même local que Tory, et sous la même enseigne du *Pot cassé*, comme on le voit par une petite plaquette publiée par lui le 19 janvier 1535 (1536 nouveau style), et intitulée :

« Copie d'une lettre de Constantinople, de la victoire du grand Sophy contre le grand Turc. — Paris, Olivier Mallard, à l'enseigne du Pot cassé, rue de la Juifverie. » — In-4°, goth., de 4 feuillets.

Vers la fin de 1536, Mallard publia la « Copie de l'arrest du grand conseil donné à l'encontre du miserable empoisonneur de monseigneur le dauphin, etc. » Une feuille in-8° tirée en deux cahiers. Au verso du titre commence l'arrêt donné à Lyon le samedi 7 octobre 1536; puis viennent quelques pièces de Jean Henon, et un *dizain par l'imprimeur de la presente en regret de la mort du dauphin :* dix vers assez mauvais, terminés par les mots *tout par moien*, en forme de signature, et dont je n'ai pu deviner le sens anagrammatique. On lit au verso du dernier feuillet : « Il est deffendu a tous libraires et imprimeurs de la ville et prevosté de Paris de non imprimer ne mectre en vente ceste

1. Olivier Mallard l'imprimeur était probablement parent de Jean Mallart l'écrivain, qui figure vers le même temps sur les comptes de François Ier :

« A Jehan Mallart, escripvain, pour avoir escript unes heures en parchemin, présentées au roy pour les faire enlumyner, en don à prendre sur les deniers de l'espargne à l'entour du roy... XLV liv. » (Rôle non daté, mais des environs de 1538, publié par M. de Laborde, *Renaissance des arts*, t. I, p. 924.)

Ces Mallard étaient sans doute d'origine normande, car il y eut vers le même temps plusieurs libraires de ce nom à Rouen. L'un d'entre eux, Jean Mallard, avait même pour enseigne en 1542 le *Pot cassé*. C'était sans doute un frère d'Olivier, qui l'avait autorisé à adopter cette enseigne. (Voyez *Heures* à l'usage de Rouen, in-8°, gothique, 1542.) Je dois ce renseignement au savant auteur du *Manuel du Bibliophile normand*, M. Ed. Frère.

presente copie dedans troys moys, sur penne de confiscation desdictes copies et damende, fors que a M. O. Mallard. Donné a Paris, ce XVIII octobre 1536. — I. MORIN. »

On voit que si Mallard n'était pas encore imprimeur du roi, il était du moins l'imprimeur officiel. Je ne pourrais dire l'époque précise de sa nomination comme imprimeur du roi; mais il était certainement nanti de la charge en 1537, puisqu'à cette date il publia [1] un petit ouvrage in-8° où il prend ce titre. Ce livre est intitulé : *De judiciis urinarum tractatus ex probatis collectus authoribus*, etc. » — « Excudebat O. Mallardus, bibliopola ac impressor regius. » — « Anno Domini 1537, 8 id. Martii (8 mars). » (Bibl. imp., I, 3764 A.)

Il publia encore, cette année, en la même qualité, deux ouvrages de Jean Gillot [2] : *De juridictione et imperio libri duo* et *Isagoge in juris civilis sanctionem*, in-4° [3], sur le titre desquels on lit, au-dessous du *Pot cassé :* « Vænit O. Mallardo, regio « typographo ac librario, sub signo Vasis fracti. »

François Ier ne fit nulle difficulté sans doute d'accepter pour son imprimeur le successeur de Tory; mais il profita de la mort de ce dernier pour donner une nouvelle organisation à l'institution des imprimeurs royaux. Il restreignit l'office de Mallard à l'impression du français, et nomma dans cette même année 1538 deux nouveaux imprimeurs du roi [4], l'un pour le grec, Conrad Néobar, l'autre pour le latin et l'hébreu, Robert Estienne, comme complément

1. C'est sans doute ce qui a fait dire à Papillon que Tory était mort en 1536 (*Traité de la gravure sur bois*, t. I, p. 509).

2. « Caussarum in suprema Parisiorum curia patronus. » Cette belle phrase veut sans doute dire *avocat* au Parlement de Paris!

3. Bibl. imp., 4° F. 1840.

4. Voir sur ces deux imprimeurs royaux mon travail intitulé : *Les Estienne et les types grecs de François Ier*.

indispensable du collége *des trois langues*, aujourd'hui le Collége de France, qu'il venait de fonder.

Nous n'avons pas l'acte qui conféra à Robert Estienne le titre d'imprimeur du roi; mais nous avons la preuve qu'il le possédait dès 1539. Maittaire prétend, je ne sais sur quel fondement, que Robert fut nommé le 24 juin de cette année. Je crois que sa nomination est antérieure, c'est-à-dire qu'elle remonte, comme celle de Néobar, à 1538, ou, pour mieux dire, au commencement de 1539. Nous lui voyons, en effet, prendre le titre d'imprimeur du roi (*typographus regius*) sur plusieurs ouvrages imprimés par lui cette année-là.

De plus, je ferai remarquer que, dans un édit très-intéressant touchant les imprimeurs de France, daté du 31 août 1539, le roi rappelle déjà qu'il a « naguieres créé et ordonné... pour procurer copiosité de livres utiles et necessaires..... imprimeurs royaux es langues latine, grecque et hebraïque [1]. »

Si nous n'avons pas le titre de Robert Estienne, nous sommes plus heureux en ce qui concerne Néobar, car nous possédons encore les lettres patentes [2] qui le créèrent imprimeur du roi pour le grec. Ce document curieux, si honorable pour François Ier, est bien digne de faire oublier son malheureux édit de proscription contre l'imprimerie, rendu le 13 janvier 1535 (nouveau style), plusieurs fois dejà invoqué contre la mémoire de ce prince dans ces derniers temps, quoique n'ayant pas reçu d'exécution.

Néobar étant mort en 1540, Robert Estienne lui succéda comme imprimeur du roi pour le grec, tout en conservant le titre d'imprimeur royal pour le latin et l'hébreu.

1. Crapelet, *Études pratiques*, etc., p. 48.

2. On trouvera à l'Appendice, pièce n° VI, la traduction qu'en a faite M. Crapelet. J'ai donné le texte original dans mon travail sur les Estienne, p. 11 et suiv.

L'amour du roi pour les langues classiques ne fit pas négliger le français à ce prince : en 1539 il rendit une ordonnance fameuse, portant que « d'ores en avant tous arrests, etc., seroient prononcés, enregistrés et deslivrés aux parties en langage maternel. »

En 1541, Olivier Mallard, qui avait acquis tout l'attirail typographique de Tory, publia un livre d'Heures de la Vierge, en latin, in-8°, avec les encadrements *à la moderne* dont j'ai parlé page 40[1]. Ce livre est sans doute copié sur l'édition donnée par Tory vers 1530, mais que je n'ai pu voir[2]. Quant à l'édition de 1541, j'en ai vu un exemplaire sur vélin et un autre sur papier. Elle se compose de 23 feuilles in-8° (signat. A à Y), et porte sur le titre : « *Horæ in laudem beatissim. Virginis Mariæ ad usum Romanum.* (Ici le *Pot cassé.*) Parisiis, apud Oliverium Mallardum, sub signo Vasis effracti. — 1541. »

L'année suivante, Olivier Mallard publia aussi une édition des Heures de la Vierge, in-4°, conforme à celle donnée par Tory en 1531. J'en parlerai plus loin en détail[3]. Ici je me contenterai de dire que ce livre fut achevé au mois d'août 1542.

Le 22 du même mois, Olivier Mallard renouvela le bail du logement qu'il occupait dans la halle aux blés de Beauce, et qui avait été passé neuf ans avant à la veuve de Tory et à Martin Féret, au prix de 122 livres 10 sous tournois. Le prix fut augmenté pour Mallard, qui dut payer

1. M. Brunet (*Manuel*, 5e édition, t. V, col. 1860) cite une édition de ces Heures à *l'usage du diocèse de Rouen*, imprimée par Mallard en 1536. Ne l'ayant pas vue, je ne puis dire quels sont les bois de Tory qui servirent à cette édition.

2. Voyez p. 41.

3. Voyez à la 3e partie, *Iconographie*, sous les dates de 1541 et 1542.

130 livres, plus 4 écus d'or au soleil, « pour le vin de la dite prise (à bail [1]). »

Olivier Mallard ne jouit pas longtemps de sa location, car il mourut cette année même. Sa dernière impression, d'après La Caille (*Hist. de l'Imprimerie*, p. 110), qui écrit Maillard, est une traduction des *Dialogues de Platon*, par Simon de Valembert, publiée en 1542. Je n'ai pu trouver ce livre à Paris, mais j'en ai vu un autre chez M. Techener, libraire, qui est probablement postérieur; il est intitulé : « Le livre de Ange Bologninus, de la curation des ulceres « exterieurs, traduit de latin en francoys. — Paris, au Pot « cassé, en limprimerie de Olivier Mallard, libraire et im- « primeur du roy. 1542. » In-8° de quatre feuilles d'impression. Le privilége étant daté du 1er décembre, ce livret est probablement la dernière impression de Mallard, puisqu'il était remplacé l'année suivante comme imprimeur du roi pour le français par Denis Janot (l'un des plus habiles typographes de Paris), comme le constatent les termes des lettres patentes qu'on trouvera à l'Appendice, n° VII. On trouvera, du reste, sous le n° VIII de l'Appendice, la liste complète des imprimeurs royaux résidant à Paris.

Le matériel typographique de Mallard paraît avoir été acquis par Jacques Kerver, fils de Thielman Ier, demeurant rue Saint-Jacques [2], à l'enseigne du *Gril* (sub signo *Cratis*), lequel imprima plusieurs éditions des Heures in-8° avec les encadrements *à la moderne* dont s'était servi Mallard

1. Ce loyer, qui n'était que de 16 livres en 1420, et de 22 en 1498, fut porté en 1551 à 160 livres, en 1567 à 200, en 1605 à 400 (*Les Trois Ilots de la Cité*, par Adolphe Berthy, p. 15). On voit que l'augmentation des prix des loyers à Paris ne date pas d'aujourd'hui.

2. Sa mère, Iolande Bonhomme, veuve de Thielman Kerver, Ier du nom, demeurait également rue Saint-Jacques, à l'enseigne de la *Licorne* (*Unicornis*).

en 1541. Quant à l'enseigne du *Pot cassé*, dont Kerver n'avait pas besoin, elle fut adoptée par un libraire de Chartres, appelé Richard Cotereau, qui paraît même avoir acheté quelques-uns des bois de Tory représentant cette enseigne. En effet, j'en ai vu un que je n'avais pas encore aperçu sur les impressions de ce dernier, dans un livre que Cotereau fit exécuter à Paris par Nicolas Chrestien; c'est « Le Coustumier de la baronnye, chastellenie, terre et seigneurie de Chasteauneuf en Tymerays »; in-8°, 1557. On voit au frontispice de ce livre une gravure du *Pot cassé*, tracée à rebours, comme celle du frontispice du *Champ fleury*, mais signée de la double croix; et au-dessous on lit, à la souscription : « Pour Richard Cotereau, libraire, demeurant à Chartres, en la grande rue, à l'enseigne du Pot cassé. »

Philippes Cottereau, fils de Richard sans doute, imprimeur du roi à Blois, se servit de la même marque. Je l'ai vue sur un livret imprimé par lui en 1603 : « Reglement pour l'instruction des proces qui se conduiront au bailliage et siege presidial de Bloys. » Deux feuilles in-8°.

Du reste, il paraît que l'enseigne du *Pot cassé*, qui resta quelque temps encore à la halle de Beauce, était aussi restée à la maison occupée primitivement par Tory, rue Saint-Jacques, car nous voyons un imprimeur appelé Michel de la Guierche qui demeurait à cette enseigne. Voyez, entre autres ouvrages : « M. T. Ciceronis ad M. Brutum Orat. — Paris, apud Mich. de la Guierche, sub signo Vasis effracti, in vico Jacobeo. » In-4° sans date, mais avec des pièces de 1542 et 1543 (Bibl. imp., 4°. X. 1801). Toutefois le *Pot cassé* ne figure pas sur ses impressions.

La veuve de Tory paraît avoir conservé longtemps encore son atelier de gravure. Quoique absorbée par ses nombreux travaux, elle n'en trouva pas moins le temps de faire réimprimer quelques-uns des livres de son mari, et entre autres

le *Sommaire de chroniques d'Egnasius*, en 1542, 1543, 1544, pour le libraire Charles L'Angelier, et le *Champ fleury*, en 1549, pour le libraire Gaultherot. Je dis qu'elle fit imprimer ces livres, mais je devrais peut être dire qu'elle les laissa réimprimer, car rien ne rappelle sa coopération dans ces réimpressions. La propriété littéraire n'existait pas encore.

Dans l'édition nouvelle du *Champ fleury*, qui, par parenthèse, ne porte plus ce titre gracieux, on ne voit pas même figurer le *Pot cassé*, quoiqu'on y ait laissé l'explication de cette enseigne. Ce fut sans doute une spéculation de librairie [1]. Quoi qu'il en soit, cette réimpression forme un volume in-8° de 160 feuillets (l'in-folio en a 80), outre les pièces liminaires, qui en ont 16 (8 dans l'in-folio); il est intitulé : « L'Art et Science de la vraye proportion des Lettres Attiques, ou Antiques, autrement dictes Romaines, selon le corps et visaige humain, avec l'instruction et maniere de faire chiffres et lettres pour bagues d'or, pour tapisserie, vitres et painctures. Item de treize diverses sortes et façons de lettres; d'avantage la maniere d'ordonner la langue françoise par certaine regle de parler elegamment en bon et plus sain langage françois que par cy-devant, avec figures à ce convenantes, et autres choses dignes de memoire, comme on pourra veoir par la table, le tout inventé *par maistre Geoffroy Tory de Bourges.* »

Je n'ai copié intégralement ce long titre que pour avoir occasion de faire remarquer les progrès qu'avait faits la typographie française depuis le jour où Geofroy Tory avait publié sa première édition, et grâce à cette publication

1. L'année précédente avait vu paraître un livre analogue publié à Rome, sous ce titre : « Libro di M. Giovanbattista Palatino, cittadino Romano, nel quel s'insegna a scrivere ogni sorte lettera, antica et moderna, di qualunque natione, con le sue regole et misure, et essempi : et con un breve et util discorso de le cifre, etc. » Rome, 1548, in-4° (avec 15 planches)

même. En effet, nous trouvons ici les accents, les apostrophes et les cédilles, dont notre auteur avait signalé l'absence en 1529. Aussi peut-on dire que toute la partie grammaticale de son livre était devenue inutile précisément par suite de la première édition de ce livre. C'est à quoi ne prirent pas garde les éditeurs de la deuxième, qui laissèrent subsister les observations de Tory, tout en introduisant dans leur texte les signes nouveaux dont je viens de parler. Ainsi ils répètent que le *c* a deux sons en français, l'un solide dans *coquin*, etc., l'autre exile dans *françois*, etc. Mais en ajoutant une cédille au *c* de ce dernier mot ils détruisent la justesse de l'observation que Tory faisait en 1529 [1].

On ne voit pas par qui le livre fut imprimé; on apprend seulement au dernier feuillet qu'il le fut le 26 août 1549, « pour Vivant Gaultherot, libraire juré en l'Université de Paris, en la rue Saint-Jacques, à l'enseigne de Saint Martin. »

Pour approprier les bois de Tory au nouveau format, on les a quelque peu mutilés : plusieurs même ont été complétement supprimés, et de ce nombre ceux représentant le *Pot cassé*, qui étaient probablement restés chez Olivier Mallard ou ses successeurs, et qu'on ne jugea pas nécessaire de faire graver de nouveau pour cette réimpression, exécutée au meilleur marché possible, et comme pour utiliser les bois restés à la disposition de la veuve de Tory [2]. On fit subir encore à cette nouvelle édition quel-

1. Il serait peut-être intéressant aujourd'hui de publier ce livre, devenu rare, en suivant scrupuleusement la première édition, comme on a fait pour *Lesclarcissement de la langue francoise* par Palsgrave.

2. Les lettres fleuries gravées par Tory, qui figurent dans le cours du livre, et dont l'alphabet entier se trouve fol. 78 v° de la première édition, ont été remplacées dans la deuxième par des lettres d'une tout autre fabrique.

ques autres modifications. Ainsi on supprima toutes les dates placées aux pièces liminaires, qu'on mit d'ailleurs dans un autre ordre. On retrancha même le privilége de François Ier tout entier, comme devenu inutile; mais, en somme, il n'y eut point de changement de rédaction, et pas une seule addition ou amélioration.

Tory put donc en mourant se flatter d'avoir contribué puissamment à améliorer sa *langue maternelle*, qu'il aimait tant. Il mourut, comme je l'ai dit, en 1533, et non en 1550, comme le porte par erreur une épitaphe poétique rédigée près d'un siècle après la mort de notre imprimeur, par son compatriote Nicolas Catherinot, à la demande et sur les notes de Jean Toubeau, imprimeur lui-même à Bourges, et descendant de Tory du côté maternel.

Voici cette épitaphe telle qu'elle a été publiée par La Caille [1].

Godofredo Torino,
Quem Ulvaricum [2] Biturigum peperit,
Quem Lutetia Parisiorum fovit,
Viro linguæ tum latinæ tum græcæ peritissimo,
Litterarum denique amantissimo,
Typographo solertissimo
Et
Bibliographo doctissimo,
Quod de partibus ædium elegantissima distica scripserit,
Tumulos aliquot ludicros veterrimo stylo latine condiderit,
Xenophontis, Luciani, Plutarchi tractatus
E græco in gallicum converterit,
Parisiis in Burgundiæ gymnasio philosophiam edocuerit,
Primus omnium de re typographica sedulo disseruerit,
Litterarum sive caracterum dimensiones ediderit,
Et Garamundum calcographum principem edocuerit,

1. *Hist. de l'Imprimerie*, p. 99.
2. Lisez *Avaricum*.

Viri boni officio, quoad devixit,
Anno M. D. L.[1]
Semper defunctus, a monente
Joanne Toubeau,
Etiam typographo et auctore,
Mercatorum prætore,
Ædili Bituricensi,
Ob negotia civitatis difficillima
Ad regem et concilium legato,
Ejusdem Torini abnepote,
Et typographicorum insignium hærede,
Nicolaus Catharinus, nobilis Bituricus,
Regis advocatus et senator in Biturigum metropoli,
A teneris annis huc usque et deinceps
Rei typographicæ addictissimus,
Cursim raptimque scripsit, exeunte novembri
M. DC. LXXXIV.

La seule chose qui nous reste aujourd'hui de Tory, en dehors de ses livres et de ses œuvres d'art, est un ouvrage provenant de sa bibliothèque, comme l'indique sa signature au génitif. C'est un manuscrit en vélin qui renferme les *Verrines* de Cicéron, en latin. Ce volume fut acquis, après la mort de Tory sans doute, par son protecteur Jean Grollier, qui y inscrivit sa devise à la fin du texte : *Joannis Grolierii Lugdunensis et amicorum*. De la bibliothèque de ce célèbre bibliophile, notre manuscrit passa dans celle de Colbert, où il prit le n° 5223, puis dans celle du roi, où il fut coté 5529-5. Il est aujourd'hui inscrit à la Bibliothèque impériale sous le n° 7822 du fonds latin.

1. On voit que nous avions une grande apparence de raison lorsque nous faisions vivre Tory après 1550, dans notre première édition. Pouvions-nous croire qu'un historien du Berry, compatriote de Tory et ami de Jean Toubeau, se trompait si lourdement sur la date de la mort de notre artiste? La Caille le fait même vivre jusqu'à la fin du seizième siècle.

Voici le fac-simile de la signature de Tory, qui se trouve sur le premier feuillet de garde :

God. Torinj Biturici

Tory a employé dix marques d'imprimerie, outre le Pot cassé qui figure sur ses reliures. Nous reproduisons toutes ces marques ici [1], quoique deux seulement soient signées (nos 5 et 10). Quelques-unes de ces marques servirent à d'autres libraires après lui, comme nous l'avons vu p. 60 et suivantes.

No 1.

Cette marque figure dans les cadres des Heures in-4° de 1527. (Voyez p. 40.)

No 2.

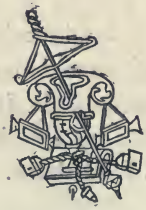

Cette marque figure dans les cadres des Heures in-4° de

1. M. Silvestre a eu l'obligeance de nous céder pour cela plusieurs clichés de ses *Marques typographiques* : ce sont les nos 4, 7, 8, 9 et 10 de la liste suivante Nous avons été heureux de pouvoir de notre côté lui céder aussi des clichés de nos bois.

1524-1525, soit au nom de Tory, soit au nom de Simon Colines. (Voyez p. 39, et deuxième partie, § 2, n° 1.)

N° 3.

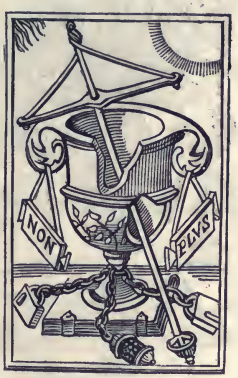

Cette marque se trouve à la première page des Heures in-4° de 1524-25, au nom de Tory. Voyez ci-après, deuxième partie, § 2, n° I (2° et 3°).

N° 4.

Cette marque se trouve sur la page du titre du *Champ fleury*. (Silvestre, *Marques typogr.*, n° 931.)

N° 5.

Cette marque se trouve au folio 43 verso du *Champ fleury*. (Silvestre, n° 803.)

N° 6.

Cette marque, qui ne diffère de la précédente que par l'absence de la croix de Lorraine, se trouve à la dernière page du *Champ fleury*. On ne s'explique guère pourquoi la croix de Lorraine en a été enlevée. (Silvestre, n° 171.)

N° 7.

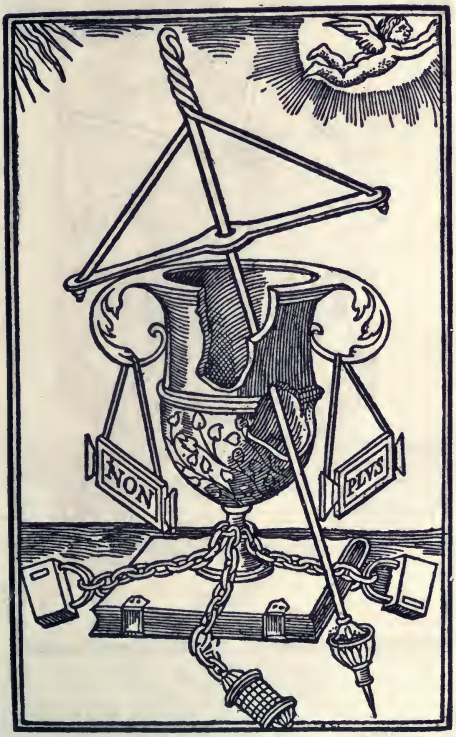

Cette marque ne se trouve qu'à la fin du petit poëme écrit par Tory sur la mort de sa fille, et qui fut publié le 15

février 1524 nouveau style. Nous en avons déjà parlé p. 17; mais il est reproduit tout entier à la deuxième partie, § Ier, nº IX.

Nº 8

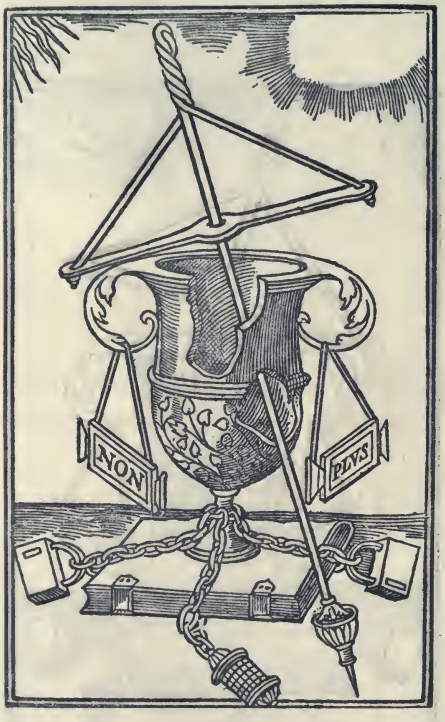

Cette marque, qui ne diffère de la précédente que par le retranchement de la petite figure placée dans les nuages à droite, se trouve à la dernière page des Heures de 1524-25, au nom de Tory, en latin. Voyez ci-après, deuxième partie, § 2, nº I (2º). (Silvestre, nº 356.)

N° 9.

Cette marque se trouve sur la première page des Heures in-4° de 1527. (Voyez p. 40.) Elle fut employée par Jean Mallard, libraire à Rouen, en 1542. (Voyez p. 60, à la fin de la note.) (Silvestre, n° 604.)

N° 10.

Je n'ai encore vu cette marque sur aucun livre de Tory à moi connu; mais je l'ai trouvée sur des livres publiés par Richard Cotereau, libraire à Chartres, en 1557, et Philippe Cotereau, libraire à Blois, en 1603. (Voyez p. 65.) La croix de Lorraine qu'elle porte prouve suffisamment qu'elle provenait de Tory. (Silvestre, n° 929.)

Nous avons dit précédemment que Tory était non-seulement libraire et imprimeur, mais encore relieur. Pour compléter les renseignements professionnels de notre artiste, nous donnons ici un modèle des fers dont il se servait pour décorer le *plat* des volumes reliés par lui[1]. Ce modèle est pris sur un exemplaire de l'*Ædiloquium*, écrit, imprimé et relié par lui, et conservé à la Bibliothèque impériale. On remarquera le *pot cassé* dans sa forme la plus simple parmi les arabesques de cette reliure. Tory avait en outre fait graver une planche plus grande pour servir à la reliure des in-4°, ou pour mieux dire des in-folio. Le dessin en est presque identique. Toutefois le *pot cassé* y est accompagné du *toret*. On voit cette planche sur un exemplaire du Diodore de Sicile traduit par Macault, et imprimé seulement en 1536, *au Pot cassé*. Ce beau livre, qui fait partie de la riche bibliothèque de M. Didot, prouve suffisamment que la veuve de Tory continua ses diverses industries pendant un certain temps.

Il est à peine besoin de dire que ces fers pouvaient, à l'aide de quelques additions, servir à relier toutes sortes de formats, à partir de l'in-8°.

1. Un de nos plus habiles relieurs, M. Capé, vient de faire graver ce dessin, et s'en sert pour ses reliures. On en peut voir un modèle sur l'exemplaire des Heures in-4° de 1827 que possède la Bibliothèque impériale.

V

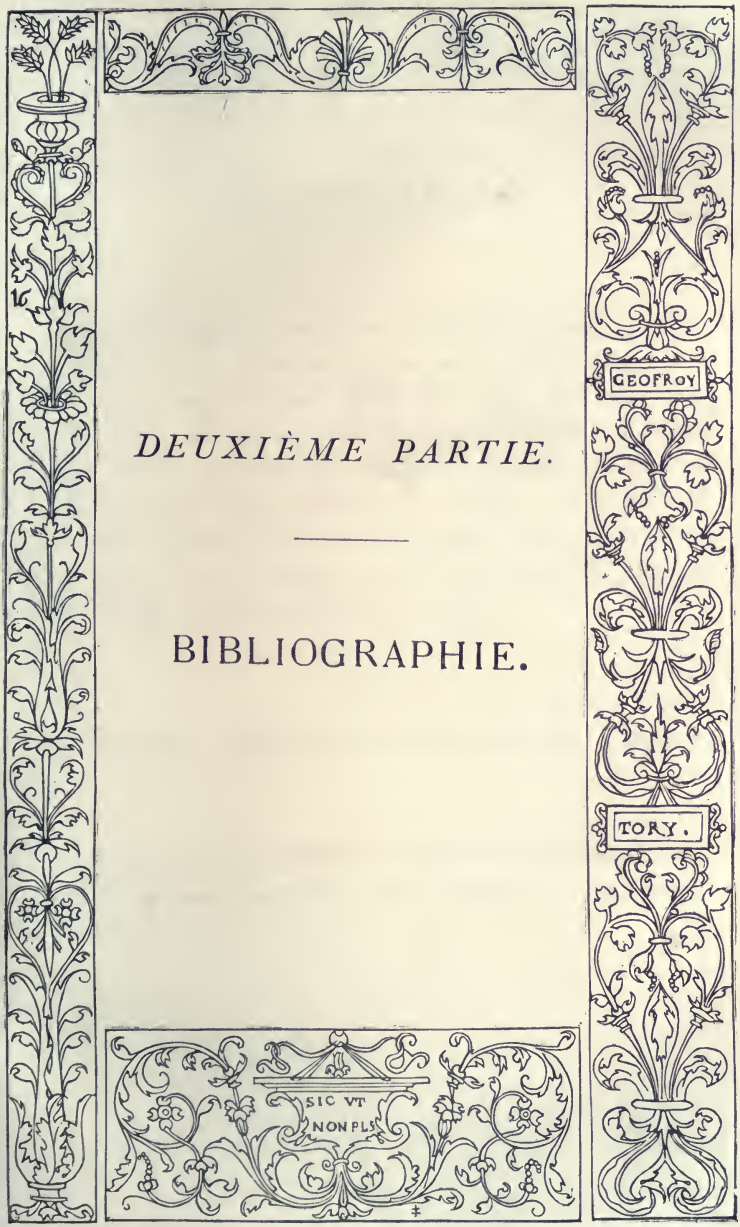

DEUXIÈME PARTIE.

BIBLIOGRAPHIE.

DEUXIÈME PARTIE.

BIBLIOGRAPHIE.

Dans la première partie de ce travail, nous avons fait connaître sommairement quelques-uns des ouvrages publiés par Tory, et particulièrement ceux qui pouvaient nous offrir des renseignements biographiques; ici nous allons décrire en détail tous les livres auxquels il a attaché son nom à un titre quelconque, et dont la connaissance est venue jusqu'à nous. Pour rendre notre description plus claire, nous diviserons ces livres en quatre paragraphes dont les titres expliqueront l'objet[1].

§ 1er.

OUVRAGES ÉCRITS OU ANNOTÉS PAR TORY.

I

« Pomponius Mela, De totius orbis descriptione. Author luculentissimus, nunquam antea citra montes impressus. » (Marque de *Jehan Petit*.)

1. Il va sans dire que dans les nombreuses citations que nous ferons de ces livres nous rétablirons les abréviations et mettrons la ponctuation. Agir autrement ne serait donner au lecteur d'aujourd'hui, étranger à la tachygraphie du moyen âge, qu'une suite d'énigmes indéchiffrables. C'est un rude travail que de restituer les textes latins sur les premières impressions. Nous avons pris cette besogne à notre charge, ne laissant plus au lecteur que le plaisir de lire couramment. Ce que nous venons de dire nous servira d'excuse pour les erreurs que nous aurions pu faire dans nos restitutions.

In-4° de 45 feuillets chiffrés, plus 11 feuillets de table, soit 56 feuillets ou 14 feuilles, disposées en 9 cahiers de une et deux feuilles alternativement. La signature *a* (1er cahier) a 2 feuilles; — *b*, 1 f.; — *c*, 2 f.; — *d*, 1 f.; — *e*, 2 f.; — *f*, 1 f.; — *g*, 2 f.; — *h*, 1 f.; — *i*, 2 f.

Tout le livre est en caractères romains, sauf la première ligne du titre, qui est en gothique, et quelques mots grecs qu'on aperçoit de loin en loin. (Bibl. Mazarine, n° 16, 139.)

Comme on vient de le voir, ce livre était en vente chez Jean Petit, mais il a été imprimé par Gilles Gourmont, précisément à cause des mots grecs dont je viens de parler. C'est ce que nous apprend Tory lui-même dans un avis qui termine le texte, folio 45 : « Curavi siquidem accuratissimo impressori dare, qui etiam primus apud Parisios græcis caracteribus lotissimas addidit manus [1]. »

On lit au verso du premier feuillet une épître de l'éditeur, Geofroy Tory, à son ami Babou, ainsi conçue :

Godofredus Torinus Bituricus Philiberto Baboo, civi Biturico, serenissimi Gallorum regis dispensatori ac camerario meritissimo, salutem dicit humilimam.

Pomponium Melam, ornatissime Philiberte, geographorum authorem luculentissimum, quum nuper inspicerem, eum tot mendis depravatum ac lacerum esse cognovi, ut

[2] ... Ecce ante oculos mœstissimus author
Visus adesse mihi, largosque effundere fletus;

Vergilius, Eneid. ij.

1. Gilles de Gourmont est en effet le premier imprimeur de Paris qui ait eu des caractères grecs. Voyez mon livre intitulé *Les Estienne*, p. 62 et 67.

2. Je mets à la ligne les vers qui suivent, lesquels sont seulement indiqués par une majuscule dans le livre, et je préviens le lecteur que plusieurs mots ont été changés par Tory dans ces vers pour les adapter à son sujet.

Ecce inquam :

Raptatus bigis (heu miserum) aterque cruento
Pulvere, perque pedes traiectus lora tumentes,
Quam graviter gemitus imo de pectore ducens.

[Id., ibid.]

Talibus verbis conqueri videbatur : Siccine ego qui tot terras, tot gentes, insulas, amnes, freta, vada, carybdes, tam eleganter descripsi, quique totius orbis descriptionem tam confidenter aggressus sum, sic mancus, sic mutilus, sic truncus habebor ?

Hei mihi ! quam cæsus sum, quamque similimus illi
Hectori qui quondam concretos sanguine crines
Vulneraque illa tulit quæ circum plurima muros
Accepit patrios....

[Id., ibid.]

Nisi medicabiles aliquæ in me manus se extendant, sine dubio, iam emoriar.

Tarda Philoctetæ sanavit crura Machaon,
Phœnicis Chyron lumina Philyrides;
Et Deus extinctum Cressis Epidaurius herbis
Restituit patriis Androgeona focis.

Proper., lib. ij, ad Mæcenatem

Sed sane credo quod

Hoc si quis vitium possit [1] iam demere, solus
Tantalea poterit tradere poma manu.
Dolia virgineis idem ille repleverit urnis,
Ne tenera assidua colla graventur aqua;
Idem Caucasea solvet de rupe Promethei
Brachia, et a medio pectore pellet avem.

Idem, ibid.

Certe statim apud me dixi : Si Machaon, si Chyron aut Æsculapius essem, libens huic rei subvenirem. Sed quid autem si manuum mearum opellam impenderem ? Nonne remedio esse possem ? Forte, at equidem expertus, et id quo saltem emendatior habeatur.

1. L'imprimé porte *potuit*, mais l'errata nous dit qu'il faut lire *possit*.

Quod si deficiant vires, audacia certe
Laus erit : in magnis et voluisse sat est.

Idem, lib. ij, ad Musam [Ad Augustum ?].

Pauculas ergo annotationes adiecimus [1], quibuscum sub tuo nomine (quandoquidem [2] et literarum et literatorum amantissimus es) bonis ut aiunt avibus Pomponius ipse Mela iam tutius exeat. Vale.

Parrhisiis, vj [3] no. decemb. MCCCCC vij.

A la fin du texte, folio xlv, on lit :

Habes, ornatissime Philiberte, Pomponium ipsum Melam pluribus quibus scatebat mendis iam emendatum. Curavi siquidem accuratissimo (qui etiam primus apud Parisios græcis caracteribus lotissimas addidit manus) impressori dare. Eum diligentius, et quo politior ac absolutior in tuas primum, deinde cæterorum manus perveniat, recognoscere pauculaque in eum subannotare non ingratus volui. Tu nunc cum ipso per totum orbem, quemadmodum et Phiclus [4], qui super aristas eas non frangendo cucurrisse fertur, non tantum secure, sed confidenter ac præsentissime ire ac redire vales. Si tigres animalium pernicissimos comprehendere, catoblepam sine tui malo cernere ; si dracones, feras, satyros, panes, silvanos ; si Indos,

Et penitus toto divisos orbe Britannos ;

si Sauromatas, Afros, eorum denique si medios omnes populos videre, pariterque ipsorum mores mirabiles cognoscere desideras, hoc in orbe,

1. L'imprimé porte *adiiecimus*.

2. L'imprimé porte *quandoquidam*, mais l'errata rectifie cette erreur.

3. Il faut lire sans doute *IV no.*, car il n'y avait pas de 6 des nones au mois de décembre. Le 4 des nones tombait le 2 décembre. Mais peut-être faut-il lire *VI id.* Le 6 des ides de décembre tombait le 8 de ce mois.

4. Phiclus de quo Huginius in Astronomico poetico, ubi de Orione. (*Note marginale de G. Tory*)

id est[1], Pomponio, manibus tuis amplissime comprehenso, sine dubio, iam optime dispicere potes. Vale et me tibi devotum semper ama.

Parisiis, nono calen. januarias[2].

CIVIS.

In Pomponium Melam.

Mela, quibus plænus fueras erroribus, es iam
Excussus, tecum paucula menda manet[3].
Tu melior multo longeque probatior extas
Quam prius; hoc fecit tantula nostra manus.

Ad Philibertum Baboum.

Quod mea vita tibi multos se debeat[4] annos,
Hoc duo versiculi iam, Philiberte, probant.
Αλφα mihi teneris habui quodcumque sub annis,
Id voluit fœlix ωμεγα ferre tuum.

Ω

CIVIS.

A la fin de la table, au verso de l'avant-dernier feuillet, on trouve un errata qui commence ainsi :

Quia nihil est diffilius (*sic*) quam in nullo errare, non absurdum esse videtur si cum lectoris bona pace paucorum admodum erratorum paucula retractentur, ut illo verbo cum dicit in epistola *potuit*, scribendum est *possit*.....

Cet errata est également signé CIVIS.

Au-dessous on lit une petite pièce de vers intitulée : *Carolus Rousseus ad lectorem tetrastichon.*

1. L'imprimé porte *.i.*, qui signifie *id est*, au moyen âge.
2. 24 décembre 1507.
3. Ne faudrait-il pas *manent ?*
4. L'errata dit qu'il faut lire *debebat;* mais ce mot pèche par la quantité.

Au recto du dernier feuillet :

Anno salutiferæ incarnationis M.D.VII, decima die januarii [1], impressum est hoc opus per Egidium Gormuntium, et per Torinum Bituricum diligentissime recognitum, Parrhisiis.

(Suit la marque de *Gilles de Gourmont.*)

II

« Cosmographia Pii papæ in Asiæ et Europæ eleganti descriptione, » etc., 1 vol. in-4° de 152 feuillets de texte, précédés de 12 feuillets non cotés et d'une planche in-folio représentant l'ancien monde. Paris, [1509], Henri Estienne. Au second feuillet liminaire se trouve l'épître dédicatoire de Tory à Germain de Gannay, ainsi conçue :

Reverendo in Christo patri et domino D. Germano Gannaio, Cathurcensium episcopo designato, Godofredus Torinus Bituricus salutem dicit humilimam.

Pium papam, antistes excellentissime, authorem et dignitate et singularitate sine dubio venerandum, in Asiæ et Europæ descriptione, iam tersiorem et emendatiorem quam antea legebatur in luce exire curavimus. Quem autem ei recenter ex chalcotypea officina sese expedienti, virum delectum, literarum amantissimum, et singulari virtute plenissimum, statim devotissime salutatum iret, potiorem sane te, dignioremve, cognoscere potui nullum. Summum ipsum pontificem te maxime venerabilem antistitem invisere rem esse putavi non iniucundam. Ipsum, inquam, geographiæ et lectu dignissimæ (uti videre poteris) historiæ non pœnitendum authorem, te, bonarum omnium literarum amatorem et cultorem, accedere et amplecti, factum opido [2] quam decentissime existi-

1. 10 janvier 1508 nouveau style.

2. On verra page 88 pourquoi Tory n'écrit pas *oppido*.

mavi, gemmam auro, encaustum, id est opus igni pictum, argento, et palmam vincenti conferre, procul dubio nihil aliud est quam bona bonis, splendida splendidis et merita meritis addere. Tibi profecto et cum his alia ratione pulcherrimum hoc opus meritissime dedicari debet, siquidem per capita distinctum, et in commodiorem ordinem, te promotore et iubente, redactum est. Quo facilius (ut voluisti) et melius, tibi in primis, consequenter aliis omnibus studiosis et legentibus, regiones terræ, quæ numero sunt multæ, et in eis res scitu periucundæ capiantur et memoriæ commendentur, capitatim nominibus fluviorum, opidorum, locorum, ducum et aliarum rerum insignium in margine coannotatis, quæ etiam omnia in indice numeratim inveniuntur, divisimus, ipsam hanc nostram lucubratiunculam tibi antistiti, reverentia percelebri, sincæro dedicamus animo. Impar sine controversia est, quam tuæ reverendæ paternitati deberem offerre, tu tamen, cuius benignitatem et integritatem omnes prædicant (et me minime latet) excellentissimam, ea fronte qua huiusmodi alias solitus es ipsam purissimas in manus tuas, si placet, accipies. Vale.

Parrhisiis, apud collegium Plesseiacum, 6 nonas octobris anno Domini 1509 [1].

Ici vient une table qui occupe 11 feuillets, au verso du dernier desquels on lit cet avis au lecteur :

Godofredus Torinus Bituricus ad lectorem.

Quod eruęre, contendęre, misęre et huiusmodi multa, per tale ę in penultima scripta leges, factum est ut ipsa indicativi præterita, quæ regulariter penultimam habent longam, a presenti et præterito imperfecto modi infinitivi, quæ in tertia coniugatione semper corripiunt penultimam, suam quantitatem, et quam inter legendum proferre debes, tibi ostendant. Illam Psalterii Quincuplicis nuper in lucem dati 2 perelegantem

1. 2 octobre 1509.

2. A l'exemple de ce qui s'était fait dans le *Psalterium Quincuplex*, publié peu de temps avant par Henri Estienne, Tory proposait d'écrire avec cédille l'avant-dernier *e* de la troisième personne pluriel du parfait des verbes de la troisième con-

et absolutam scripturam libenter sum imitatus et insecutus. Invenies etiam ipsum ę in aliquibus dictionibus, similiter in genitivis et dativis singularibus, nominativis et vocativis pluralibus primæ declinationis nonnunquam, more quorumdam, pro æ diphtongo poni, sed rarius. Insuper hæc consulto scripsi mistum per s, et non per x, nam misceo facit miscui in præterito, unde et mistum analogice, intellego, toties, quoties, litus, opidum, litera, tralatum, aliquando, et id genus alia, secundum ορθογραφιαμ, id est rectam scripturam, observanda. TVRCAM etiam in prima declinatione, quod multi in secunda proferunt, scripsi. Michael Tarchaniota Marulus Constantinopolitanus ad Carolum regem Franciæ plausibiliter author est mihi. Eius sunt hæc verba :

Invicte magni rex Caroli genus,
Quem tot virorum, tot superum piæ

jugaison (*emere*, *contendere*, etc.), pour la distinguer de l'infinitif. De nos jours on a adopté l'*e* circonflexe (*ê*) ; mais les lettres accentuées n'existaient pas encore du temps de Tory, et il cherchait à utiliser, dans l'intérêt de la mesure, le seul signe distinctif que possédât la typographie, l'*e* à cédille, qu'elle employait généralement alors pour l'*æ*, à l'imitation des manuscrits du moyen âge. Tory proposait encore d'écrire par un *s*, et non par un *x*, certains mots, comme *mixtum*, « car, dit-il, *misceo* fait *miscui* au prétérit ; donc, par analogie, il faut *mistum*. »

Je ne relèverai pas quelques autres observations du même genre faites par Tory dans ce même avis au lecteur ; je dirai seulement que toutes prouvent son érudition, et rétorquent péremptoirement l'étrange assertion d'un certain abbé Joly, qui, dans un gros livre in-folio intitulé : *Remarques critiques sur le Dictionnaire de Bayle*, et publié en 1740, dit que Tory était *assez ignorant* (p. 765), sans iter aucun fait à l'appui de son opinion.

Dans le *Menagiana* (p. 84 du tome IV de l'édition de 1729, in-12), on reproche, à la vérité, à Tory d'avoir forgé des mots latins, à l'exemple de l'auteur du *Songe du Poliphile ;* mais ceci est moins grave, et n'est pas une preuve d'ignorance ; au contraire, cela prouve l'abus de la science. Geofroy Tory, dit l'auteur, charmé du style du *Poliphile*, a composé sept épitaphes remplies de mots très dignes d'y figurer, « tels que : *murmurillare*, *insatianter*, *hilaranter*, *pederaptim*, *velocipediter*, *ægrimoniosius*, *avicipes*, *conspergitare*, *venustulentissus*, *vinulentibibulus*, *apneumaticus*, *collifrangibulum*, qu'il a donnés pour antiques, et que, sur sa foi, le bonhomme Catherinot, dans l'épitaphe de ce Tory, n'a pas manqué de garantir tels. » Voyez ce que dit Catherinot du livre des *Epitaphes* de Tory, p. 68.

Sortes iacentis vindicemque
Iusticiæ fideique poscunt;
Quem mesta tellus Ausonis hinc vocat,
Illinc solutis Grecia crinibus,
Et quicquid immanis profanat
TVRCA Asiæ, Syriæque pinguis, *et cætera.*

Quod etiam plureis parteis, omneis monteis, accusativos in eis protuli, grammatice quidem et latine, authore Prisciano, lib. 7, cap. de accusativis pluribus tertiæ declinationis, facere visus sum. Ea est pulchra ad accusativum a nominativo discriminandum diferentiam, et qua mille sunt usi authores, de quibus multis Salustium, Vergilium et Plautum hic testes habere sat erit. Salustius, quiquidem primo etiam verbo est usus, sic ait in Catilinario bello : « Omneis homines qui sese, etc. » Vergilius in primo Eneidos : « Hic fessas non vincula naveis Ulla tenent... » Plaut. in Aulularia : « Quid est? quid ridetis novi omneis, scio fures hic esse complureis. » Hoc lubens annotare volui, ut (bone lector) non tantum dicendi puritatem intellegas, sed et tanquam digitos inter et legendum et dicendum pura verba festiviter in promptu habeas et dicas. Vale.

CIVIS.

On lit après l'errata, folio 152 : « Impressa est hæc Asiæ et Europæ quam elegantissima historia per Henricum Stephanum, impressorem diligentissimum, Parrhisiis, e regione scholæ decretorum, sumptibus eiusdem Henrici et Ioannis Hongonti [1], VI idus octobris anno Domini M.D.IX. [2] »

1. C'est ainsi qu'il faut lire, et non pas *Hongoti*, comme l'a fait par erreur M. Renouard (*Ann. des Est.*, 3e édit., p. 6, 2e col., no 3, et p. 276), n'ayant pas pris garde au trait placé sur l'*o* de la deuxième syllabe de ce mot. Du reste, c'est la seule mention qui soit faite de ce Jean Hongont, et on ne sait rien de lui, sinon qu'il fut l'associé de Henri (Ier) Estienne pour la publication de cette édition de la Cosmographie de Pie II, autrement dit Æneas Sylvius, publiée par Tory. Ce livre est à la Bibliothèque Mazarine, recueil coté 16,150, in-4o.

2. 10 octobre 1509.

III

« De Passione Dominica carmen elegiacum Guilielmi Divitis, civis Gandavensis, artificiosæ pietatis plenissimum. — Item. Nenia Lactantii Firmiani verbis Salvatoris nostri e cruce. »

Marque de Josse Bade (*Prelum ascensianum*).

1 feuille in-8°, imprimée chez Josse Bade, à la date du 5 des ides de mars 1509, c'est-à-dire le 11 mars 1510 nouveau style. (Bibliothèque Mazarine, n° 21,198.)

Au verso du titre on lit une épître d'*Herverus de Berna* (de Saint-Amand-Montrond) à la jeunesse de Bourges, ainsi conçue :

Herverus de Berna Amandinus Iuventuti Bituricæ S. D.

Divitem, didascalum nostrum, sapientia clarum et musarum alumnum, de vobis bene meritum, non ignoratis; docuit enim vos Musas, Heliconem, Phœbi nemus, Mercuriumque; et enim innumeri (tanquam ex equo Troiano) ex officina eius prodiere litterati. Curæ sunt ei gloriosissim Musarum labores, cuius nomen in honoribus et laurea immortale servandum censeo maxime. Ipse non solum quod dicitur ad Aristophanis, sed etiam ad Cleantis [1], lucernam lucubrasse fertur. Elegantia carminis laudatum haud dubitatis, ex quo fit ut poema religiosum quod conscripsit de Passione Dominica extet, tantoque splendore refulgeat, tanta suavitate redoleat, tamque florido ornatu spectabile sit, ut cœlestis ingenii artificio potius quam humani fabrefactum credatur. Nec dubito quin ex eo contingat quod plurimum litteratis viris contingere consuevit : ut ait

1. Sur cet adage, voyez le Recueil d'Erasme, in-fol., Bâle, 1574, p. 302 : *Aristophanis et Cleantis lucerna.*

Claudianus, minuet præsentia [1] famam. Non tamen sine Theseo [2], hoc est Torino Biturico, commilitone nostro, antiquis moribus, et, ut Plautus ait, Massiliensibus [3], et cum virtute doctissimo, voluimus ut Dives in publicum volaret : speroque iterum secundis (ut aiunt) avibus. Valete fœlicissime. Ex ædibus nostris Amandinis, calendis martii.

Vient ensuite l'élégie de Guillaume le Riche, qui fait 140 vers et occupe quatre feuillets, au verso du dernier desquels on lit cette pièce de vers de Tory :

Godofredi Torini Biturici in preceptoris sui Guilielmi Divitis Gandavensis commendationem dialogus.

Interlocutores : *Monitor* et *Liber.*

M. Sancte liber, passum qui defles carmine Christum,
Fare age : cuius opus tam potes esse pium ?
L. Cuius opus ? videas. Sum Divitis.
M. Illius euge
Ditia qui Bituris tot documenta dedit ?
L. Vera putas.
M. Vere est sapienti pectore Dives.
L. Aptius hoc nullum nomen habere potest.
M. Ipse est qui Bituris florenti dicere lingua
Edocuit, faciles pangere et ore modos.
L. Dicere non tantum docuit, nec texere carmen,
Corpora sed Christi cæsa videre dedit.
M. Brachia fixa Dei si quisquam cernere vellet,
An satis ad vivum Dives et ipse darer [4] ?

1. *Claud.*, XV, 385, collection Lemaire, p. 423 : « Minuit præsentia famam »

2. Sur cet adage, voyez le Recueil d'Erasme, cité plus haut, p. 134 *a* : *Non absque Theseo.*

3. Plaute, *Casine*, act. V, sc. IV, v. 1 :

Ubi tu es, qui colere mores Massilienseis postulas.

4. Ne faudrait-il pas *daret*, ou mieux *dares ?*

L. Ferre crucem Domini, si vulnera sæva, coronam,
Discupis, in manibus me gere, cuncta feres.
M. Omnia vota ferat semper fœlicia Dives,
Tale piis qui dat cordibus esse bonum!
L. Nestoreos terris perstet victurus in annos,
Postque obitum cœli ditia regna petat.

CIVIS.

Le livret se termine par le petit poëme de Lactance mentionné sur le titre. Ce poëme occupe les deux feuillets suivants et le recto du dernier feuillet, au bas duquel on lit :

« Finis. Ex ædibus Ascensianis, ad V idus martias MDIX. » Cette date revient au 11 mars 1510 nouveau style.

Voici ce que m'a écrit M. Jules de Saint-Genois, bibliothécaire de l'université de Gand, au sujet de son compatriote, l'auteur des vers sur la Passion :

« Le nom du personnage qui vous intéresse n'est point le Riche, mais de Rycke, en flamand, dont la traduction latine a fait *Dives*. Voici ce que dit de lui Sanderus, *Flandria illustrata*, I, 386 (ed. Hagæ-Comitis, 1735) : « Guliel-« mus Dives, vulgo de Rycke, Gandavensis poeta : ejus « exstat *Carmen elegiacum de Passione Dominica*, artificiosæ « pietatis plenissimum, quod inter illustrium poetarum « opera impressit Judocus Badius Ascensius Parisiis. »

« Valère André, de son côté, lui consacre quelques lignes dans sa *Bibliotheca Belgica* (Lovanii, 1623, p. 344) : « Ele-« giam de Passione Dominica edidit Antverpiæ cum Domi-« nici Mancini, Phil. Beroaldi et aliorum similis argumenti « libellis, 1527, Mich. Hellenii typis. »

« P. Hofmann Peerlkamp, *Liber de vita, doctrina et facultate Nederlandorum qui carmina latina composuerunt* (ed. 2ª,

Harlemi, 1838), dit, à la p. 29 : « Gulielmus Dives Gan-
« densis floruit 1520. Scripsit *Carmen elegiacum de Passione*
« *Dominica*, artificiosæ pietatis plenissimum... Hæc sæpius
« prodiit, addita etiam *Quatuor virtutibus* Dominici Mancini,
« Antverpiæ, a. 1562. Si vocabulum hic illic excipias
« minus latinum, Carmen est melioris notæ quam multa
« ejusdem temporis de hoc argumento. »

« Quant à l'édition que vous citez, et qui aurait été imprimée *in ædibus Ascensianis*, en 1509, nous ne la possédons pas; mais le petit poëme de *Guillelmus Dives* se trouve dans *Dominici Mancini poemata*, Antverpiæ, 1559, in-12. »

C'est tout ce que j'ai pu apprendre sur Guillaume le Riche ou de Rycke; on ne voit pas comment ce citoyen de Gand devint professeur à Bourges. Le fait cependant n'est pas extraordinaire, car peu après, vers 1530, un autre Belge, du nom de Hanneton, y enseigna le droit féodal.

Tory a publié encore, à la suite de son édition de Valère Probus, un distique latin de son maître; c'est une énigme ainsi conçue :

Dic age, quæ volucres gignunt animalia fœtæ
Et præbent natis ubera plena suis [1] ?

Quant à *Herverus de Berna*, le condisciple de Tory, j'en sais encore moins long. Tout ce que j'ai pu apprendre de lui, c'est qu'il avait publié en 1543 un petit poëme à la louange des ducs de Nevers, seigneurs d'Orval, près de Saint-Amand, pays natal d'Herverus, et dont il était alors curé, si j'entends bien son latin ampoulé. Voici le titre de ce livre, qui était en vente chez Vivant Gaultherot : « Panegyricon illustrissimorum principum comitum Druydarum et Aurivallensium et Nivernensium, Hervero a Berna,

1. Le mot de cette énigme semble être *chauve-souris*.

curione Amandino Allifero, auctore. Parisiis, 1543. » (Je pense que les mots *curione Amandino Allifero* signifient : curé de Saint-Amand-l'Aillier, aujourd'hui Saint-Amand-Montrond.)

L'ouvrage est dédié à un ami de l'auteur, et peut-être aussi de Tory, appelé Nicolas *Rocheus* (La Roche?), qualifié *Apollineæ artis doctor eximius*, dans l'épître dédicatoire, datée : « Tumultuarie, ex ædibus nostris Amandinis, kalendis ianuarii, 1542. »

IV

« Berosus Babilonensis, de his quæ præcesserunt inundationem terrarum; item Myrsilus, de origine Turrenorum, etc. » In-4°, Paris, 1510, avec la petite marque des de Marnef (*le Pélican*) aux lettres E. I. G.

Cet ouvrage, imprimé par J. Marchand, aux frais de Geofroy de Marnef, le libraire éditeur, avait été préparé par Geofroy Tory, qui a mis en tête l'épître suivante :

Philibertum Baboum, virum honestissimum, Godofredus Torinus Bituricus salutem plurima iubet impartitum.

Anno præterito, quo tempore Pii Pontificis Maximi Cosmographiam imprimendam curavi, Berosum Babilonicum in antiquitatibus regnorum bellissime recognoscere et impressoribus non immutare dare venerat in mentem; at, nescio quo animo meo se tunc agente, in aliud tempus, opera dedita, rem propemodum divinam facturus, differre decrevi, distulissem quidem et in longissimum, atque, ut proverbio memoratur, ad calendas græcas, nisi, ut ita dicam, Berosus ipse, et quod non parvi apud me est, eritque semper, amicorum plusculi, quotidie ad aurem meam cum precibus quodam modo simul innuentes, Myrsilum, de

origine Turrenorum, Catonem, in fragmentis, Archilocum, Methastenem, Philonem, Xenophontem, de æquivocis, Sempronium, Fabium Pictorem, et Antoninum Pium, in fragmento itinerarii, coimprimendos efflagitanter desiderassent. Avarissimum est genus hominum, quod si librum (librum dico inventu rarum) trium aut quatuor versiculorum habeat (more formicarum Indiæ, necnon griforum, qui aurum penitus egestum cum summa pernicie attingentium custodire feruntur), continuo abstractum servat, cathenis et compedibus captivum et misellum prorsus incarcerat. Tale genus potius cum huiusmodi et formicis et grifis, quod et alii grifibus declinant, curiosam et avaram illam singularis alicuius sibi habendi cupiditatem exercere, quam cum hominibus inhumanitatem, quod et melius forte dixerim immunitatem, habere deberet. Non solum nobis nati sumus, debemur et amicis, debemur et patriæ [1]. Igitur ne ardentis lucernæ clarissimum lumen opprimere velle videar, sub nomine tuo, Philiberte, civium Bituricorum ornatissime, gratiusculum reipublicæ factum opinor daturus Berosianam antiquitatem cum aliis authoribus nominatim præscriptis in apertum, et studium omnibus commune iam libentius emitto. Vale.

Parrhisiis, apud Collegium Plesseiacum, 6 nonas maias 1510.

CIVIS.

L'épître de Tory est du 2 mai 1510; mais l'impression de l'ouvrage ne fut achevée que le 9 du même mois, comme on le voit par la souscription de la première édition, car il y eut au moins trois éditions distinctes de ce livre sous le nom de Tory, sans compter une foule d'autres publiées par divers éditeurs. Annius de Viterbe, autrement dit Jean Nanni, avait mis récemment en vogue les fables de Bérose, qu'il prétendait faire passer pour un document ancien; et les savants étaient encore divisés sur l'authenticité de ce livre, que leurs disputes contribuaient

1. Tory a encore exprimé cette belle pensée en français dans son *Champ fleury*. (Voyez p. 21.)

à faire vendre. Tory paraît avoir pris parti pour Annius de Viterbe, puisqu'il prépara lui-même une édition du prétendu Bérose. C'est celle dont nous venons de citer la préface. Nous avons dit qu'il y avait eu trois éditions à son nom. En voici la description :

1re ÉDITION.

In-4° de 28 feuillets numérotés en chiffres arabes, plus 4 feuillets liminaires.

Fol. 1 r°, titre : « Berosus Babilonicus, de his quæ præcesserunt inundationem terrarum; item Myrsilus, de origine Turrenorum; Cato, in fragmentis; Archilocus, in epitheto de temporibus; Metasthenes, de judicio temporum; Philo, in breviario temporum; Xenophon, de equivocis temporum; Sempronius, de divisione Italiæ; Q. Fab. Pictor, de aureo seculo et origine urbis Romæ; fragmentum itinerarii Antonini Pii; altercatio Adriani Augusti et Epictici. » — (Ici la marque des de Marnef, avec les lettres E. I. G., et les mots *Le Pelican* dans une banderole à gauche, n° 15 des *Marques typographiques* de M. Silvestre.) Au verso de ce feuillet, l'épître de Tory. (Voyez p. 94.) Suivent 4 feuillets intercalaires, non numérotés, renfermant la table et un *errata*.

Fol. 2 r°. « Berosus, de his quæ præcesserunt inundationem terrarum. » Suivent les autres pièces indiquées sur le titre, jusqu'au feuillet 28, où on lit :

« Impressum est hoc opus Parrhisiis, in Bellovisu, per Joannem Marchant, impensis Godofredi de Marnef, anno Domini 1510, septimo idus maias [1]. — CIVIS. »

1. 9 mai 1510.

2e ÉDITION.

In-4° composé de 4 feuillets liminaires, non numérotés, et de 30 feuillets de texte numérotés en chiffres romains; en tout, 34 feuillets d'impression.

Sur le premier feuillet liminaire se trouve le titre :

« Berosus, etc. (comme à la 1re édition, mais avec une addition ainsi conçue :) ...Vertumniana Propertii. Manethon. » Même marque qu'à la précédente édition, mais plus petite (n° 974 de Silvestre).

2e feuillet, épître de G. Tory.

Au verso commence l'index, qui occupe les deux feuillets suivants.

Fol. I. « Berosus », etc. Le texte qui suit est conforme à celui de la 1re édition[1] jusqu'au fol. XXVII, où commencent les additions.

Fol. XXVII, r°. Fin de l'*Altercatio*.
v°. Vertumniana Propertii.
XXVIII, v°. Manethonis prima pars.

Fol. 30, non coté, quelques pièces de vers, peut-être de Tory, mais non signées :

1° Ad reverendissimum ac religiosissimum Arturum Calphurnium, Sancti Georgii de Nemore antistitem.
2° Ad eruditissimum Nicolaum Corbinum, Vindocinensis plage judicem.
3° Ad bonarum literarum vere amatorem amicum sibi fidelem Philippum Morinensem.

1. Il y a au folio 26 de la 1re édition un petit plan de Rome, qui est sans doute une œuvre de réminiscence de Tory, et qui manque dans la 2e comme dans la 3e édition.

Cette édition, qui ne me paraît avoir été décrite par aucun bibliophile, se trouve à la Bibliothèque Mazarine, vol. coté 17,113, et à Sainte-Geneviève, V, 188, à la fin. Elle est sans doute de 1511; mais elle ne porte aucune indication typographique.

3e ÉDITION.

In-4° composé de 6 feuillets liminaires non numérotés, et de 51 feuillets numérotés en chiffres romains, divisés en 10 cahiers (sign. A à K), ayant les uns une feuille et demie, les autres deux feuilles. En tout, 57 feuillets d'impression, plus un feuillet blanc.

Le premier feuillet liminaire porte le titre : « Berosus, etc. (comme à la première édition, mais avec une addition ainsi conçue :)... Cornelii Taciti de origine et situ Germanorum opusculum. C.C. de situ et moribus Germanorum. — Anno Domini 1511. » Suit une affreuse contrefaçon de la marque des de Marnef qui est à la première édition. Les initiales gothiques E et G se sont changées en C et O. L'I placé entre les deux a été omis. Les mots *Le Pelican*, inscrits à gauche, sont réduits aux trois lettres L P a, l'artiste étranger n'ayant pu ou su lire ce qu'il y avait sur l'exemplaire mis à sa disposition, lequel était peut-être défectueux. On a aussi copié la première lettre ornée, afin de tromper le lecteur, qui, à ce qu'il paraît, recherchait l'édition donnée par Tory.

Au 2e feuillet, l'épître de l'éditeur, où on a retranché le mot CIVIS, devise de Tory, dont l'imprimeur étranger ne connaissait pas le sens.

Les 4 feuillets suivants sont occupés par la table.

Fol. I du texte : « Berosus », etc. Le texte qui suit est conforme à celui de la première édition jusqu'au folio

XXXII (numéroté XXXIIII par erreur), qui se termine par le mot FINIS.

Au folio XXXIII recto commence l'ouvrage de Tacite indiqué plus haut; vient ensuite au fol. XLIII verso un ouvrage en vers de Conrad Celtès, dont le titre est donné plus haut, et au folio XLVIII, un autre ouvrage en prose du même auteur sous ce titre : « Ex libro C. C. de situ et moribus Norimberge, de Herciniæ silvæ magnitudine, et de eius in Europa definitione et populis incolis. »

Rien n'indique où ce livre a été imprimé; mais tout me porte à croire que c'est une contrefaçon allemande. Mon opinion se fonde : 1° sur l'inintelligente imitation de la marque typographique de la première édition; 2° sur la suppression de la devise de Tory à l'épître; 3° sur les additions de cette troisième édition, qui toutes se rapportent à l'Allemagne; 4° sur ce que deux des trois exemplaires connus de cette troisième édition se trouvaient naguère dans le même pays. Le premier, en effet, appartenait à Panzer, qui l'a décrit dans ses *Annales typographiques* (t. VII, p. 548, n° 411): j'ignore encore ce qu'il est devenu; le second se trouvait dans le cabinet de M. Bunau (*Catal. bibl. Bunav.*, t. I, p. 417 *a*), duquel il est passé dans la Bibliothèque de Dresde; le troisième est à Paris, dans la Bibliothèque impériale, qui possède également la première édition. C'est en comparant ces deux livres que j'ai reconnu la fraude dont l'imprimeur de l'édition de 1511 s'est rendu coupable relativement à la marque typographique. La description que Panzer a donnée de cette marque et celle qu'avait bien voulu m'adresser de Dresde le savant bibliographe M. Graesse, avant que je connusse l'existence de l'exemplaire de la troisième édition conservé à la Bibliothèque impériale, avaient complétement dérouté ma science bibliographique. Je cherchais vainement un sens aux let-

tres inscrites sur cette marque de la troisième édition. Il m'était, on le comprend, impossible d'en trouver. M. Brunet a donné depuis un fac-simile de cette marque dans la 5e édition de son *Manuel*, à l'article *Berosus*, t. I, col. 810.

V.

« VALERII PROBI GRAMMATICI de interpretandis Romanorum literis opusculum, cum aliis quibusdam scitu dignissimis, fœliciter incipit. » Marque de E. I. G. de Marnef, n° 974 de Silvestre.

In-8° de 6 feuilles d'impression (signat. A à I). Paris, E. I. G. de Marnef, [1510]. Ce livre fut probablement imprimé par Gilles de Gourmont, car on y voit figurer son caractère grec sans accents. Il renferme deux gravures en bois, la marque du libraire sur le titre, et plus loin un portique romain. On trouve aussi quelques petites figures gravées sur métal dans une des pièces; mais tout cela n'a aucun caractère artistique, et ne peut être attribué à Tory.

Au verso du titre on lit l'épître suivante, adressée par Tory à deux de ses anciens amis de collége, qui étaient alors des personnages importants : le premier, Philibert Babou, était secrétaire et argentier du roi; le second, Jean Lallemand, maire de Bourges.

Godofredus Torinus Bituricus ornatissimos Philibertum Baboum et Ioannem Alemanum Iuniorem, cives Bituricos, pari inter se amicitia conjunctissimos, salutat.

Debentur vobis, viri singulari virtute plenissimi, omnes quos et noctu et interdiu assumere possum (etiam de industria) labores. Ecce.

Quia moribus antiquis, id est honestis et vere bonis, haud mediocriter utimini et gaudetis, Probum Valerium, scripturarum antiquarum et abbreviationum quæ in numismatis, sepulchris et tabellis antiquitus perbelle consignabantur, diligentissimum coacervatorem certissimumque explanatorem, sub vestro mihi semper amando nomine, lubens ut vel tantillum reipublicæ valeam prodesse, caracteribus et impressioni, cum nostra utinam tam felici quam diligenti recognitiuncula, trado. Sinite, quæso, authorem perquam singularem primum in vestras omnem ad virtutem aptissimas, deinde studiosorum omnium aliorum manus, commode iam et festiviter exire. Valete.

Parrhisiis, apud collegium Plesseiacum, 6 idus [1] Maias 1510.

CIVIS.

Et à la fin, cette autre épître, qui nous apprend que le volume est un recueil de fragments d'auteurs anciens :

Godofredus Torinus Bituricus lectori salutem.

A quo tempore Probum Valerium imprimere bonis, ut reor, avibus incœpi, ne liber unius aut duorum codicum enchiridio minus aptus exiret, pluscula scitu non indigna coimprimere venit in mentem. Tractatum de ponderibus et mensuris, ex Prisciano; item, quemadmodum datæ formæ agrorum metiri debeant, ex Columella; similiter figuras quæ sub dimensionem cadant, ex Georgio Valla; dialogos etiam aliquot cum ænigmatis, ex diversis authoribus diligenter pro tempore collectis, superaddimus. Ænigmata consulto reliquimus inenarrata, ut tibi legenti (quod ait Gel. in 12 libro, cap. 6) coniecturas in requirendo acueres [2]. Da,

1. 10 mai 1510.

2. Voici, par exemple, deux énigmes de Tory, dont je laisse, comme lui, au lecteur le soin de trouver le mot :

Godofredus To. Bi.

Tu caput Adrasti capias morientis, et adde
(Si modo grande bonum vis mihi) te socium.

Idem.

Quæ fuit illa Cato Romæ legatio quondam
Cor, caput, atque pedem cui nec habere fuit?

precor (bone lector), operam, ne tibi, quod etiam ænigmatice Plautus in Milite ait : Glaucoma ob oculos obiecerim. Vale.

Outre les pièces que mentionne ici Tory, il y en a beaucoup d'autres dans ce volume de mélanges [1].

On y trouve aussi plusieurs pièces de vers de Tory lui-même. En voici une qui donnera l'idée de ses goûts littéraires :

Dialogus per Godofredum Torinum, in quo urbs Biturica, sub loquente persona, describitur.

Interlocutores : *Monitor* et *Urbs*.

MON. Urbs, tibi quod nomen ?
BIT. Biturix.
MON. Tu dic age quodnam
Hæc sibi quæ video tecta superba volunt ?
BIT. Templa, domos, turres, divina palatia spectas.
MON. Hercle ! suis cœlos molibus exuperant.
Hæc quæ templa, precor ?
BIT. Stephani protomartiris, ipsa
Quæ Triviæ excedunt marmora celsa deæ.
MON. Quæ domus illa rubris excellens cordibus una,
Memnonis anne ipsa est ædificata manu ?
BIT. Hanc Iacobus homo Cordatus [2] condidit olim,
Dives opum ; nobis quem abstulit invidia.
MON. Arcibus hæc Phariis quæ maior cernitur, heus tu !
Quæ turris ? miror cum satis aspicio.
BIT. Celtarum populos regeret cum maximus ille
Ambigatus, quondam condita tanta fuit.
MON. Dic, ea, dic, palatia sunt Capitolia nunquid
Aurea ? Responde, quid retices, Biturix ?

1. Ce livre se trouve à la Bibliothèque Mazarine, dans le recueil coté 33,678, in 8°, et à l'Arsenal, 356 B.

2. Jacques Cœur. Sa maison sert aujourd'hui d'hôtel de ville.

Non loqueris facili quæ[1] iam sermone loquuta es,
Hic mihi vis fieri quod fuit Harpocrates?
BIT. Non, ea sed tanta (videas) sunt arte probanda,
Talia quod totus non tulit orbis adhuc.
MON. Terra quid hæc tanto quæ se distendit hiatu?
BIT. Est ubi turris erat constituenda mihi.
MON. Altera nonne tibi quanta est hæc?
BIT. Altera tanta.
Turribus a binis inde vocor Biturix.
MON. Nomine quo fertur nostro hoc sub tempore?
BIT. Fossam
Vulgus arenarum dictitat et vocitat.
MON. Quis tibi, quis fluvius memorandus?
BIT. Avaricum.
MON. An ille est
Quem memorat Cæsar Gallica bella notans?
BIT. Ille est.
MON. Sunt alii?
BIT. Duo sunt : sunt Ultrio et ipsa
Innumeris pregnans Hebrya pisciculis.
MON. Quæ tibi sunt dotes?
BIT. Omnis veneranda facultas
Est mihi quæ nummos cudit et aula novos.
MON. Nil aliud quicquam est?
BIT. Aquitania primam
Me vocat, et leges accipit ipsa meas.
MON. Numina quæ tecum?
BIT. Sunt Juno, Jupiter et Pan,
Vesta, Diana, Ceres, Liber et ipse pater.

VI.

QVINTILIANVS. Tel est le titre unique que porte une édition des *Institutiones* de Quintilien donnée par G. Tory,

1. Lisez *quo*. Au reste, ce vers est boiteux.

en 1510, à la demande de Jean Rousselet, bourgeois de Lyon[1].

Cette édition forme un gros volume in-8° en caractères italiques, sans pagination, de 46 feuilles 1/4 d'impression (signat. de *A* à *ZZv*) : on y trouve quelques passages en grec assez beau, mais sans accents. Entrepris à la demande de Jean Rousselet et imprimé à ses frais, ce livre ne fut probablement pas mis dans le commerce. On n'y voit en effet ni nom de libraire, ni nom d'imprimeur. On ne saurait même pas où il a été imprimé, si on ne voyait dans la dédicace, datée du 3 des calendes de mars[2], que le manuscrit a été envoyé par Tory de Paris à Lyon. On lit seulement à la fin du volume : « Impressum fuit hoc opus anno Domini M.CCCCCX, septimo calend. Julii. » Cette date revient au 25 juin 1510.

VII.

« Leonis Baptistæ ALBERTI Florentini... libri de re ædificatoria decem.... (Marque de B. Rembolt.) — Venundantur Parrhisiis, in Sole Aureo vici Sancti Jacobi, et in intersignio Trium Coronarum, e regione Divi Benedicti. »

In-4° de 14 feuillets liminaires et 174 de texte (A à Y). A la dernière page, la marque de Louis Hornken, *aux Trois Couronnes*. Au second feuillet liminaire se trouve la dédicace qu'on va lire :

1. Sur ce personnage, voyez la 1re partie, p. 7.

2. 27 février 1510, ou plutôt 1509, car il est peu probable qu'on ait imprimé ce gros volume en quatre mois. Voyez cette dédicace p. 8. Ce livre se trouve à la Bibliothèque Sainte-Geneviève (X, 554).

Godofredus Torinus Bituricus Philiberto Baboo et Ioanni Alemano Iuniori, viris ornatissimis, S. P. D.

Maiores nostros sua probitate contentos modum suum ædificandi parva cum arte et elegantia quondam exercuisse (viri singulari virtute cumulatissimi) nemo est qui nesciat. Contenti siquidem ipsa mediocritate, domos et habitacula magno sine luxu et splendore construebant et inhabitabant. Eo tandem est perventum, ut ingeniis plusculum iam expergefactis fiant et adstruantur ædificia passim non incelebria. Nempe ab illo tempore quo magnanimus ille Rex, totius Italiæ terror, Carolus Octavus, non sine magna gloria victor Neapoli rediit, ars ipsa ædificandi sane quamvenusta, Dorica et Ionica, item Italica, totam hic apud Galliam exerceri cœpit bellissime. Ambasiæ, Gallioni, Turoniæ, Blesis, Parrhisiis et aliis centum nobilibus locis, publice et private conspicua iam ædificia cernere licet antiqualia. Licet, inquam, adeo nitida et ad unguem exculpta dispicere multa, ut non modo Italos, imo Dores et Iones, Italorum magistros, ipsi Galli vincere videantur et iudicentur manifestissime. Rebus huiusmodi et ingeniis tam excellenter florentibus optimum esse duxi rem admodum utilem non ingratus obferre, diligensque superaddere, Leo Baptista Albertus, author in architectura et familiaris et luculentus, apud me quasi sopitus delitescebat. Visus est dignissimus qui tempestive iam pro claris et melioribus ingeniis oblectandis et adiuvandis in Gallia daretur impressioni. Dignissimus, inquam, visus est mihi, et eo maxime, quod et libri ipsi decem, quibus totum opus constat, per capita sunt distincti. Ipsa capita vir bonis literis eruditus Robertus Duræus Fortunatus [1], meus apud suum collegium Plesseiacum Parrhisiis quatuor annos quibus docebam olim primarius, accurate et diligenter digessit, mihi exscribenda non gravate dono dedit. Exscripsi opusque totum, insuper elimavi, mendis quamplurimis defecavi, succum textus in margine transcripsi, chalcographo imprimendum dedi. Sinite, oro, viri Biturigum celeberrimi, opus egregium in bonorum omnium ingeniorum et studiosorum manus sub nomine vestro mihi semper excolendo fœliciter exire haberi, legi.

1. Sur ce personnage, voyez la note 2 de la page 9.

Valete patriæ columina et ornamenta speciosissima [1].

Parrisiis, e regione collegii Coqueretici, XV kal. Septembres M.D. xij [2].

CIVIS.

A la fin du volume (avant-dernière page), on lit :

Leonis Baptistæ Alberti Florentini, viri clarissimi, de re ædificatoria opus elegantissimum et quammaxime utile, accuratissime Parisius in Sole Aureo vici Divi Jacobi impræssum, opera magistri Bertholdi Rembolt et Ludovici Hornken, in eodem vico ad intersignium Trium Coronarum, e regione Divi Benedicti commoran. Anno Domini M.D.XII, die vero xxiii Augusti.

VIII.

« ITINERARIVM provinciarum omnium Antonini Augusti, cum fragmento eiusdem, necnon indice haud quaquam aspernando. — Cum privilegio, ne quis temere hoc ab hinc duos annos imprimat. — Venale habetur ubi impressum est, in domo Henrici Stephani, e regione Scholæ decretorum, Parrhisiis. »

In-16 (tiré par forme), de 120 feuillets, signatures de A à T, plus 8 feuillets liminaires. [1512.] Impression noire et rouge.

Le volume commence par cette épître dédicatoire :

Godofredus Torinus Bituricus Philiberto Baboo, viro modestissimo, S. P. D.

Itinerarium multis iam annis, vir ornatissime, situ propemodum ob-

1. Nous avons vu précédemment (p. 100) les hautes fonctions que remplissaient alors Philibert Babou et Jean Lallemand.

2. 18 août 1512.

situm, quum ab amico michi semper excolendo Christophoro Longuolio, viro sine controversia studiorum omnium bonorum excellentissimo, iam ab hinc quatuor annos commodo primum exscribendum accepissem, unum tibi manu mea scriptum, forma quidem non usque quaque ineptum, ad te ex Parrhisiis in Turoniam mittere venerat in mentem. Viro cuius etiam nomini lubens parco ad te dederam portandum; verum ipse alii nescio cui, te, me, et sua fide posthabitis, satis impudenter dono dedit. Labore meo sic ego frustratus, alterum tibi conscribere maturabam, nisi ipse Longuolius, qui exemplar iam olim ex Morinis adportaverat, et michi, ut dixi, commodo dederat, nuper ex Pictavis Parrhisios adveniens, monuisset imprimendum curarem. Curavi equidem, nominibus opidorum seiunctim et seriatim coordinatis, additis etiam suo loco plusculis aliter in altero exemplari scriptis. Feci et indicem, quo facillime quodcumque opidi et loci nomen in toto opere disquiri possit. Mirabitur fortassis aliquis ipsius operis stilum, interdum etiam nonnullis in locis latinitatem. Stilum ipsum satis laudabit studiosus; latinitatem vero antiquæ illi ætati lector non malivolus condonabit. Multa subemendassem Ptholomeo, Strabone, Dionysio, Mela, Plinio, Solino et authoribus aliis aliquot non omnino aspernandis usus, sed et authori augusto reverentiam, et exemplari admodum vetusto synceritatem observans, nichil immutare volui, Longuolii mei in aliud tempus studia vigilantissima, vel alicujus Hermolai limam exactissimam expectans. Unum est quod hic tangere non verebor, authoris nomen in exemplari fuisse meo judicio imperfectum (nam et Antonius Augustus inscribitur). Ab Hermolao, viro alioqui nitido, Antoninus multis in locis apud suas in Plinium castigationes allegatur. Viderint qui legent. In textu exemplar ipsum secutus sum. In inscriptione libri Hermolaum sum imitatus. Laborem meum quantulumcumque tibi (ut debeo), animo nequaquam ingrato, nuncupatim dico. Suscipe, oro, qua fronte et optima quæque soles, et permitte studiosissimorum quemque per insignes mille urbes, te duce, cum hoc itinerario venire. Vale, studiorum meorum succollator humanissime.

Parrhisiis, e regione collegii Coqueretici, 14 calendas septembris 1512 [1].

CIVIS.

1. 19 août 1512.

Vient ensuite une épître de l'éditeur au lecteur.

Torinus lectori salutem.

Quo melius hoc Itinerario, iucunde lector, possis uti, admonendus es quæcumque virgula miniacea notata deprehendes ea plura fuisse apud vetus exemplar quam in altero recenti; quæ autem in ipso recenti diversa legebantur minutula litera et ipsa quidem rubra suis locis sunt super impressa. Quandocumque hujus modi signum ʌ interlegendum occurret, dictio vel numerus eodem signo supra vel juxta notatus esse debet. Illud etiam in textu multis in locis hoc modo scriptum mpm. significat milia plus minus. Scriptum est autem sic ne tam frequens et longula repetitio lectorem tedio afficeret. In indice nonnumquam b. literam solam, post vel inter chartarum numeros, invenies : ea significat dictionem ipsam bis ad minimum eadem in charta posse inveniri. Vide ergo, et gratus attende, quod si quos hanc nostram diligentiam non amare videas, Persianum illis hoc apud te dicas : « Virtutem ut videant, intabescantque relicta. » Hoc ideo scribo quoniam inter imprimendum quidam nichil tale intelligentes de more damnabant.

Vale et vive diu fœlix.

CIVIS.

Après cette pièce vient un résumé de la vie d'Antonin, et enfin des vers du Bourguignon Gérard de Vercel, à la gloire de Tory, et contre les mauvais imprimeurs.

Voici ces vers :

Gerardi Versellani Burgundi carmen hendecasyllabon in malos impressores.

Ergo hinc ergo procul manus profanæ
Vulgi chalcographon inauspicati,
Impuræque operæ procul facessant,
Ne interdicto aditu improbaque fronte
Res spurcetur et inquinetur alma.
Ne quis nesciat : hoc sacrum est volumen.

Heu chalcographi mali et miselli,
Nullas ne scholicas quidem aut aniles
Nugellas dare formulis periti,
Quid sanctas male taminatis artes,
Incestaque manu novem [1] Sororum
Funestatis opes laboriosas?

Quid non promitis ita ab officina
Illuc projicier fodique dignum
Quo ventris retrimenta deferuntur?

Ergo hinc ergo procul profani abite,
Vos, o chalcographi mali et miselli!
Sit dictum satis : hoc sacrum est volumen
Quod noster Godofredus, ille noster,
Ille, inquam, Biturix, Pii misertus,
Lethæa carie eruit sepultum,
Ductu Longuolii [2] sui atque ope usus.

Le livre est terminé par un avis au lecteur ainsi conçu :

Torinus lectori felicitatem.

Hasce plusculas recognitiones, lector optime, oro non admirare. Sic eas ab exemplari vetere diversas collegi, ut tibi non pigra manu librum emendare possis. Errores chalcographis imponerem; sed ars ipsa prelaria suopte more hoc in se habet, ut ne libellus quidem sine aliqua menda prorsus imprimi possit. Vale.

Ad studiosum Epigramma per Torinum.

Oppida si centum, centum si sedulus urbes
Certo cum spacio, lector, adire paras,

1. On a imprimé *nomen*, mais l'errata a rectifié cette erreur.
2. Christophe de Longueil, à qui appartenait le manuscrit édité par Tory.

Centena portus si cum statione marinos
Excupis, et recta doctior ire via,
Hunc tibi comprimis habilem studiose libellum
In dextra gratus semper habeto manu.

IX.

« Gotofredi Torini Biturici in filiam charissimam, virguncularum elegantissimam, Epitaphia et Dialogi. — In eandem etiam quatuor et viginti Disticha unum et eundem sensum copia verborum et ingenii fœcunditate pulchre repetentia. »

Ces vers de G. Tory sur la mort de sa fille Agnès forment une plaquette de deux feuilles in-4° (ou huit feuillets) encartées.

Ce livret est dédié à Philibert Babou; il a été imprimé le 15 février 1523 vieux style (1524), c'est-à-dire quelques jours après que Tory eut conçu l'idée de son *Champ fleury* (6 janvier 1524).

L'imprimeur, qui n'est pas nommé, est Simon de Co-

lines, demeurant alors près de l'École de droit (*e regione scholæ decretorum*).

On voit paraître, à la dernière page, une marque qui avait été gravée pour ce livret même, car on y aperçoit une petite figure ailée qui monte vers le ciel, et qui représente sans doute l'âme de la fille de Tory remontant vers Dieu. Cette marque reparut à la fin des Heures de 1524-1525, mais après qu'on en eut enlevé la petite figure dont je viens de parler. Voyez ces deux marques p. 73 et 74.

Comme on l'apprend dans le livret, Agnès étant morte le 25 août 1522, à l'âge de 9 ans 11 mois et 30 jours, était née le 26 août 1512.

Le mariage de Tory remontait donc au moins à 1511. Nous savons par une autre pièce que sa femme s'appelait Perrette le Hullin.

Le seul exemplaire connu de ce livret, que je reproduis ici intégralement, appartient à M. Joachim Gomez de la Cortina, marquis de Morante, qui a bien voulu l'envoyer de Madrid à Paris, pour que je puisse le voir à loisir. M. de la Cortina a décrit ce livret dans le cinquième volume du catalogue de sa bibliothèque (1859, Madrid, in-8°). C'est seulement par ce catalogue (n° 9366) que j'en ai eu connaissance, quoique le livret ait été acheté chez M. Techener il n'y a pas plus d'une dizaine d'années. Il a été payé 80 réaux (20 fr.).

GOTOFREDI TORINI Biturici, in filiam chariss., virguncularum elegantiss., Epitaphia et Dialogi.

In eandem etiam quatuor et viginti Disticha unum et eundem sensum copia verborum et ingenii fœcunditate pulchre repetentia.

Philiberto Baboo, viro nobili, apprime studioso, literarum et literatorum amantissimo dicati Moduli.

Torinus ad Librum.

I, Liber, ad vatum penetralia sacra piorum;
Es facilis, tersus, candidus, atque probus.
Exornatus habes nardosque, rosasque, crocosque,
Cum Phœbo et latias numina grata Deas.
Ne vereare Deos tecum vectare faventes,
Spirantem lauros te super astra ferent.

Agnes Torina, virguncularum modestissima suavissimaque, de tumulo viatorem alloquitur.

Qui levibus transis pedibus, dilecte viator,
Siste parum; ecce, tibi dicere pauca libet.
Vive memor leti, viciis abstersus, et illam
Spem tibi vivendi, si sapis, abjicito.
Ore nites hodie pulchro, sed stamine secto
Protinus in nihilum te impia Parca rapit.
Hoc experta scio, quoniam virguncula nuper
Annos nata decem rapta repente fui.
Ut rosa florebam sociis virtutibus illis
Quæ cerni in tenera virginitate solent.
Sed tamen interii crudelibus obruta fatis,
Iam data carnivoris vermibus esca meis.
Vermibus esca meis iaceo data, non tamen usque
Usque adeo exanguis quin tibi vera loquar.
Ore loquor latio, nec mirum, candide amice,
Filia nam vatis sum memoranda pii.
Imbutam ausonia cupiens me reddere lingua
Artibus et pariter me decorare bonis,
Nocte dieque docens, pater ut charissimus, ipse
Fundamenta mihi dulcia et ampla dabat.
Docta forem celebres nimirum amplexa camænas,
Et canerem blandis carmina pulchra modis.

Oscula chara mihi genitor meus inde dedisset,
  Imponens capiti laurea serta meo.
O miseras hominum sortes! O vota caduca!
  In terris nihil est quod solidum esse queat.
Non solum miseris mortalibus obvia mors est,
  Sed tacito insidians clam subit illa pede.
Ah! caveas igitur, caveas moriture, profecto
  Omnia sub modico tempore lapsa ruunt.
Tu dum vivis adhuc, magnos dum quæris honores,
  Instabili [1] et rapide pergis obire gradu.
Si contentus abis hoc uno denique certo
  Consilio, et tu me dicere vera putas,
Sparge mihi flores, violas et lilia, nardos;
  Funde preces etiam, si placet, et lachrymas.
Me facies superum precibus conscendere ad axem,
  Lux ubi perpetua est, pax et amœna quies.
Hoc erat exiguum quod ego te scire volebam,
  Vive memor leti, mox periture. Vale.

Obiit ubi erat nata, Parisiis, XXV Augusti, anno Do[mini] M.D.XXII.

Vixit annos novem, menses undecim, dies fere triginta.
  Horas scit nemo. Momenta solus novit Deus.

Pater et Filia collocutores.

P. Vermibus esca iaces, charissima filia! tu me
  Linquis in assiduis fletibus et lachrymis.
F. Chare pater! lachrymis parcas et fletibus, actum
  Est de me. Iuvenes mors rapit atque senes.
P. Parcere non possum diris nec planctibus. Eia!
  Debueram in mortem iustius ire prior.

1. L'imprimé porte *Istabili*. On n'a pu placer le signe d'abréviation sur la majuscule.

F. Sic fore non placuit fatis cœlestibus. Ad me,
Crede mihi, certo funere tu venies.
P. Interea manibus violas et lilia plenis
Ad tua demissa fronte sepulchra feram.
F. Adde preces, precibus supera ad convexa volabo:
Astra piæ faciunt scandere celsa preces.
P. Est ut ais, tu gnata etiam pro patre precare,
Scilicet ut tecum sidera læta petat.
F. Sidera læta petes curis exemptus amaris,
Omnibus et mentis sordibus expositis.
P. Vera mones, et sic faciam. Deus optimus ad se
Te vocet in cœlum. Filia chara, Vale.

P. Eia, mea dulcis anima, defuncta es.
F. Euge, pater. Nemo immortalis.

Disticha duodecim urnæ faciebus separatim inscribenda.

In prima facie.

Vis flores! violas! Vis lilia! serta! cyperos!
Hæc tibi, sume libens, fictilis urna dabit.

In secunda.

Hac Agnes defuncta iacet virguncula in urna,
In cuius medio spirat amœnus odos.

In III.

Hic Iocus, hic et Amor, Ludus, Virtus quoque, et ipsæ
Cum Musis Charites suntque sedentque Deæ.

In IIII.

Hac amaracus inest urna, redolensque cyperus,
Insunt et violæ, lilia, serta, rosæ.

In V.

Non iacet hic Agnes virguncula sola, sed ipsæ
Cum Phœbo Clariæ suntque sedentque Deæ.

In VI.

Bracteolas gemmis iunctas viridesque lapillos
Hæc cum perpetuis floribus urna fovet.

In VII.

Vis et amas urnam Agnetis cognoscere? Cerne,
Laurus ubi excellens alta sub astra viret.

In VIII.

Hic defuncta iacet virgo memorabilis Agnes,
Quæ faciles tenero iam dabat ore modos.

In IX.

Annos nata decem iacet hic virguncula vates,
Carminis ingenui et virginitatis honor.

In X.

Si petis Agnetis cineres cognoscere certos,
Hic sunt, ne dubita credere, certus habes.

In XI.

Vis Phœbum et Musas modulis cum dulcibus ipsas?
Hanc subeas urnam, protinus invenies.

In XII.

Succrescens vates, teneris defuncta sub annis,
Hic cum laurigera virginitate iacet.

Monitor et Agnes collocutores.

M. Dic mihi pauca, precor, vates virguncula?
A. Dicam.
Dummodo pauca roges.
M. Pauca rogabo.
A. Roga.
M. Quæ tibi defunctæ mens?
A. Aurea.
M. Quid tibi corpus?

A. Pulvereum.
M. Quisnam spiritus?
A Æthereus.
M. Sufficit, alma quies tibi sit cum pace perennis,
A. Et tibi viventi dulcis et ampla salus.

Disticha de lauro prope tumulum et urnam Agnetis in tabellis scriptis pendentia.

In prima tabella.

Hic iacet eximiæ vates virtutis imago,
Naturæ specimen nobile et egregium.

In secunda.

Hic confracta iacent pharetris languentibus arma,
Quæ quondam ingenuus ferre solebat Amor.

In III.

Unio, chrystallus, magnes, viridisque smaragdus,
Hic cum virginea vate iacente nitent.

In IIII.

Hic ver perpetuum vario cum flore virescet,
Dum carpenta micans aurea Phœbus aget.

In V.

Hic Decor et Ludus, Risusque, Iocusque, quiescunt,
Hic cum laurigera est virgine inermis Amor.

In VI.

Hac conclusus inest media thesaurus in urna;
Ne tangas, gemmæ sunt simul innumeræ.

In VII.

Dum radiis Phæbus cœlestia templa replebit,
Hic violæ et flores, hic et anetus erunt.

In VIII.

Hic Amor, et Ludus, Risusque, Iocusque, Leposque,
Hic Musæ et Charites, hic et Apollo sedent.

In IX.

Hic cum mellifluis habitat virguncula Musis,
Acceptura decus perpetuumque melos.

In X.

Sponte sua tellus amaracina secta refundens.
Hic viret, et verno rore benigna madet.

In XI.

Hic violæ, hic flores, hic lilia, serta, coronæ,
Sponte sua increscunt, sponte suaque virent.

In XII.

Hic sua signa manu Genius difringit acerba,
Naturæ specimen dum periisse videt.

Monitor et Virginitas collocutores.

M. Heus tu quæ roseo es virgo spectabilis ore,
Quid facis hic lachrymans anxia tota?
V. Gemo.
M. Quæ causa est gemitus?
V. Agnes virguncula, cuius
Hæc prope me cineres fictilis urna tenet.
M. Unde meis tam suavis odos est naribus?
V. Urna
De media, Charites quem posuere Deæ.
M. Quid posuere?
V. Rosas et cinnama, balsama, nardos,
Flores et violas, lilia, serta, crocos.
M. An amaracus inest etiam cum stacte cyperus?
V. Omnis inest redolens herba et amœnus odor.
M. Urna gerit viridem pulchre insignita coronam?
V. Ut decet et par est, laurea serta gerit.

M. Quæ ratio?
V. Musas in se comprendit ovantes,
Quæ teneræ cantant virginis exequias.
M. An solæ recinunt?
V. Solæ? non. Phœbus Apollo
In medio modulans mystica sacra fovet.
M. Quid tibi vis igitur, virgo suavissima, tanto
Cum gemitu, et superi te prope dulce canunt?
V. Vera tibi dicam, nequeo non flere libenter,
Tam fuit egregio nobilis ingenio.
Annos nata decem, patris præcepta secuta,
Iam facilis vates carmen ab ore dabat.
M. Tu mihi naturæ miracula grandia narras!
V. Hisce nihil terris verius esse potest.
M. Qui sunt quos video stantes?
V. Ludus, Iocus, inde
Gestus, Honor, Virtus et genialis Amor.
M. Arma iacent urnam circum quamplurima fracta?
V. Ipsi gestabant integriora Dei.
M. Quid facient fractis olim sic omnibus illis?
V. Cum planctu et lachrymis assiduos gemitus.
M. Tune etiam flebis?
V. Flebo mœstissima semper.
M. Nomen habes?
V. Habeo.
M. Quid tibi?
V. Virginitas.
M. Chara, vale.
V. Valeas, Monitor charissime, et huius
Egregiæ quondam virginis esto memor.

Monitor et Agnes collocutores.

M. Parva iacens vates celebri dignissima laude,
Sum potis hic tecum dicere pauca?
A. Potis.

M. Hanc tibi quis struxit gemmis insignibus urnam?
A. Quis? Meus in tali nobilis arte pater.
M. Excellens certe est figulus genitor tuus.
A. Artes
Quottidie tractat sedulus ingenuas.
M. Anne etiam scribit modulos et carmina?
A. Scribit.
Dulcibus et verbis hæc mea fata beat.
M. Ipsius est nimirum hominis solertia mira?
A. Tam celebrem regio vix tulit ulla virum.
M. O tali virgo felix genitore!
A. Profecto.
Ipse etiam nomen tollit in astra meum.
M. Audio concentus.
A. Clariæ modulamina Musæ
Cum Phœbo hic mecum nocte dieque canunt.
M. Te prope conspicio Charites?
A. Mihi serta ministrant.
M. Unde legunt violas?
A. Collibus Elysiis.
M. Sunt alii tecum?
A. Sunt et tria numina.
M. Quænam?
A. Ludus, Amor, Monitor candide, et inde Iocus.
M. Quid faciunt?
A. Holocausta mihi divina reponunt,
Et solitos implent fomite et igne focos.
M. Es Dea de superis iamdudum sedibus una?
A. De superis fio sedibus una Dea.
M. Si Dea, cur charos in cœlica regna parentes
Scandere non curas?
A. Scandet uterque parens.
M. Sed quando?
A. Quando certe sua fata videbunt
Esse opus. Ex fatis stat sua cuique dies.

M. Stat sua cuique dies ergo certissima ?
A. Cuique
Eveniunt certo fata suprema die.
M. Interea genitor tuus et tua mater in hisce
Quid facient terris ?
A. Quid ? Pia, sacra, preces.
M. Postea quid fiet ?
A. Cœlestia templa beati,
Æthereo et supero patre favente, petent.
M. In mea iam redeo tractanda negocia.
A. Quando
Nempe voles ; felix vive, et amice vale.
M. Tu quoque cum superis habita cœlestibus ut mens
Ætherea, ut sidus nobile, ut alma Dea.

Genius et Viator collocutores.

G. Siste parum, ulterius, quæso, nec tende viator,
Hanc urnam et tumulum quin prius aspicias.
V. Quis tu ?
G. Sum Genius.
V. Quid vis tibi ?
G. Pauca vicissim
Hic cupio tecum dicere, amice.
V. Placet.
G. Virgineam vatem fatis crudelibus haustam
Aspice ut hæc in se fictilis urna tenet !
V. Annos quot vixit ?
G. Bis quinque.
V. Canebat et illa
Docta modos ?
G. Sic est.
V. Tu mihi mira canis.
G. Scribebat dulci genialia carmina versu,
Sponte sua modulans, sponte suapte canens.

V. Naturæ o rarum decus! o manifesta Deorum
Gloria, quod vates illa tenella foret?
G. Carmen erat quicquid casu proferre volebat,
Quicquid et optabat dicere carmen erat.
V. Unde illi tantæ frugis veniebat origo?
G. Sedibus a superis, unde venire solet.
V. Ut divina igitur versus faciebat amœnos?
G. Ut divina, sui et iussa secuta patris.
V. Illius an etiam genitor modulamina tractat?
G. Tractat, et est vates candidus atque probus.
Est probus et facilis, tersus, florensque, decensque.
Est quem divino carmine Musa beat.
V. Mecenate aliquo certe dignissimus ille est.
G. Mecenas Franco rarus in orbe viget.
Nemo hodie ingenuas donis conformibus artes
Aut fovet, aut ulla sorte fovere parat.
Non est in pretio probitas, nec candida virtus.
Infelix adeo regnat Avaricia.
Fraus, dolus et vitium prestant; virtutibus omne
Postpositis miserum serpit ubique nephas.
V. Quid facit ille igitur Musis excultus amœnis?
G. In propria gaudet vivere posse domo.
V. Ad reges alacri deberet tendere passu.
G. Non curat, quoniam libera corda gerit.
Isti nonnunquam gaudent spectare potentes
Carmina, sed quid tum : nictibus illa beant.
Deberent gemmis auroque rependere puro
Aurea de superis carmina ducta polis.
Sed potius fatuis, nebulonibus atque prophanis
Contribuunt stulti grandia dona leves.
V. Ille suam natam studiis ornabat honestis?
G. Ornabat studiis, artibus atque bonis.
V. An quoque et illa libens patris præcepta tenebat?
G. Nil magis optabat quam patris ora sequi.
V. O quam grandis honor patriæque patrique fuisset
Integra si vitæ munia adepta foret!

G. Nimirum Francis in sedibus illa puellas
Ante omnes alias gloria prima foret.
Insignis facie, vultu formosa modesto,
Moribus et dictis aurea tota bonis.
Ad se corda hominum, iuvenumque, senumque trahebat
In sua constanti vota sequenda fide.

V. Mira mihi dicis?

G. Dico tibi vera, viator.
Ingenuæ speculum nobilitatis erat.

V. O nimis immensus dolor! o dolor asper et angor!
Tam rapido talem posse perire gradu!
Quid pater interea faciet?

G. Mœstissimus ipse
Cordolium et lachrymas perferet assiduas.

V. Ille preces melius superis cœlestibus amplas
Funderet et precibus iungeret exequias.

G. Exequias precibus iungitque fovetque perennes,
Implet et assuetos fomite et igne focos.

V. O tam plausibili virguncula digna parente!
O etiam tali stirpe beate pater!

G. Illa modo lætis in nubibus alma refulget,
Ut jubar exortum, sidus ut aureolum.

V. Æthereis fulgens in sedibus illa triumphet,
Et patrem secum filia grata trahat.

G. In rem vade tuam, si vis modo abire, viator:
Hæc sunt quæ volui dicere. Amice, vale.

V. Sis felix tumuli custos, urnæque retector;
In rem vado meam sedulus et properus.

Impressum Parrhisiis, e regione scholæ Decretorum, anno Do[mini] M.D.XXIII, die xv mensis Febr.

X.

«CHAMP FLEVRY, auquel est contenu Lart et Science de la deue et vraye proportion des Lettres Attiques, quon

dit autrement Lettres Antiques, et vulgairement Lettres Romaines, proportionnees selon le corps et visage humain.

« Ce Livre est privilegie pour dix ans par le Roy nostre sire, et est a vendre a Paris, sus Petit Pont, a lenseigne du Pot Casse, par maistre Geofroy Tory de Bourges, libraire et autheur dudict livre, et par Giles Gourmont, aussi libraire, demourant en la rue Sainct Iaques, a lenseigne des Trois Coronnes. »

Ici le Pot Cassé, n° 4. (Voyez p. 71.)

« Privilegie pour dix ans. »

Petit in-folio de 8 ff. liminaires (cahier A), renfermant le titre, le privilége du roi, etc., et de LXXX ff. chiffrés (B-O), soit 14 cahiers en tout. Le premier et le dernier cahier ont chacun 8 ff., les autres n'en ont que 6.

Paris, [Giles Gourmont,] 1529.

J'ai déjà longuement parlé de ce livre dans la première partie; j'en parlerai encore dans la troisième; mais je n'en dois pas moins donner ici sa description au point de vue bibliographique.

Au verso du titre que je viens de transcrire on lit ce qui suit :

Ce toutal œuvre est divise en trois livres.

Au premier livre est contenue lexortation a mettre et ordonner la langue francoise par certaine reigle de parler elegamment en bon et plussain langage francois.

Au segond est traicte de linvention des lettres attiques et de la conference proportionnalle dicelles au corps et visage naturel de lhomme parfaict. Avec plusieurs belles inventions et moralitez sus lesdittes lettres attiques.

Au tiers et dernier livre sont deseignees et proportionnees toutes lesdittes lettres attiques selon leur ordre abecedaire en leur haulteur et largeur, chascune a part soy, en y enseignant leur deue facon et requise

pronunciation latine et francoise, tant a lantique maniere que a la moderne.

En deux caietz a la fin sont adiouxtees treze diverses fœcons de lettres, cest a scavoir : lettres hebraiques, greques, latines; lettres francoises, et icelles en quatre facons, qui sont : cadeaulx, forme, bastarde et torneure. Puis ensuyvant sont les lettres persiennes, arabiques, africaines, turques et tartariennes, qui sont toutes cinq en une mesme figure dalphabet. Et apres sont les caldaiques, les goffes, quon dit autrement imperiales et bullatiques, les lettres phantastiques, les utopiques, quon peut dire voluntaires, et finablement les lettres floryes. Avec linstruction et maniere de faire chifres de lettres pour bagues dor, pour tapisseries, vistres, paintures, et autres chouses que bel et bon semblera.

Au feuillet suivant est le privilége, dont on trouvera un extrait plus loin (2e partie, § 2, n° 2), puis une épître de Tory *à tous vrayz et devotz amateurs de bonnes lettres*, dans laquelle il débute ainsi :

Les poetes, les orateurs et les autres scavans en lettres et sciences, quant ilz ont faict et compile quelque œuvre de leur studieuse diligence et main, ont de costume en faire present a quelque grant seigneur de court ou desglise, en le exaulceant par lettres et louanges envers la cognoissance des autres hommes, et ce pour luy agreer, et afin quilz en puissent tousiours estre si bien venuz au tour de luy, quil semble estre oublige et tenu a leur donner quelque gros don, quelque benefice ou quelque office, en recompense des labeurs et vigiles quilz ont mis a faire et composer leurs dits œuvres et presens. Je porrois facilement ainsi faire de ce petit livre; mais, considerant que, si ie le presentoys plustot a quelcun que a ung autre, il y porroit avoir quelque envyeulx scrupule, iai avise que ce seroit honnestement faict a moy de vous en faire a tous ung present, o devotz amateurs de bonnes lettres! sans preferer grant a petit, sinon dautant quil ayme plus les lettres et quil est plus intime en vertus...

Puis vient une table occupant 8 pages et une autre épître de Tory, dont nous donnons ici quelques extraits.

Aux lecteurs de ce present livre humble salut.

On dict communement, et dit on vray, quil y a grande vertus naturelle en herbes, en pierres et en parolles. Den bailler exemple seroit superfluite, tant la verite en est certaine. Mais ie vouldrois qu'il pleust a Dieu me donner la grace que ie peusse tant faire par mes parolles et requestes, que ie peusse persuader a daulcuns que, silz ne vouloient faire honneur a nostre langue francoise, au moings quilz ne la corrumpissent point. Ie treuve quil y a trois manieres dhommes qui sesbastent et efforcent a la corrumpre et difformer : ce sont escumeurs de latin, plaisanteurs et iargonneurs. Quant escumeurs de latin disent : « Despumon la « verbocination latiale, et transfreton la Sequane au dilucule et crepus- « cule, puis deambulon par les quadrivies et platees de Lutece, et « comme verisimiles amorabundes captivon la benivolence de lomnigene « et omniforme sexe feminin [1], » me semble quilz ne se moucquent seullement de leurs semblables, mais de leur mesme personne. Quant les plaisanteurs, que ie puis honnestement appeller dechiqueteurs de langage, disent : « Monsieur du page, si vous ne me baillez une lesche du iour, « ie me rue a Dieu, et vous dis du cas, vous aures nasarde sanguine, » me semblent faire aussi grant dommage a nostre langue quilz font a leurs habitz en dechiquetant et consumant a oultrage ce qui vault myeulx entier que decise [2] et mutile meschantement. Tout pareillement quant iargonneurs [3] tiennent leurs propos de leur malicieux iargon et meschant langage, me semblent quilz ne se monstrent seullement estre dediez au gibet, mais quil seroit bon quilz ne feussent oncques nez. Iacoit que maistre Francois Villon en son temps y aye este grandement ingenieux, si toutesfois eust il myeulx faict davoir entendu a faire aultre plus bonne chouse... Ie treuve en oultre quil y a une autre maniere dhommes qui corrompt encores pirement nostre langue : ce sont innovateurs et forgeurs de mots nouveaux. Si telz forgeurs ne sont ruffiens, ie ne les estime gueres meilleurs. Pencez quilz ont une grande grace quant ilz disent

1. Sur ce passage, voyez les observations de la page 22.
2. Déchiré.
3. Ceux qui emploient l'argot des voleurs.

apres boyre quiz ont « le cerveau tout encornimatibule et emburelicoque « dung tas de mirilifiques et triquedondaines, dung tas de gringuenauldes « et guylleroches qui les fatrouillent incessamment. » Ie neusse allege telles sottes parolles, se neust este que le desdaing de y pencer le ma faict faire. *Si natura negat, facit indignatio versum...*

Du tout vostre,

Geofroy Tory de Bourges.

Après cette épître vient le texte du livre, qui comprend, comme je l'ai dit, 80 feuillets chiffrés.

On lit à la fin :

Cy finist ce present livre... qui fut acheve dimprimer le mercredy xxviij iour du mois Dapvril, lan mil cincq cens XXIX, pour maistre Geofroy Tory de Bourges, autheur dudict livre, et libraire, demorant a Paris, qui le vent sus Petit Pont, a lenseigne du Pot Casse, et pour Giles Gourmont, aussi libraire, demorant au dict Paris, qui le vent pareillement en la rue Saint Iaques, a lenseigne des Trois Coronnes.

Ce livre fut réimprimé avec les mêmes bois en 1549, dans le format in-8°. Voir ce que j'ai dit de cette seconde édition, p. 66.

XI

« La Table de lancien philosophe Cebes, natif de Thebes, et auditeur Daristote. En laquelle est descripte et paincte la voye de lhomme humain tendant a vertus et parfaicte science. Avec trente Dialogues moraulx de Lucian, autheur jadis grec. Le tout pieca translate de grec en langue latine par plusieurs scavans et recommandables autheurs. Et nagueres translate de latin en vulgaire francois

par maistre Geofroy Tory de Bourges, libraire, demourant a Paris, rue Sainct Iaques, devant lescu de Basle, a lenseigne du Pot Casse. Sont en ung volume ou en deux qui veult, a vendre audict lieu par ledict translateur, et par Iean Petit, libraire jure en luniversite de Paris, demourant aussi en la rue Sainct Iaques, a lenseigne de la Fleur de Lys. »

In-12, divisé par cahiers de 8 feuillets. — 10 feuillets liminaires et signatures A à T pour le premier volume, et *a* à *v*ij pour le second. Toutes les pages sont ornées de petits cadres à filets, sur quelques-uns desquels on voit la double croix.

Sur la premiere page se trouve le Pot Cassé de Tory (n° 6), ou la marque de Jean Petit, suivant que les exemplaires proviennent de l'un ou de l'autre de ces libraires, qui s'étaient partagé l'édition.

Sur le 2e feuillet est un extrait du privilége (daté du 18 septembre 1529 [1]), en ce qui concerne le livre, qui fut « acheve dimprimer le cinquiesme jour Doctobre, lan comme dessus. »

Au 3e feuillet se lit l'épître dédicatoire, dont voici la partie essentielle :

Geofroy Tory de Bourges dit et donne humble salut a tous studieux et vrayz amateurs dhonneste passe temps en lecture.

Horace, poete jadis surnomme Flaccus, nous a laisse par escript en son Art poetic que les philosophes et poetes ont de coustume que soubz escorce de parolles fainctes ils signifient sens moral qui nous peult proufiter en cognoissance de vertus ou nous delecter en la grace de leur stile et plaisante invention... Ce voyant doncques estre vray, et ung iour lisant en la Table de lancien philosophe Cebes, pareillement es Dialogues du tressavant et gracieux autheur grec Lucian... ma semble tres honneste

1. Voyez le texte même de ce privilége, qui comprend trois ouvrages de Tory, à l'article des Chroniques d'Egnasius ci-après, n° XII).

si ie les translatois aussi en nostre langaige francois, et si ie les faisois imprimer, affin que ung chascun de vous lisant la dicte Table peust facillement cognoistre que cest que pure vertus et prendre honneste passe temps aux ingenieux et moraulx Dialogues dudict Lucian. Ie les vous offre de treshumble cueur et devot, o studieux et amateurs de pure honnestete! vous advertissant que au plus pres quil ma este possible ie y ai suyvy le vray texte sans y adjouster rien du mien, ne sans y avoir use ne abuse de palliation ne fard quelconque. Ie les vous ay tresvoluntiers escriptz en langaige coulant, domestique et maternel, sans y vouloir semer ne adiouxter motz exquis, parolles estranges, ne langaige que Carmentis, mere de Evander, fust empeschee de pouvoir entendre ne deschifrer. Ie voy daucuns que, si ne vouloient escripre que six motz, les quatre seront ou inusitez ou forgez, ou estenduz plus longz que une picque. Comme celluy qui disoit es complaintes et epitaphes dung roy de la Bazoche:

Au point prefix que spondile et muscule,
Sens vernacule, cartilaige auricule,
DIsis acule, Diana crepuscule,
Et lheure acculle pour son lustre assoupir.

Pareillement mille autres propos semblables que ie luy laisse. Ie ne scay a qui tel langaige plaist; mais il ne me semble gueres bon ne beau. Il sembleroit quasi, mais toutesfois ie doubte, que telle forgerie de motz cornuz et exquis fust descendue ou precipitee de la langue latine en la nostre, car il sen est trouve et sen treuve encore auiourdhuy maintz qui pensent avoir faict grosse besogne silz ont escript en langue latine ung mot estrange et long a oultrance, comme celluy qui dist, et ce neantmoins ingenieusement: *Conturbabuntur Constantinopolitani innumerabilibus sollicitudinibus*. Et lautre nomme Hermes qui mettoit tant sa felicite a ecrire en motz longz et exquis, quil en fust gaudy et batu de son baston quant ung autre ingenieux homme composa contre luy en motz affectez et longz dune brasse de syllabes ce distique qui sensuit:

Gaudet honorificabilitudinitatibus Hermes,
Consuetudinibus, sollicitudinibus.

Ie dis voluntiers cecy en passant, affin qu'on ne se attende point trouver

motz inusitez en ce vostre petit livre. Ie scay quil fut iadis ung homme saige et philosophe qui dict ung iour a son amy : *Loquere verbis presentibus et utere moribus antiquis*, cest a dire : Parle en langaige commun, et viz selon bonnes meurs anciennes. En ce vostre dict petit livre trouverez, ce croy ie, de la grace, car il est plain de mille bonnes et moult ingenieuses inventions, tant de Cebes que de Lucian. Ie vous y ay mis comme iay dict au commencement la Table dicelluy Cebes, affin que de prime face voyez que *poesis est pictura loquens :* œuvre poetique est painture parlant. Touchant les Dialogues du scavant Lucian, ie ne les ay pas tous mis icy dedans, ne tous translatez ; mais ie vous en ay choisy trente seullement des plus beaux et plus moraulx a mon advis, lesquelz vous pourrez congnoistre facilement estre non seulement plaisantz a lire, mais tresutiles a moralle et bonne instruction. Vous les accepterez doncques, si vous plaist, de front et cueur amyable, pensant que Dieu aidant ie vous feray en bref quelque autre present nouveau au moings mal quil me sera possible. Et tandis ie prieray a Nostre Seigneur Iesus qui vous ait en sa garde a vostre bon desir.

En Paris, du tout vostre desdie serviteur,

Geofroy Tory.

A la suite vient un long errata et une table des Dialogues, suivis d'une autre épître *aux lecteurs des Dialogues de Lucian contenuz en ce present livre.* Cette épître ne renferme rien de particulier à Tory; je n'en donnerai que la fin, où, parlant des Dialogues, il dit :

Ie croy que si lancien et noble paintre Zeusis Heracleote, si Raphael durbin, Michel lange, Leonard vince ou Albert durer vouloient paindre philosophes et leur diverse contenance, quilz ne le porroient si bien ne si au naturel paindre que nostre Lucian les vous y painct. Il vous semblera que les verrez et orrez parler, et que Menippe tout devant vos honnestes yeulx sen volera au ciel pour scavoir la verite de toutes les mensonges des dictz philosophes. Dieu vos ait en sa garde a vostre noble et bon desir.

En luniversite de Paris, du tout votre desdie serviteur,

Geofroy Tory.

A la fin du livre, après les Dialogues, Geofroy Tory a placé quelques sentences morales et jeux de mots, probablement de son crû. — Ce livre est imprimé avec les caractères et les lettres ornées du *Champ fleury*.

XII.

« Summaire de chroniques, contenans les vies, gestes et cas fortuitz de tous les empereurs Deurope, depuis Iules Cesar iusques a Maximilian, dernier decede. — Avec maintes belles histoires et mensions de plusieurs roys, ducs, contes, princes, capitaines et aultres, tant chrestiens que non, tant de hault que de bas estat et condition. — Faict premierement en langue latine par venerable et discrete personne Iehan Baptiste Egnace, Venicien. — Et translate de ladicte langue latine en langaige francoys par maistre Geofroy Tory de Bourges. — On les vend a Paris, a lenseigne du Pot Casse. — Avec privilege du Roy nostre sire pour X ans. »

In-8° de 16 feuillets préliminaires (sign. *a* et *b*), 99 feuillets de texte chiffrés et 13 feuillets de table et d'errata non chiffrés (sign. A à O), en tout 128 feuillets ou 16 feuilles in-8°. Toutes les pages sont encadrées dans un triple filet à compartiments fondus, comme on en employait encore naguère dans les imprimeries. Je ferai remarquer, en passant, que les feuilles de ce livre ne portent que deux signatures, l'une à la première page (pour la *première* forme), l'autre à la troisième (pour la *seconde*), comme cela se fait généralement aujourd'hui, au lieu de quatre signatures qu'on mettait habituellement sans utilité.

Au verso du premier feuillet, dont le recto est occupé par le titre que je viens de copier ci-dessus, on trouve le privilége du roi, qui est ainsi conçu :

Francoys, par la grace de Dieu, roy de France, aux prevost de Paris, bailly de Rouen, seneschal de Lion, et a tous noz aultres iusticiers et officiers, ou a leurs lieutenans, salut. Nostre cher et bien ame maistre Geofroy Tory de Bourges, libraire, demourant en nostre ville de Paris, nous a faict dire et exposer que puis nagueres il a traduit de latin en vulgaire francoys deux livres, lun au paravant translate de grec en langue latine par plusieurs scavans et recommandables autheurs, intitule : La Table du philosophe ancien Cebes, natif de Thebes, et auditeur Daristote, avec certains Dialogues moraulx de Lucian ; lautre au paravant faict en langue latine par Jehan Baptiste Egnace, intitule : Summaire de Chroniques, contenant les gestes et faictz de tous les empereurs Deurope, depuis Iules Cesar jusques a Maximilian ; semblablement un autre livre intitule : Les Reigles generales de Lorthographe du langaige francoys ; lesquelz livres il feroit voluntiers imprimer sil nous plaisoit luy permettre, et en ce faisant, defenses estre faictes a tous marchans libraires, imprimeurs et aultres personnes quelconques de ne imprimer, faire imprimer, ne exposer en vente lesdictz livres.... Pour ce est il que nous, ayans esgard et consideration aux peines et labeurs que ledict Tory a eu....., a iceluy..... avons permis et octroye..... quil puisse et luy loyse imprimer, faire imprimer et exposer en vente a iuste et raisonnable pris, par luy, ses gens, facteurs, negociateurs et entremetteurs, lesdictz livres dessus declarez ,usques a x ans ensuyvant et subsecutifz limpression diceulx. Si voulons, etc. Donne a Paris, le xxviii jour de Septembre, lan de grace M.D.XXIX, et de nostre regne le XV. HERUOET.

Après cette pièce vient l'épître suivante de Tory, en forme de préface :

Geofroy Tory de Bourges a tous studieux et vrays amateurs dhonneste lecture et fructueux passe temps dit et donne humblement salut.

Ie vous avois promis nagueres, au preface de la Table de Cebes et des Trente dialogues nouveaulx de Lucian, quen bref de mes petits labeurs ie vous ferois quelque aultre nouveau livre, qui a mon advis vous pourroit donner quelque bon et gracieulx passe temps, en vous y esbatant a lire et veoir choses desquelles vostre esperit pourroit en temps et lieu

estre recree et savoureusement soulace. A ceste fois cy (mes tres honorables seigneurs), comme vostre petit serviteur, qui vous est totallement desdie, ie vous fayz present dun Summaire de Chroniques, que ie vous ay translate, comme les susdictz Cebes et Dialogues, de langue latine en langaige francoys, au moins mal quil ma este possible, vous advertissant que, a la maniere de Jehan Baptiste Egnace, present autheur, ie ny ay meu ne change le sens de lhistoire en faveur dhomme quelconque. Ma traduction aussi ny est de mot a mot, car ce eust este stille trop mesgre et sans grace aucune. Ie scay, selon Horace, que (nec verbo verbum curabit reddere fidus interpres) ung translateur ne se doibt soucier de rendre ne adresser ung chacun mot de ce quil traduit a aultre mot de son langaige ; mais doibt bien maintenir le sens, et le coucher en plus beau stille qui luy sera possible. Ainsi ay ie faict au mieulx que iay peu, tant pour lamour et honneur que ie vous doibs, que pour ne desvoyer de la pure verite de lhistoire, qui est de telle nature, qu'elle ne veult aucunement estre alienee de sa purite. Marc Tulles Cicero nous la bien enseigne, quant il nous a laisse par escript, au second livre de son Orateur, ou il a dit : « Nam quis nescit primam esse historiæ legem, ne quid falsi dicere audeat, deinde ne quid veri non audeat, ne qua suspitio gratiæ sit in scribendo, ne qua simulatis ? » Mais qui esse (dit il) qui ne scayt que la premiere loy dhistoire est de ne oser dire chose faulce, et de ne se faindre a dire la verite, afin quil ny aye aucune suspition de faveur ou envye en ce quon escript ? Certainement histoire doibt estre purement vraye, tant pour les causes ia dictes, que pour ce que, comme ledict Ciceron a recite ung peu devant le ia dict lieu allegue : « Historia est testis temporum, lux veritatis, vita memoriæ, magistra vitæ, et nuncia vetustatis.» Histoire (dit il) est tesmoignage des temps, lumiere de verite, nourice et vie de la memoire, enseigneresse et maistresse deschole a nostre vie, et messagiere danciennete. Ie vous ay voulentiers plustost choisi faire present dune histoire, et icelle abregee en summaire, que dautre chose, pour ce quen vous y recreant vous y puissiez veoir, comme en ung mirouer, mille excellentes choses, desquelles pourrez cognoistre et entendre innumerables bons advertissemens pour vous faire service quelque foys en temps et lieu. Tite Live dit, en la prefation du premier livre de sa premiere Decade : « Hoc illud est precipue in cognitione rerum salubre ac frugiferum, omnis te exempli documenta in illustri posita monu-

mento intueri, unde tibi tuæque Reipublicæ quod imitare cupias, unde fœdum inceptum, fœdum exitu quod vites. » Cela (dit il) est singulierement bon et fructueux en la congnoissance des choses, de veoir et congnoistre en la noble histoire les enseignemens de tout exemple, a limitation et ressemblance de quoy tu pourras eslire pour toy et pour ta chose publicque ce que tu doibvras imiter et ensuyvre, et ce que tu doibvras eviter comme cas abominable, tant au commencement que a la fin. Prenez doncques ores en gre, sil vous plaist, ce petit œuvre, et lacceptez de front et face amyable, comme avez de bonne coustume par vostre benivolence, et vous me inviterez, de vostre honneste et singuliere grace, dicy en avant a faire mieulx, aidant Nostre Seigneur Iesus, auquel ie prie vous donner a tous son amour et saincte grace, a vostre noble et bon desir.

De Paris, ce x jour Dapvril M. D. XXIX.

Au dernier feuillet du livre on voit le Pot Cassé, avec cette souscription :

Ce premier livre fut acheve dimprimer a Paris, le xiii jour Dapvril M.D.XXIX [1], pour maistre Geofroy Tory de Bourges, qui le vend audict Paris, a lenseigne du Pot Casse.

Le seul exemplaire que j'aie vu de cette édition, possédé par M. Ambroise Didot, qui a bien voulu me permettre de l'étudier à loisir, est dans son ancienne reliure au *Pot Cassé*. Il est imprimé avec le caractère du *Champ fleury*.

Il y a eu plusieurs autres éditions. J'en connais deux, faites par Charles L'Angelier, toutes deux in-8°, en 1543 et 1544. M. Hippolyte Boyer en cite une de 1541, dans son *Histoire des imprimeurs et libraires de Bourges* (in-8°, Bourges, 1854), p. 27, mais je ne l'ai pas vue, tandis qu'il m'a été donné d'étudier les deux autres. Elles se composent

1. 1530 nouveau style.

toutes deux de 112 feuillets (signat. A à O), plus 4 feuillets non cotés.

Le livre est orné de deux sortes de gravures, outre la marque du libraire sur le titre; la première, reproduite plusieurs fois, représente un empereur à cheval, tenant la hache d'armes; elle n'est pas signée, mais est gravée avec beaucoup de finesse, et relevée de ces petits cartouches tant affectionnés par Tory. Les autres représentent des bustes d'empereurs grossièrement gravés, qui ne sauraient être de cet artiste.

XIII.

« La procession de Soissons devote et memorable faicte a la louange de Dieu, pour la delivrance de nosseigneurs les enfans de France. — On les vend a Paris, a lenseigne du Pot Casse, rue Sainct Iaques, devant l[1]escu de Basle, et en la halle de Beausse, a la mesme enseigne du Pot Casse, devant leglise de la glorieuse Madalaine, avec privilege pour deux ans. — (A la fin :) Ce present livre fut acheve dimprimer le xxix jour Daoust M. D. XXX, et est a vendre a Paris, par maistre Geofroy Tory de Bourges. »

Petit in-4° de 20 feuillets encadrés. Signat. Aij—Cij.

Cet opuscule, fort rare, a un titre avec entourage d'arabesques gravées en bois, au monogramme de la croix de Lorraine.

Au-dessous de la marque de Tory sont quatre vers latins, probablement de sa composition, comme les six qui terminent cette relation, et qui sont intitulés : *Torinus Biturigicus ad Galliam.*

1. Et non pas *à l'escu de Basle*, comme on lit dans la note imprimée par M. Brunet.

Au verso du titre est une préface datée du 25 août 1530, et commençant ainsi :

Geofroy Tory de Bourges aux devotz amateurs dhonneste lecture dit et donne un humble salut.

Au commencement du feuillet Aij on lit :

Lordre de la grande procession faicte a Soissons par reverend pere en Dieu monseigneur Iehan Olivier, abbe de Saint Mard dudit Soissons, conseiller du Roy nostre sire, et chroniqueur de France, le dimanche dernier iour de iuillet lan de grace mil cinq cens et trente, pour remercier nostre Seigneur de la delivrance de nosseigneurs les enfans de France.

Ces renseignements sont tirés de la 5e édition du *Manuel du Libraire*, t. IV, col. 891. Je n'ai pu voir le volume, quelque recherche que j'aie faite dans les diverses bibliothèques de Paris.

XIV.

« Ædiloquium ceu disticha partibus ædium urbanarum et rusticarum suis quæque locis adscribenda. Item, Epitaphia septem de amorum aliquot passionibus antiquo more et sermone veteri, vietoque conficta. Authore Gotofredo Torino, Biturigico. Parisiis, apud Simonem Colinæum. 1530. Cum privilegio ad biennium[1]. »

1. Le privilége, qui comprend l'*Economic Xenophon*, et qui est imprimé à la fin de ce dernier livre, étend à quatre ans, et non pas à deux, les droits de l'auteur. Cela peut s'expliquer par ce fait que l'*Ædiloquium* a été imprimé pendant que Tory était en instance pour l'obtention de son privilége, c'est-à-dire dans les trois premiers mois de 1531, qui comptaient dans l'année 1530, suivant l'ancien

In-8° de 3 feuilles, en caractères italiques.

Le titre que nous venons de transcrire est dans un cadre fort gracieux, emprunté aux Heures in-8° de 1527.

Le verso du titre est blanc, et sur le deuxième feuillet se trouve l'avis suivant :

Godofredus Torinus Biturigicus lectori candido s(alutem).

Egregii quidam sunt felici hoc seculo pictores, lector humanissime, qui suis lineamentis, picturis et variis coloribus deos gentilitios et homines, itemque alias res quascunque adeo exacte depingunt, ut illis vox et anima deesse tantummodo videatur; sed ecce, lector humanissime, ego iam tibi illorum propemodum more, domum offero, non solum suis lineamentis et partibus elegantem et absolutam, sed etiam pulchre loquentem et encomio sese particulatim describentem. Offero etiam tibi septem Epitaphia antiquo more et sermone veterrimo conficta et conscripta, varios miserorum hominum amantum affectus pervio quodam modo ostendentia. Ipsa tibi (inquam) lubens offero, non ut ita verbis obsitis loquaris aut scribas, sed ut antiquitatem ipsam tibi ante oculos tuos faciles et iucundissimos habeas, et te a me benemonitum intelligas, ut in amoris insani laqueos et angustias devenire caveas. Vale.

Outre le cadre du titre, ce livre est orné de sept petites gravures charmantes, répondant aux sept épitaphes *amoureuses* de Tory, gravures qui lui appartiennent certainement, au moins par le dessin, quoique non signées. En voici l'indication :

1° Deux cœurs percés d'une flèche.

2° Deux cœurs dans un cercle.

3° Deux cœurs liés par des cordes.

style. Ce privilége, en effet, est daté du 18 juin 1531, ce qui semble jurer avec la date d'impression de l'*Æditoquium*. Cette circonstance explique aussi pourquoi le sous-titre de ce livre est différent dans l'impression de celui qui se trouve dans le privilége (*Erotica*). (Voyez ci-devant, p. 48, et ci-après, p. 139.)

4° Deux cœurs dans une barque.

5° Deux cœurs flairés par un cochon.

6° Deux cœurs, une quenouille, etc.

7° Deux cœurs recevant un coup de pied de cheval.

Quant au texte même de ce livre, il a été diversement jugé. Catherinot en était ravi; mais l'auteur du *Menagiana* reproche à Tory d'avoir forgé des mots latins, à l'exemple de l'auteur du *Songe du Poliphile*. (Voyez ci-devant, p. 88.) On vient de voir que Tory lui-même ne recommandait pas ces mots au lecteur.

La Bibliothèque impériale possède un exemplaire de ce livret encore dans son ancienne reliure au *Pot cassé* (in-8° Y. 2768, réserve).

XV.

« Science pour senrichir honnestement et facilement, intitulee : Leconomic Xenophon, nagueres translatee de grec et latin en langaige francoys par maistre Geofroy Tory de Bourges. (Ici le *Pot cassé* n° 4.) On les vend a Paris, en la rue Sainct Iaques, devant lescu de Basle, et devant lesglise de la Magdalaine, a lenseigne du Pot casse. — Avec privilege. »

In-8° de 9 feuilles (signat. *a* à *i*). Comme dans le Sommaire de chroniques d'Egnasius, il n'y a que deux signatures à la feuille (l'une au côté de *première*, l'autre au côté de *seconde*), et chaque page est encadrée dans un triple filet. Le titre seul est dans un cadre à arabesques assez gracieux.

Au verso du titre on lit :

A la dicte enseigne du Pot Casse sont aussi a vendre Thucydide et Diodore, avec plusieurs aultres beaulx et bons livres translatez de grec et latin en langaige francoys.

Pareillement y a belles Heures et Office de Nostre Dame, grandes, moyennes et petites, historiees et vignetees a lantique et moderne.

Au 2e feuillet est une explication des mots *Economic* et *Xenophon*.

Au 3e feuillet on lit une dédicace dont voici quelques extraits :

Geofroy Tory de Bourges a son seigneur tres reverend pere en Dieu Antoine du Prat, cardinal de Sens, legat ordinaire et chancelier de France, dict et donne tres humble salut.

Apres le livre de la Raison des lettres attiques nomme Champ Fleury, que iay compile en langaige francoys, et la Table de Cebes avec trente dialogues moraulx, pareillement le Summaire de chroniques, que iay translate en nostredict langaige [1], pour en faire service aux studieux, tres reverend pere en Dieu, ma semble estre honneste passe temps si ie memployoye aussi a translater Leconomic Xenophon, et soubs lumbre de voz tres honorables aisles, vous en faisant premierement devot et humble present, ie le publioys et mettoys es mains de tous vertueux et bons personnaiges, pour y passer le temps studieusement et y prendre bon conseil a bien regir sa famille et augmenter ses biens honnestement.....

Doncques ores, tres reverend pere en Dieu, soubz vostre venerable grace et benediction, les studieux et vrays amateurs dhonneste lecture et fructueux passe temps prendront benignement en leurs gracieuses mains ce petit livre, et vous en scauront tous bon gre, non pour le livre seullement, mais pour ce que estes celluy a qui tous doibvent honneur et service, comme a qui tout le bien public et la chrestiente sont tres tenus.

Ie seray, sil vous plaist, tousiours en vostre bonne grace, et ie prieray a Nostre Seigneur quil vous donne son amour a vostre noble et bon desir.

De Paris, ce mescredy cinquiesme iour de iuillet M.D.XXXI.

1. Il ne mentionne pas l'*Æditoquium*, parce qu'il était en latin.

A la suite de cette pièce, qui occupe trois feuillets, vient une épître de *Geofroy Tory de Bourges aux studieux et bons lecteurs*, en forme de préface. Elle occupe deux feuillets; le 8e est entièrement blanc. Puis vient sur le 9e feuillet *Leconomic Xenophon*, qui va de *b* à *i* 4; le 5e et le 6e feuillets de *i* contiennent une « Epistre du seigneur Elisee Calense, natif Damphrate, quil envoya a Rufin, tuteur de lempereur Arcade, luy respondant sur le faict de regir sa famille et tenir en ordre ses biens et meubles domestiques, translatee de langue latine en langaige francois par maistre Geofroy Tory de Bourges. »

Sur l'avant-dernier feuillet on trouve un « double du privilege donne a maistre Geofroy Tory de Bourges, par le Roy nostre sire, pour ce present livre et autres mensionnez audict privilege, » ainsi conçu :

« Francoys, par la grace de Dieu, roy de France, aux prevost de Paris, bailly de Rouen, seneschal de Lyon, et a tous noz aultres iusticiers et officiers ou a leurs lieuxtenans, salut. Nostre cher et bien ame maistre Geofroy Tory de Bourges, marchant libraire, demourant en nostre ville de Paris, nous a faict dire et exposer que, puis nagueres il a faict et compile en langue latine un certain livre intitule : Æditoquium et Erotica [1]; pareillement quil a traduict de grec et latin en langaige francoys Leconomic Xenophon; lesquelz livres il imprimeroit voluntiers, ou feroit imprimer, sil nous plaisoit luy permettre, et en ce faisant deffences estre faictes a tous marchans, libraires, imprimeurs et aultres personnes quelzconques de ne imprimer ne exposer en vente aulcunement lesdicts livres, et que sil en estoit apporte par gens estranges, daultres que ceulx de limpression dudict Tory, quilz ne les peussent vendre en nostre royaulme durant le temps et espace de quatre ans a compter du our de la datte de limpression desdictz livres, avec prorogation de semblable temps pour certains aultres livres, histoires et vignettes a faire

1. A l'impression de l'*Æditoquium*, Tory a modifié ce sous-titre, qui aurait entaché ses Epitaphes d'une idée de lubricité bien éloignée de sa pensée.

imprimer Heures et Office de Nostre Dame, mensionnez en deux privilleges par cy devant a luy permis et octroyez de nostre grace [1]..... Pour ce est il que nous, ayans esgard et consideration aux vigilles et labeurs que ledict Tory a eu a compiller et traduire lesdictz livres, et aux impenses quil luy conviendra faire a l'impression diceulx..... a icelluy pour ces causes..... avons permis et octroye .... quil puisse. ... imprimer ou faire imprimer et exposer en vente..... lesdictz livres dessus declairez iusques a quatre ans ensuivans et subsecutifs limpression diceulx. Si vous mandons..... que de noz presens grace, conge et permission vous..... laissez ledict exposant ioir et user..... et..... faictes..... deffenses de par nous a tous marchans, imprimeurs, libraires..... de ne imprimer ou faire imprimer ne exposer en vente aulcunement iceulx quatre ans durant..... sur peine de vingt cinq marcs dargent a nous a appliquer et confiscation des livres esquelz ils auront mesprins; car tel est nostre plaisir. Donne a Vannes, le xviii jour de jung lan de grace mil cinq cens trente et ung, et de nostre regne le dixseptiesme. — Ainsi signé : HERUOET.

A la dernière page :

Ce present livre fut acheve dimprimer par maistre Geofroy Tory de Bourges le mescredy cinquiesme iour de iuillet lan M.D.XXXI. Et est a vendre a Paris, devant lescu de Basle, rue Sainct Iaques, et devant leglise de la Magdeleine, a leeseigne (*sic*) du Pot Casse.

La description que nous venons de faire est celle de l'exemplaire bien complet de M. Ambroise Didot. M. Chedeau, avoué à Saumur, en possède un exemplaire dont le titre est différent. Il est ainsi conçu :

Economic de Xenophon, cest a dire : Domestiques Institutions et Enseignemens pour bien regir sa famille et augmenter son bien particu-

1. Le 23 septembre 1524 et le 5 septembre 1526. Tory demandait une prorogation de privilége pour ses Heures, parce qu'il était en train de les réimprimer. La seconde édition de ses Heures in-4° parut le 20 octobre 1531.

lier. Iadis compose en grec par lancien autheur Xenophon, et translate de grec et latin en langaige francois par maistre Tory de Bourges (*Pot cassé*). Imprimees a Paris, a lenseigne du Pot Casse, par ledict maistre Geofroy Tory, marchant libraire et imprimeur du roy. — Avec privilege.

Ce titre est orné du même cadre et du même *Pot cassé* que l'autre exemplaire; mais on ne trouve pas au verso le petit catalogue qui figure sur celui-ci, et que nous avons copié précédemment. La première feuille (*a*) de l'exemplaire de M. Chedeau étant incomplète de 4 feuillets, nous ne pouvons dire s'il y a d'autres différences dans cette feuille; mais quant aux autres feuilles (de *b* à *i*), elles sont identiques dans les deux exemplaires. Ainsi on trouve dans l'un et dans l'autre la faute que nous avons signalée plus haut au mot *enseigne*, dans la souscription finale; il y a mieux, cette faute a été corrigée à la main de la même manière dans les deux exemplaires, probablement par Tory lui-même. De ces deux exemplaires, quel est le primitif? Je n'oserais l'affirmer; toutefois, il me semble que l'addition qui paraît au verso du titre de l'exemplaire de M. Didot doit faire considérer ce dernier comme étant postérieur. Au reste, l'intervalle entre les deux impressions ne dut pas être bien long. Si j'en juge par certaines circonstances, on réimprima la première feuille, qui avait été conservée (comme le prouvent quelques accidents typographiques reproduits dans les deux exemplaires) en même temps que la dernière. En effet, l'épître de Tory, dans l'exemplaire de M. Didot, est datée du 5 juillet, c'est à-dire du jour même où le livre fut achevé, d'après la souscription finale. Or, pour que Tory ait pu mettre cette date à son épître liminaire, il faut admettre qu'on l'avait gardée toute composée jusqu'à l'achèvement du livre. Peut-être, sur le premier tirage de la première

feuille, s'était-on dispensé de mettre une date? C'est ce que je ne saurais dire, vu l'état de l'exemplaire de M. Chedeau. Peut-être aussi la réimpression de cette première feuille eut-elle lieu pour faire connaître la nouvelle adresse de Tory, qui, depuis peu de temps, était venu installer son imprimerie dans l'ancienne et célèbre halle au blé de Beauce, rue de la Juiverie, devant l'église de la Madeleine? On remarquera, en effet, que cette adresse ne figure pas sur le titre de l'exemplaire de M. Chedeau, quoiqu'elle se trouve à la fin.

Ce livre est imprimé avec le caractère du *Champ fleury*.

XVI.

« Politiques de Plutarche, cest a dire: Civiles Institutions et enseignemens pour bien regir la chose pu[blique], iadis composees en grec par Plutarche, et depuis translatees de grec en latin par le seigneur Nicole Sagundin, et a present de langue grecque et latine en langaige francois par maistre Geofroy Tory de Bourges. — Dediees par ledit autheur a lempereur Trajan, et par le translateur en langaige francois a tresilustre et plain de bon espoir en toute heureuse vertu, son seigneur, François de Vallois, Daulphin de France. (Ici le *Pot cassé* n° 4.) — Imprimees en Paris, a lenseigne du Pot Casse, par maistre Geofroy Tory de Bourges, marchant libraire et imprimeur du Roy. — Avec privilege tresample [1]. »

In-8° de 8 feuillets liminaires non chiffrés et de 67 feuillets de texte chiffrés (signat. de A à Iij). Les pages

1. Nous n'avons pas ce privilége, qui se trouve probablement sur un autre livre de Tory, aujourd'hui perdu. Cet érudit avait en effet l'usage de faire réunir plusieurs livres dans chacun de ses priviléges.

sont sans aucun encadrement. Il y a des observations marginales. Les caractères et les lettres ornées sont les mêmes que dans le *Champ fleury*.

Au 2e feuillet, on lit cette épître dédicatoire :

Geofroy Tory de Bourges a son seigneur tresdebonnaire, Francois de Vallois, Daulphin de France, dict et donne treshumble salut.

Mon seigneur, en translatant ce petit livre, iay souventesfois en moy pense a qui de tous mes bons amyz ie le debvois plus tost dedier, ou si ie le dediroye (comme iay par cy devant faict de certains autres livres que iay faicts et translatez en langaige francois) a tous studieux et vrayz amateurs de bonne lecture et honneste passe temps. Mais en fin, cognoissant la vertueuse nature, pareillement le myrouer de toute bonte et parfaicte noblesse en quoy tu es tresexcellent, et a toute heureuse et bonne emprise singulierement bien dispose, iay en moy trouve que devant tous autres vivans, de quelque estat quilz puissent estre, cest a ta flourissante seigneurie a qui ie doibs et suis tenu le consecrer, entendu que cest toy soubz qui tout le bien public, non seullement de France, mais de toute chrestiente, a son esperance de vivre au temps a venir en heureuse felicite. Ie le te adresse, ne ignorant que tu as ton bon pere le Roy, qui, comme Philipes de Macedoine faisoit iadis a son filz Alexandre, surnomme le Grand, te monstre beaux et bons enseignemens et exemples a bien regir ; mais aussi afin que aucunesfois tu y puisse te recreer, et lire les belles histoires et demonstrations qui y sont, comme en une iuste librairie, redigees ; et aussi que, soubz ta bonne, noble et genereuse enseigne, les studieux puissent honnestement en le lisant y proufiter. Tu y porras veoir mille bons passaiges qui aideront quelque temps a te solacer, et seront aucun moyen que toy et ton Bien Public, avec le bon vouloir de Dieu, de bien en mieulx tousiours prospererez.

De Paris, ce xiiii iour de iuin M.D.XXXII.

On lit au verso du dernier feuillet :

Ce present livre fut acheve dimprimer le samedy xv iour de iuin M.D.XXXII, par maistre Geofroy Tory de Bourges, marchant li-

braire et imprimeur du Roy, demourant a Paris, devant leglise de la Magdeleine, a lenseigne du Pot Casse. (Ici le *Pot cassé* n° 9.)

J'ai vu deux exemplaires de ce livre, l'un chez M. Didot, l'autre chez M. Alkan.

Il a été publié une autre édition de ce livre à Lyon, en 1534, in-16, chez Guillaume Boulle ou Boullé, car ce nom, suivant l'usage du temps, ne porte point d'accent sur l'*e* final. C'est sans doute celle que Duverdier [1] mentionne comme ayant été imprimée à Paris, in-8°, en 1530, pour Guillaume Boullé. Autant de mots, autant d'erreurs. L'édition de Guillaume Boullé n'a pas été imprimée à Paris, n'est pas in-8°, et ne peut pas être datée de 1530, puisque la 1re édition est seulement de 1532. Malheureusement La Caille [2] n'a pas pris la peine de contrôler le renseignement de Duverdier, et il a fait de Guillaume Boullé un imprimeur-libraire de Paris. Lottin, dans son *Catalogue* [3], n'a pas manqué de copier La Caille et de mentionner, sous la date de 1530, un Guillaume Boullé, libraire et imprimeur à Paris, à côté de Jean Boullé, libraire. Ce Jean, que La Caille appelle simplement Boulle, et qu'il fait exercer seulement en 1543, était-il en effet parent de Guillaume? C'est ce que je ne saurais dire. Quoi qu'il en soit, voici la description complète de l'édition des *Politiques* donnée par ce dernier. C'est un in-16 renfermant 8 feuillets préliminaires et 104 feuillets de texe. On lit sur le titre, qui est orné d'un cadre grossier :

« Politiques ou Civiles Institutions pour bien regir la Chose publ., iadis composees en grec par Plutarche, et

1. *Bibliothèque françoise*, article *Geofroy Tory*.

2. *Histoire de l'Imprimerie*, p. 102.

3. *Catalogue des libraires et imprimeurs de Paris*, t. I, p. 24. Lottin écrit aussi Boulle, t. II, p. 16.

despuys translatees en francoys par maistre Geofroy Tory, et dediees par ledict translateur a tres illustre prince et plein de bon espoir en toute heureuse vertu Francoys de Valloys, Daulphin de France.

« Disputation de Phavorin, philosophe, nouvellement y a este adioustee. Item chapitre demonstrant combien sont destatz de la Chose publ.

« On les vend a Lyon, en la rue Merciere, a la boutique de Guillaume Boulle, libraire, a la fleur de lys d'or. — Avec privilege. 1534. »

Au verso du titre, une gravure représentant la Justice, avec cette inscription : *Justitia in sese virtutes continet omnes.*

Au feuillet suivant est la dédicace au Dauphin.

A la fin du volume se trouve la marque de Guillaume Boullé ou Boulle.

Ce petit livre se trouve à l'Arsenal (S. et A. 3843), et à la Bibl. imp. (R. 2711 — 1). Ce dernier exemplaire est incomplet du feuillet final portant la marque du libraire, qu'un *collectionneur* a coupé pour enrichir son cabinet.

XVII.

« La Mouche de Lucian, et la Maniere de parler et se taire (de Volaterran). [*Pot cassé*, n° 6.] La Mousche est translatee de grec et de latin en langaige françois. La Maniere de parler et se taire est translatee seullement de latin en françois. Le tout par maistre Geofroy Tory de Bourges, imprimeur du Roy et libraire juré en l'université de Paris. — On les vend a Paris devant l'eglise de la Magdeleine, a l'enseigne du Pot Cassé. » 8 feuillets in-8°, sans date d'impression ni privilége. Cette plaquette a sans doute été imprimée par Geofroy Tory lui-même, après le 22 fév.

1533, car il y prend le titre de libraire de l'Université, qu'il n'eut qu'à cette date. D'ailleurs, il y a employé l'accent aigu, l'apostrophe et la cédille, dont il n'a fait usage qu'en 1533. La Mouche de Lucien forme 11 pages; la Maniere de parler (extrait du XVIIIe livre de la Philosophie de Volaterran) forme 3 pages. Le premier feuillet est occupé par le titre et un avis *aux lecteurs* placé au verso. — Caractères du *Champ fleury*.

XVIII.

« Les reigles generales de lorthographe du langaige francoys. » Tel est le titre d'un livre qu'avait écrit Tory, mais dont il ne reste rien. Nous ignorons même s'il a été imprimé, quoiqu'il soit compris dans le privilége de la première édition du Sommaire de Chroniques d'Egnasius, daté du 28 septembre 1529. (Voyez p. 130.) C'était sans doute le complément du *Champ fleury*, au point de vue grammatical.

XIX.

Traduction des hiéroglyphes d'Orus Apollo; manuscrit donné par Tory à un sien « seigneur et bon amy[1] ». On ignore si cette traduction a été imprimée. Il existe bien quelques éditions anciennes d'Orus Apollo, mais elles ne portent pas le nom de Tory.

1. *Champ fleury*, fol. 43, recto.

§ 2.

LIVRES D'HEURES ÉDITÉS PAR TORY ET POUR LUI-MÊME.

I.

Heures de la Vierge, in-4°, en latin. C'est un magnifique volume, imprimé par Simon de Colines, avec des encadrements et des sujets à l'antique d'un goût et d'une exécution de gravure parfaits. Ce livre fut sans doute imprimé de compte à demi entre Tory et Colines, car on en connaît des exemplaires au nom de l'un et de l'autre.

Voici la description de trois sortes d'exemplaires que j'ai vus, et qui ont à tort été pris par les bibliographes pour des éditions différentes.

1°

HORAE, in laudem beatiss. semper Virginis MARIAE secundum consuetudinem curiæ Romanæ. Vbi orthographia, puncta et accentus suis locis habentur.

Au-dessous, la grosse marque de Colines, avec les lapins et les lettres S. D. C. dans le champ, et au bas S. DE COLINES. Puis vient la souscription :

PARISIIS. Apud Simonem Colinæum. M.D.XXIIII.

Cette première page est ornée d'un encadrement particulier, que nous retrouverons sur d'autres livres de Tory. Le seul exemplaire de ces Heures que j'aie eu à ma dispo-

sition, celui de la bibliothèque de l'Arsenal (Théol., 4°, 2984), a reçu, quoique simplement en papier, une miniature charmante qui occupe toute cette page [1]. Elle représente deux ouvriers imprimeurs travaillant à une presse, et à côté un compositeur devant sa casse. On n'a réservé de l'impression sur cette page que les cinq lignes du titre : « *Horæ*, etc., » qui ont été placées dans un cartouche suspendu aux branches supérieures de deux arbres formant l'encadrement de la miniature.

Au verso du titre on trouve, suivant l'usage, une table des Pâques, etc., allant de 1523 à 1551. L'encadrement de cette page porte, dans trois petits cartouches réservés au milieu des arabesques, les mots : GEOFROY — TORY. — SIC VT, NON PLVS, qui reviennent de temps à autre sur les pages suivantes. On peut voir une reproduction de ce cadre au titre de chaque partie de notre livre.

Le privilége occupe tout le second feuillet, recto et verso, qui est sans encadrements, et cela avec intention. Il est imprimé en caractères gothiques du temps (afin d'imiter l'écriture du diplôme), et cette forme aurait juré avec les arabesques antiques de Geofroy Tory, dont la délicatesse n'admettait pas les alliances de ce genre.

Voici un extrait de ce privilége :

Francoys, par la grace de Dieu roy de France, aux bailly et prevost de Paris, senechal de Lyon, et a tous noz autres iusticiers, officiers, ou leurs lieuxtenans, et a chascun deulx endroit soy et si comme a luy appartiendra, salut. Nostre cher et bien ame maistre Geufroy Tory, libraire, demourant a Paris, nous ha presentement faict dire et remonstrer que puis nagueres il ha faict et faict faire certaines histoires et vignettes a lantique, et pareillement unes autres a la moderne, pour icelles faire imprimer, et servir a plusieurs usages dheures, dont pour

1. J'ignore le nom de l'heureux donataire à qui fut fait ce cadeau. On voit seulement ses initiales (R. P.) dans un cœur au-dessus de la presse.

icelles il ha vacque certain long temps, et faict plusieurs grans fraitz, mises et despens. A ceste cause, et pour luy subvenir a recouvrer partie des despens quil ha faictz et soubstenuz a vacquer a faire faire les histoires et vignettes dessusdictes, et a ce quil ait mieulx dequoy soy entretenir, nous ha treshumblement faict supplier et requerir que luy seul et non autre ait a faire imprimer les vignettes et histoires dessusdictes pour le temps et terme de six ans commenceans au iour de la date de limpression desdictes heures, et deffendre a tous libraires den faire ou faire faire aucune impression, tant soyent en champ blanc, gris ou rouge, ne laissant aucunes desdictes vignettes noires, ne aussi les reduyre a petit ou grant pied; nous humblement requerant icelluy. Pourquoy nous, ces choses considerees, inclinans liberallement a la supplication et requeste dudict suppliant, et en faveur mesmement du savoir, literature, bon et ouable rapport qui faict nous ha este de sa personne et de ses sens, suffisance, loyaulte, preudhommie et bonne diligence, a icelluy... avons... octroye... que luy et non autre... puisse imprimer et faire imprimer lesdictes vignettes et histoires, et... deffendons... a tous libraires et imprimeurs quelzconques de nostre royaume... faire ou faire faire et imprimer lesdictes vignettes et histoires... sur peine de vingt et cinq marcz dargent a nous a appliquer, et confiscation des heures, vignettes et histoires par eulx... imprimees... Donne a Avignon, le xxiii. iour de septembre, lan de grace mil cinq cens vingt quatre, et de nostre regne le dixiesme...

Le troisième feuillet contient quelques détails sur le calendrier, qui commence au quatrième feuillet et finit au neuvième. Le cadre du bas de la page Avij recto est retourné sens dessus dessous. Sur le dixième feuillet commencent les Heures.

Ce livre est in-4°, mais les feuilles sont encartées deux à deux, suivant l'usage introduit par Pierre Schoiffer lui-même [1], ce qui lui donne l'apparence d'un in-8°. Les signatures vont de A à T, ce qui donne dix-huit cahiers ou cent quarante-quatre feuillets.

Les gravures se composent de seize encadrements complets, dont chacun est répété au recto et au verso de chaque

1. Voyez mon livre sur l'*Origine de l'imprimerie*, t. I, p. 248.

feuillet, ce qui embrasse trente-deux pages de composition, après quoi les mêmes ornements reparaissent. Ces ornements se composent d'arabesques, dans lesquelles on voit figurer de temps à autre les mots : SOLI DEO — LAVS — HONOR — GEOFROY — TORY — NON PLVS, sur les côtés. Au bas des pages on voit un F couronné (initiale du nom du roi), un C couronné (initiale du nom de la reine Claude [1], fille de Louis XII), un dauphin couronné, par allusion au titre du fils aîné du roi [2]. Les autres bas de pages sont occupés par des arabesques, parmi lesquelles on voit figurer le *Pot cassé* [3]. Il y a dans le texte treize grands sujets au trait, se mariant admirablement avec les encadrements des pages. Tout ou presque tout, encadrements et sujets, est signé de la croix de Lorraine.

Le livre se termine au recto d'un feuillet au verso duquel on lit cette souscription : « EXCVDEBAT SIMON COLINÆVS PARISIIS E REGIONE SCHOLARVM DECRETORVM : ANNO A CHRISTI IESV NATIVITATE M. D. XXV. XVII. CAL. FEBR. »

Cette date revient au 16 janvier 1525. On a vu que le titre portait la date de 1524, c'est-à-dire celle de l'année où le livre a été commencé. Ces deux dates, citées isolément, tantôt par l'un, tantôt par l'autre, ont induit les bibliographes en erreur, et ont fait croire à deux éditions différentes du même livre.

Dans le cours du volume, on aperçoit de temps à autre des chiffres aux cadres. Ces chiffres sont : 16, qui paraît dans le côté du fond du cadre des pages Ai verso et Cvij [4]

1. Cette princesse mourut avant qu'on eût achevé le livre, peut-être même avant qu'on eût commencé l'impression ; mais Tory ne voulut pas perdre sa gravure, et on conserva ce bois, qui servit encore pendant plus de quinze ans, comme on le verra.

2. Ces trois sujets ont été reproduits par la gravure dans le *Décameron bibliographique* de Dibdin, t. I, p. 99 ; on en trouve deux autres, t. II, p. 65.

3. Voyez-en la reproduction p. 70, n° 2.

4. Ici et ailleurs, pour rendre les descriptions plus faciles, ces livres étant sans

recto et verso; 3, dans le côté extérieur du cadre des pages Aiiij recto et verso, Ciiij recto et verso; 10, dans le bas de a page Biij; 12, dans le côté extérieur du cadre de la page Bvi. Je crois pouvoir conclure de l'existence de ces chiffres qu'on avait d'abord gravé un numéro d'ordre allant de 1 à 16, répété sur chaque portion du même cadre, pour donner au compositeur le moyen de bien assortir chaque page. Ces chiffres auront plus tard été jugés inutiles et retranchés. Les quatre que je viens de signaler, restés par inadvertance, ont été retranchés à leur tour des compartiments où ils se trouvaient avant la fin de l'impression.

L'idée qu'on a eue de répéter chaque cadre au recto et au verso d'un même feuillet était fort ingénieuse, car elle permettait d'*imposer* un plus grand nombre de pages sans qu'on s'aperçût de la répétition, les deux pages semblables n'étant jamais vues en même temps [1]. Cela ne donnait pas plus de travail, car il est bien évident que les cadres n'étaient joints aux pages qu'au moment du tirage, pour ne pas les exposer aux accidents inhérents aux manipulations préparatoires de l'impression.

Ce livre renferme treize grands sujets. Ce sont :

1° et 2° La Salutation angélique en deux planches se faisant face (la première seule est signée).

3° La Visitation de la Vierge, avec la devise NON PLVS dans un cartouche suspendu à un arbre (signée).

4° La Naissance de Jésus (signée).

5° L'Adoration des bergers (signée).

6° L'Adoration des mages (signée).

7° La Circoncision (signée).

8° La Fuite en Égypte (signée).

9° Le Couronnement de la Vierge (signé).

pagination, je donne des signatures aux huit feuillets d'un même cahier; mais on sait qu'il n'y en a qu'aux quatre premiers.

1. M Willemin a publié quelques spécimens de ces cadres dans ses *Monuments français inédits* (in-fol., 1839), fol. 296.

10° Le Crucifiement de Jésus (signé). Cette pièce est à cinq compartiments. Outre le crucifiement, on y voit des abeilles qui travaillent, des oiseaux qui font leur nid, un paysan qui laboure un champ, un autre qui sème du blé. Chacun de ces quatre sujets est accompagné de la maxime SIC VOS NON VOBIS.

11° La Descente du Saint-Esprit sur les apôtres, avec la devise NON PLVS au fronton d'un temple (signée).

12° La Pénitence de David, avec la même devise, et le mot PECCAVI dans un cartouche suspendu à un arbre (signée).

13° Le Triomphe de la Mort (signé). Ce dernier sujet représente la Mort armée d'un trait, et marchant sur des cadavres. Un corbeau perché sur un arbre au-dessus d'elle fait entendre les mots CRAS, CRAS, qui sortent de son bec. On voit à côté les devises NON PLVS et SIC VT sur deux édifices voisins.

2°

Il y a deux sortes d'exemplaires au nom de Tory. Les premiers sont en tout conformes à ceux au nom de Colines, excepté la première page, où on lit, après le titre : *Horæ... habentur :*

PARISIIS, apud Magistrum Gotofredum Torinum Bituricum, ad insigne Vasis effracti, in via Jacobæa, gallice : Au Pot Casse, en la rue Sainct Iaques.

(Ici la marque du *Pot cassé*, n° 3, avec les devises MENTI BONÆ DEVS OCCVRRIT en haut, et NON PLVS en bas.)

Point de date au titre, mais il y en a une à la dernière page : c'est celle qui se trouve aux exemplaires de Simon de Colines (voy. p. 150). J'ai vu un exemplaire de ce livre dans le cabinet de M. Double [1], qui a bien voulu me permettre de l'étudier en détail. Il est encore dans sa reliure antique, et porte sur les *plats*, en gros caractères romains, cette sentence qu'on croit être celle adoptée par le malheureux Dolet : D[OMI]NE REDIME ME A CALVMNIIS HOMINVM VT CVSTODIAM MANDATA TVA (1er plat). — D[OMI]NE IVSTICIA TVA JVSTICIA IN ETERNVM ET LEX TVA VERITAS (2e plat).

3°

D'autres exemplaires au nom de Tory portent un titre français, sans cadre. Voici ce titre :

Heures, a la louange de la Vierge MARIE, selon lusage de Rome.

1. M. Didot en possède également un.

Esquelles sont contenues les quatre Passions, Le seruice commun pour le temps dapres Pasques, et pour le Caresme, Le seruice de Laduent, Et dudit Aduent jusques a la Purification nostre Dame.

Pareillement, les heures de la Croix, et du Sainct Esperit, Les sept Pseaumes, Vespres, Vigiles, et Commendaces des Trespassez, avec raisonnable nombre doraisons, et suffrages des sainctz et sainctes.

A la fin sont les heures de la Conception nostre Dame, et le symbole de Athanase. Le tout au long, sans y rien requerir, est tres correcte, en bonne orthographie de poinctz, daccens, et diphthongues situez aux lieux a ce requis. Et sont a vendre par Maistre Geofroy Tory de Bourges, libraire demourant a Paris sus Petit pont, ioignant lhostel Dieu, a lenseigne du Pot Casse.

Suit la devise MENTI BONÆ DEVS OCCVRRIT, et le *Pot cassé*, de même forme que celui qui figure sur le titre du numéro précédent.

L'ordre des pièces de la première feuille est ici un peu différent des numéros précédents. Au verso du titre commence le privilége, en caractères romains, plus agréables à Tory que le gothique, et formant également deux pages, auxquelles on a pu joindre les encadrements antiques. Au verso du second feuillet se trouve la table des Pâques, allant de 1525 à 1552. Cette table est mieux placée là qu'au verso du titre, où elle est séparée du calendrier par le privilége. On a profité de la réimpression de la première feuille pour effacer le chiffre 16 qui figurait dans le cadre de la page renfermant la table des Pâques, et pour rétablir dans le bon sens le bas du cadre de la page Avij recto, qui est retourné dans les autres exemplaires. On n'a pas effacé le 3 de la page Aiiij, parce qu'on n'a probablement pas réimprimé la deuxième feuille de ce cahier; mais on a retranché le 10 de la page Biij, ce qui semble prouver qu'on a réimprimé la deuxième feuille du cahier B.

On a également réimprimé la première feuille du ca-

hier T, afin de pouvoir changer la souscription de la dernière page, qu'on a remplacée par celle-ci :

Ces presentes heures a lusage de *Rome* [1] furent acheuees de imprimer le *Mardy* dixseptiesme iour de *Ianvier* Mil cinq cens vingtcinq : pour Maistre *Geofroy Tory* de *Bourges*, libraire demorant a *Paris* sus *Petit pont*, ioignant lhostel *Dieu*, a lenseigne du *Pot Casse*.

Suit la marque n° 5, avec les deux devises (MENTI, etc., et SIC, etc.), qui accompagnent la marque de Tory, folio 43 du *Champ fleury*. (Voyez ci-devant, p. 33.)

Tory fit imprimer quelques exemplaires sur vélin; j'en ai vu moi-même un provenant de la bibliothèque de M. Sauvageot [2].

On voit par la date inscrite sur ces exemplaires que le tirage n'en fut fait que le lendemain du jour où furent tirés ceux au nom de Colines, car il est digne de remarque que la date du *mardi* 17 *janvier* est bien de 1525, et non de 1526 nouveau style, comme cela aurait dû être si on avait suivi l'*usage de Paris*. Mais on crut sans doute devoir suivre le style de Rome dans des heures *à l'usage de Rome*.

Je pense que cette réimpression de trois feuilles des Heures de 1524-25 eut lieu principalement pour faire

1. Les mots en italique ici sont imprimés en rouge dans le livre qui nous occupe.

2. Il a été acheté 3,025 fr., non compris les frais, pour la Bibliothèque impériale (en décembre 1860). C'est un magnifiqué exemplaire encore dans sa reliure antique.

M. Brunet en mentionne deux autres :

1° Celui du baron de Heiss, dont les figures étaient peintes, et qui ne fut vendu que 60 fr. en 1785. C'est, selon toute apparence, le même qui a été payé 13 liv. st. à la vente de Richard Heber.

2° Celui de Mac-Carthy, décoré de 19 belles miniatures tirées d'un ancien manuscrit, a été acheté 450 fr.

connaître au public la nouvelle boutique de Tory *sus petit pont*. Et cette circonstance me porte à croire qu'elle se fit postérieurement au 17 janvier 1525, car il n'est pas admissible que notre homme eût laissé son ancienne adresse de la rue Saint-Jacques sur les exemplaires achevés seulement le 16 janvier, si dès le 17 il eût dû être installé *sus petit pont*. S'il a conservé cette date sur sa réimpression, quoique plus tardive, c'est pour se conformer aux prescriptions du privilége, qui imposait l'obligation de spécifier sur les livres l'époque où ils avaient été publiés pour la première fois, afin qu'on connût celle de l'expiration du privilége, sauf à le proroger, comme cela eut lieu pour ces Heures mêmes, ainsi qu'on peut le voir dans le privilége du *Champ fleury*, daté du 5 septembre 1526. Je crois, en effet, que Tory ne vint guère sur le Petit-Pont que vers cette dernière date. Nous verrons qu'il y resta jusqu'en 1530, époque où la formation de son imprimerie le força à prendre un local plus vaste.

Du reste, en prenant boutique sur le Petit-Pont, il n'abandonna pas son magasin de la rue Saint-Jacques, qu'il avait encore en 1531, au moins.

M. Niel possède un exemplaire de ces Heures, dont les gravures sont coloriées en aquarelle réchampie d'or. M. Niel croit ces arabesques imitées de celles de Raphael qui sont au Vatican, lesquelles venaient de paraître; le regrettable Renouvier, qui, comme M. Niel, attribuait ce coloriage à Tory, le trouvait admirable.

On ne manquera pas de remarquer aussi que Tory signale sur le titre de ses Heures la bonne *orthographie* de son livre : c'est une nouvelle preuve que cette réimpression est postérieure à 1525.

Tory prêta ses cadres et ses gravures à divers imprimeurs, qui en firent disparaître sa marque.

Je citerai particulièrement cinq éditions de Simon de Colines au titre desquelles on trouve les cadres de Tory :

1° *Divi Joannis Chrisostomi liber contra Gentiles*, etc., in-4°, 1528. Le titre de ce livre est orné d'un des cadres de Tory, composé du bas à l'F couronné, et du large montant avec les deux cartouches portant les mots GEOFROY TORY, qui ont été enlevés. — Cet ouvrage se trouve en peau de vélin dans le cabinet de M. Salomon de Rothschild, qui a bien voulu m'en faire donner communication.

2° *Rodolphi Agricolæ Phrisii de inventione dialectica libri tres, cum scholiis Joannis Matthæi Phrissemii*, in-4°, 1529 et 1538. Cadre composé de deux larges montants, dont un paraît déjà dans le livre précédent. Dans le haut l'F couronné, et dans le bas une autre bordure large.

3° *Laurentii Vallæ de linguæ latinæ elegantia libri III*, in-4°, 1535 et 1538. Même cadre qu'au livre précédent.

II.

En 1527, Tory publia une nouvelle édition de ses Heures, en un volume in-8°, imprimé encore chez Simon de Colines, en caractères romains, avec des vignettes de même genre, mais beaucoup plus petites. Il y en a un exemplaire en vélin à la bibliothèque de l'Arsenal; malheureusement il est incomplet du premier et du dernier feuillet. Suivant M. Brunet[1], auquel M. Tosi, de Milan, en a communiqué un exemplaire complet, également en vélin, on lit sur le premier feuillet : « Horæ in laudem | Beatiss. Virg. | Mariæ ad usum | Romanum | venales extant Parrhisiis ad insigne | vasis effracti. » Et sur le dernier : « Hujusmodi

1. *Manuel*, 5e édit., t. V, col. 1658.

Horæ nuper absoluebantur | a prælo Colineo, die vicesima prima | Octobris anno Domini 1527, pro | magistro Gotofredo Torino Biturigico | Bibliopola ad insigne vasis effracti | Parrhisiis commorante, ubi venales | beneuolis omnibus amicabiliter extant. »

Voici un extrait du privilége de ce nouveau livre, privilége qui comprend également le *Champ fleury* et les Heures de 1524-25 :

Francois, par la grace de Dieu roy de France, aux prevost de Paris, bailly de Rouen et senechal de Lyon, et a tous noz autres iusticiers et officiers ou a leurs lieuxtenans et a chascun deulx si comme a luy appartiendra, salut. Nostre cher et bien ame maistre Geofroy Tory de Bourges, libraire demourant a Paris, nous a faict dire et remonstrer comme pour tousiours divulguer, acroistre et decorer la langue latine et francoise, il a puis certain temps ença faict et compose ung livre en prose et langage francois, intitule : Lart et science de la deue et vraye proportion des lettres attiques, autrement dictes antiques, et vulgairement lettres romaines, proportionnees selon le corps et visaige humain ; lequel livre il nous a faict veoir et presenter, nous suppliant et requerant a ceste fin luy donner et octroyer privilege, permission et licence dicelluy livre imprimer ou faire imprimer, ensemble certaines histoires et vignettes a lantique et a la moderne, pareillement frises, bordeures, coronnemens et entrelas, pour faire imprimer Heures en telz usages et grandeurs que bon luy semblera, durant le temps et terme de dix ans commenceans au iour de la date de limpression desdictz Livre et Heures ; avec prorogation de semblable temps pour aucunes histoires et vignettes a lantique par luy cy devant faict imprimer... Savoir vous faisons que nous, ce que dict est considere, inclinans liberallement a la supplication et requeste dudict maistre Geofroy Tory, et ayant reguard et consideration aux peines, labeurs, fraiz et despens qui luy a convenu porter et soustenir tant a la composition dudict livre que pour la taille desdictes histoires, vignettes, frises, bordeures, coronnemens et entrelas pour faire imprimer Heures, comme dict est, en plusieurs usaiges et grandeurs, a icelluy... avons donné... privilege de pouvoir imprimer... lesdicts livres... en vous

mandant... ne souffrir... que aucuns autres libraires ou imprimeurs de nos dictz royaumes, pays et seigneuries puissent... imprimer... lesditz livres et Heures... sur peine de cent marcz d'argent a nous appliquer, et confiscation des livres... Donne a Chenonceau le cinquiesme iour de septembre, lan de grace mil cinq cens vingt six, et de nostre regne le douziesme...

Il y a dans ce nouveau livre d'Heures trente-deux cadres différents ou cent vingt-huit pièces, qui reparaissent toutes les deux feuilles. Le texte est orné de seize grands sujets, de dimension moindre que dans l'édition in-4°, naturellement. Dans l'exemplaire de l'Arsenal, le seul que j'aie vu, ces sujets sont peints en miniature. Je n'y ai aperçu nulle part la marque de Tory; toutefois on y trouve ses devises : MENTI BONÆ DEVS OCCVRRIT, — SIC VT, VEL VT, — NON PLVS, ce qui prouve que ces planches ont été gravées pour lui, sinon par lui.

Voici l'indication des sujets :

1° et 2° La Salutation angélique, en deux gravures se faisant suite, comme dans l'édition in-4° de 1524-25.

3° La Visitation de la Vierge.

4° La Naissance de Jésus.

5° L'Annonciation aux bergers.

6° L'Adoration des mages.

7° La Circoncision.

8° La Fuite en Égypte.

9° Le Couronnement de la Vierge.

10° Saint Joachim et sainte Anne s'embrassant (ce sujet ne se trouve pas dans l'édition in-4° de 1524-25).

11° Jésus crucifié.

12° La Descente du Saint-Esprit sur les apôtres.

13° La Pénitence de David.

14° Le Triomphe de la Mort.

15° La sainte Trinité.

16° La Vierge et l'enfant Jésus.

(Ces deux derniers sujets ne se trouvent pas dans l'édition de 1524-25.)

Le livre comprend les signatures de A à Z, c'est-à-dire qu'il se compose de vingt-trois feuilles in-8°.

L'exemplaire des Heures in-8° de 1527 qui se trouve à l'Arsenal est un charmant volume en peau de vélin, auquel on a ajouté à la fin un certain nombre de prières manuscrites en français. L'exécution calligraphique de ces prières, accompagnées d'encadrements imitant ceux qui sont imprimés, est fort remarquable. Le coloriage des sujets et les enluminures des lettres initiales et de la fin des alinéas en font un ouvrage de prix. Le livre est encore dans son ancienne reliure, jadis fort riche, mais aujourd'hui bien maltraitée, sur les plats de laquelle on voit des C entrelacés, des S barrés et des espèces d'étoiles formées de deux triangles disposés en sens inverse. Serait-ce le livre d'Heures de Catherine de Médicis, qui épousa Henri II en 1533? Malheureusement, comme je l'ai dit, il manque deux feuillets essentiels à ce livre, le premier et le dernier.

III.

Dans la même année, Tory fit exécuter chez Simon du Bois (*Silvius*) une édition in-4° de ces mêmes Heures, *suivant l'usage de Paris*.

Ce livre est daté du 22 octobre 1527. Il est accompagné du nouveau privilége de François Ier, et comprend trente-six feuilles in-4°, encartées deux à deux, suivant l'usage, et formant dix-huit cahiers in-8°, allant de la signature A à S. Tout est imprimé en caractères gothiques du temps,

avec l'encadrement *à la moderne* dont fait mention le privilége de 1524 : ce sont des arabesques formées avec des fleurs, des insectes, des animaux, etc. Il y a vingt-six encadrements complets, qui reviennent successivement. Nous trouvons encore ici, comme dans la première édition in-4°, treize grands sujets au trait intercalés dans le texte. Mais un fait remarquable, c'est que, quoique ces sujets, sauf deux[1], soient les mêmes que ceux de l'édition de 1524-1525, ils sont d'un autre dessin, approprié aux encadrements et aux caractères *à la moderne*. Il était difficile de pousser plus loin l'amour de l'harmonie artistique. Ni les cadres ni les sujets ne portent de marques, et je doute qu'ils soient de Tory. Peut-être le dessin était-il de Perreal, et la gravure d'un des artistes employés par Geofroy Tory, qui devait avoir dès lors un atelier monté, si l'on en juge par le grand nombre de pièces qu'il produisit à cette époque.

Dibdin parle avec enthousiasme de ces Heures dans son *Décaméron bibliographique*[2]; il a même reproduit quatre des grands sujets dont elles sont ornées. Il dit que c'est ce qu'il a *vu de plus beau* en ce genre, et s'étonne qu'on ait abandonné ces arabesques. J'avoue ne pas partager son sentiment. Ce livre me semble assez mal exécuté, sous le rapport artistique comme sous le rapport typographique : les cadres s'accordent mal, les proportions en sont fort irrégulières, et la gravure ne m'en semble pas irréprochable. Mais l'opinion de Dibdin est, on le sait, fort suspecte; sa

1. L'*Adoration des bergers* est remplacée, comme dans l'édition in-8°, par *l'Annonciation aux bergers*, et la *Visitation* par un sujet tout différent, tiré d'une légende chrétienne : l'empereur Auguste, un genou en terre, tient l'une des mains de la Sibylle de Tibur, qui lui montre de l'autre dans le ciel la Vierge et l'enfant Jésus.

2. T. I, p. 94 à 98.

légèreté est proverbiale. Il en donne même ici un singulier exemple : il nous dit que ce livre fut publié par *Tory de Bruges*, et qu'on y voit le *Pot cassé* de Simon du Bois[1]. Voilà deux erreurs en une ligne!

Parmi les petits sujets qui ornent le bas des pages, on remarque l'écu de France; l'F couronné; la salamandre couronnée; l'écu de la mère du roi, parti de France et de Savoie, avec sa cordelière de veuve; son initiale couronnée (L); l'écu parti de Navarre et de France, accompagné des lettres H et M entrelacées, qui sont les initiales de Henri d'Albret, roi de Navarre, et de Marguerite[2], sœur de François Ier, dont le mariage avait été célébré le 24 janvier 1526; le *Pot cassé*, dans sa forme la plus simple[3], etc.

Voici le titre exact de ce livre : « Hore in laudem beatissime Virginis *Marie* : secundum consuetudinem *Ecclesie Parisiensis*. (Ici le *Pot cassé* nº 9, et au bas de la page :) Venales habentur *Parrhisiis*, *apud Magistrum Gotofredum* Torinum Biturigicum : *sub insigne Vasis effracti : gallico sermone Au Pot Casse.* » Tout ce qui est ici en italique est imprimé en rouge. Au verso, le privilége daté du 5 septembre 1526. A la fin du livre on lit : « Ces presentes Heures a lusage de Paris, privilegiees pour dix ans commenceans a la presente date de leur impression, furent achevees dimprimer le vingt deuxiesme iour Doctobre, Mil cinq cens vingt sept, par maistre Simon du bois, imprimeur, pour maistre Geofroy Tory de Bourges, qui les vend a Paris a lenseigne du Pot Casse. » Ici la même marque que sur la première page.

1. *Décameron bibliogr.*, t. I, p. 98.

2. Cette princesse, née en 1492, et aïeule de Henri IV, avait épousé en premières noces Charles, duc d'Alençon. Elle était alors célèbre par son esprit, et on lui doit plusieurs ouvrages remarquables.

3. Voyez p. 70, nº 1.

On voit que, si Tory a cru devoir donner le titre du livre en latin, il n'a pu résister à y imprimer son adresse en français.

Voici l'ordre des planches, qui toutes ont six centimètres de largeur sur neuf de hauteur :

1° et 2° La Salutation angélique, en deux planches se faisant suite (fol. *f* 3 verso et *f* 4 recto).

3° La Sibylle de Tibur (voyez la description à la page 161, note 1) (fol. *g* 8 recto).

4° Jésus en croix (fol. *h* 6 recto).

5° La Descente du Saint-Esprit sur les apôtres (fol. *h* 7 recto).

6° La Naissance de Jésus (fol. *i* 1 recto).

7° L'Annonciation aux bergers (fol. *i* 6 recto).

8° L'Adoration des mages (fol. *k* 2 recto).

9° La Présentation au temple (fol. *k* 6 recto).

10° La Fuite en Égypte (fol. *l* 2 recto).

11° Le Couronnement de la Vierge (fol. *l* 7 recto).

12° David jouant de la harpe (fol. *m* 5 recto).

13° Le Triomphe de la Mort (fol. *n* 7 recto).

M. Brunet (*Manuel*, t. IV, 4e édit., p. 802, col. 1) mentionne un exemplaire de ce livre en vélin.

La Bibliothèque impériale en possède un exemplaire en papier, relié par Capé, avec des fers copiés sur ceux de Tory. (Voyez ci-devant, p. 77.)

IV.

Heures de la Vierge, en caractères romains, avec cadres et arabesques antiques à chaque page. Petit volume in-16, imprimé par Tory, le 8 février 1529 (ancien style).

Voici la description de ce petit bijou, d'après le seul

exemplaire complet que j'en aie vu, celui de M. Niel, qui est sur peau de vélin.

Le titre porte :

« HORÆ in laudem beatissimæ Virginis MARIÆ, secundum usum Romanum. » Puis le *Pot cassé*, et au bas de la page : « Menti bonæ Deus occurrit. »

Au verso du titre, on lit :

« Rex christianiss. statuit ne quis alius a Gotofredo Torino Biturigico, Bibliopola Parrhisiis habitante, imprimat aut imprimi faciat infra decennium in toto regno hujusmodi coronamenta et figuras, sub pœna gravissima, ut in diplomate ad hoc obtento latissime patet. »

Puis l'analyse du privilége pontifical, non daté, et au feuillet suivant la table des Pâques, allant de 1530 à 1552.

A la dernière page, on lit : « Parrhisiis, apud Gotofredum Torinum Biturigicum, viii. die febr. anno sal. M.D.XXIX [1], ad insigne Vasis effracti. »

Les signatures vont de A à Y, c'est-à-dire que le livre se compose de vingt-deux cahiers in-8°, soit cent soixante-seize feuillets. Les pages, avec 21 lignes de petit-texte, ont les justifications suivantes :

Hauteur, le texte seul.	77	millimètres.
— — avec le cadre. .	96	
Largeur, le texte seul.	29	
— — avec le cadre. .	48	

Il y a dans le volume vingt et une petites gravures non signées, mais tout à fait dans le goût de Tory. En voici la liste :

1° Jésus en croix, toute petite pièce à cinq compartiments, comme le

1. 1530 nouveau style.

Crucifiement des Heures de 1524-25, c'est-à-dire qu'on y voit des abeilles qui travaillent, des oiseaux qui font leur nid, un paysan qui laboure, un autre qui sème du blé.

2° et 3° La Salutation angélique (deux gravures en regard, comme dans les Heures de 1524-25).

4° et 5° La Visitation (*idem*).

6° et 7° La Naissance de Jésus (*idem*).

8° et 9° L'Annonciation aux bergers (*idem*).

10° et 11° L'Adoration des mages (*idem*).

12° et 13° La Circoncision (*idem*).

14° Le Massacre des Innocents.

15° Le Couronnement de la Vierge.

16° Le Crucifiement.

17° La Descente du Saint-Esprit.

18° Bethsabé au bain.

19° Le Triomphe de la Mort.

20° La Trinité, petit sujet.

21° La Vierge dans une auréole, avec un ange de chaque côté [1].

V.

Livre d'Heures in-4°, mêmes dispositions que celles de 1524-25. On lit sur le titre, qui porte le cadre des exemplaires de 1524-25 au nom de Simon de Colines : « HORAE in laudem beatiss. virginis MARIAE. Ad usum Romanum. — Parrhisiis, apud Gotofredum Torinum Biturigicum, regium impressorem. (Puis la devise : MENTI BONÆ DEVS OCCVRRIT, et au bas le *Pot cassé*.) Cum privilegio summi Pont. et Regis christianiss. ad decennium et ultra, ut in calce hujus operis patet [2]. »

1. Dans ma première édition, je n'en décrivais que 19, d'après l'exemplaire incomplet de M. de Rothschild.

2. Tory avait déjà reçu vingt ans de priviléges pour ses Heures (Voyez p. 148, 153 et 131), il n'avait donc pas besoin de ce nouveau privilége.

Au verso, la table des Pâques, allant de 1531 à 1560, puis le calendrier, où la grosseur du caractère a forcé de supprimer au bas du cadre les arabesques à sujet pour les remplacer par des arabesques simples, comme dans le haut.

Au recto du dernier feuillet, l'analyse des priviléges papal et royal, et au verso, cette souscription dans le cadre de la dernière page du *Champ fleury :*

« Parrhisiis, ex officina Gotofredi Torini Biturigici, regii impressoris, ad insigne Vasis effracti, anno salu[tis] M.D.XXXI, die XX mensis octo[bris]. » (Le *Pot Cassé*, et au bas :)

Effracti, lector, subeas insignia vasis,
Egregios flores ut tibi habere queis.

L'ouvrage forme vingt cahiers de deux feuilles encartées, signatures A à V, caractères romains du *Champ fleury;* cadre des Heures de 1524-25, dont on retrouve aussi les treize sujets, mais avec des cadres particuliers formant portiques, qui paraissent dans d'autres opuscules de Tory publiés en 1531, et dont nous allons parler au paragraphe suivant. Un fait à noter, c'est qu'on ne voit plus le nom de *Geofroy Tory* sur ses cadres, et qu'on a même enlevé sa marque sur plusieurs des sujets, particulièrement sur la première planche de la *Salutation angélique*[1], sur l'*Adoration des bergers*, sur l'*Adoration des mages*, sur la *Fuite en Egypte,* sur le *Couronnement de la Vierge*, sur la *Pénitence de David* et sur le *Triomphe de la Mort.* Cette circonstance me porte à croire que Tory avait prêté ces planches à d'autres libraires, comme il avait prêté ses cadres à Simon de Colines, et que ces libraires en ont fait disparaître les marques, afin de s'ap-

1. Cette planche, placée au verso d'un feuillet dont le recto est blanc, manque dans beaucoup d'exemplaires.

proprier davantage les impressions où ces planches sont employées. C'est ainsi, en effet, qu'a agi Simon de Colines, comme on l'a vu précédemment (p. 157).

Un fait qui n'est pas moins curieux, c'est qu'on ait conservé dans les cadres les C couronnés qui se rapportaient à Claude de France, première femme de François Ier, morte en 1524, et remplacée en 1530 par Eléonore d'Autriche.

On trouve, en outre, dans cette édition, quatre sujets non signés qui ne paraissent pas dans l'édition de 1524-25 :

H 8. La Salutation angélique, d'une disposition particulière, format in-4°.

L 6. La Salutation angélique, de petit format, n'occupant que le haut d'une page.

R 7. La Trinité, de petit format, avec un cadre particulier.

V 3. La Vierge, même disposition.

Les deux derniers sujets proviennent des Heures in-16 de 1529. Les lettres fleuries sont celles du *Champ fleury*.

Papillon, qui parle de ce livre[1] sans en donner le titre, et qui l'attribue à Woeiriot, lequel n'était pas encore né en 1531, s'exprime ainsi à son sujet :

« J'ai vu un ancien livre où il y a de ses gravures; c'est un in-8°[2] dont chaque page a été entourée d'un cadre d'ornement et de compartiments d'un beau gothique; ils sont gravés très-correctement, et bien qu'au trait, lequel est si délié, si égal et si précis, que j'ai peine à comprendre comment il a pu être fait. Il y a dans ce livre quinze ou seize grandes estampes pareillement au trait; le dessin des figures est assez passable. La petite croix de Lorraine qui ser-

1. *Traité de la Gravure sur bois*, t. I, p. 193.

2. Ce livre est in-4°, mais l'exiguïté du format et l'encartement le font ressembler à un in-8°.

voit de marque à Woeiriot se voit à plusieurs endroits des cadres de ce livre. »

L'exemplaire de ces Heures que possède M. de Rothschild offre une particularité curieuse : il est enrichi d'une grande planche non signée, imprimée sur une demi-feuille dans le sens oblong, représentant le TRIOMPHE DE LA VIERGE MARIE, qui semble imité du *Triomphe d'Apollon*, du *Champ fleury*. On y voit la Vierge sur un char traîné par des licornes; derrière ce char, sont les *Dames captives;* autour du char, *Prudence*, *Tempérance*, *Justice* et *Force;* devant les licornes, *Espérance*, *Foy*, *Charité;* et plus en avant, *les neuf Muses*, *les sept Arts libéraux*, *les Ancelles de la Vierge*. Dans le fond, on aperçoit le *Palais Virginal*, le *Palais de Jessé* et le *Temple d'honneur*. Au bas est une explication en vers français, dont voici le début :

Les antiques Cesars triompherent par gloire,
Mais par humilite (ainsi le faut il croire)
La noble Vierge va triomphante en bon heur
Du palais virginal jusquau temple dhonneur.

Je n'ai vu cette gravure que dans un autre exemplaire de l'édition de ces Heures donnée en 1542 par Olivier Mallard (et dont nous parlerons dans la 3e partie); mais je ne doute pas qu'elle ne se trouvât primitivement dans tous les exemplaires de l'édition de 1531, peut-être même dans celle de 1524-25. Ce qui a nui à sa conservation, c'est sa disposition en forme d'atlas. Quoi qu'il en soit, cette pièce non signée est dans le style de Tory, et on ne peut contester qu'elle lui appartienne.

VI.

A une époque qu'il ne m'est pas possible de fixer exactement, mais qui n'est pas antérieure au mois de septembre

1531, Tory imprima un autre livre dans le format in-8°, avec des encadrements composés de plantes, d'animaux, d'insectes, d'oiseaux, etc., comme dans les Heures in-4° de 1527, mais d'un dessin plus petit, naturellement. Je n'ai pas vu ce livre, mais son existence m'est démontrée par la publication d'un livre d'Heures, faite postérieurement par Olivier Mallard, avec les mêmes cadres et vignettes. Je ne puis dire certainement ni le titre ni la date de l'impression du livre de Tory; mais l'époque de la gravure est facile à déterminer d'une manière approximative, grâce à certains ornements du livre de Mallard. Ainsi nous y retrouvons, comme dans les Heures de 1527, l'F couronné et la salamandre de François Ier, l'L couronné et l'écu mi-parti (France et Savoie) de sa mère, morte en septembre 1531, et un écu en blanc qui rappelle le veuvage du roi, et prouve par conséquent que ces bois ont été dessinés avant le mois de juillet 1530. Quant à l'attribution que je fais de ces bois à Tory, elle ressort pour moi de la forme des cadres, copiés sur les Heures de 1527. Au reste, il y a mis un cachet tout particulier : c'est l'écu des armes de Bourges (trois moutons, placés deux et un, et portant collier) qu'on voit figurer de temps à autre au bas des pages, à côté des insignes de François Ier et de sa mère. J'ignore, ai-je dit, le titre du livre auquel Tory a fait servir ces bois pour la première fois; cependant il me semble qu'on peut conclure de l'emploi qu'en fit Olivier Mallard lui-même en 1541 que ce fut un livre d'Heures : Tory aura voulu donner une édition in-8° de ses Heures à la moderne de 1527, comme il avait donné, en 1527, une édition in-8° de ses Heures à l'antique de 1524-25.

Au reste, ce livre est peut-être celui que décrit ainsi M. Brunet (*Manuel*, 5e édit., t. V, col. 1660, n° 328) : « Horæ in laudem beatissimæ Virginis Mariæ ad usum

Rothomagensem. — Parisiis, ad insigne Vasis effracti. 1536. » Petit in-8°, caractères romains, figures au trait.

On voit que le livre est dit imprimé à l'enseigne du *Pot cassé*, sans mention du nom de l'imprimeur; cela peut s'entendre de la veuve de Tory, qui publia de la même façon l'ouvrage de Macault, en 1535.

Nous parlerons ailleurs du livre de Mallard, mais nous devons ici mentionner les gravures qui s'y trouvent, et qui figuraient sans doute dans celui de Tory.

On voit, dans l'édition donnée par Mallard en 1541, seize cadres différents, placés toujours au recto et au verso de chaque feuillet, et dix-neuf des gravures de l'édition in-16 de 1529. Les deux qui manquent ici sont le n° 1 et le n° 21.

§ 3.

OUVRAGES PUBLIÉS PAR TORY POUR LE ROI FRANÇOIS Ier.

I.

« Le Sacre et Coronnement de la Royne, imprime par le commandement du Roy nostre Sire. (*Pot Cassé* n° 6.) On le vend a Paris, en la rue Sainct Iaques, devant lescu de Basle, et devant leglise de la Magdaleine, a lenseigne du Pot Casse. — Avec privilege. »

In-4° de trois feuilles d'impression. [Paris, Geofroy Tory, 1531.]

Le titre que je viens de transcrire se trouve dans un joli

cadre en forme de portique orné d'arabesques, dans le bas duquel on lit le mot SALVS.

On lit au verso : « Il est permis a maistre Geoffroy Tory de Bourges, marchant libraire, demourant a Paris, imprimer et mettre en vente ce present livre, » etc.

Au recto du deuxième feuillet : « Cest Lordre et forme qui a este faicte et tenue par le commandement du Roy nostre Sire au Sacre et Coronnement de la Royne ma dame Leonore Daustriche, seur aisnee de Lempereur, le cinquiesme iour de mars M.D.XXX. Lequel ..... a este mis et redige par escript au vray par moy Guillaume Bochetel, son notaire et secretaire, signant en ses finances.... »

Le texte commence immédiatement au-dessous par la belle lettre ornée (L) qu'on voit dans notre livre, page 36.

Le privilége, imprimé sur l'avant-dernier feuillet, nous apprend que Tory était alors imprimeur; d'où l'on doit conclure que c'est lui qui a imprimé ce livret, ce que rien n'indique précisément.

« Nous avons donne a maistre Geoffroy Tory, marchant libraire, imprimeur, privilege de imprimer le Coronnement de la Royne, et deffences à tous aultres imprimeurs de ne limprimer iusques a ung an[1], sur peine damande arbitraire et confiscation diceulx. Fait a Paris, le dixiesme iour de mars Mil cinq cens et trente. DE LA BARRE[2]. »

A la dernière page, ornée d'un cadre de même genre qu'à la première, on lit au-dessus du *Pot cassé :* « Ce pre-

1. A peine le privilége fut-il périmé qu'on réimprima cette pièce, comme on e voit par un exemplaire d'une édition en caractères gothiques, de huit feuillets in-8°, datée de 1531, et qui se trouve à la Bibliothèque impériale.

2. C'est Jean de la Barre, chevalier, comte d'Étampes, et seigneur dudit lieu de la Barre, de Villemartin, du Plessis-du-Parc-lez-Tours, conseiller et chambellan ordinaire du roi, premier gentilhomme de sa chambre, garde de la prévôté de Paris, qui délivrait alors les priviléges d'impression.

sent livre fut acheve dimprimer le XVI iour de mars M.D.XXX[1], et est à vendre, » etc.[2].

II.

« Lentree de la Royne en sa ville et cite de Paris, imprimee par le commandement du Roy nostre Sire (*Pot Cassé* n° 6). On la vend a Paris, en la rue Sainct Iaques, devant lescu de Basle, et devant lesglise de la Magdaleine, a lenseigne du Pot Casse. — Avec privilege. »

In-4° de six feuilles d'impression. [Paris, Geofroy Tory, 1531.]

Le titre que je viens de transcrire se trouve dans le joli cadre des Heures de 1524-25 au nom de Colines.

On lit au verso : « Il est permis », etc., comme au livret précédent.

Au 2e feuillet, le texte commence par une belle lettre ornée (A), dans le genre de celle du livret précédent. Cette page est en outre dans un cadre en forme de portique, avec des arabesques, mais différent de ceux qui figurent au livret du *Sacre*.

On trouve encore trois autres cadres différents dans le reste de l'ouvrage, ce qui nous donne en tout six cadres outre celui du titre et celui de la fin, qui est le même qu'on voit dans le *Champ fleury*, à la dernière page. — On a emprunté aussi quelques lettres *fleuries* de ce dernier ouvrage. Quoique aucune de ces pièces ne soit signée, il n'y a pas de doute qu'elles appartiennent à Tory, comme dessin au moins.

1. 1531 nouveau style.

2. Il a été fait récemment une nouvelle édition de ce livret à Bruxelles, sur l'exemplaire de la Bibliothèque du Roi, d'après un procédé photo-lithographique.

Ce livret, comme le précédent, est de Guillaume Bochetel, qui l'a signé. A la suite de sa rédaction, Geofroy Tory a mis une gravure charmante, représentant le cadeau fait par la ville de Paris à la reine : c'est un magnifique candélabre. On lit dans le haut : « Deseing du present faict a la Royne en deux chandeliers[1]. »

Le privilége accordé à Geofroy Tory pour l'impression de ce livret est conforme à celui du livret précédent; seulement il est daté d'Anet, le 26 avril 1531. On voit à la dernière page qu'il a été achevé d'imprimer le mardi 9 mai 1531.

Geofroy Tory ne fut pas seulement imprimeur de cette plaquette, il en fut aussi l'éditeur, et y a ajouté trois pièces de vers de sa façon. Les voici :

Gotofredus Torinus Biturigicus ad reginam Leonoram.

Pergimus hunc, Leonora, tuum celebrare triumphum,
  Quem tibi Parrhisii contribuere tui.
Tam pia tu nobis extas regina quod omnes
  Dicere te veram possumus esse DEAM.
Esse DEAM sane te dicere possumus almam,
  Quum nos optata denique pace beas.
Pace beas omneis qui Gallica regna frequentant,
  Fata adeo nutu te statuere bono.
Ut proba, sancta etiam, clemens, et vera beatrix,
  Adduxti patriæ Lilia nostra suæ.
Vis dicam paucis, et verum proloquar, in te
  Omnibus est nobis publica et ampla salus.

Idem ad eandem.

Di, Leonora, tibi felicia Fata perennent;
  Lætitia es nobis, Pax, et amœna Quies.

1. Voyez ce que M. A. de Montaiglon a dit de cette gravure dans les *Archives de l'Art français*, t. IX, p. 266.

Idem Torinus ad Gentem Gallicam.

Exulta et lætare simul, gens Gallica, cernis
  Quas tibi delicias iam Leonora facit.
Ipsa, Dei (credas) manifesto numine missa,
  Te facit egregia denique pace frui.
Sparge rosas, lauros, violas, nardumque, crocumque,
  Et genio indulge tota iocosa tuo.
Sed videas etiam ne tu gens optima cesses
  Ante Deum laudes accumulare pias ;
Si canis usque Deo laudes, et phana frequentas,
  (Crede mihi), pacis commoda longa feres;
Aurea sub facili spectabis secula cœlo,
  De terra et felix aurea farra metes.
Adde quod et pariter fies gens aurea tota.
  Perge igitur summo sacra iterare Deo.

III.

« In Lodoicæ regis matris mortem epitaphia latina et gallica. — Epitaphes a la louenge de ma dame mere du roy faictz par plusieurs recommendables autheurs. (Le *Pot cassé* n° 6.) — On les vend a Paris devant Leglise de la Magdeleine, a Lenseigne du Pot Casse.— Avec privilege.»

In-4° de deux feuilles et demie d'impression. (Paris, G. Tory, 1531.)

Le privilége, daté de Paris, le 13 octobre 1531, et signé DE LA BARRE, comme les deux précédents, donne enfin à Tory le titre d'imprimeur du roi : « Nous avons donné à maistre Geofroy Tory, marchant libraire et imprimeur du Roy, privilege, » etc.

A la dernière page, qui, comme la première, est enca-

drée[1], on lit : « Imprime a Paris, a lenseigne du Pot Casse, par maistre Geofroy Tory de Bourges, Marchant Libraire et Imprimeur du Roy. Le XVII iour Doctobre M.D.XXXI. »

Comme l'indique le titre de cette plaquette[2], on y trouve des pièces de vers en latin et en français de différents auteurs contemporains. Parmi les premières, on en lit une de Geofroy Tory lui-même, que je donnerai comme échantillon.

Ludovica, regia mater, suam Galliam alloquitur et consolatur, Go. Torino Bit. scribente.

Gallia, quid de me luges mœstissima? nescis
  Quod genus omne hominum morte perire solet?
Respira, et tecum expende ut te provida ab atris
  Hostibus et diris casibus eripui.
Linquo tibi gnatum cœlesti numine regem,
  In pulchra qui te, me duce, pace fovet.
Te penes in gremio lœtus sua pignora cernit,
  Orbem quæ totum sub tua sceptra dabunt.
Reginam virtutis habes et pacis alumnam,
  Sidere felici quæ tua fata beat.
Altera et una tibi est etiam regina sacrati
  Quæ soror est regis et benesuada tui.
Principibus tantis non est tibi, chara, gemendum,
  Gallia! tu felix talibus es ducibus.

1. Ces cadres sont ceux qu'on voit au commencement et à la fin de l'*Entré de la Royne*.

2 Ces trois opuscules se trouvent réunis dans un même volume à la bibliothèque de l'Arsenal (4°, H. 7634). Ils se trouvent aussi, mais isolés, et plus ou moins défectueux, à la Bibliothèque impériale. C'est par erreur que le dernier ne figure pas sur le nouveau catalogue de cet établissement, car il s'y trouve (4° L. 623, 2 c.).

Ipsa ego te prorsus moriens non desero, nanque
Immortale meum tu modo nomen habes.
Semper apud superum pro te devota Tonantem
Orabo, ut victrix et generosa regas.
Sparge mihi lauros, violas, nardosque crocosque;
Stracte (*sic*) etiam flores, lilia, serta, rosas;
His super adiungas summis cum laudibus hymnos,
Exequias, modulos, thura sabea, preces.
Aras ne dubita mihi tendere. Nam, Dea ut alma
In cœlos pergo ianque volare. Vale.

Les deux premiers de ces opuscules nous offrent trois caractères différents : celui qu'on voit dans le *Champ fleury* (10 points) et deux autres, un saint-augustin et un petit-texte. Le troisième opuscule nous offre un quatrième caractère (11 points). On voit que l'imprimerie de Tory prenait de l'importance.

IV.

« Ordonnances du Roy (François Ier) », etc.

In-4° de quatre cahiers (signat. A à D). Paris, 1532.

Je n'ai vu que le dernier cahier de ce recueil. Il porte un titre spécial, orné du cadre des Heures de 1524-25 au nom de Simon de Colines; mais la signature de ce cahier (D) et le premier mot du titre prouvent l'existence de trois autres au moins. On voit que Geofroy Tory procédait au seizième siècle, pour les impressions législatives de François Ier, comme l'Imprimerie impériale procède aujourd'hui pour l'impression du *Bulletin des Lois*, dont chaque cahier porte un titre, quoique faisant corps avec le précédent et le suivant.

Voici le titre du cahier que j'ai vu[1], et qui se compose de six feuillets, soit une feuille et demie in-4° encartées[2] :

« Autres ordonnances nouvelles du Roy nostre Sire sur lestat des tresoriers et manyment des finances, publiees en la chambre des comptes et au conseil de la Tour Carree. (Ici le *Pot cassé.*) Imprimees a Paris par maistre Geofroy Tory de Bourges, libraire et imprimeur du Roy. Devant Leglise de la Madeleine, a lenseigne du Pot Casse. Avec privilege comme il appert cy apres en la fin. »

Viennent ensuite quatre ordonnances du roi, de l'an 1532, « sur lestat des tresoriers », etc. Elles sont datées, la première de Hamby, le 19 avril, la deuxième de Châteaubriant, le 14 juin, la troisième et la quatrième encore de Châteaubriant, le 16 mai.

Au recto du dernier feuillet on lit le *double du privilége*, ainsi conçu :

Veu par les juges ordonnez par le Roy sur le faict des finances en la chambre de la Tour Carree, la requeste presentee par Geofroy Tory, libraire et imprimeur du Roy, tendant a fin davoir permission dimprimer les ordonnances dernierement faictes par le Roy touchant le faict de ses finances et des officiers en icelles, qui ont este publiees en ladicte chambre, et deffenses estre faictes à tous autres libraires et imprimeurs de ne imprimer ne faire imprimer lesdictes ordonnances iusques a trois ans prochainement venans, sur peine damende arbitraire, lesdictz iuges ont permis et permettent audict Geofroy Tory dimprimer lesdictes ordonnances, et font deffenses a tous libraires et imprimeurs de nimprimer ne faire imprimer lesdictes ordonnances iusques a ung an[3], sur peine

1. Chez M. Potier, libraire à Paris. M. Alkan aîné possède aussi le dernier feuillet de ce cahier.

2. Si les trois autres cahiers étaient complets, ils devaient former six feuilles, encartées deux à deux suivant l'usage.

3. On ne manquera pas de remarquer que les juges n'accordent qu'un an de privilége, au lieu de trois qu'avait demandés Tory. J'ai vu un autre recueil ana-

damende arbitraire. Faict a Paris, le dixhuytiesme iour de iuillet, lan mil cinq cens trente deux. Ainsi signé : BORDEL.

A la dernière page se trouve le beau cadre final du *Champ fleury*, dans lequel est le *Pot cassé*, et au-dessous on lit : « Ces presentes ordonnances furent achevees dimprimer le vingtiesme iour de iuillet M.D.XXXII, par maistre Geofroy Tory de Bourges, marchant libraire et imprimeur du Roy. »

V.

« Lhistoire ecclesiastique (d'Eusèbe) translatee de latin en francois par messire Claude de Seyssel, evesque lors de Marseille, depuis archevesque de Thurin. — Imprimee par le commandement du Roy. (*Pot cassé.*) — On les vend a Paris, devant leglise de la Magdelaine, a lenseigne du Pot Casse. Par maistre Geofroy Tory de Bourges, marchant libraire et imprimeur du Roy. — Avec privilege pour six ans. »

Paris, G. Tory, 1532. In-folio de 6 feuillets liminaires, 151 de texte chiffrés et un feuillet final non coté, au verso duquel on lit : « Ce present livre fut acheve dimprimer le xxi. iour doctobre M.D.XXXII, par maistre Geofroy Tory », etc. (Le *Pot cassé*, surmonté des armes de France, empruntées au verso du titre du *Champ fleury*.)

VI.

« Les troys premiers livres de lhistoire de Diodore Sici-

logue d'ordonnances au nom de Galiot Dupré, daté de 1528, et pour lequel les juges avaient étendu à deux ans le privilége.

lien, historiographe grec.... translatez de latin en francoys par maistre Anthoine Macault, notaire, secretaire et vallet de chambre ordinaire du roy Francoys premier. — Imprimé de l'ordonnance et commandement dudit seigneur. — Avec privilege a six ans. — On les vent a Paris, en la rue de la Juifverie, devant la Magdaleine, a l'enseigne[1] du Pot Cassé. » A la fin : « Imprimé a Paris, en avril M. D. XXXV[2]. » In-4°.

Le titre de ce livre est orné d'un cadre en forme de portique qu'on voit paraître dans les trois premiers opuscules de ce paragraphe. Au verso du titre se trouve, sur l'exemplaire en vélin de la Bibliothèque impériale (J., 353-A. Van-Praet, *Vélins du roi*, t. V, p. 46, n° 46), le cadre final du *Champ fleury*, dans lequel sont peintes les armes d'Angleterre, avec la devise DIEV EST (*sic*) MON DROICT.

Le prologue de l'auteur commence par une grande lettre (S) ornée d'un écusson portant deux fasces accompagnées de 9 besants, posés 3, 3 et 3, avec cette devise grecque MHKETI (*pas du tout*) : ce sont sans doute les armes de Macault. Cette lettre reparaît fol. 148. En regard de la première page du texte on voit une magnifique gravure, représentant François Ier, entouré de sa cour, écoutant Macault qui fait la lecture de son livre au roi. Cet auteur est représenté dans un costume ecclésiastique, ayant une calotte sur la tête. Près de lui sont les trois fils de François Ier : François, qui mourut quelques années après ;

1. Là et ailleurs on trouve l'apostrophe, mais le fait n'est pas encore constant. Les compositeurs n'étaient pas encore habitués à ce signe, destiné à signaler la suppression d'une lettre par euphonie.

2. Peut-être faut-il lire 1536 nouveau style, Pâques étant tombé cette année le 16 avril. Nous portons ce livre au contingent de Tory, quoiqu'il fût mort à cette date, parce qu'il fut évidemment commencé par lui, et terminé par sa veuve.

Henri, qui devint Henri II, et Charles, duc d'Orléans. Cette gravure est la copie fidèle de la peinture qu'on voit sur le manuscrit original de Macault, qui se trouvait encore en France en 1811; mais qui a depuis passé en Angleterre. Voyez la description de ce manuscrit dans la 3e partie, § 1er.

Le livre imprimé forme un volume in-4° de 8 feuillets liminaires non chiffrés, de 152 feuillets chiffrés (signatures de A à Q) et de 8 feuillets de table : soit en tout 168 feuillets. On a répété à la dernière page le cadre final du *Champ fleury*, qui paraît déjà au verso du titre[1].

§ 4.

AUTRES OUVRAGES IMPRIMÉS PAR TORY POUR DE SIMPLES PARTICULIERS.

I. « Antistitis incomparabilis Michælis Bodeti, dum viveret episcopi ducis Lingoninsis et pari Franciæ, Epicedium. » Au-dessous de ce titre, les armes de Michel de Boudet gravées sur bois. A la fin de cet opuscule, on voit le *Pot cassé*, avec cette souscription : « Parisiis anno salutis humanæ 1530. » (Michel de Boudet était mort en 1529, avec le titre de duc et pair, que portaient les évêques de Langres depuis le douzième siècle.)

1. M. Ambroise Firmin Didot possède un exemplaire de ce livre en papier, encore dans son ancienne reliure, au *Pot cassé*. Il en a également acheté un autre en vélin.

Six feuillets in-4° (Paris, G. Tory, 1530). (Bibliothèque de la Faculté de médecine de Montpellier, n° 292.)

II. « Apologie pour la foi chrestienne contre les erreurs contenues en un petit livre de messire Georges Halevin. » Paris, G. Tory, 1531, in-8° [1]. »

III. « Histoire des empereurs de Turquie », traduite du latin en françois par Barthélemy Dupré. 1532 [2].

IV. « Ladolescence clementine. Autrement les œuvres de Clement Marot de Cahors en Quercy, valet de chambre du Roy, composees en leage de son adolescence. — Avec la complaincte sur le trespas de feu messire Florimond Robertet. Et plusieurs autres œuvres faictes par ledict Marot depuis leage de sadicte adolescence. Le tout revu, corrige et mis en bon ordre. — On les vend a Paris devant leglise Saincte Geneviefve des Ardens, rue Neufve Nostre Dame. A lenseigne du Faulcheur. Avec privilege pour trois ans. — (A la fin :) Ce present livre fust acheve dimprimer le lundy XII iour daoust. Lan M. D. XXXII. Pour Pierre Roffet, dict le Faulcheur. Par maistre Geofroy Tory de Bourges, imprimeur du roy. » In-8°, 1re édition. On n'en connaît qu'un seul exemplaire, aujourd'hui à la Bibliothèque impériale. Le volume se compose d'abord de quatre feuillets préliminaires (une demi-feuille), comprenant : 1° le

1. J'emprunte ce renseignement au *Catalogue de la Bibliothèque de feu M. de La Vallière* (t. I, p. 275), car il m'a été impossible de voir cet ouvrage, qui devrait être cependant à la bibliothèque de l'Arsenal avec les autres livres de M. de La Vallière, et à celle de Sainte-Geneviève, où il a dû entrer avec la bibliothèque de Le Tellier, sur le catalogue de laquelle il se trouve également porté.

2. J'emprunte ce renseignement écourté à une biographie de Tory publiée par M. Chevalier de Saint-Amand, bibliothécaire honoraire de Bourges, dans les *Annonces Berruyères*, n° 38 (21 septembre 1837). Dans son *Peintre-graveur français*, M. Robert-Dumesnil cite une édition de ce livre avec la date de 1538, Paris, G. Tory, ce qui ne peut être, puisque Tory est mort en 1533.

titre que je viens de transcrire ; 2°, au verso, quelques vers louangeurs, parmi lesquels figure ce distique de Tory, qui n'était pas seulement l'imprimeur de Marot, mais aussi son ami :

> Vis lauros, cypriasque comas, charitesque, iocosque,
> Inde sales etiam nosse ? Marotus habet.

3° l'épître de Clément *a un grand nombre de freres....* datée du 12 août 1532, c'est-à-dire du jour même où Tory acheva l'impression du livre, et non pas du 12 août 1530, comme on l'a imprimé par erreur dans quelques éditions subséquentes, qui ont fait croire à une impression antérieure à celle-ci[1] ; 4° la table ; 5° un feuillet entièrement blanc. Puis vient le texte de l'*Adolescence clémentine*, qui s'étend du folio 1 à 104, où on voit le mot FINIS ; et après cela le *Chant royal*, etc., allant de 105 à 115. Le livre est terminé par un *errata*, folio 116 non coté. La *table*, qui est dans les feuillets préliminaires, nous apprend qu'une ode avait déjà été publiée séparément, mais on n'en connaît pas d'exemplaire.

V. Une deuxième édition de ce livre fut donnée par le même libraire, et achevée par Tory le 13 novembre 1532. Elle diffère de la première en ce qu'on a réuni au texte les pièces liminaires, ou pour mieux dire les deux premiers feuillets (car la table a été reportée à la fin du volume, à la place de l'*errata* supprimé). Le volume se compose de cent dix-neuf feuillets, le dernier non chiffré. Le mot FINIS paraît toujours au folio 104, après l'*Adolescence clémentine ;* ensuite vient le *Chant royal*, etc. ; puis enfin deux feuillets intitulés : *Autres œuvres faictes en sa dicte maladie*, signalés par cette phrase sur le titre : « Plus amples que les premiers

1. Voyez le *Manuel* de M. Brunet, 5e édit., t. III, col. 144.

imprimez de ceste, ny autre impression. » (Bibliothèque Mazarine, n° 21653.)

VI. Une troisième édition fut imprimée par Tory le 12 février 1532 (1533 nouveau style), en tout conforme à la précédente, mais n'ayant que cent dix-huit feuillets.

VII. Une quatrième édition parut le 7 juin 1533, conforme à la précédente, sauf les mots *plus amples*, etc., qui ont été remplacés sur le titre par ceux-ci : « Avec certains accens notez, cest assavoir sur le é masculin different du feminim (*sic*), sur les dictions ioinctes ensembles par sinalephes, et soubz le ç quant il tient de la prononciation de le s, ce qui par cy devant par faulte daduis n'a este faict au langaige françoys, combien q'uil (*sic*) y fust et soit tres necessaire. »

Cette quatrième édition de l'*Adolescence clémentine* fut la dernière impression de Tory, à ma connaissance. Toutefois, dans l'intervalle de ces quatre éditions, il avait encore publié les œuvres du père de Clément Marot, éditées par ce dernier lui-même, sous le titre suivant :

VIII. « Jan Marot de Caen, sur les deux heureux voyages de Genes et de Venise, victorieusement mys a fin par... Loys douziesme... et veritablement escriptz par iceluy Jan Marot, alors poete et escrivain de la tresmagnanime royne Anne, duchesse de Bretaigne, et depuys valet de chambre.... du roy Francois premier du nom. — On les vent a Paris, devant Leglise Saincte Geneviefve des Ardens, rue Neufve Nostre Dame, a lenseigne du Faulcheur. — Avec privilege pour trois ans[1]. »

1. Il s'en trouve à la Bibliothèque impériale un exemplaire auquel est jointe : *La suite de l'Adolescence clémentine*, ayant 3 feuillets préliminaires et 126 de texte, au dernier desquels est la marque de Pierre Roffet, signée de la croix de Lorraine ; mais non pas imprimée par Tory, car le livre l'a été pour la veuve de Roffet, et ce dernier ne mourut, à ce que l'on croit, qu'en 1537, c'est-à-dire après Tory.

On lit à la fin : « Ce present livre fut acheve dimprimer le xxii iour de ianvier M.D.XXXII (1533 nouveau style), pour Pierre Roufet, dict le Faulcheur, par maistre Geufroy Tory de Bourges, imprimeur du Roy. » In-8° de 101 feuillets. (Bibl. imp., réserve, Y. 4482.)

On trouve dans cette édition une épître de Clément Marot faisant mention de la mort de son père, « autheur de ce livre. »

IX. M. Brunet cite une seconde édition de ce livre, exécutée par Tory en 1533 pour le même libraire.

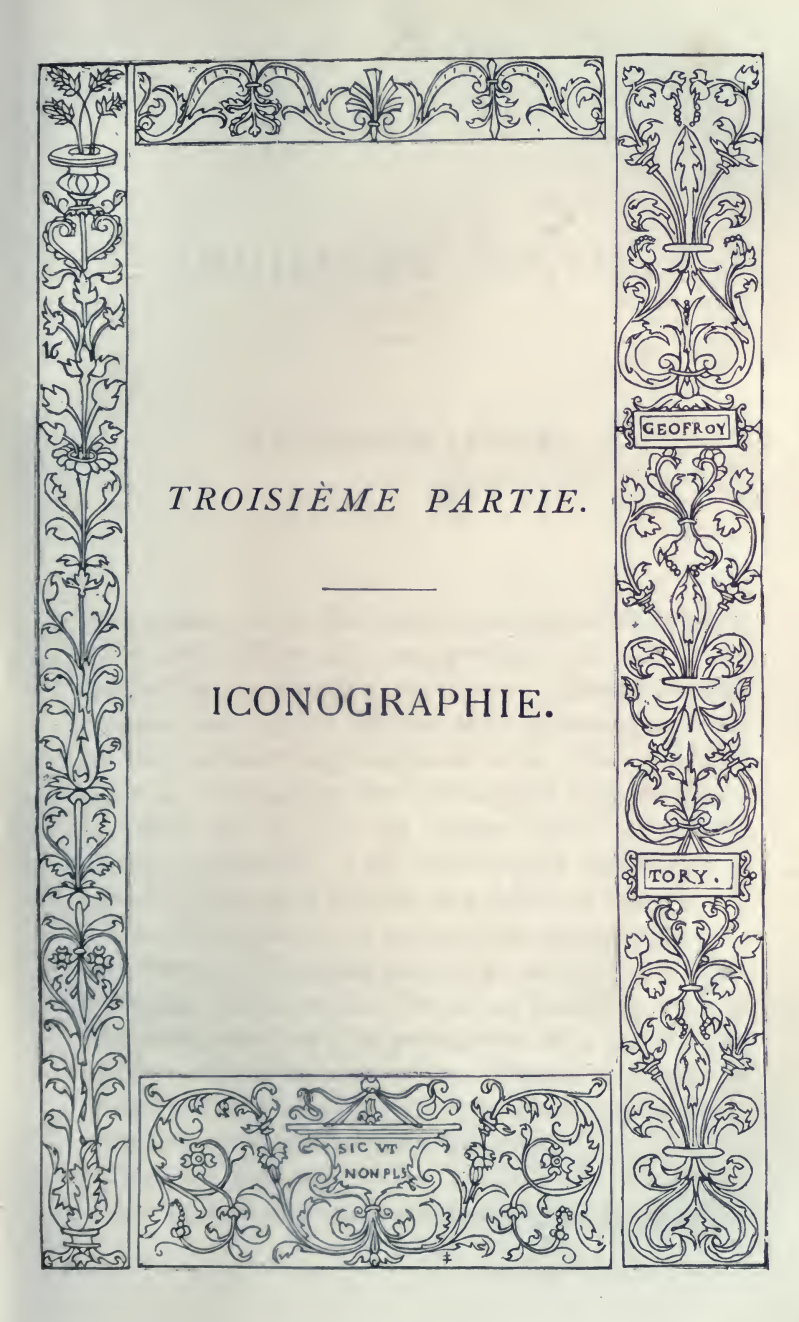

TROISIÈME PARTIE.

ICONOGRAPHIE.

TROISIÈME PARTIE.

ICONOGRAPHIE.

De même que j'ai fait connaître précédemment les livres qu'on devait à Tory, soit comme éditeur, soit comme auteur, soit comme libraire et imprimeur, il convient de faire connaître ceux qu'il a enrichis de ses peintures et de ses gravures pendant vingt années de sa vie : c'est un nouvel aspect de son existence tout entière qu'il s'agit de mettre en relief; car si Tory fut quelque temps professeur, libraire, imprimeur, il fut constamment dessinateur et graveur, depuis qu'il eut pris rang parmi les hommes.

Mais, avant tout, il y a une question préjudicielle à vider : *Tory a-t-il été réellement peintre et graveur?* Je l'ai dit dans la première partie, mais je n'en ai pas donné la preuve, et aucun des historiens de la peinture ou de la gravure n'en a parlé à ce titre. Il convient donc d'abord de démontrer l'exactitude de mon assertion. Pour résoudre plus facilement cette question complexe, divisons-la.

Tory a-t-il été peintre?

Que Tory ait été peintre-dessinateur, cela ne peut faire

l'objet d'un doute, car il le déclare lui-même en termes exprès à chaque page du *Champ fleury*. Ainsi, on lit au folio 3 verso de ce livre, à propos de l'*Hercule gaulois :*

« Iai veu ceste dicte fiction en riche painture dedans Romme aupres de la tour Sanguine, non pas loing de leglise Sainct Loys.... et pour mieulx bailler la chose a lœil ien ay faict cy dessoubz ung deseing.... »

Puis vient ce dessin :

Dans le recueil de vers qu'il a écrit à l'occasion de la mort de sa fille Agnès, Tory fait ainsi parler cette dernière du fond de l'urne où elle est censée reposer[1] :

MONITOR.

Hanc tibi quis struxit gemmis insignibus urnam ?

AGNES.

Quis ? Meus in tali nobilis arte pater.

MONITOR.

Excellens certe est figulus genitor tuus.

1. Voyez ci-devant, p. 119.

AGNES.

Artes
Quottidie tractat sedulus ingenuas.

Ainsi Geofroy Tory nous apprend lui-même en 1523 qu'il s'occupait constamment d'arts (*artes quottidie tractat*). Or, s'il s'occupait d'arts, il n'a pu ignorer le dessin, qui est le premier de tous les arts.

Au reste, on comprend qu'à cette époque un graveur (et nous allons prouver que Tory l'était) ne pouvait pas ne pas être dessinateur. L'artiste était alors un être complet, embrassant toutes les spécialités de sa profession : peinture, dessin, gravure, il faisait tout. Ce n'est qu'en se vulgarisant, en devenant une industrie, que l'art s'est subdivisé, et cela à son grand détriment. On sent, en effet, tout ce qu'il y a de défectueux dans l'œuvre de ces mercenaires de la gravure qui, ignorant les premiers éléments du dessin, sont chargés de rendre à l'aide de l'échoppe des lignes qu'ils ne comprennent pas.

Nous pouvons donc affirmer qu'en général les gravures qui ornent les livres de Tory ont été dessinées par lui.

Mais il y a mieux : je crois qu'on doit lui attribuer aussi les admirables miniatures qui restent du peintre connu sous le nom de *Godefroy*. Si l'on compare, en effet, les gravures des livres de Tory avec les dessins de ce peintre, on y reconnaît aisément une analogie de faire qui semble démontrer l'identité des deux personnes. Ce *Godefroy*, qui signe ses œuvres tantôt en toutes lettres, tantôt avec un simple G, mais toujours en caractères romains, ce qui est assez remarquable à une époque où le gothique était dans toute sa puissance, n'est pas autre que Tory, dont le prénom en latin était, comme nous avons vu, *Godofredus* [1]. On

1. Voyez ci-devant, p. 82, 86, 87, etc.

sait combien peu on tenait aux noms de famille anciennement. Au seizième siècle, il n'était pas rare de voir encore désigner les gens par leur simple nom de baptême, auquel on joignait tout au plus le nom de leur pays natal. On a vu précédemment que le célèbre peintre Jean Perreal, le maître et l'ami de Tory[1], n'était guère connu que sous le nom de Jean de Paris. Tory lui-même est appelé Godefroy le Berrichon (*Godofredus Biturix*) dans des vers que son ami Gérard de Vercel fit à sa louange en 1512[2]. A la fin du seizième siècle même, nos deux premiers bibliographes, Antoine du Verdier et la Croix du Maine, qui portaient également des noms géographiques, ne crurent pas devoir adopter un autre ordre que celui des noms de baptême pour le classement alphabétique des auteurs qui figurent dans leurs livres intitulés *Bibliothèque françoise*. Il n'y a donc rien d'extraordinaire à voir Tory signer ses premiers travaux d'un simple prénom. Il est vrai que ce prénom diffère un peu, orthographiquement parlant, de celui qu'il employa plus tard; mais il est bon de se rappeler la transformation qui s'est opérée vers cette époque dans les habitudes de notre artiste. Il signait sans doute *Godefroy* avant d'avoir complétement secoué le joug des langues classiques[3], et adopté le nom plus français de *Geofroy*, ce qui n'eut lieu que vers l'année 1523.

Les dates inscrites sur quelques-unes des peintures de Godefroy, 1519 et 1520, coïncident parfaitement avec les faits connus de la vie de Tory : c'est l'époque où, après son second retour d'Italie, il dut utiliser ses talents pour vivre. J'ajouterai qu'on a plusieurs gravures de ce temps-là même signées d'un G seul ou d'un G dans lequel paraît un

1. Voyez p. 37.
2. Voyez p. 109.
3. Voyez p. 15.

petir F; d'autres signées d'un G surmonté de la double croix, avec un petit *s* à l'intérieur; d'autres enfin signées G T[1], qui servent à marquer la transition entre l'emploi par Tory du simple G et l'inscription en toutes lettres de ses deux noms : GEOFROY TORY. Ces deux noms paraissent à la fois sur un des cadres de ses Heures de 1524-25, cadre que nous avons fait graver pour servir à orner la première page de chacune des trois parties de notre livre.

Quoi qu'il en soit, nous allons donner ici, au moins pour mémoire, l'indication sommaire des œuvres du peintre *Godefroy*, renvoyant le lecteur, pour plus amples renseignements, au curieux travail qu'a publié sur ce sujet M. Léon de Laborde dans la *Renaissance des Arts*, t. I, p. 891 à 913, et plus tard dans la *Revue universelle des Arts*, n° 1 (1855), travail que nous reproduisons nous-même plus loin, avec l'agrément de son auteur.

Les seuls manuscrits connus jusqu'ici comme renfermant des dessins de cet artiste sont : 1° les *Commentaires de César*, en trois volumes petit in-4°, et 2° les *Triomphes de Pétrarque*, en un volume petit in-8°; le tout sur vélin et en langue française.

Le premier ouvrage n'est pas, comme on pourrait le croire par son titre, une traduction du livre célèbre du conquérant de la Gaule, c'en est un commentaire en forme de dialogue entre César et François Ier, à qui le livre est dédié. Le premier volume se trouve maintenant au Musée britannique, à Londres; le second, à la Bibliothèque impériale de Paris, et le troisième, dans la collection de M. le duc d'Aumale.

Toutes les miniatures du premier volume, et elles sont

1. Nous décrirons toutes ces gravures plus loin.

en grand nombre, sont signées d'un G; quelques-unes portent la date de 1519.

Même observation pour le deuxième volume.

Une des miniatures du troisième volume est signée en toutes lettres GODEFROY (fol. 52); plusieurs autres, signées seulement G, sont datées de 1520.

Quant au volume des *Triomphes de Pétrarque*, qui est à la bibliothèque de l'Arsenal, les miniatures ne portent point de dates, mais elles sont toutes signées d'un G, et l'une d'elles porte aussi en toutes lettres le nom de GODEFROY.

Dans les deux ouvrages, les dessins ont le même aspect : ils se distinguent de ceux des miniaturistes de profession par une sobriété de couleur très-caractéristique. Ils sont d'ailleurs d'une délicatesse et en même temps d'une netteté qui ne peuvent provenir que de la main d'un graveur; or, ce graveur ne peut être un autre que Tory, dont on retrouve là les écussons et jusqu'aux arabesques antiques.

Outre ces deux ouvrages, que le nom et le *faire* de l'artiste me paraissent permettre d'attribuer à Tory, j'en citerai ici quelques autres d'une exécution plus tardive, dont diverses circonstances permettent également de lui attribuer les miniatures.

Le premier est une traduction des trois premiers livres de Diodore de Sicile par Antoine Macault. Ce magnifique manuscrit, qui se trouvait en 1810 dans la bibliothèque de M. Firmin Didot père, est aujourd'hui enfoui dans l'un des cabinets d'Angleterre. On en trouvera la description plus loin. Rien n'y rappelle Tory, à la vérité, mais le genre de la peinture et celui de la gravure (car ce livre a été imprimé par la veuve de Tory en 1535) ne laissent pas de doute à cet égard.

Le second est un recueil de portraits des rois de France,

par Jean du Tillet, dont le manuscrit original, offert par l'auteur à Charles IX, est encore conservé à la Bibliothèque du Roi. Voyez ci-après la description de ce manuscrit précieux et de quelques autres également conservés dans le même dépôt.

Venons à la seconde question.

Tory a-t-il été graveur?

Ni Zani ni Papillon ne l'ont mentionné comme tel; toutefois il y a un préjugé en sa faveur. La Croix du Maine, qui fut presque son contemporain, nous dit[1], sans entrer, il est vrai, dans aucun détail à cet égard, que Tory était connu sous le nom de *Maître au Pot cassé;* d'autres ont dit qu'il avait perfectionné les caractères de Josse Bade[2]. M. Renouvier[3] a écrit récemment que Tory avait eu « le rare privilége de se servir aussi bien de l'*eschoppe* que de la plume. » Le *Champ fleury*, dit-il, est « un traité d'esthétique comme pouvait l'imaginer seul un graveur de caractères. »

Ce que M. Renouvier avait pressenti, je l'affirme sans crainte d'être démenti par les faits. Tory, à la vérité, n'a dit nulle part positivement qu'il eût été graveur; mais il l'a donné à entendre indirectement. Ainsi il nous dit que, parmi les fantaisies qui lui vinrent à l'esprit le 6 janvier 1523, et donnèrent lieu à la rédaction du *Champ fleury*, il lui souvint de *quelque lettre antique* qu'il avait « naguères faite pour la maison de monseigneur le tresorier des guer-

1. *Bibliothèque françoise*, article *Geufroy Tory*. L'auteur du Recueil T (vol. XIX, p. 20) des *Mélanges tirés d'une grande bibliothèque*, publiés par M. de Paulmy, dit aussi que Tory était un *bon graveur*, le maître au *Pot cassé*.

2. Lottin, *Catalogue des libraires*, etc., t. II, p. 234.

3. *Des Types et des manières des maîtres graveurs*, etc., XVIe siècle, p. 165.

res, maistre Jehan Groslier, conseiller et secretaire du roy nostre sire[1]. » Qu'était-ce que cette lettre antique faite pour le célèbre bibliophile Grolier, sinon les poinçons de ces beaux caractères romains dont on se servait dans la maison de cet érudit pour décorer ses livres, et y imprimer en or cette belle devise, entre autres[2], si connue des amateurs : « IOANNIS GROLIERII ET AMICORUM (à Jean Grolier et à ses amis) ? »

Enfin tout le monde convient que Claude Garamond fut l'élève de Tory. Or, que put-il donc apprendre de son maître, sinon la gravure des caractères d'imprimerie, lui qui n'a pas fait autre chose toute sa vie?

Au reste, on ne peut douter que Tory ait gravé des caractères d'imprimerie lorsqu'on parcourt son *Champ fleury*. Voyez particulièrement ce qu'il dit, folio 34 recto, où, donnant un dessin à l'envers de l'A majuscule, il l'explique avec les termes techniques du graveur. « Cestuy-ci, dit-il, est faict pour aider et bailler esperit a orfeuvres et graveurs, qui de leur burin, echope ou autre util gravent et taillent lettre attique a lenvers, et quon dit *a gauche*, afin quelle se rencontre *a droit* quant elle sera imprimee et mise a sa droite et seine veue. Ie lay faict tout a mon essient blanc, et son quarre noir, au contraire de celluy qui est *a droit*, afin quon ne se y treuve abuse. Car, comme iay dit, ien ay veu et voy mains qui se y abusent. Avant que la lettre dimpression soit parachevee, elle est faicte deux fois a lenvers et deux autres fois a lendroit. En la premiere fois a lenvers sont les poincons dacier, esquelz la lettre est toute a gauche. Les matrices ont la lettre a droit. La lettre destaing

1. *Champ fleury*, fol. 1. Voyez aussi ci-devant, p. 20.

2. La devise habituelle des livres de Grolier est : PORTIO MEA, DOMINE, SIT IN TERRA VIVENTIVM.

fondu est comme les ia dits poincons toute a lenvers. Puis finablement au papier imprime toute la lettre se rencontre a lendroit et en sa veue requise a lire tractivement. Iavois oublie dire que la grosse iambe de le A est de lun des dix corps de son quarre en largeur, et lautre iambe dun tiers. Le traict qui est transverceant veut estre large des trois pars de ladicte grosse iambe, comme povez veoir aux desseings cy devant faicts et proportionez. »

D'après cela, et connaissant les relations de Geofroy Tory avec la famille des Estienne, on ne trouvera pas extraordinaire que j'attribue à notre artiste les caractères italiques de Simon de Colines, gravés vers 1525, et les caractères romains et italiques de Robert Estienne gravés un peu plus tard.

Mais Tory n'a pas seulement gravé des caractères, c'est-à-dire des poinçons sur acier, comme quelques auteurs l'ont constaté : il s'est surtout signalé par la gravure sur bois, et il a *illustré* presque tous les livres de son temps, ce qui est à peu près généralement inconnu.

On me demandera sans doute sur quoi se fonde mon opinion. Le voici :

On lit dans le privilége qui fut accordé à Tory par François Ier, pour l'impression des Heures, le 23 septembre 1524 : « Nostre cher et bien ame Geufroy Tory.... nous ha presentement faict dire et remonstrer que puis nagueres *il ha faict* et faict faire certaines histoires et vignettes a lantique, et pareillement unes autres a la moderne, pour icelles faire imprimer, et servir a plusieurs ouvrages dheures, dont pour icelles il ha vacque certain long temps, et faict plusieurs grands fraitz, mises et despens. » Évidemment les mots *il ha faict* ne s'entendent pas ici du dessin, mais bien de la gravure de ces histoires et vignettes, qu'il avait *dessingnées* auparavant.

Au surplus, Tory nous a lui-même révélé sa profession de graveur sur bois dans une charmante vignette qui sert d'initiale à son *Champ fleury*, et que j'ai donnée page 36 de mon livre. On y voit en effet figurer, outre un compas, une équerre, etc., une plume et plusieurs sortes de couteaux ou canifs destinés à la gravure sur bois, ce qui justifie cette phrase de M. Renouvier : « Tory eut le rare privilége de se servir aussi bien de l'*eschoppe* que de la plume[1]. »

Mais ce n'est rien, dira-t-on, que de prouver vaguement que Tory s'est occupé de gravure sur bois, si on ne peut indiquer aucune de ses œuvres dans cette branche de l'art, car personne jusqu'ici ne les a signalées.

Je vais tâcher de satisfaire le désir du lecteur, en prouvant qu'il y a un moyen de connaître les gravures exécutées par Tory.

Beaucoup de personnes ont remarqué déjà que les principales gravures des livres de Tory, celles qui lui sont le plus personnelles, comme, par exemple, celle de l'*Hercule gaulois* que j'ai reproduite p. 188, et celle du *Pot cassé* qui accompagne la description de cette enseigne dans le *Champ fleury*, et qui est reproduite également ici, p. 33, portent un signe ; mais, ce signe, on n'ose le lui attribuer, parce qu'il s'est perpétué sur les gravures, seul ou accompagné d'initiales, pendant plus d'un siècle. M. Robert-Dumesnil, dans son intéressant ouvrage intitulé : *le Peintre-Graveur français*, a publié[2], à l'article de Woeiriot, qui se servait lui-même de ce signe, un catalogue de gravures marquées de la double croix, qu'il appelle croix de Lorraine ou de Jérusalem, allant de 1522 à 1632. Il en conclut que ce signe a été « fréquemment employé chez nous, comme signature factice,

1. Voyez p. 193.
2. T. VII, p. 48 et suiv.

sur des gravures en bois, par des artistes dont les noms resteront probablement toujours ensevelis dans l'oubli. »

Pour faire disparaître ce fantôme, qui a arrêté M. Renouvier lui-même sur le chemin de la vérité, il suffit de l'approcher : c'est ce que je vais faire; mais d'abord je dois remercier M. Robert-Dumesnil d'avoir bien éclairci un point important du sujet. Jusqu'à lui on avait attribué à Woeiriot presque toutes les gravures marquées de la double croix, ou pour mieux dire les gravures de ce dernier venaient augmenter l'embarras des classificateurs. En constituant l'œuvre distincte de Woeiriot, M. Robert-Dumesnil a débrouillé considérablement la question. Il ne reste plus à attribuer qu'un certain nombre de pièces au sujet desquelles M. Robert-Dumesnil s'exprime ainsi : « Aucun des morceaux antérieurs à l'existence de Woeiriot et au commencement de sa vie d'artiste ne saurait être de lui; parmi les autres, nous avons hâte de le dire, pas un ne nous a paru ni de son exécution ni de son dessin. »

Voilà qui est clair. Ajoutons, pour clore cette discussion, que Woeiriot n'a commencé à graver que lorsque Tory avait depuis longtemps cessé de le faire, puisqu'il n'avait guère plus de deux ans lors de la mort de celui-ci, et que sa croix est presque toujours d'ailleurs accompagnée de ses initiales; quelquefois cependant il signe de la croix seule, mais alors la date de la pièce empêche la confusion. C'est ce qui a lieu, par exemple, sur les *Emblesmes et devises chrestiennes composées par damoiselle Georgette de Montenay*, dont la première édition est de 1571. Il est impossible d'attribuer ces gravures à Tory, qui est mort près de quarante ans avant.

Parmi les autres artistes qui se sont servis de la croix, on peut établir trois catégories, d'après le livre de M. Robert-Dumesnil. D'abord on voit la croix seule de 1522 à

1561; puis, après un long intervalle, en 1599, on voit paraître la croix accompagnée des initiales I. L. B.; et enfin, un peu plus tard, deux graveurs sur cuivre, ayant nom *Jean Barra* et *Claude Rivard*, signent également leurs œuvres de la croix. Je ne mentionne pas ici la double croix vue par M. Robert-Dumesnil sur la marque typographique d'un livre de 1632, parce que cette marque est celle de Gilles Corrozet, gravée un siècle auparavant, comme on le verra plus loin.

En résumé, il n'y a donc, en effet, d'anonyme que ce qui a été produit entre les années 1522 et 1561. Toute la question est de savoir si les gravures exécutées entre ces deux dates, et qui portent la croix sans initiales, appartiennent à un ou plusieurs artistes.

Je ferai d'abord remarquer que cet intervalle n'embrasse que quarante années, et qu'il n'y a pas de raison pour attribuer à plusieurs artistes contemporains et anonymes une marque bien caractéristique qu'un seul aurait pu employer pendant plus longtemps encore. Mais il y a mieux : cet intervalle peut être resserré de plusieurs années, car les pièces prétendues postérieures à 1557, citées par M. Robert-Dumesnil, ne portent pas de date; elles paraissent sur des livres imprimés, il est vrai, après cette année, mais ont été gravées auparavant, comme je le démontrerai plus loin. Les bois ne sont pas des objets éphémères; comme les caractères, ils servent indéfiniment, et leur emploi à un moment donné ne prouve pas leur récente confection. Nous venons d'en citer un, la marque de Gilles Corrozet, qui, à l'aide d'une simple suppression, a pu figurer plus d'un siècle sur les livres.

Ce qui m'étonne, ce n'est pas que M. Robert-Dumesnil ait vu des gravures à la croix imprimées en 1561, c'est qu'il n'en ait pas trouvé d'une date postérieure, qui lui au-

raient permis de combler la lacune qu'il a laissée subsister entre l'artiste anonyme à la croix seule et celui qui l'accompagnait des lettres I. L. B.; il aurait pu rencontrer les beaux sujets du Missel de 1539, décrit plus loin, dans des livres du dix-septième et du dix-huitième siècle. Nous voyons bien paraître des bois gravés au seizième siècle, et marqués de la double croix, dans une publication faite à Troyes en 1850!

D'un autre côté, je m'étonne que M. Robert-Dumesnil n'ait pas rencontré des gravures à la croix accompagnée d'initiales à une époque bien antérieure à 1599, car j'en ai vu, moi, de contemporaines à Tory. La Bibliothèque impériale possède, en effet, un livre d'Heures à l'usage de Paris, imprimé dans cette ville, en 1548, par la veuve de Jean de Brye, dont toutes les gravures sont marquées de la croix et des lettres L. R. C'est un volume in-8° en caractères gothiques, imprimé en rouge et en noir. Un fait curieux à noter ici, c'est que ces gravures sont la copie améliorée d'autres gravures non signées, appartenant à l'imprimeur Thielman Kerver [1], et figurant dans un grand nombre de livres publiés par lui ou sa veuve, Iolande Bonhomme, dès l'année 1522 [2] au moins, et qu'on voit encore

1. Cela ne doit pas surprendre : l'idée de *propriété*, en fait de choses d'art, est toute moderne. Les premiers graveurs n'ont presque rien signé; ce n'est guère qu'au seizième siècle qu'ils marquèrent leurs œuvres d'un signe particulier, et cela moins dans le but de s'en assurer le monopole que dans celui de se faire connaître aux personnes qui pouvaient avoir besoin de leurs services pour d'autres travaux. Peu à peu cette espèce d'enseigne devint un titre effectif de propriété : c'était dans l'ordre naturel des choses. Il en fut de même des travaux de l'esprit. Ce n'est qu'assez tard que les érudits et autres gens de lettres ont pu tirer un bénéfice de leurs œuvres. Dans les premiers temps de l'imprimerie même, un imprimeur qui voulait reproduire un livre ne se croyait pas tenu d'obtenir l'agrément de l'auteur. Du moment que celui-ci avait rendu son livre public, ce livre était considéré comme une richesse sociale.

2. Heures in-4° à la Bibliothèque impériale (Brunet, *Manuel*, 5e édit., t. V,

dans le Missel de Paris publié par son fils Jacques en 1559.

J'ai vu aussi des gravures de l'artiste aux initiales I. L. B. (cité par M. Robert-Dumesnil sous la date de 1599) dans un livre de 1547.

Ces faits ne sont pas contraires à ma proposition; ils prouvent que Tory a fait école, et que ses élèves ont adopté sa marque (qui n'est rien autre que son initiale, ou pour mieux dire son *toret*, transporté du *Pot cassé*, dont il était la pièce essentielle, sur ses gravures), en y ajoutant leurs initiales pour se distinguer du maître dont ils arboraient l'enseigne, et conserver leur personnalité. Je reviendrai plus loin sur ce sujet.

La grande raison qui a empêché M. Renouvier d'attribuer à Tory, comme il y était naturellement enclin, les gravures marquées de la double croix seule, c'est l'impossibilité, suivant lui, de les donner à un même artiste. « M. Robert-Dumesnil, dit-il, a noté un grand nombre de livres de 1522 à 1599 sur le frontispice et les planches desquels on rencontre la croix de Lorraine. Cette liste pourrait être augmentée, et les pièces devraient être comparées avec soin par celui qui voudrait y chercher la marque d'un atelier de gravure sur bois ou de plusieurs tailleurs de bois travaillant pour les libraires Pierre Gaudoul, Simon de Colines, Robert Etienne, Grouleau, Gilles Corrozet, Vincent Sertenas, etc. [1] »

J'ai répondu déjà à l'objection tirée du livre de M. Robert-Dumesnil, et à laquelle il a renoncé lui-même avec

col. 1623, n° 197). Il y en a également une édition de 1525 (*ibid.*, n° 198), et une édition bien postérieure, mais incomplète des premiers et des derniers feuillets. M. Silvestre en possède une édition in-8° de 1530.

1. *Des Types*, etc., XVIe siècle, p. 167, note.

grand plaisir, prenant un vif intérêt à ma découverte[1]. Quant à ce qu'ajoute ici M. Renouvier, cela ne fait pas obstacle à ma proposition, car j'ai déjà fait remarquer qu'après la mort de Tory, sa veuve exploita pendant quelques années son atelier de gravure, en conservant la même marque. C'est sans doute ce qui explique les différences qu'on aperçoit dans les ouvrages signés de la croix de Lorraine, car Perrette le Hullin, ne gravant pas elle-même, dut employer divers ouvriers.

Ceci m'amène à répondre à une objection qui a été faite à mon système. On a fait remarquer que la croix de Lorraine paraît sur des gravures antérieures à Tory, telles, par exemple, que la marque de Gauthier Lud, premier imprimeur de Saint-Dié en Lorraine. Je n'ai pas la prétention de revendiquer la croix de Lorraine pour Tory seul. Ce n'est pas lui qui l'a inventée, et elle n'est pas morte avec lui; mais il y a une distinction à faire entre un signe employé d'une manière générale et un signe employé comme marque spéciale d'artiste. Non-seulement je ne revendique pas la croix de Lorraine surmontant un cercle qui paraît sur la marque de l'imprimeur Lorrain Gauthier Lud, en 1507[2], mais encore j'écarte la croix de Lorraine surmontant un grand G gothique placé sur le titre d'un missel in-folio à l'usage de l'église de Toul, imprimé à Paris par Wolfgang Hopyl, en 1508[3]. Il n'y a rien que de fort naturel, suivant moi, à ce qu'on se soit servi de la croix de Lorraine en Lorraine; mais cela ne prouve pas qu'un artiste né à Bourges n'ait pu l'adopter comme marque de fabrique.

1. Comme M. A. Deveria, MM. Robert-Dumesnil et J. Renouvier sont morts depuis la publication de la première édition de ce livre.

2. Voyez le *Manuel du Libraire*, 5e édit., article *Cosmographia*.

3. Beaupré, *Notice bibliographique sur les livres liturgiques des diocèses de Toul et de Verdun*, in-8°, 1843, p. 16.

J'ai mentionné comme l'une des premières gravures sur bois de Tory le frontispice d'un livre imprimé à Meaux en 1522, et j'ai dit[1] que la préface de ce livre était datée : « Meldis, anno M. D. XXI. » M. Brunet[2] me fait dire, je ne sais pourquoi, *Metis* au lieu de *Meldis;* et M. Didot[3], trompé par cette indication, fait rédiger ce livre à Metz, ce qui lui semble expliquer la présence de la croix de Lorraine sur le frontispice. Voilà comment une erreur peut être invoquée à l'appui d'un système.

Non-seulement je n'ai pas, comme c'est assez l'usage des auteurs, exagéré le rôle de mon héros, mais je l'ai, au contraire, restreint autant que possible. Depuis la publication de ma première édition, on a été jusqu'à vouloir faire de Tory le fabricant ou du moins le décorateur des belles faïences dites de Henri II, objet d'une récente publication de MM. Delange père et fils. M. Didot lui-même a adopté cette opinion[4] fondée sur une vague similitude, mais que repousse complétement la date de la mort de Tory.

Pour moi, les apparences ne sont rien, si elles ne sont accompagnées de quelques témoignages matériels; et voilà pourquoi j'ai repoussé de l'œuvre de Tory des gravures que MM. Renouvier et Didot n'hésitent pas à lui attribuer, à cause de certaines similitudes, mais qui ne portent pas sa marque. C'est ce signe qui m'a servi de guide pour constituer l'œuvre de Tory. On m'objecte, il est vrai, que ce système attribue à Tory des gravures de faires bien dissemblables. Tout système a ses inconvénients; mais, à tout prendre, je préfère celui qui a une base à celui qui

1. Voyez plus loin, 3e partie, 2e paragraphe, 1520-1521.
2. *Manuel*, 5e édit., t. II, col. 1186.
3. *Essai sur la gravure sur bois*, col. 147 et 150.
4. *Ibid.*, col. 138.

en manque. Il est d'ailleurs facile d'expliquer les différentes manières de l'artiste à la croix de Lorraine par ce qui s'est produit souvent dans le cours de l'existence d'autres artistes. Combien n'a-t-on pas vu, en effet, de peintres changer de faire à une certaine période de leur vie [1] ? Au reste, il y a un moyen plus simple encore d'expliquer ces dissemblances de gravure, c'est d'admettre avec moi que la croix de Lorraine était la marque de l'atelier de Tory, mais que dans cet atelier il y avait des artistes fort divers. C'est ainsi qu'on voit aujourd'hui une foule de gravures signées *Andrew*, *Best*, *Leloir*, auxquelles certes ces deux artistes n'ont pas mis la main.

Mais c'est assez de discussions; venons aux faits : ils prouveront mieux que toutes les dissertations la vérité de notre assertion concernant Tory; ils démontreront, en effet, que toutes les œuvres signées de la croix seule ont été gravées du vivant de cet artiste, ou du moins dans l'atelier qu'il avait fondé, et que conserva sa veuve jusqu'en 1556 environ.

Pour rendre la démonstration plus claire, je diviserai ce qui me reste à dire en trois paragraphes. Dans le premier, je rangerai tous les manuscrits dont on peut attribuer l'ornementation à Tory; dans le second, je décrirai les gravures marquées de la croix de Lorraine qui me sont connues, en les rangeant dans l'ordre chronologique; dans le troisième, enfin, je mentionnerai toutes les marques d'imprimeurs-libraires signées de cette même croix qu'il m'a été possible de découvrir. Ne pouvant ici suivre l'ordre chronologique, j'ai adopté l'ordre alphabétique, qui permettra de retrouver de suite celles de ces marques dont je parle dans le second paragraphe.

1. Tory a bien changé sa première devise : CIVIS, pour cette autre : NON PLVS.

§ 1er.

MANUSCRITS ORNÉS DE MINIATURES PAR TORY.

I ET II.

1. *Commentaires de César.*
2. *Triomphes de Pétrarque.*

Pour la description de ces deux ouvrages[1], je ne puis mieux faire que de transcrire ici l'intéressant travail publié par M. le comte Léon de Laborde.

J'imprime ce document tel qu'il a été publié il y a plusieurs années, n'ayant pas le droit de le modifier. Mais je crois pouvoir dire que s'il eût été rédigé depuis la publication de mon livre sur Tory, il renfermerait une conclusion à l'avantage de ce dernier. C'est ce qui me semble résulter de mes conversations avec M. de Laborde. Mon ami M. Jules Renouvier, dont la mort est si regrettable, et en compagnie duquel j'ai étudié le volume des *Commentaires* qui se trouve à la Bibliothèque impériale, était tout à fait de mon avis.

Voici dans quels termes il parlait des manuscrits en question, dans un article de critique de la première édition de mon livre sur Tory, article publié en septembre 1857 dans la *Revue universelle des Arts* (t. V, n° 6, p. 511) :

« Ce que nous connaissions le moins, c'était le début de Tory dans la carrière d'artiste. Il fut des plus brillants, si l'on pense avec M. Bernard qu'il est l'auteur des minia-

1. Suivant M. Dussieux, *les Artistes français à l'étranger*, p. LXVII, le premier « est sans nul doute le chef-d'œuvre de la peinture de miniature à la mode italienne. »

tures de deux manuscrits bien connus, les *Commentaires de César* en trois volumes et les *Triomphes de Pétrarque*, où se rencontrent les signatures *G.* et *Godefroy*, et les dates 1519 et 1520. M. de Laborde les a décrites récemment avec tout le soin qu'elles méritent, sans trouver qui était ce Godefroy. Il n'est autre que Geofroy Tory, dit M. Bernard, et cette opinion est plausible; car, si la suite des ouvrages du graveur sur bois ne répond pas aux promesses du miniaturiste, le dessin procède d'habitudes identiques et la similitude de manière est frappante, particulièrement quand on considère les gravures les plus rapprochées de date, telles que celles du *Champfleury*, datées de 1526. Ainsi considéré, Godefroy Tory est le plus hâtif des artistes de la Renaissance; avant les maîtres de Fontainebleau, il inaugure les formes grandes, élégantes et ressenties, qui brillèrent au temps de François Ier, auxquelles l'Italie prêta beaucoup de son style, l'Allemagne un peu de son accent, mais qui furent plus françaises qu'on ne veut bien le dire. On sait, du reste, que ces miniatures sont originales jusque dans leur procédé en camaïeu relevé de couleurs chatoyantes, avec des subtilités de trait qui indiquent une main plus apte à manier la plume que le pinceau, et toute disposée pour l'outil du graveur. Le dessinateur perdit une partie de sa distinction en passant d'un genre privilégié à un genre vulgaire; mais ainsi le voulait le progrès de l'art. »

Voici le travail de M. Léon de Laborde :

GODEFROY, PEINTRE DE FRANÇOIS Ier.

Godefroy nous a laissé dans quatre petits volumes, les trois premiers intitulés : *Commentaires de César*, le quatrième : *Triomphes de Pétrarque*,

les preuves d'une imagination féconde, d'un talent aussi souple que varié, et d'une supériorité toute particulière, toute française, dans le portrait : association bien rare des qualités propres à notre école, antérieurement à la formation de l'école de Fontainebleau, et des qualités, ou pour mieux dire des défauts, que cette colonie d'artistes étrangers allait importer au milieu de nous.

Ces quatre volumes, après des fortunes diverses, sont enfin à bout de voyages et à l'abri de la destruction, le premier au Musée Britannique de Londres, le second à la Bibliothèque impériale de Paris, le troisième dans la collection de S. A. R. le duc d'Aumale, le quatrième à la Bibliothèque de l'Arsenal.

Je décrirai d'abord les *Commentaires de César*, joli manuscrit dont j'ai eu successivement les trois volumes sous les yeux. Il y a dans cet ouvrage trois choses dignes de remarque, et sur lesquelles j'appellerai pendant quelques moments l'attention du lecteur. C'est d'abord la composition de l'ouvrage, ensuite la peinture des ornements et des scènes historiques, enfin les portraits.

L'auteur de l'ouvrage, quelque habitant de la Flandre ou de l'Artois, transporté à la cour de France, ne fait abus d'esprit ni d'imagination. Il suppose que le roi François Ier, dans ses promenades ou à la chasse, rencontre Jules César, et qu'une conversation s'établit entre eux. Le sujet du dialogue est la guerre des Gaules; c'est une sorte de commentaire des *Commentaires de César*, avec des allusions transparentes aux événements du règne de François Ier. C'est dans ces rapprochements que perce la prédilection de l'auteur pour les Belges[1], dont il connaît le pays, et particulièrement pour la ville de Tournay[2], qui pourrait bien avoir été sa ville natale. Je ne veux rien induire de sa haine contre les Anglais[3]; quoique plus violent dans nos provinces du nord qu'ailleurs, ce sentiment était alors général en France. Il semblerait, au moins pour les dessins de machines de guerre, que le peintre chargé d'orner ce manuscrit travaillait sous sa direction. On lit en

1. Voyez au fol. 86 du second volume : *les Aduatiques, c'est-à-dire ceux de Bos le Duc sont en Brabant à XII lieues d'Envers, voysins de monsieur de Gueldres.*

2. Folios 59, 64, 69, 72, 77 du tome second.

3. Folios 30 recto et 31 verso du tome second.

plusieurs endroits des remarques de ce genre : *La tour est assez déclairée par les engins que j'ay fait portraire par cy devant.*

Du reste, on se sent en face d'un auteur consciencieux, et rien qu'aux remarques qui suivent on reconnaît l'homme qui cherche et qui hésite, le savant qui laisse à chacun ses droits et qui confie ses doutes au lecteur. Sur le huitième feuillet du tome II, il a chargé Godefroy, le peintre, de reproduire une médaille antique; il écrit à côté : *J'ay peur que ce ne soit celuy Cassius qui fut conjurateur en la mort de Cæsar, car il avoit nom Caius Cassius et j'ay trouvé en la médaille Quintus Cassius.* A l'une des figures de machines de guerre, il fait cette remarque : *Certaines figurez des instrumens de la guerre ancienne, ainsi qu'ils ont esté portraictz par frère Jocunde, au livre X de Vitruve.* Près d'un autre [1], il ajoute : *Je ne suys inventeur des engins qui s'ensuyvent, car ie les ay trouvez en ung livre que j'ay prins, longtemps a, à Chastellerault, au Lyon d'or.*

A cette indication curieuse, ajoutons-en une autre [2] qui nous apprend que l'auteur du livre était en relation avec un artiste de Bloys, un horloger, homme d'invention : *Les deux figures qui s'ensuyvent* (deux machines de guerre) *ont esté prises en ung lyvre que Julian, horlogeur de Bloys, m'avait baillé. — Julian est de grant esprit et homme entendant beaucoup de choses.*

Il ressort d'un passage du folio XXII verso du second volume, que la rédaction du manuscrit s'est faite dans l'espace des deux années 1519 et 1520 : *Par la charte* (la carte de la Gaule) *mise au commencement de la traduction du premier lyvre faict à Saint Germain en Laye au moys d'avril l'an mil cinq cens dix neuf, vous voyrez clerement qui sont les Belges.*

Après l'auteur, il conviendrait de parler du calligraphe qui a écrit le texte; mais c'est une bonne main, et voilà tout. Le peintre Godefroy mérite plus d'égards et une attention particulière. N'oublions pas que nous sommes à une époque bien déterminée, et que limitent positivement les années 1519 et 1520; rappelons, en même temps, à nos souvenirs le grand mouvement national de l'art en France, de 1450 à 1500, les campagnes d'Italie, l'arrivée des artistes et des objets d'art italiens sous les règnes de Charles VIII et de Louis XII, enfin et surtout le séjour

1. *Bibliothèque impériale*, t. II, fol. 91.
2. *Idem*, fol. 93.

en France des deux grands maîtres italiens, Leonardo da Vinci et Andrea del Sarto, de 1515 à 1518. Éclos et formé au milieu de ces influences, un peintre français se charge d'orner un manuscrit pour le roi François Ier; que fait-il pour satisfaire au goût, à la mode, sans renier son passé? Il fait deux parts de son talent [1], et consacre l'une, la part française, aux portraits; l'autre, l'imitation italienne, aux compositions; dans les deux il fait preuve d'un grand talent. Ici, précis, fin observateur, simple et presque naïf dans l'exécution, il rend les physionomies en reproduisant fidèlement l'individualité; là, abondant, mouvementé, plein de ressources dans la composition et dans les détails, il est l'élève de Léonard de Vinci, avec des réminiscences de Mantègne et des maîtres de la première renaissance italienne, dans la proportion des figures, le dégingandé des mouvements et le type des têtes.

De cette époque, de ces influences, et non pas du Primatice, qui s'y est soumis lui-même, date le style de Fontainebleau. Il allait à la taille et au genre de beauté de Diane de Poitiers : elle l'a encouragé; mais, je le répète, il était formé, il avait cours avant le règne de la maîtresse de Henri II et du peintre qui en est l'expression la plus caractéristique. Si nous recherchons quel a été le mode d'exécution adopté par Godefroy, nous voyons que ses portraits sont des miniatures délicieuses, comparables à tout ce que nous avons de plus fin en miniature française; quant aux compositions [2], ce sont des à-peu-près de grisailles, à peu près coloriées; système bâtard et conventionnel, d'un goût très-contestable. Le peintre dessinait tout son sujet à la plume, avec une fermeté, il faut le dire, qui n'a pas sa pareille dans ces dimensions microscopiques, surtout pour les physionomies et les fonds de paysage; puis il mettait son ensemble à l'effet, avec le pinceau et la sépia, dans une

1. J'ai hésité longtemps avant de m'arrêter définitivement à cette opinion; au premier moment je voyais deux peintres, l'un chargé des portraits, l'autre des compositions; mais bientôt, en étudiant de plus près, en comparant les miniatures, les petites figures des supports, les surprenantes imitations de médailles antiques, et enfin les portraits, j'ai acquis la certitude qu'une seule main, dirigée par un talent souple et varié, enchaînait ces genres différents et avait produit le tout.

2. Leurs dimensions varient de 90 à 100 millimètres en hauteur, de 60 à 70 en largeur.

gamme générale, assez pâle. Jusque-là il ne sortait pas des conditions de l'art; mais il ajoute des costumes coloriés, des armures, des harnachements dorés et une foule de détails qui papillotent dans sa grisaille et s'éloignent de la nature d'une étrange façon. J'ai dit que ses figures sont des réminiscences italiennes. On y trouve des tournures donatellesques, des profils perdus et des mouvements hardis qui rappellent Mantègne, des poses gracieuses et des airs de tête péruginesques, et, malgré tout, un fond français et des ressemblances avec Holbein, qui pourraient signifier que Godefroy n'avait pas vu l'Italie. Notre renaissance nationale avait fait assez de progrès depuis près d'un siècle pour qu'il suffît à nos artistes de quelques dessins, de quelques gravures, avec l'impulsion donnée par Léonard de Vinci et Andrea del Sarto, pour entrer dans ce courant italien. Notre compatriote, comme Holbein, subissait peut-être cette influence de loin, de seconde main, et sans avoir passé les monts.

PREMIER VOLUME. — *Musée Britannique* (*Harleyan*), n° 6205.

Une carte de la Gaule sert de début au livre, et on lit au verso du premier feuillet le passage suivant, écrit dans un cartouche : « Françoys, « par la grace de Dieu, Roy de France, second Cæsar, victeur et do- « mateur des Souycez, le dernier jour d'avril, ung moys après la nati- « vité de son secund fils, en son parc de Sainct Germain en Laye, « rencontra Jule Cæsar et l'interrogea subtilement du contenu au pre- « myer lyvre des Commentairez. » Dans un autre cartouche on lit une légende dont il suffira de transcrire les premiers mots : « Cæsar, pre- « mier subjugateur des Helvecez, luy fyt gracieuse responce, etc., etc. »

Au troisième feuillet Godefroy a peint le portrait de François Ier en buste dans un médaillon. Il porte son costume habituel et la toque sans plume, ornée d'une enseigne. Ses traits et sa physionomie sont ennoblis, un peu roides et pointus; l'artiste a cherché l'idéal et l'antique. La première miniature sur le verso du cinquième feuillet porte la date de 1519, sans monogramme; les autres, folios 9, 13, 17, 21, 23, 31, 33, 36, 43, 53, 60 et jusqu'à la fin, sont signées d'un G, et datées de la même année. On voit, sur la miniature qui a été peinte au recto du folio 53, la lettre initiale du nom de l'artiste tracée sur le tronc d'un arbre auquel est suspendu un cartel dans lequel on lit : *Besanson*, 1519. Le passage correspondant du texte exige, il est vrai, que la miniature représente cette ancienne ville, mais une certaine précision dans les détails, et une

sorte de prédilection dans le soin donné à l'exécution, me feraient croire que la vue a été faite d'après nature, et que Godefroy était attaché à cette ville par quelque lien.

J'ai déjà parlé du caractère particulier de ces miniatures, je citerai seulement celle du folio 23, qui représente la construction d'un pont sur la Saône. On remarque au premier plan des figures qui dérivent du peintre Mantègne dans leur élancement, leur fougue et une certaine élégance presque antique. L'artiste a conservé les souliers à la poulaine, pour marquer les Français; c'est une malheureuse prétention à l'érudition archéologique.

Le volume, in-8° long, format d'agenda, compte 76 feuillets, y compris la carte. Il a conservé sa reliure du temps, en maroquin rouge, ornée de couronnes fleurdelisées, imprimées au petit fer. On aperçoit les traces des cordons qui servaient à le fermer et à empêcher le vélin de goder. On lit cette note au recto du premier feuillet après la carte de la Gaule : *Bibliothecæ Christophori Justelli.* Cette annotation, en nous indiquant une ancienne provenance de ce manuscrit, nous donne la raison de son émigration en Angleterre. Christophe Justel, conseiller et secrétaire du roi, était mort à Paris en 1649, à l'âge de soixante-dix ans, laissant à son fils, avec le goût de l'étude, une collection précieuse de livres et de manuscrits. Parmi ceux-ci se trouvait le premier volume des Commentaires de César. Henri Justel avait remplacé son père dans la charge de secrétaire du roi; il lui succéda aussi dans l'étude des lettres et dans la libéralité avec laquelle sa bibliothèque et sa maison étaient ouvertes aux savants. Toutes les correspondances érudites du temps témoignent de cette hospitalité offerte à la science.

Il publia à Paris, en 1661, la *Bibliotheca juris canonici veteris ex antiquis codd. mss. bibliothecæ Christophori Justelli*, deux volumes in-folio, et il semblait destiné à poursuivre tranquillement cette carrière érudite. Mais l'orage qui s'est appelé la révocation de l'édit de Nantes avait été précédé, pour les protestants clairvoyants, de signes avant-coureurs qui suffirent à Henri Justel. Il emballa ses livres et passa en Angleterre, où il fut nommé bibliothécaire du roi, charge qu'il exerça jusqu'à sa mort en 1698. Le manuscrit des Commentaires de César fut probablement acheté à sa vente par Robert Harley, comte d'Oxford. Le grand trésorier d'Angleterre (1661-1724) se consolait de l'ingratitude des hommes en

formant cette magnifique collection qui est restée la Bibliothèque Harléienne dans la Bibliothèque du Musée Britannique.

Toutefois, notre manuscrit n'est entré dans ce dépôt qu'avec la seconde partie des livres et manuscrits de Robert Harley, en 1754.

SECOND VOLUME. — *Bibliothèque impériale, suppl. français*, nº 1328.

La première miniature représente François Ier à cheval, en costume de veneur, avec le chapeau à plumes sur la tête. Le roi lance son cheval vers la droite. Au-dessus de sa tête une F couronnée se détache en or sur le fond d'azur d'un écu. C'était une manière de le désigner à ceux que sa ressemblance ne frappait pas. Sur le second plan, un piqueur, courant à cheval dans la même direction que le roi, sonne de la trompe. Une banderole flotte au-dessus de sa tête; elle porte le nom de PEROT[1]. On lit sur une pierre, entre les jambes du cheval de François Ier, l'initiale du nom de l'artiste, et, au-dessous, dans un cartel, mais séparée par un chien courant, la date 1519.

L'entourage est d'une rare élégance et laisse place pour quelques mots du texte, qui commence ainsi :

« Françoys, par la grace de Dieu, Roy de France, désyrant par « pénible labeur exercer sa forte jeunesse, au commencement du moys « d'Auguste, l'an mil cinq cens dix neuf, alla courir le cerf en la fourest

1. Ce Perot était un veneur favori dont François Ier parle dans une de ses lettres au connétable de Montmorency : *Je m'oblige de vous dire que nous avons failli le cerf, et Perot s'en est fouy, qui ne s'est ouzé trouver devant moy.* M. Génin, qui a publié cette lettre dans les pièces justificatives de son édition des *Lettres de la reine de Navarre* (Paris, in-8°, 1841, page 468), fait une note au nom de Perot pour dire que c'est un chien. J'aurais probablement commis la même méprise, si, avant même d'avoir vu cette miniature, je n'avais pas lié connaissance avec ce veneur, en lisant les comptes de dépenses de François Ier, les états de sa maison et les rôles des acquits sur son trésorier d'épargne. Je vois, par exemple, à la date du 12 juillet 1531 : « Provision à Perot de Ruthie pour estre paié des gaiges « et droitz qu'il a, à cause de son office de garde du parc et chastel de Saincte « Jame et des forets et quatre estangs de Raiz. » Cinq années plus tard, je trouve ce détail : « A Perot de Ruthie pour employer en la despence qui sera nécessaire « à mander et faire venir devers ledit seigneur partie des chiens de sa venerie « avec les conducteurs d'iceulx de la forest de Chenonces. » (Roolle des Acquits de 1536.) Plus tard encore, il devient lieutenant de vénerie et gentilhomme de la chambre. C'était un de ces serviteurs favoris qui savent se pousser en avant.

« de Byevre, et voulut que ce iour courussent les chiens qu'il avoit « esleuz pour bailler à la meute, pour ce qu'ils sont plus seurs que les « aultres. Gaillart fut de ce nombre, aussi fut Gallehault et le gentil « Rameau. Arbault, Gerfault et Billehault leur tindrent compaignie.

« Le Roy suyvoit le cerf de bien près et couroit à bride avalée quand « il rencontra la chaste Diane. — Le Roy fut surprins de plaisir, et « après avoir oublié sa chasse il fut tout esbay que ceste vision se dis- « parut et il demoura tout seul en profunde pancée. Mais tantost après « il vyt auprès de luy ung ancien homme de vénérable stature. — Il « congneut a l'ouyr parler que c'estoyt son amy Jule Cæsar, lequel il « avoit semblablement rencontré, n'avoit troys moys, en son parc de « Sainct Germain en Laye. »

De ce moment la conversation s'engage sur les campagnes de Jules César.

Les compositions de Godefroy, presque toutes signées d'un G et datées de 1519, se trouvent aux feuillets 2 v., 3 v., 4 v., 5 v., 7 v., 9 v., 20 r., 22 v., 28 r., 33 v., 34 v., 36 v., 37 v., 43 r., 46 v., 48 v., 59 v., 62 v., 78 v., 90 r.

Les médailles, imitées de l'antique, sont admirablement exécutées en or sur fond bleu, avec un travail de sépia qui exprime délicatement le modelé. Elles se voient aux feuillets 6 v., 8 r., 9 v., 10 v., 11 r., 11 v., 12 r., 12 v., 13 r., 13 v.

Des machines de guerre, copiées sur d'autres dessins, et par conséquent manquant de cette vie que reçoit l'imitation de la réalité, remplissent les pages des feuillets 39 r. et v., 40 r. et v., 41 r., 91 r. et v., 92 r. et v., 93 r. et v., 94 r.

Les portraits, enfin, se trouvent aux feuillets que je vais indiquer. Je n'ajouterai rien à ce que j'ai dit de leur perfection en général, me réservant de commenter les indications fournies par le manuscrit lui-même. Ces portraits, comme on pouvait s'y attendre, et comme le prouve particulièrement le feuillet 52, sont des copies d'originaux plus anciens que la date du manuscrit. Peints en miniatures, ils sont circonscrits dans trois cercles noir et or; le médaillon a cinquante-deux millimètres de diamètre, la miniature en a quarante.

Feuillet XXV verso : Quintus Pedius. Tel est l'intitulé du scribe, mais une main différente a écrit en marge et en caractères cursifs : *Le*

grand maistre de Boissy, âgé de 41 *ans.* Je suis disposé à voir dans ces annotations marginales la main de l'auteur plutôt que celle de l'artiste. Ce portrait est pris de trois quarts, tourné à gauche, coiffé de la toque, les cheveux en bourse, un collier d'ordre autour du col, la figure calme, le regard fin.

Feuillet XXXV recto : Le Fiable Divitiacus Dautun. *L'admiral de Boissy, seigneur de Bonivet, âgé de* 34 *ans.* Portrait de trois-quarts, tourné à droite.

Feuillet XXXVI : Quintus Titurius Sabinus. *Odet de Foues, sieur de Lautrec, âgé de* 41 *ans.* Portrait de trois-quarts, tourné à gauche.

Feuillet XLII : Iccius. *Le mareschal de Chabanes, seigneur de la Palice, âgé de* 57 *ans.* Portrait de trois-quarts, tourné à gauche, le regard un peu élevé.

Feuillet LII : Lucius Aruculeius Cotta. *Anne de Montmorency, âgé de* 22 *ans, et depuis connestable de France.*

Feuillet LXXIII : Publius Sextius Baculus. *Le mareschal de Fleuranges, filz de Robert de la Marche, premier seigneur de Sedan, âgé de* 24 *ans.* Portrait de trois-quarts, tourné à gauche.

Feuillet LXXXVI verso : Publius Crassus. *Le sieur de Tournon quy fut tué à la bataille de Pavie, âgé de* 36 *ans.* Portrait de trois-quarts, tourné à gauche.

On lit au verso du quatre-vingt-neuvième feuillet : « Ainsi fina Cæsar « sa parolle et tantost se disparut. La clère Diane qui cognoissoit les « passages de la fourest de Bièvre et de tous temps scavoyt et entendoit « les droiz de la chasse, remonta à cheval et si droictement mena le « Roy, lequel avoit perdu les chiens, que en peu d'heures auprès de « Fontainebleau, il les vyt myeulx chasser que d'avant. Et se trouva le « premyer à la mort du cerf, mais il n'avoyt avec luy que le gentil « Arbault et la belle Greffière, car Diane et Aurora l'auoient lessé et « s'an estoient alleez. »

Ces deux chiens sont en effet représentés sur la miniature ; ils attaquent le cerf pendant que le roi s'apprête à le daguer.

Ce volume, composé de 98 feuillets, a été relié en maroquin noir qui a roussi, et il porte, imprimé dans le cuir, les mots : *Tomus secundus.* On l'a placé dans le supplément français sous le nº 1328. Voici son histoire, telle qu'elle circule parmi les habitués de la Bibliothèque impé-

riale. M. Van-Praët parut un jour au Conservatoire avec un air joyeux; il avait ce délicieux manuscrit dans les mains, et il annonça qu'il venait de l'acquérir pour la Bibliothèque au prix de 1,200 fr. Il s'attendait à exciter la joie de ses collègues, à provoquer leurs remerciements; loin de là : on se récria et sur cette manière d'acquérir sans autorisation et sur le prix de cette acquisition. M. Van-Praët s'empressa de calmer les scrupules de ces rigides administrateurs et de mettre fin à la discussion pénible qui s'élevait, en déclarant que c'était pour lui et non pas pour la Bibliothèque que cette acquisition était faite; puis, la séance levée, il court chez ses amis les frères Debure et leur raconte, le cœur gonflé, sa mésaventure. Ceux-ci comprenaient trop bien les regrets de Van-Praët pour chercher à les calmer; mais ils savaient aussi qu'il n'était pas assez riche pour garder ce manuscrit, et ils achetèrent au prix coûtant, pour leur petite collection, cette charmante production de l'art français, toute meurtrie encore de la réception que venait de lui faire la grande collection dite nationale. Des années et des années avaient passé sur cet acte étrange, quand, en 1852, on apporta un léger paquet à M. Naudet, en lui disant que M. Debure avait ordonné, par ses volontés dernières, que e manuscrit, orné des peintures de Godefroy, acheté pour la Bibliothèque et repoussé par elle, lui fût restitué comme lui appartenant.

On ne sait ce qu'on doit le plus admirer, dans cette clause testamentaire du célèbre libraire, de la finesse de son ironie, ou de la noblesse de son procédé. Sans s'attacher beaucoup à éclaircir ce point, le Conservatoire de la Bibliothèque impériale accueillit l'enfant prodigue et l'enregistra dans le supplément français. Seulement, par un reste de rancune, il le mit sous le boisseau de la *réserve;* c'est une manière d'empêcher qu'on ne le voie avec cette facilité qui favorise les études, sous la protection de cette libéralité qui était un de nos titres d'honneur vis-à-vis de l'étranger, et que l'administration aurait dû nous maintenir au prix même des dérangements qu'elle lui imposait.

TROISIÈME VOLUME. — *Bibliothèque de S. A. R. le duc d'Aumale, à Twickenham près de Londres.* Ancienne reliure portant ce titre : *Cæsaris liber tertius.*

Le texte commence ainsi :

« Le vingt-septiesme jour de féburier, mil cinq cens XX : Le Roy « estant en son parc de Congnac, voyant par l'indisposition du temps

« les triumphes de son entrée estre destourbez, se retira en la maison du « dedalus ayant avec lui monsieur l'Admiral et le jeune et saige sieur de « la Rochepot. A l'entrée de la salle basse il va sentir et ouyr ung si « horrible vent qu'il sembloit quam spiritu vehementi les grands arbres « cheussent à terre, comme le vendredy neufiesme iour de mars mil « V^ccXX autour de Paris, en plusieurs places. » Le résultat de tout ce bruit est l'apparition de Jules César. François Ier le questionne sur ce qu'il fit après avoir pacifié la Gaule. « Cæsar respond : Je vous dis que « après plusieurs victoires par moy obtenues, si grant opinion et re- « nommée fut de moy raportée aux gens barbares, que par les nations « qui sont oultre le Ryn me furent envoyez embassadeurs lesquels a nom « des cités me prometoyent bailler oustaiges et obéyr à mes comman- « demens. Mais pour ce que iavoys haste de m'en aller ie leur dis qu'ils « retournassent vers moi en la saison d'esté. Puys après menay mes « légions pour hyverner en pays de Touraine et en la duché de Madame « vostre mère. Et ce fait ie m'en allay en Ytalie. »

Ce volume est orné de deux cartes : l'une, celle de l'Aquitaine, est placée au commencement; l'autre, celle de la Bretagne, se trouve à la fin du volume, qui compte en outre douze grandes miniatures. Le roi, en habit de chasse, y figure continuellement. L'exécution est aussi soignée, le style des peintures du même genre que dans les deux premiers volumes. Toutes les miniatures et les cartes sont signées d'un G et quelquefois datées de l'année 1520. Au folio LII, le nom du peintre est écrit en toutes lettres : *Godefroy*.

L'ancien propriétaire de ce beau manuscrit m'écrit : « Je ne puis vous fournir aucun renseignement intéressant sur le manuscrit des Commentaires de César. Il m'a été donné, sans qu'on y attachât la moindre importance, par un habitant de Tours, qui n'avait pas de livres, et qui l'a gardé pendant quarante ans au moins dans son armoire. Vous dire comment il lui était venu me serait d'autant plus difficile que depuis longtemps cette personne est morte. Ce volume m'avait été remis dans un bien mauvais état. J'ai chargé Duru de refaire le dos de la reliure en respectant les plats, qui appartiennent à la reliure primitive du XVIe siècle. Une petite gravure, qui semblait être une nielle, mais qu'on a reconnue appartenir à l'œuvre d'Étienne de Laulne, graveur d'Orléans, se trouvait en tête. »

Obligé, en 1850, par des circonstances qu'il est inutile de rapporter, bien qu'elles soient à son honneur, de se défaire de ce précieux volume, son propriétaire l'envoya à Paris en commission chez M. Techener. Il en voulait 2,000 fr., et la première personne à laquelle le libraire l'offrit fut la Bibliothèque nationale. Le Conservatoire de ce grand établissement ne trouva pas cette somme dans son crédit annuel de 80,000 fr., et il recommença l'ancienne plaisanterie qui avait temporairement exilé le second volume. Malheureusement il ne se rencontre pas tous les jours, pour réparer ses erreurs, des libraires généreux comme M. Debure, ou qui peuvent être généreux comme lui, et M. Techener, qui se trouva plus riche que notre riche dépôt de livres pour acheter ce manuscrit, ne l'était pas assez pour lui en faire un cadeau. Il l'annonça dans le *Bulletin du Bibliophile* de l'année 1850, sous le n° 1222, au prix de 3,000 fr. Pendant toute une année, les artistes et les curieux (j'étais au nombre de ceux-ci) eurent la faculté de l'examiner à loisir et de déplorer la venue des libraires anglais qui menaçaient à chaque instant de nous l'enlever. Enfin monseigneur le duc d'Aumale le réunit à ses trésors d'imprimés et de manuscrits, et, quoique en Angleterre, on peut affirmer qu'il appartient désormais à la France. Peut-être même que l'exemple de M. Debure sera imité quelque jour, et que ce troisième volume viendra rejoindre le second sur les casiers de notre magnifique département des manuscrits, en attendant qu'une heureuse négociation, entamée avec le Musée Britannique, permette, au moyen d'échanges, de compléter l'ouvrage entier.

Le talent facile de Godefroy a dû être fécond, et il se rencontrera de ses ouvrages dans plusieurs collections. La Bibliothèque de l'Arsenal en possède un, les *Triomphes de Pétrarque*, qui semble, à l'abondance de la composition, à l'exagération des défauts, au relâchement dans l'exécution, une œuvre postérieure aux Commentaires de César, et, soit que l'artiste ait fait le voyage de l'Italie, soit qu'il s'inspirât, pour interpréter les idées du poëte, des productions italiennes, il est certain qu'il est moins français dans les peintures de ce manuscrit que dans les autres. Il est plus consommé aussi dans l'art de la composition, ses plans s'échelonnent mieux, ses groupes se coordonnent d'une manière plus intelligible, il a enfin des inspirations ou des ressources toutes nouvelles, telles, par exemple, que celle de couper à mi-corps, par un mouvement

du terrain, les figures du premier plan, ce qui lui permet de leur conserver de fortes proportions sans obstruer tout son tableau.

Je décrirai brièvement ce manuscrit. C'est un petit volume in-8° de 124 feuillets (non compris les gardes), de fine peau de vélin.

Il a environ 10 centimètres de hauteur sur 8 de largeur. On l'a fait relier, au dernier siècle, en maroquin citron, et il porte aujourd'hui le n° 24 *bis* de la réserve.

« *Sensuyt le premier des six triomphes de tres cler et tres prestant poete messire Francisque Petrarque : qui est le triumphe d'Amour et contient quatre chapitres.*

Chapitre Ier. Une miniature peinte sur les pages 2 et 3, qui se font face. Elle représente ce triomphe d'amour avec assez de désordre et des détails un peu licencieux. Le G se remarque sur le terrain du premier plan, au milieu de la composition.

Chapitre II. La miniature a été enlevée.

Chapitre III. La miniature occupe la page au verso du titre de ce chapitre. Sur le devant, des couples amoureux s'entretiennent, soit assis, soit en se promenant. Les hommes portent des toques à longues plumes, commme on les représente dans les bas-reliefs de l'hôtel de Bourgtheroude. La disposition d'architecture du fond est délicieuse. A côté d'un arc de triomphe se dresse la tour d'amour. Des flammes s'échappent de toutes ses fenêtres, et cependant par sa porte se précipite une longue procession de femmes, poursuivie par un Amour aux yeux bandés. L'artiste a peint la lettre initiale de son nom sur la tour.

Chapitre IV. Dans cette miniature, la figure de Pétrarque, deux fois répétée, semble être la reproduction d'un portrait original. Le G se voyait sur une pierre du premier plan, il a été effacé.

« *Sensuyt le secund triumphe de messire Francisque Petrarque qui est le triumphe de Chasteté.* »

La miniature occupe deux pages qui se font face, mais elle forme deux compositions séparées. Les bâtiments du fond sont disposés dans un goût quasi italien, sans être toutefois la reproduction d'aucun monument connu. Godefroy a placé son G à gauche, sur un arbre, en compagnie de trois lézards, circonstance qui ne doit pas passer inaperçue, parce qu'elle se reproduit plusieurs fois, comme si le nom de ces animaux avait quelque rapport avec celui de l'artiste.

« *Triumphe de la Mort qui est le troysiesme triumphe de Petrarque.* »

La miniature est une des plus curieuses et des mieux conservées. La Mort, tenant sa faux, est debout, au-dessus d'une jeune femme étendue morte sur le char de triomphe. C'est bien le triomphe italien, comme nous en avons tant de compositions. Ici la miniature est double, ainsi que le sujet. Le G se voit au bas.

Chapitre II. Miniature sur une seule page. La mort de Laure. La jeune femme est étendue sur le lit funèbre. Elle est entourée de ses compagnes, qui tiennent des palmes dans leurs mains. On aperçoit dans le haut l'apparition de la Vierge au milieu du ciel. C'est un ensemble très-gracieux, remplissant bien le cadre, et d'un charmant effet.

Chapitre III. Pétrarque et Laure sont assis sous l'ombrage de grands arbres, au bord d'une pièce d'eau agitée par deux cygnes. Ces deux mêmes personnages se voient encore dans le fond, répétés deux fois en plus petite proportion, selon les plans. Une ordonnance d'architecture d'un goût assez italien ferme la perspective du fond. Le G est marqué sur une pierre qui se trouve aux pieds de Pétrarque et de Laure.

Évidemment Godefroy avait étudié quelques portraits de ces deux personnages, et il les répète avec succès dans leurs différentes poses. Les arbres sont rendus avec tant d'habileté qu'on croirait reconnaître le pinceau d'un paysagiste, et un effet général très heureux donne à cette miniature toute la valeur d'un tableau.

« *Sensuyt le cinquiesme triumphe de messire Francisque Petrarque qui est le triumphe du Temps.* »

La miniature occupe les deux pages et forme deux compositions. Dans l'une, le Temps, exprimé par les signes du zodiaque et par les allégories de l'antiquité, marque sa marche dans le ciel; les humains en subissent l'influence sur la terre. L'artiste a signé son œuvre, au bas, à droite, et cette fois de son nom entier : *Godefroy*. Sur l'autre miniature se déroule le triomphe du Temps. Il passe dans son char, tiré à quatre chevaux lancés au galop, entre les quatre Saisons. On voit au bas, à gauche, un G et deux lézards.

« *Sensuyt le sixiesme et derrenier triumphe de messire Francisque Petrarque qui est le triumphe de la Divinité.* »

Une miniature double suit ce titre. Dans l'une, on voit Dieu le Père et Jésus-Christ, sur les têtes desquels plane le Saint-Esprit, assis sur la

boule du monde et présidant au dernier jour. Des flammes tombent du ciel sur les humains, qui se partagent en bons et en mauvais; des anges conduisent paisiblement les uns, les diables poursuivent brutalement les autres. Au bas, à droite, le G. Sur l'autre page, Dieu le Père et Dieu le Fils, également surmontés du Saint-Esprit, sont assis dans un char de triomphe traîné par le bœuf, le lion, l'aigle et l'ange, qui sont les attributs des évangélistes. Ils s'avancent, entourés de tous les dignitaires de l'Église. L'Amour païen, les yeux bandés, est étendu mort par terre près des roues du char; une longue file de saints et de saintes, cachés jusqu'à mi-corps par un pli du terrain, suivent sur le premier plan la direction du char. Cette disposition a permis à l'artiste de donner à ses figures de plus grandes proportions et d'exprimer leur physionomie avec soin. Le G se voit au bas de la miniature sur le terrain.

Toutes ces miniatures, peintes en grisaille avec des ciels et des eaux bleues, avec quelques détails colorés, ont en hauteur 86 millimètres, en largeur 68.

Comte LÉON DE LABORDE.

III.

On lit dans le catalogue de la bibliothèque de M. Firmin Didot père, vendue en 1811 (in-8°, 1810, p. 124, n° 880), la description suivante d'un magnifique manuscrit :

« Les trois premiers livres de Diodore Sicilien, translatés de latin en français par maître Antoine Macault. Petit in-fol. maroquin bleu, dentelles, lavé, réglé, relié aux armes de François Ier, dont il porte le chiffre sur le dos et sur la couverture.

« Superbe manuscrit sur vélin, présenté à François Ier, contenant 173 feuillets de 30 lignes à la page. Il est orné de miniatures et d'un grand nombre de lettres initiales peintes avec le plus grand soin.

« La première miniature représente François Ier entouré

des seigneurs et des savants de sa cour; elle a 10 pouces de haut sur 6 et 1/2 de large. Cette peinture, d'un grand fini dans l'exécution, a le mérite d'offrir les traits de plusieurs grands hommes de ce temps. Toutes les pages où commencent les chapitres sont encadrées dans des filets d'or et d'outremer. Les lettres initiales ont 19 lignes de haut sur 12 de large. Plus de cinquante de ces initiales offrent la peinture de l'objet principal de chaque chapitre. Le troisième livre surtout présente, à commencer de la p. 130, une suite de petites miniatures d'une perfection admirable et de la plus grande exactitude de formes.

« Ce manuscrit a le mérite d'être de la plus belle conservation. »

Ce livre fut adjugé à M. Brunet, l'auteur du *Manuel du Libraire*, au prix de 1,476 francs (non compris les frais habituels), pour William Beckford, esq., résidant à l'abbaye de Fonthill, dans le comté de Wilts, dont Salisbury est le chef-lieu. L'auteur du *Repertorium Bibliographicum*, imprimé à Londres (in-8°) en 1819, nous apprend en effet que le manuscrit de Macault se trouvait alors dans la bibliothèque de cet amateur distingué, qui est décrite pages 203 à 230 [1].

Voici la description qu'on y trouve de notre manuscrit :

« DIODORE. — Les trois premiers livres de Diodore Sicilien, historiographe grec des antiquitez dEgipte, Ethiopie et autres pays dAsie et dAffrique. Translatez de latin en francoys par maistre Anthoine Macault, notaire, secretaire et valet de chambre ordinaire du roy. »

« Folio, ms. on vellum, in the original binding; the sides strewed with fleurs de lis and the initial letter F.

1. Suivant un renseignement qui m'a été fourni d'Angleterre, il paraît que ce beau manuscrit de Macault est aujourd'hui dans la bibliothèque du duc d'Hamilton (Hamilton house, n° 22, Arlington street, Piccadilly, à Londres).

« On one side, in a square compartment, in gold letters :

DIODO
RE
SI
CILIEN

« On the opposite side :

AV ROY
FRAN
COYS
PREMIER

« This fine manuscript, formerly in the possession of Francis the First, appears to have been executed by his express command. Prefixed to the history is a painting of the King seated under a canopy powdered with fleurs de lis, surrounded by his courtiers : his three sons, the Dauphin Francis, Henry, afterwards Henry II, and Charles, duke of Orleans, dressed in rich habits, appear in the foreground. The King seems to direct his attention to a person reading, dressed as an ecclesiastic, probably the translator of the History. A beautiful greyhound on the floor, and a marmoset, sitting on the table, near the King's left hand, are prominent figures in the groupe. In addition to this exquisite illumination, the volume is enriched with numerous large initial letters, painted with peculiar delicacy, representing occurrences described in the book; manners of various nations and portraits of their early emperors and kings. »

A cette description est jointe une gravure en taille-douce représentant la figure de François Ier d'après le manuscrit de Macault. Le roi est peint de face, assis devant une

table sur laquelle est un singe près de sa main gauche. Le fond représente une tapisserie chargée de fleurs de lis. Cette gravure, exécutée par M. Behnes, porte la date du 1er juillet 1817. Elle diffère de la gravure sur bois qu'on voit dans l'ouvrage imprimé de Macault, non-seulement en ce qu'elle ne comprend pas les différents personnages du dessin original, mais encore dans les détails du costume du roi. J'ai tout lieu de croire que la gravure sur bois est une fidèle reproduction du dessin original, comme le livre lui-même est une reproduction du manuscrit, sauf les autres dessins qui ont été omis, par économie sans doute.

L'édition du livre de Macault est un in-4°, composé de 8 feuillets de préambule, 154 feuillets de texte (signat. de A à Q), et 8 feuillets de table. Le prologue de l'auteur commence par un S, auquel pend un écusson (celui de Macault sans doute) portant deux fasces accompagnées de neuf besants, posés 3, 3 et 3, et ayant pour devise le mot grec MHKETI (pas du tout). Cette lettre reparaît fol. 148. La première page est ornée d'un cadre en forme de portique, qu'on voit dans les opuscules publiés par Tory en 1531. Dans le bas on lit la date de 1535. Au verso on voit le cadre final du *Champ fleury*, dans lequel on a dessiné, sur l'exemplaire en vélin de la Bibliothèque impériale, les armes d'Angleterre, et au bas la devise : DIEV EST (*sic*) MON DROICT. (Voyez le § suivant, à la date de 1535.)

IV.

« Pauli Jovii Novocomensis vitæ duodecim vicecomitum Mediolani principum. »

Manuscrit in-folio, de 137 feuillets. Bibl. impériale, ancien fonds, n° 5887.

Ce manuscrit est orné de dix portraits de vicomtes de Milan, peints d'après des originaux, dont Paul Jove indique le lieu de dépôt :

1° Otho archiepiscopus.
2° Matthæus magnus.
3° Galeacius primus.
4° Actius.
5° Luchinus.
6° Joannes archiepiscopus.
7° Galeacius secundus.
8° Barnabas.
9° Jo. Galeacius primus.
10° Philippus.

L'épître dédicatoire de ce livre, qui avait d'abord été destinée au troisième fils de François Ier, Charles de Valois, comme nous l'apprend l'auteur, fut adressée à Henri, dauphin, depuis Henri II, qui hérita successivement des droits de son frère aîné, mort en 1536, et de son frère cadet, mort en 1545. Elle est datée de Rome, le 4 des calendes d'avril (29 mars) 1547.

Il n'est pas certain que Tory ait travaillé à ce manuscrit; mais je le cite à cause des gravures des portraits, qui parurent dans l'édition qui en fut faite en 1549. (Voyez plus loin le § 2, à la date de 1549.)

V.

« Recueil des Rois de France, leurs couronne et maison, etc.», par Jean du Tillet, greffier en chef du Parlement de Paris. Gros manuscrit in-folio sur vélin, conservé à la Bibliothèque impériale, n° 8410 B, réserve. C'est l'original remis à Charles IX, auquel il est dédié. Il est relié en maroquin rouge, aux armes de ce prince [1].

1. Voyez ce qui est dit de ce livre dans l'*Essai historique sur la Bibliothèque du Roi*, par Le Prince, édit. de 1856, pag. 28 et 47.

Ce manuscrit est orné d'une quantité considérable de miniatures, et de 30 portraits en pied de rois de France, d'une exécution très-soignée, et qui rappellent les portraits du manuscrit des *Commentaires de César*. On y trouve en outre les *écus* des principaux officiers de la couronne.

Voici la liste des rois représentés; chaque dessin occupe une page entière :

1° *Clovis.*
2° *Clotaire Ier.*
3° *Sigebert.*
4° *Chilpéric* et *Frédégonde.*
5° *Clotaire III.*
6° *Charlemagne.*
7° *Louis le Débonnaire.*
8° *Charles le Chauve.*
9° *Charles le Simple.*
10° *Raoul.*
11° *Louis d'Outre Mer.*
12° *Lothaire.*
13° *Philippe Ier.*
14° *Louis le Gros.*
15° *Louis le Jeune.*
16° *Philippe-Auguste.*
17° *Louis, père de S. Louis.*
18° *Saint Louis.*
19° *Philippe le Bel.*
20° *Louis le Hutin.*
21° *Philippe le Long.*
22° *Charles le Bel.*
23° *Philippe de Valois.*
24° *Jean.*
25° *Charles V.*
26° *Charles VI.*
27° *Louis XI.*
28° *Charles VIII.*
29° *Louis XII.*
30° *François Ier.*

Comme on le voit, ce livre devait s'arrêter d'abord à François Ier; mais les circonstances n'ayant pas permis à l'auteur de le faire imprimer ainsi, du Tillet y a ajouté les règnes de Henri II, François II et Charles IX, qui se sont succédé à peu de distance l'un de l'autre. L'ouvrage était encore inédit lorsque l'auteur mourut en 1570; toutefois il paraît qu'il en préparait depuis longtemps l'impression, puisqu'on voit figurer dans l'édition qui en fut faite en 1580[1] des gravures signées de la croix de

1. Suivant M. Brunet (*Manuel*, 5e édit., t. II, col. 929), la 1re édition de ce

Lorraine. (Voyez ce que nous disons à ce sujet plus loin, § 2, *Gravures de date inconnue*, n° II.)

VI.

On lit dans les *Récréations historiques* de Dreux Duradier, t. Ier, p. 102 :

« Dans le manuscrit de feu M. Lancelot, écrit, dit-on, de la main de G. Tory, avec la date de 1546, se lit cette ballade en l'honneur de la Vierge :

« Balade de Lyon Jamet sur la Vierge :

« Qui me crea je l'ai conçu. » Etc.

J'ai vainement cherché ce manuscrit parmi tous ceux de Lancelot que possède la Bibliothèque, et dont il existe un catalogue spécial : je n'ai pu le découvrir.

VII.

Pour ne rien omettre, je signalerai encore ici un autre manuscrit précieux de la Bibliothèque impérale, sur l'une des miniatures duquel on voit un G suivi d'un *t* ou *f* minuscule, et qu'on pourrait attribuer à Geofroy Tory. C'est une traduction de Tite-Live, en deux grands volumes in-folio sur vélin, provenant de la Bibliothèque de la Sorbonne, et ornés de gravures magnifiques, attribuées à Jean Fouquet, mais qui ne peuvent lui appartenir, car le

livre fut faite à Rouen en 1577, sous ce titre : « Mémoires et recherches touchant plusieurs choses mémorables pour l'intelligence de l'estat et des affaires de France.» Mais j'ai peine à croire à l'exactitude de ce renseignement, attendu que l'édition de 1580 renferme un privilége daté du 10 août 1578 seulement.

livre est décoré, à la première page, des armes de François de Rochechouart et de Blanche d'Aumont, mariés ensemble vers 1480, et morts tous deux en 1530. Ce n'est évidemment pas dans les premières années de leur mariage que ce livre a été confectionné; or, comme ce travail a dû demander plusieurs années, et n'a même pu être achevé, il n'y a rien d'extraordinaire à admettre que Tory a pu exécuter quelques-unes de ces miniatures vers 1520. Au surplus, afin de mettre le lecteur en état de juger du fait, je dirai que le chiffre en question se trouve inscrit sur la jambe d'un des personnages de la miniature du feuillet 123 du premier volume [1].

§ 2.

IMPRIMÉS ORNÉS DE GRAVURES PAR TORY OU SES ÉLÈVES.

1515.

On voit paraître pour la première fois, dans les livres d'Heures que publia Simon Vostre vers 1515, trois gravures qui se distinguent complétement, par le faire, de celles employées jusque-là par le même libraire, et auxquelles les trois nouvelles furent jointes depuis.

A partir de ce moment les Heures de Vostre renferment trois sortes de gravures : 1° les vieux bois gothiques (parmi lesquels il faut ranger la Danse des morts à fond criblé) qui figurent déjà dans les éditions données par

1. Je dois ce renseignement à M. Vallet de Viriville, qui s'occupe de rechercher les œuvres de Jean Fouquet, comme je recherche moi-même celles de Tory.

ce libraire dans le XVe siècle; 2° onze grands sujets dans le genre de la Renaissance, qui paraissent dans ses éditions dès 1507, et qu'on pourrait attribuer à Jean Perreal, le maître de Tory; 3° enfin les trois sujets en question, qui ne paraissent qu'en 1514 ou 1515. Ces sujets sont : 1° l'*Adoration des bergers*, signée de la lettre G dans un écusson gothique; 2° l'*Adoration des mages*, et 3° la *Circoncision*, ces deux dernières signées du G dans lequel est un F. Le G est encore un peu gothique; mais la seconde lettre est parfaitement romaine Ⓕ. Il faut traduire, suivant moi, ce monogramme par les mots *Godofredus faciebat* ou *fecit*. On a contesté, il est vrai, cette attribution à Tory; mais Jules Renouvier, dont le goût était si sûr, et qu'on ne peut taxer d'engouement pour Tory, n'a pas hésité à adopter mon hypothèse. « C'est dans les dernières Heures de Vostre, dit-il dans la brochure qu'il a publiée sur ce libraire, qu'on aperçoit, à côté des anciennes planches dans la vieille manière française, qui n'ont pas encore disparu, des planches dans les manières italienne et allemande, des sujets traités dans un sujet tout renouvelé : l'*Adoration des bergers*, l'*Adoration des rois*, la *Circoncision*, sont composées de petites figures dans une grande scène; le dessin, dans ses formes savantes, y a repris toute sa gentillesse, et la taille en est faite avec autant de nombre que de soin. Ici, heureusement, ajoute Renouvier, un monogramme nous permet d'en faire l'attribution. C'est un G seul, ou renfermant un F, inscrit sur un écu ou un cartouche suspendu à un branchage. On l'a revendiqué pour Geofroy Tory, et c'est à bon droit, car la manière dont ces planches sont faites concorde avec ce que nous connaissons de cet excellent artiste. »

Peut-être est-ce à ces gravures si bien réussies que nous devons attribuer la prédilection que Tory montra depuis

pour les Heures, dont il publia, comme nous avons vu, plusieurs éditions en différents formats, et avec un nombre considérable de bois gravés par lui-même.

1516-1518.

Ici se place le second voyage de Tory à Rome (voyez la 1re partie, *Biographie*, p. 12), d'où il revint plus *Italien* que jamais, en fait d'art.

1519-1520.

Sous cette date, qui est celle où Tory travaillait aux manuscrits que j'ai décrits plus haut, je placerai, quoique d'une manière dubitative, deux petits bois signés des lettres G T, qui figurent dans la publication de M. Varlot intitulée : *Illustration de l'ancienne imprimerie troyenne* (in-4°, 1850). Ce sont les nos 84 et 131, le premier dans le genre criblé, le second dans le genre renaissance. L'attribution est fondée sur ce que ces gravures sont du temps de Tory, comme on peut l'induire de celle dans le genre criblé, et que les initiales G T conviennent parfaitement à cette époque de la vie de notre artiste, qui signait quelquefois aussi au long GEOFROY TORY, témoin ses Heures de 1524.

La première de ces gravures, le n° 84, représente une Descente de croix. Les lettres G T sont placées au bas de la planche, et à une certaine distance l'une de l'autre [1]. Dans le même recueil se trouve une autre gravure de la même série, mais non signée, sous le n° 78. Elle représente un évêque bénissant un malade étendu tout nu devant lui. Ces deux bois ont 48 millimètres de largeur sur 62 de hauteur.

1. Cette gravure a été reproduite par MM. Alexis Socard et Alexandre Assier dans leur ouvrage intitulé : *Livres liturgiques du diocèse de Troyes*, in-8°, 1863.

Le n° 131 représente une scène de Térence. Les lettres G T sont réunies au bas de la gravure, qui a 33 millimètres de hauteur sur 55 de largeur. On trouve dans le même recueil, sous les n°s 132 et 133, deux autres bois de la même série, mais non signés. Enfin, dans une édition d'Ésope, publiée dans ces derniers temps à Troyes par l'imprimeur Baudot, on trouve un bois provenant probablement de la même origine, et qui s'est fourvoyé là par hasard. Ces quatre pièces proviennent évidemment d'un Térence de petit format. Je n'ai pu découvrir cette édition.

1520-1521.

Je placerai sous cette date un frontispice in-8°, formant cadre, gravé pour Simon de Colines, et portant sa marque et ses initiales. Cet imprimeur, qui succéda en 1520 à Henri Estienne, Ier du nom, dont il épousa la veuve, désira signaler ses impressions d'une manière particulière, et s'adressa pour cela à Tory, qui était un ami de la maison. Celui-ci grava le frontispice en question, dans le genre *criblé*, fort à la mode encore, et sur lequel on voit des lapins ou *conils*, qu'on croit une allusion au nom de *Colines* (voyez ce que je dis à ce sujet plus loin, § 3, au mot Colines). La marque de Tory paraît en blanc dans le bas et à droite de la gravure. J'ai vu cette gravure sur un *Epitome* des Adages d'Érasme, en latin, imprimé par Simon de Colines en 1523, in-8°, sous ce titre : *Johannis Brucherii Trecensis Adagiorum ad studiosæ juventutis utilitatem ex Erasmicis chiliadibus exceptorum epitome.*

C'est probablement aussi Tory qui a gravé la grosse marque aux lapins, de Colines (Silvestre, n° 79), qui est dans le même genre, et qui paraît sur les Heures de 1524; mais elle ne porte pas la double croix.

Tory grava encore pour Colines deux autres marques d'un style bien différent (Silvestre, nos 80 et 329), et une foule de cadres et de sujets pour ses livres.

Colines est certainement l'imprimeur qui a le plus occupé Tory, comme on le verra par la suite. Cette circonstance me porte à croire que Lottin est dans l'erreur en lui donnant le titre de graveur de caractères, lui attribuant sans doute la gravure des gracieux italiques dont il se servait dans les ouvrages en vers : je suis convaincu que ces caractères sont l'œuvre de Tory. Je ferai toutefois remarquer que les majuscules de ces italiques sont romaines, et peuvent appartenir aux caractères romains que Simon de Colines tenait d'Henri Estienne; mais ils sont ornés de lettres de *deux-points* blanches, d'un goût charmant, qui sont certainement de Tory, comme les lettres fleuries de Colines et de son beau-fils Robert Estienne.

1521-1522.

I. Tory grava encore pour Simon de Colines un magnifique frontispice destiné à un ouvrage fort rare, et que pour cela je crois devoir décrire avec détail ici (d'après un des exemplaires de la Bibliothèque impériale), car son existence a été mise en doute [1].

Ce livre est intitulé : *Commentarii initiatorii in quatuor Evangelia*, etc., sans nom d'auteur sur le titre, mais de Jacques Lefèvre d'Etaples, comme on le verra plus bas. C'est un in-folio, composé de 6 feuillets liminaires non numérotés, et de 377 feuillets numérotés, soit 192 feuilles, divisées en 50 cahiers de 4 feuilles, sauf le premier, qui n'en a que 3. Les signatures vont consécutivement de *a*

1. Voyez ce que j'ai dit de ce livre dans le *Bulletin du Bouquiniste*, 1860, p. 101.

à *ddd*. Le texte des Évangiles est en gros caractère (saint-augustin), les commentaires en petit caractère (cicéro), dans lequel on voit figurer un fort beau grec avec accents, ce qui était encore une nouveauté à cette époque.

Le titre est dans un grand cadre gravé sur bois, orné des symboles des quatre évangélistes, au-dessous desquels on a imprimé un passage de leurs œuvres. Ce cadre, qui est signé, dans le bas, à droite, de la croix de Lorraine, a 0^m 225 de hauteur sur 0^m 166 de largeur.

Au second feuillet liminaire commence la préface de l'auteur, sous ce titre : « Jacobi Fabri Stapulensis ad Christianos lectores in sequens opus Præfatio. » Cette préface se termine au 4e feuillet liminaire par la date : « Meldis, anno M.D.XXI. » Suit une concordance des quatre Évangiles, en forme de tableaux, clos en haut et en bas par des pièces gravées, mais non signées.

L'Évangile selon saint Matthieu, qui ouvre le livre, commence par un magnifique L orné, à fond criblé, qui a 0^m 058 de hauteur sur 0^m 055 de largeur.

L'Évangile selon saint Marc, qui commence au feuillet 115 (on a imprimé par erreur 215), débute par un I de même genre et de même dimension.

L'Évangile selon saint Luc commence au folio 175 verso par un F semblable aux deux lettres précédentes.

L'Évangile selon saint Jean commence au folio 259 par l'I qui figurait déjà à l'Évangile selon saint Marc.

Ces lettres, qui sont tout à fait dans le style de celles que Tory a gravées plus tard pour Robert Estienne, me semblent devoir lui être attribuées, quoique non signées.

On trouve dans le reste du livre un grand nombre d'autres lettres ornées dans le genre criblé, mais de moindres dimensions, qui ne peuvent être de Tory.

On voit encore aux folios 101 verso et 102 recto quelques figures d'astronomie, non signées, que je n'ose pas attribuer à Tory; mais je n'hésite pas à lui attribuer une grande gravure qui se trouve au folio 182 verso. Elle représente Jésus dans une auréole de flammes. Au-dessous de lui est la mer; au-dessus, le Père éternel bénissant de la main droite, et tenant de la gauche le globe surmonté de la croix. Il dit ces mots qu'on lit dans une banderole : « Hic est filius meus dilectus in quo michi bene complacui. » Cette gravure, y compris son cadre, a 0m.210 de hauteur sur 0m.137 de largeur.

On lit à la dernière page une souscription ainsi conçue : MELDIS, IMPENSIS SIMONIS COLINAEI ANNO SALVTIS HVMANAE M.D.XXII. MENSE IVNIO.

Qui a imprimé ce livre?

Ce n'est pas Simon de Colines, comme l'a dit La Caille et comme l'ont répété d'après lui Maittaire et Panzer, car la souscription porte seulement que l'impression a été exécutée à ses frais. On comprend, en effet, que Simon de Colines, qui avait alors à Paris un grand établissement typographique en pleine activité, ne pouvait pas quitter cette ville pour aller imprimer un volume à Meaux.

Ce n'est pas non plus un imprimeur local, car on ne connaît point d'autre impression de Meaux contemporaine; d'ailleurs l'exécution matérielle de ce livre et les gravures dont il est orné prouvent qu'il n'est pas sorti d'une misérable officine provinciale.

Il n'y a, suivant moi, qu'une manière d'expliquer cette énigme typographique. Voici comment : Guillaume Briçonnet (IIe du nom), ayant été nommé évêque de Meaux en 1518, amena dans cette ville son ami Lefèvre d'Etaples, auquel il confia l'administration de son diocèse. Celui-ci occupa ses loisirs à écrire différents ouvrages religieux,

entre autres des *Commentaires sur les Évangiles*, qui furent terminés en 1521. Désirant faire imprimer sous ses yeux ce gros livre, capital pour lui, et ne pouvant quitter Meaux, où le retenaient ses fonctions, Lefèvre fit tout simplement venir dans cette ville une succursale de l'imprimerie de Simon de Colines, avec un petit personnel *ad hoc* [1]. De la sorte, il pouvait non-seulement surveiller l'impression de son livre, mais encore y coopérer au besoin, à l'exemple de beaucoup d'autres savants de ce temps-là, qui ne dédaignaient pas de pratiquer l'art typographique.

Ce que je dis là n'est qu'une hypothèse, sans doute; mais cette hypothèse est entourée de circonstances qui lui donnent une grande apparence de certitude. Outre ce que j'ai dit plus haut, j'ajouterai que les caractères du livre de Lefèvre d'Etaples sont les mêmes que ceux qui paraissent dans un livre in-8° imprimé à Paris par Simon de Colines, en 1523; livre que j'ai déjà cité et que j'ai en ce moment sous les yeux. Ce livre est intitulé : « Joannis Brucherii Trecensis Adagiorum..... ex Erasmicis Chiliadibus excerptorum Epitome. » Le titre est orné d'un cadre également signé de la croix de Lorraine, et qu'on verra plus loin en tête de l'Appendice. Il y a mieux, la première lettre ornée du livre de Lefèvre d'Etaples, qui est un A à fond criblé, est également la première lettre du livre de Jean *Brucherius;* d'où on voit que le matériel typographique envoyé à Meaux est revenu à Paris aussitôt après l'impression du livre de Lefèvre d'Etaples.

Voilà sans doute pourquoi nous n'avons qu'un livre daté de Meaux à cette époque : il se pourrait toutefois qu'on eût profité de l'existence momentanée de cette im-

1. Il suffisait à la rigueur de quatre ouvriers : deux compositeurs et deux imprimeurs, Lefèvre d'Etaples pouvant fort bien remplir l'office de correcteur.

primerie à Meaux pour y exécuter quelque petit ouvrage à la même époque, c'est-à-dire de 1521 à 1522; mais cela ne modifierait en rien ma conclusion.

II. Enfin Tory grava à la même époque, pour Jean Lecoq, imprimeur à Troyes, le frontispice en forme de cadre d'un Graduel de l'ordre de Cîteaux, très-grand in-folio, imprimé à Troyes en 1521. Cette gravure est dans le genre criblé, avec la double croix en blanc au bas, à droite. Vers le même temps il grava dans le même genre la marque de Jean Lecoq, qui se trouve à la fin du volume, et dont on peut voir une reproduction dans l'ouvrage de M. Silvestre, nº 875.

Comme le Graduel dont je veux parler est fort rare (on n'en connaît qu'un exemplaire, que j'ai vu chez M. Tross) et fort beau, je crois devoir le décrire. Il est presque inutile de dire que ce livre est imprimé en caractères gothiques.

On lit d'abord en une ligne en noir au-dessus du titre :

« Jesus † Maria Bernard[9] »

(On sait que saint Bernard était fondateur de l'ordre de Cîteaux.)

Puis vient en rouge (nous complétons les abréviations) :

« Graduale ad usum Cisterciensis or | dinis : secundum capituli generalis venerabilium | patrum ejusdem ordinis diffinitionem in sequenti paginas declarata : noviter per quendam | Clarevallensem monachum ad debitam formam | utiliter redactum. Et Johannis Lecoq im | pressoris Trecis commorantis solertia diligen | ter impressum. Anno Domini Millesimo quin | gentesimo vicesimo primo. (Grande marque de Lecoq, nº 877 de M. Silvestre.) Cum privilegio. »

Ce volume se compose de deux feuillets préliminaires pour le titre, etc., et de 252 feuillets de texte, répartis comme il suit :

Première partie, sans folios, ayant 18 cahiers (*a* à *s*) de 4 feuilles, sauf le dernier, qui n'en a que deux, soit 140 feuillets.

Deuxième partie, avec folios (de 1 à 112), ayant 14 cahiers (A à O) de 4 feuilles, soit 112 feuillets.

Total : 254 feuillets.

Le papier est très-fort et très-beau. C'est un des premiers livres imprimés avec de la musique en France, et il fait grand honneur aux presses troyennes, et à Jean Lecoq Ier en particulier. Les majuscules sont régulièrement mises à tous les noms de lieux et de personnes. L'ouvrage est orné de quelques gravures; mais ce qui est surtout remarquable, ce sont les capitales ornées et lettres onciales dont il est décoré.

On lit à la fin, en cul-de-lampe :

« Explicit Graduale secundum usum ordinis | Cisterciensis, Trecis impressum | Per Johannem Lecoq, | Anno Domini Millesimo | quingentesimo | vigesimo primo | Die sexta | mensis | Mar | tii. | Laus Deo. »

(Ici la marque de Lecoq avec la croix de Lorraine en blanc.)

Ce volume provient de l'ancien monastère d'Oliva, près de Dantzig.

1522.

I. Nous pouvons placer sous cette date deux autres frontispices signés de la croix de Lorraine. Le premier est une grande gravure divisée en quatre compartiments, et représentant des armées en bataille, avec du canon. Les deux

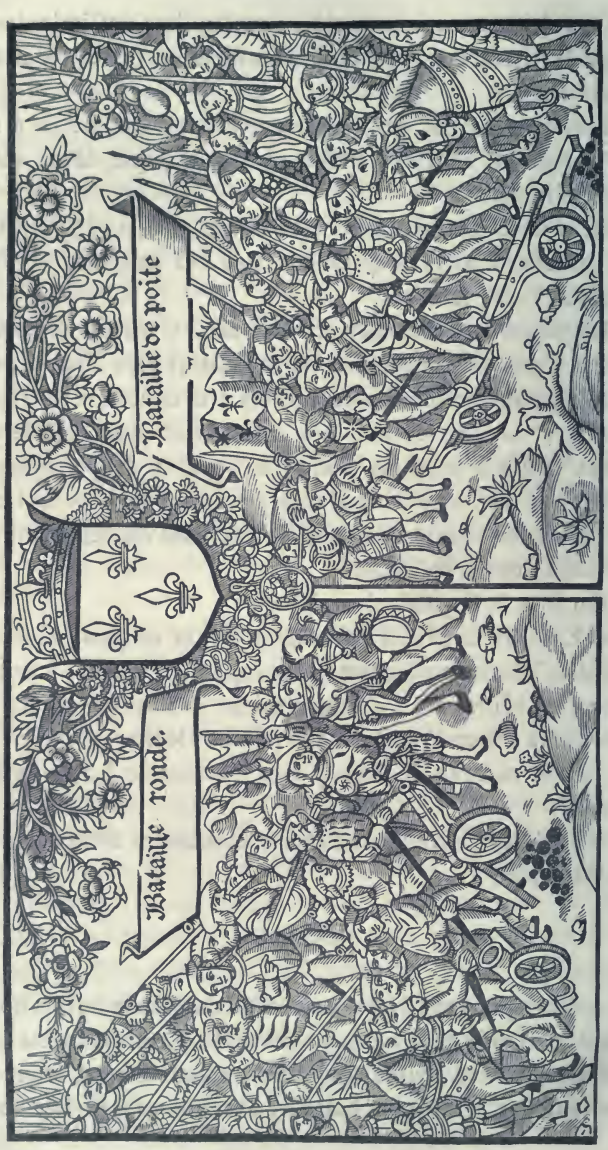
Bataille de poite
Bataille ronde.

Bataille de feu.
Batail. de fourche

compartiments du haut sont réunis par l'écu de France couronné et entouré du cordon de Saint-Michel, d'où s'échappent des branches de rosiers s'étendant de chaque côté. Chaque compartiment renferme un cartouche en blanc. La marque de Tory est dans le bas du compartiment de la gauche du bas, où on voit flotter le drapeau de France. Cette gravure figure déjà dans le *Rozier historial de France*, in-folio en caractères gothiques, imprimé à Paris pour François Regnault, le 10 février 1522, avant Pâques, c'est-à-dire 1523 nouveau style. On a imprimé en rouge dans les cartouches, avec des caractères gothiques, les mots : *Bataille ronde*, *Bataille de pointe*, *Bataille de feu*, *Bataille de fourche*. (Bibl. impér., L 35 35.) Cette gravure figure aussi dans une édition du même livre imprimée en 1528 pour le même libraire. Elle figure encore dans une traduction des *Commentaires de César*, imprimée par Pierre Vidoue, en 1531, pour les libraires Poncet Le Preux et Galiot du Pré. Cette traduction forme un volume in-folio en caractères romains, divisé en deux parties, la première *translatée* par Étienne Delaigue, dit Beauvoys, la seconde par Robert Gaguin. C'est à la fin de la première partie, folio 95 verso, que se trouve notre planche. Texte et gravure, tout est imprimé en noir. C'est d'après cet *état* que nous donnons ici cette planche, dont M. Robert-Dumesnil avait fait faire la gravure pour un travail qu'il projetait, et que sa mort si regrettable a interrompu. Nous devons la communication de cette gravure à M. Robert-Dumesnil fils, qui a bien voulu nous autoriser à en faire faire un cliché, que nous avons divisé en deux parties pour la commodité de notre format.

II. Le second frontispice, en forme de cadre in-folio, représentant divers sujets grotesques et licencieux, figure sur

une édition de l'*Histoire du saint Graal*, publiée par Philippe le Noir, libraire et relieur juré en l'université de Paris, le 24 octobre 1523. On voit les initiales de ce libraire dans le compartiment du haut du cadre. (Bibliothèque de l'Arsenal, B. l., 13054.)

Dans ce livre (comme dans les précédents), il y a d'autres gravures; mais elles ne sont pas du faire de Tory, auquel on réservait les pièces capitales. Ces gravures avaient sans doute déjà figuré ailleurs.

Quant à la gravure exécutée par Tory (laquelle reparaît dans beaucoup d'autres ouvrages imprimés par Philippe Le Noir), c'est la copie d'un frontispice gravé par Urs Graf, avec la date de 1519, et employé par Pierre Vidoue, imprimeur à Paris [1], particulièrement dans un Virgile de 1529, in-folio, qui se trouve à la Bibliothèque Mazarine, n° 232 D.

Les quatre principaux sujets de cette pièce, placés aux quatre coins du frontispice, représentent : 1° des gens qui viennent allumer des flambeaux au derrière d'une femme; 2° une femme qui enlève un homme dans un panier [2]; 3° la mort de Pyrame et Thisbé; 4° le jugement de Pâris.

1523.

Tout en travaillant pour les autres, Tory s'occupait d'une série considérable de gravures destinées à des Heures de sa librairie personnelle.

Voyez, p. 147 à 170, la description de ces livres magni-

1. Nouvelle preuve à l'appui de ce que j'ai dit déjà du peu de scrupule que se faisaient les artistes de se copier les uns les autres. (Voyez p. 199, note 1.)

2. Ce sujet est tiré d'une légende sur Virgile qui joua un certain rôle au moyen âge.

fiques, dont nous reproduisons seulement ici une des planches[1].

« C'est en feuilletant ces planches, dit M. Renouvier[2], qu'on entre au fond de sa manière riche, variée et spirituelle à l'infini dans les ornements, contournée, prolongée et fourchue dans les figures, se laissant aller trop souvent à

1. Le cadre qui décore la première page de chacune des parties de notre livre est aussi tiré de ces livres d'heures.

2. *Revue universelle des Arts*, sept. 1857 (5e vol. no 6, p. 513).

la maussaderie dans les airs de tête, à l'enflement dans les draperies, envahie, enfin, par la lourdeur dans les tailles. La plus grande aisance de l'artiste est dans l'ordonnance de ses figures et dans la décoration de ses portiques. Il semble, quoi qu'il en dise, que ce qu'il a le mieux étudié à Rome, ce sont les thermes de Titus et les arabesques de Jean d'Udine. »

1524-1525.

Nous venons de voir que Tory signait depuis quelque temps ses gravures d'une double croix; cependant ce n'était pas encore pour lui un signe invariable. Ainsi, vers l'année 1524, il employa souvent un monogramme où se retrouvent à la fois son nom et son surnom, ou, pour me servir des expressions actuelles, son prénom et son nom de famille : c'est un G dans lequel paraît un petit *s*, et au-dessus la double croix . Cela veut dire, je crois, que Tory a *gravé* seulement (*Godofredus Torinus scalpsit*), à la différence de la simple croix, qui signifie que Tory a *dessiné et gravé* les pièces où elle figure. On trouve, en effet, dans la plupart des pièces signées du monogramme en question, un aspect rude qui n'est pas dans le genre habituel de Tory.

Quoi qu'il en soit, voici l'indication des pièces à moi connues où l'on trouve ce monogramme.

I. *Le Blazon des heretiques*, in-4° de 14 feuillets, en caractères gothiques, imprimé par Philippe Le Noir, « relieur juré en l'université de Paris, » avec un privilége de la cour de parlement daté du 21 décembre 1524. C'est une pièce satirique, en vers, attribuée à Pierre Gringoire, dit Vaudemont, et en tête de laquelle on voit la *figure* ou *effigie de*

l'heretique, signée du monogramme en question. Voici la description de l'*effigie :*

En gibeciere on luy voit ratz avoir,
Qui sont rongeans et serpens detestables
En son giron faisant mords diffamables.
De son sain sort ung aspre feu vollant,
Qui cueur et corps et livres est bruslant.

Cette pièce fort rare a été réimprimée à Chartres, en 1832, par les soins de M. Hérisson, bibliothécaire de cette ville. On y voit un fac-simile de la gravure.

II. « Heures de Nostre Dame, translatees en francoys et mises en rithme par Pierre Gringoire, dit Vaudemont, par le commandement de... madame Regnee de Bourbon, duchesse de Lorraine, » etc. In-4° gothique, sans date, mais avec une table des Pâques commençant à 1524, et un privilége daté du 10 octobre 1525. Ce livre, publié par le libraire Jean Petit, renferme treize grandes gravures dont voici l'indication :

1° L'Annonciation.
2° Adam et Eve.
3° La Croix.
4° Le Saint-Esprit.
5° La descente du Saint-Esprit sur les apôtres.
6° David priant pour Sion menacée des foudres divines.
7° La Vierge et l'enfant Jésus.
8° Une famille à table (la Pentecôte ?)
9° Huit enfants nus priant; la sainte Trinité dans le ciel.
10° La Manne.
11° La Pénitence de David.
12° Le Triomphe de la Mort.
13° Jésus recevant la couronne d'épines et le roseau.

Cette dernière seule est signée du monogramme parti-

culier que je viens de décrire [1]; mais les autres gravures étant du même style, elles doivent toutes être attribuées également à Tory. On pourrait peut-être encore attribuer à Tory les six gravures analogues qui paraissent dans les *Chants royaux* du même auteur (imprimés en même temps et ordinairement réunis aux *Heures*), mais dont aucune n'est signée. En voici l'indication :

1° La Synagogue. Jésus au fond entre dans une colonne.
2° L'Enfant prodigue. Jésus au fond guérit une femme.
3° Des chasseurs. Jésus au fond guérit un possédé.
4° Miracle des poissons et des pains.
5° Entrée de Jésus à Jérusalem.
6° Couronnement d'épines.

Ces deux livres ont été réimprimés plusieurs fois. Je connais quatre éditions in-4° des *Heures* [2]. La première est celle que je viens de décrire. On y voit quelques autres gravures d'un genre tout différent de celui de Tory, et qui paraissent dans d'autres Heures plus anciennes.

La deuxième a une table des Pâques commençant à 1528, et un privilége daté du 15 novembre 1527. Pour le reste, elle est semblable à la précédente.

La troisième a une table des Pâques commençant à 1534. Elle est conforme à la précédente, sauf en un point : à la place de la dernière gravure il y en a une autre signée de la même manière, représentant *Job* en

1. Sur un exemplaire de ce livre, imparfait, sur peau de vélin, que j'ai vu chez M. Potier, libraire, et qui est enluminé, l'artiste a gratté la marque de Tory, je ne sais dans quel but.

2. Il paraît que le parlement voulut s'opposer d'abord à la publication de ce livre ; mais il ne persista pas sans doute dans son opposition, car, outre les quatre éditions in-4° que je décris ici, j'en ai vu quatre autres in-8°, mais sans intérêt pour nous. Voyez le *Manuel du Libraire*, au mot *Gringoire*.

prière devant sa maison qui brûle, et ses voisins qui l'insultent. Cette gravure prouve que Tory en a gravé une série plus considérable, parmi lesquelles l'imprimeur a pris celle-ci, par hasard, ne trouvant pas alors celle dont il avait besoin. Cette gravure de Job, en effet, ne reparaît pas dans l'édition suivante.

La quatrième a un calendrier commençant à 1540. Elle est conforme à l'avant-dernière, à la différence du privilége, qui est daté du 15 novembre 1525, sans doute par erreur. (Ces quatre éditions sont à la Bibliothèque de l'Arsenal, Théol., 4°, 1012 à 1015.)

III. « Histoire... de la... glorieuse victoire obtenue contre les seduitz et abusez lutheriens mescreanz du pays dAulsays... par... Anthoine... duc de Calabre..., par Nicole Volcyr (autrement dit Volkire) de Serouville, » etc. Petit in-folio en caractères gothiques, sans date d'impression, mais avec un privilége daté du 12 janvier 1526 (1527 nouveau style), concédé par Jean de la Barre, garde de la prévôté de Paris. Le combat avait eu lieu en 1525.

L'ouvrage de Volcyr renferme sept gravures, mais les deux dernières seules, placées en tête des deux derniers livres, sont signées. On peut toutefois, je pense, attribuer aussi à Tory celle qui est en tête du premier livre. Voici la description de ces pièces :

1° Frontispice représentant la Foi. Femme casquée, foulant le dragon.

2° L'auteur assis écrivant son livre.

3° Grande planche représentant un guerrier (le duc de Calabre ?) au milieu de ses gens, l'épée levée.

4° Un évêque priant.

5° L'auteur offrant son livre au prince. Belle gravure sur laquelle on voit quelques initiales isolées dont je n'ai pu saisir le sens.

6° Grande planche représentant l'attaque de la ville de Saverne. On lit en haut le mot *Saberna*.

7° Grande planche représentant la vision de la Passion. Jésus en prière, la tête rayonnante; en face de lui, des anges lui présentent la croix ; derrière lui, d'autres anges apportent la colonne à laquelle il fut attaché; autour de lui les, instruments de son supplice. Cette gravure est tout à fait dans le genre des suivantes.

IV. *Les Travaux d'Hercule.* Douze grandes planches in-folio, que possède la Bibliothèque impériale. Chacune de ces gravures était accompagnée d'un numéro d'ordre et d'un quatrain français qui expliquait le sujet; malheureusement on les a retranchés à la plupart des pièces [1], et il m'est impossible d'assigner à celles-ci aujourd'hui un ordre rigoureux. Voici toutefois celui qui me semble le plus naturel. Je signale par un astérisque les trois numéros d'ordres conservés :

1° Le lion de Némée.
2° L'hydre de Lerne.
*3° Cerbère.
4° Antée.
5° Archélaüs.
6° Hippodamée.
7° Gérion.
8° Les colonnes d'Hercule.
*9° Le Taureau de Crète.
*10° Le Sanglier d'Erymanthe.
11° Cacus.
12° Hercule sur le bûcher.

Toutes ces gravures sont signées .

Voici maintenant comme spécimen trois des quatrains

1. Cet usage déplorable de retrancher tous les textes des gravures, appliqué rigoureusement autrefois au cabinet des estampes de la Bibliothèque, a nui considérablement à ce dépôt. Il est telle pièce dont on ne sait plus ni l'origine ni le sens par suite du retranchement des légendes qui l'accompagnaient.

qui accompagnent les gravures : ce sont les seuls qui aient été conservés à la Bibliothèque impériale. Ils pourraient bien être aussi de Gringoire, comme les vers du *Blazon des hérétiques* qui précèdent, sous la même date.

N° 3.

Il braue les enffers (chose à luy tresaisee),
Et le chien Cerberus, aux trois chefz surmontant ;
Il va les Infernaux main à main combattant,
Pour mettre en liberté son bon amy Thesee.

N° 9.

Les furieux Thaureaux (choses esmerveillables)
De ses deux bras nerveux Il maitrise aisement,
Et leur faict faire loug desoubs luy forcement
Encor qu'on estimat qu'ils fussent indomptables.

N° 10.

Ung sanglier escumeux à la grand' dent pointue,
Qui hommes, vignes et bleds degatoient enragé,
Et par qui l'vniuers estoit endommagé,
Seul, par sa hardiesse, Il acreuante et tue.

L'orthographe suivie ici prouve que cette impression est du dix-septième siècle [1]; mais la rédaction même de ces quatrains et l'état des planches, déjà mangées des vers, suffisent pour assigner à ces dernières une date bien antérieure. Je ne puis donc mieux faire que de les reporter à l'année 1525, où nous voyons Tory se servir du même monogramme.

Tory semble avoir voulu dans ces planches imiter

1. Le 4 mars 1858, j'ai vu à la vente Lassus une édition complète des Travaux d'Hercule sans les vers.

Mantegna, dont il avait pu étudier les travaux en Italie; mais il eut le bon esprit de renoncer à ce genre, qui n'était pas le sien, ou, pour mieux dire, il ne fit ici que suivre un dessin qui lui avait été fourni.

Voici ce que dit M. Renouvier à ce sujet [1] :

« Les estampes signées d'un G surmonté de la croix de Lorraine ont plus d'importance. *Les Travaux d'Hercule*, en douze pièces, ne sont pas d'un artiste médiocre. Le dessin y prend des allures magistrales et même acerbes, en cherchant les effets de musculature et l'expression des têtes à l'imitation de Mantegna et d'Albert Dürer; la taille y poursuit les effets du burin. Bartsch les avait citées parmi les vieux maîtres allemands inconnus, et les monogrammatistes oscillaient entre Jean Schoorel, Georges Scharfenberg, Giuseppe Scolari, etc.; leur origine française fut seulement soupçonnée quand on trouva des épreuves où les figures étaient accompagnées de quatrains français. Puis lorsqu'on trouva la même marque sur une planche servant de frontispice au *Blazon des hérétiques* de Pierre Gringoire (1524), et sur plusieurs vignettes des *Heures mises en rithme*, par le même poëte, on voulut faire un graveur sur bois de Gringoire, qui était Lorrain, héraut d'armes du duc René II, et tout naturellement porté à arborer la croix de Lorraine sur son initiale. Ce qu'il y a de certain, c'est que la marque du G à la croix de Lorraine se trouve aussi sur les planches d'un livre lorrain, *la Victoire du duc Anthoine contre les lutheriens,* publié par son secrétaire Volcyr, qui en fit les frais, *ne trouvant aucun libraire qui veuille entreprendre le faire, pour les grands frais qui y sont tant aux pourtraicts et tailles des histoires que impression d'iceluy*, et le fit imprimer non en Lorraine, mais à Paris,

1. *Revue universelle des Arts*, septembre 1857 (5e vol., no 6), p. 512.

en 1526, par Galliot Dupré. Il est à remarquer que la marque de ce libraire, représentant une galiote, porte aussi une croix de Lorraine surmontant son chiffre. Maintenant, l'attribution de ces planches à Geofroy Tory s'appuie sur des rapprochements de marque très-ingénieux; le style des pièces n'y met pas un obstacle absolu : il faut seulement admettre que le graveur fut mené bien loin de ses premiers ouvrages par l'imitation de la taille allemande. Le fait est possible, parce que la gravure française, au commencement du seizième siècle, fut tiraillée à quatre quartiers, pour ainsi dire, par l'habitude nationale, par le goût flamand, par la manie allemande et par la séduction italienne. M. Bernard donnerait toute sanction à cette seconde attribution, s'il pouvait trouver les traces d'un voyage de Tory en Lorraine ou en Alsace, qui se placerait après son voyage d'Italie; l'importation des bois de ces pays, fréquente alors, suffit d'ailleurs, en ce qui regarde le commun de nos graveurs, pour expliquer cette altération de leur goût. J'en citerai tout à l'heure un exemple, venu encore de la Lorraine, qui dut être certainement connu de Tory. Quoi qu'il en soit, *les Travaux d'Hercule* méritent une place honorable parmi les premiers essais en grand de la gravure française, à côté des estampes de Jean Duvet. Le Musée britannique en a recueilli la suite comme notre Cabinet des Estampes. Deux pièces, dans la suite de Londres, portent même les quatrains qui manquent aux pièces correspondantes dans la suite de Paris; ce sont : la cinquième, *Le fin Achelous contre Hercules conteste*, etc., et la septième, *Le puissant Gérion tyran abominable*, etc. »

1526.

I. Je viens de dire que les lettres fleuries de Simon de

Colines et de Robert Estienne avaient été gravées par Geofroy Tory. Je n'en puis fournir la preuve matérielle pour celles du premier de ces imprimeurs; mais j'en vais produire une incontestable pour celles du second. Une lettre de l'un de ses alphabets est accompagnée d'une croix de Lorraine, et cette lettre est le G, initiale de son nom propre, ou, comme nous disons aujourd'hui, de son prénom. C'est comme s'il avait écrit *Geofroy Tory* en toutes lettres.

Seulement ici, à l'inverse de ce qui se présente dans les gravures précédentes, la croix, au lieu d'être au-dessus du G, est au-dessous, et aussi dissimulée que possible pour ne pas porter préjudice au dessin de la *lettre antique*.

Cette circonstance ne prouve pas seulement que Tory est le graveur des lettres fleuries de Robert Estienne, mais aussi que la double croix est bien la marque de cet artiste.

N'est-on pas frappé, en effet, du choix que Tory a fait de la lettre G pour y mettre son signe? Il n'a pas été retenu par la pensée que cette lettre, peu usuelle, surtout au commencement des mots, ne figurerait que rarement

sur les livres [1]. Comme toujours, la logique l'a emporté chez lui sur toute autre considération. Voyez jusqu'où elle va :

Plus tard il grava un alphabet grec, de même genre, pour Robert Estienne; ne pouvant songer à mettre son signe sur le *gamma*, dont la forme majuscule n'a aucun rapport avec le G, il ne l'a mis sur aucune lettre, mais bien sur une des frises destinées à accompagner ces belles lettres fleuries[2]. Voyez cette frise en tête du deuxième volume des Œuvres d'Eusèbe, en trois volumes in-folio, 1544.

II. Outre ces deux alphabets majuscules, Tory grava vers le même temps, pour Robert Estienne, six marques différentes de son enseigne typographique, *l'Olivier*, dont on trouvera la description plus loin, paragraphe 3.

III. Tory grava encore vers le même temps, pour Simon de Colines, un cadre dans le genre criblé, au bas duquel on voit un *soleil* que des centaures, excités par des femmes, s'efforcent de saisir (Silvestre, *Marques*, n° 523). Ce cadre doit être de 1526, époque à laquelle Colines abandonna à Robert Estienne la maison de son père, et vint s'établir en face du collége de Beauvais, *au Soleil d'or*. Il figure, à ma connaissance, sur deux ouvrages in-8° de 1529 : *Compendium Grammaticæ græcæ Jacobi Ceporini*, et *Liber de opificio Dei*.

1. Le premier où je l'aie rencontrée, en dehors du *Thesaurus latinæ linguæ* de 1536, et du *Dictionarium Latino-Gallicum* de 1538, qui lui fait suite, et où elle devait figurer forcément (j'ai vu ces deux livres chez M. Didot), est une brochure in-4° publiée en 1537, à l'occasion des disputes de François Ier et de Charles-Quint, intitulée : *Exemplaria litterarum*, etc.

2. Plus tard, Robert Estienne fit graver d'autres lettres fleuries dans l'atelier de Tory, tenu par sa veuve. Mais alors ce ne fut pas le *G* qui fut choisi pour recevoir la marque artistique. (Voyez plus loin, sous la date de 1551.)

1526-1528.

Toute cette période dut être absorbée par le travail de gravure et de rédaction du *Champ fleury*. En effet, une des premières gravures de ce livre est datée de 1526, et il fut terminé au commencement de 1529. Quoique la plus grande partie de ces gravures ne soient pas signées, elles doivent toutes appartenir à Tory, au moins comme dessin [1]. Je ne puis donner ici la nomenclature de chacune d'elles, car il y a plus de cinq cents pièces, en comptant pour une chacune des lettres des divers alphabets; mais je vais faire connaître les principales. Quant aux renseignements historiques sur le livre, je renvoie le lecteur à ce que j'en ai dit dans la première et la seconde partie.

Il y a au *frontispice* un encadrement assez gracieux, et de plus une gravure du *Pot cassé* tracée à rebours. (Voyez ci-devant, p. 71, n° 4.)

Au verso, les armes de France.

Fol. 1 du texte, la lettre L, dont j'ai donné précédemment la copie [2].

Fol. 3 verso, l'*Hercule gaulois*. Cette gravure, datée de 1526, et signée de la croix de Lorraine, représente Hercule tenant d'une main sa massue et de l'autre un arc. Il est suivi par des personnes de toutes conditions attachées par l'oreille à une chaîne qui sort de la bouche du héros.

1. Papillon, qui voyait partout du Woeiriot, a écrit, p. 509 des additions à son premier volume : « Le *Champ fleury* est rempli de gravures en bois de Woeiriot, entre autres plusieurs grosses lettres avec des figures toutes nues leur servant de proportions, et de plusieurs vignettes d'environ trois pouces de long sur deux et demi de haut, rien qu'au trait, où la petite croix de Lorraine se trouve dans tous les coins. » Il n'y a en réalité que fort peu de croix de Lorraine sur les gravures du *Champ fleury*.

2. Voyez p. 36. Cette gravure, non plus que les précédentes, ne se trouve pas dans l'édition in-8° du *Champ fleury*.

C'est une allusion à la puissance de l'éloquence sur les Français. La force de l'Hercule gaulois n'est pas dans ses bras, mais dans sa bouche. (Voyez la reproduction de cette pièce, p. 188.)

Fol. 9 verso, représentation du *lisflambe*, espèce de lis. C'est l'iris des marais, qu'on appelle aujourd'hui l'*iris flambe*.

Ici finit le premier livre.

Le second renferme trente-sept figures géométriques, qu'il serait aussi difficile qu'inutile de décrire. Ce sont, pour la plupart, des représentations de lettres.

A la fin de ce livre se trouve le *Triomphe d'Apollon et des Muses*, « pour monstrer que ceulx qui ont la connoissance des bonnes lettres ont le superintendit sus les ignorans. »

Cette gravure, qui est en deux pièces se faisant suite [1] et signées toutes deux de la croix de Lorraine (fol. 29 verso et 30 recto), représente Apollon sur un char, escorté des Muses, des arts libéraux, etc., et à sa suite Bacchus, Cérès et Vénus menés captifs.

Puis vient à la dernière page (fol. 30) une gravure représentant le *lisflambe* surmonté d'un A formé de trois I.

Le troisième livre renferme d'abord vingt-huit gravures représentant des lettres romaines.

La vingt-neuvième représente un S gothique (fol. 42 verso).

La trentième est une représentation du *Pot cassé*, marquée de la croix de Lorraine (fol. 43 verso) [2].

A la suite viennent trente-huit autres gravures de lettres, et deux dessins assez curieux de l'Y (fol. 63 recto et verso).

1. Dans l'édition in-8° on n'a pu mettre ces deux gravures en regard l'une de l'autre, de sorte que le char d'Apollon est coupé en deux.

2. Cette gravure ne se trouve pas dans l'édition in-8°. Voyez-en la reproduction ci-devant, p. 33.

Puis deux représentations ordinaires du Z et une allégorie fondée sur la forme de cette lettre (fol. 65).

Le troisième livre est terminé par la représentation des différents points (fol. 65 verso).

Fol. 68 verso et 69 recto on trouve l'alphabet hébreux, composé de quarante lettres ou signes.

Fol. 71, l'alphabet grec, composé de vingt-quatre lettres et de trois points.

Fol. 72, l'alphabet latin [1], composé de vingt-trois lettres, de trois points et de l'abréviation du nom de Jésus, en grec ($\overline{\text{I Σ}}$).

Fol. 74, l'alphabet des lettres *cadeaulx*, composé de vingt-trois lettres et d'un point.

Fol. 74 verso, l'alphabet des lettres de *forme*, composé de vingt-neuf lettres ou signes, auxquels on a joint deux lignes de texte.

Fol. 75, l'alphabet des lettres *bastardes*, composé de trente lettres ou signes, et suivi de deux lignes de texte.

Fol. 75 verso, l'alphabet des lettres *tourneures*, composé de vingt-trois lettres.

Fol. 76, l'alphabet des lettres *persiennes*, *arabiques*, *aphricaines*, *turques et tartariennes*, composé de trente lettres.

Fol. 76 verso, l'alphabet des lettres *chaldaïques*, composé de vingt-trois lettres.

Fol. 77, l'alphabet des lettres *goffes*, *aultrement dites imperiales et bullatiques*, composé de vingt-trois lettres.

Fol. 77 verso, l'alphabet des lettres *fantastiques*, au nombre de vingt-trois.

Fol. 78, l'alphabet des lettres *utopiques et voluntaires*, au nombre de vingt-trois.

Fol. 78 verso, un alphabet de lettres *fleuries*, au nombre de vingt-trois, et employées dans le cours du livre [2].

1. Ces lettres ne reparaissent pas dans l'édition in-8°.

2. Cet alphabet, que Tory a employé dans plusieurs des ouvrages imprimés

Fol. 79 recto, une série de chiffres ou lettres entrelacées, au nombre de dix.

Au fol. 80 et dernier, on voit un gracieux encadrement [1], sur lequel paraissent les devises de Tory : *Menti bonæ Deus occurrit.* — *Sic ut, vel ut.* — *Omnis tandem marcescit flos.* Et au milieu le *Pot cassé*, sans signature, quoique ce soit, à ce qu'il me paraît, le même bois qu'au folio 43, dont la croix aurait été enlevée.

1527.

I. « Notables enseignemens, adages et proverbes, faictz et composés par Pierre Gringoire, dit Vauldemont. »

In-8° goth. de 68 ff., en vente chez Galliot du Pré, imprimé par Simon du Boys, le 1er fév. 1527 (1528 nouveau style).

Au verso du second feuillet est une gravure sur bois avec la croix de Lorraine à droite. Elle représente Gringoire offrant son livre au roi, assis. Dans le fond, un jardin avec une ruche, et des abeilles voltigeant autour. (Bibl. imp., Y. 4437. B. réserve.)

II. « Les hymnes communes de l'annee : translatez de latin en francois en rithme, par Nicolas Mauroy le jeune, de Troyes, avec privilege du roy pour trois ans. (Marque de Jean Lecoq.) On les vend à Troyes es hostels de Nicolas Mauroy, etc. » — Le privilége est de 1527.

Petit in 4° en caractère gothique, imprimé en rouge et en noir, signatures de A à T.

par lui, comme je l'ai constaté précédemment, a été remplacé par un autre dans l'édition in-8° du *Champ fleury*.

1. Il ne se trouve pas dans l'édition in-8°.

Ce volume, que j'ai vu en 1858 chez M. Techener, renferme un grand nombre de gravures dans le genre criblé et d'autres dans le genre moderne; mais il n'y en a que trois signées, ce sont :

1° Une cène, dans le genre criblé;
2° Une autre cène, dans le genre moderne;
3° La Vierge assise tenant l'enfant Jésus, fol. 89 verso.

Ce livre peut nous donner la date des autres gravures signées qui se trouvaient à Troyes, et qui ont été publiées par M. Varlot dans son *Illustration de l'imprimerie troyenne*, in-4°, 1850, Troyes.

III. Heures de la Vierge, in-8°, en latin, publiées par Tory, mais imprimées chez Simon de Colines. (Voyez p. 157.)

IV. Heures de la Vierge, in-4°, en latin, publiées par Tory, mais imprimées chez Simon Dubois. (Voyez p. 160.)

1528.

I. *Aristophanes*. En 1528, Pierre Vidove imprima, aux frais de Gilles de Gourmont, neuf comédies d'Aristophanes, en grec, publiées séparément, in-4°, par les soins de Jean Cheradam [1]. Ces pièces sont toutes ornées d'un frontispice gravé par Tory, et dont voici la description. Dans le bas, au-dessous des mots EGIDIVS GOVRMONTIVS, gravés en gros caractères, on voit un écu aux armes de Gourmont (trois roses en chef et un croissant en pointe), ayant pour support deux cerfs ailés portant au

1. « Lutetiæ, sumptibus Ægidii Gormontii, studio Joannis Cheradami, labore et industria Petri Vidovæi. »

cou des couronnes ducales, et pour cimier un casque au-dessus duquel est un saint Michel tenant une épée nue[1]. A gauche, une inscription grecque; à droite, une inscription hébraïque. Les deux montants représentent les mages offrant leurs présents à l'enfant Jésus tenu sur les genoux de sa mère. Au haut est un écu chargé en chef de trois couronnes (c'était l'enseigne de G. de Gourmont, comme on peut le voir sur le titre du *Champ fleury*), et de larmes dans le champ. Cet écu a pour supports, à droite un livre, à gauche un griffon, et pour cimier un casque surmonté d'un ornement en forme d'éventail. De chaque côté, un ange ailé tient un écu où on voit, à gauche un E, à droite un G., initiales du nom de Gilles de Gourmont (*Egidius Gourmontius*). La croix de Lorraine est au bas du cadre, à gauche. Sur la famille Gourmont, voyez mes *Estienne*, p. 62 et 63, notes.

II. « Enchiridion preclare ecclesie Sarum, devotissimis precationibus ac venustissimis imaginibus, et iis quidem non paucis refertum. (Ici la marque de Thielman Kerver, deux licornes tenant l'écu au *Gril*, avec les initiales T. K., et au-dessous : *Thielman Kerver*.) Parisiis ex officina librarie vidue spectabilis viri Thielmanni. »

Petit in-8°, Paris, 1528, avec gravures signées de la croix de Lorraine[2]. Impression rouge et noire, caractères

1. Cette gravure servit plus tard de modèle à une magnifique planche placée en tête des *Tableaux des arts libéraux de Christophe de Savigny*, publiés en 1587, in-fol. plano, par Jean et François de Gourmont, fils de Gilles. Voyez mes *Estienne*, p. 63, note.

2. Toutes les gravures ne sont pas signées; mais, comme je n'ai pu voir le volume, qui faisait partie de la bibliothèque Boorluut de Noortdonck, vendue à Gand en avril 1858, je suis obligé de me servir des termes mêmes du rédacteur du catalogue de cette vente, mon confrère M. Vander-Meersch, qui a bien voulu depuis me fournir quelques renseignements particuliers, mais moins complets que je ne

gothiques. 31 cahiers de 8 feuillets, allant de *a* à *z* et de A à G. (Les cahiers *x* et *y* n'ont que 4 feuillets chacun.) Total, 232 feuillets chiffrés; plus 4 feuillets de table non chiffrés.

Le volume commence par le titre, suivi d'un calendrier, le tout formant 13 feuillets, après lesquels vient le texte. Il renferme 54 planches gravées (dont 12 au calendrier) et un grand nombre d'initiales représentant des sujets saints. Au-dessous de chaque figure on lit un quatrain en anglais.

Les 12 figures du calendrier offrent des sujets allégoriques. Elles sont dans un cadre ovale et ont 71 millimètres de hauteur sur 55 de largeur. Elles sont par conséquent tout à fait disproportionnées avec le format du livre, qui n'a que 84 millimètres sur 48. Il est donc bien évident qu'elles n'ont pas été faites pour lui. Au bas, dans le cadre, se trouve le nom du mois. La gravure du mois de février représente une école; celle du mois de mars, une chasse; celle du mois d'avril, un seigneur donnant le bras à une dame et se promenant dans la campagne; celle du mois de juillet, un intérieur de famille. Cette dernière est la seule que j'aie vue, encore d'après un calque. La croix de Lorraine paraît dans le bas.

Voici l'indication des autres gravures de ce précieux volume, dont on ne connaît qu'un exemplaire. Il est à remarquer que les pages où elles se trouvent ne sont pas paginées, le bois occupant toute la place.

l'eusse désiré, par suite du transport du volume en Angleterre. Ce volume, qui avait coûté 1 fr. 50 cent. à M. Boorluut, a été, en effet, adjugé à un libraire de Londres (M. Toovey), le 19 avril 1858, pour le prix de 270 fr. Je me suis adressé à ce libraire pour avoir des détails; mais, suivant les usages peu courtois d'Angleterre, il n'a pas voulu me dire pour qui il avait acheté ce livre, et je n'ai pu, par conséquent, me procurer d'autres renseignements.

1° La Trinité.
2° L'Annonciation.
3° La Visitation.
4° Jésus arrêté par les Juifs.
5° Nativité de Jésus.
6° Jésus devant Pilate.
7° L'Annonciation aux bergers.
8° Le Couronnement d'épines.
9° L'Adoration des mages.
10° Le Portement de croix.
11° La Circoncision.
12° Jésus en croix.
13° La Fuite en Egypte.
14° La Descente de croix.
15° Le Couronnement de la Vierge
16° La Mise au tombeau.
17° David et Bethsabée.
18° David et Joab.
19° à 23° L'Histoire de David.
24° Une Danse des morts,
25° Trois hommes à cheval dans une forêt.
26° Adam et Ève chassés du paradis.
27° Adam et Ève condamnés au travail.
28° La Création de l'homme.
29° Six hommes priant devant un catafalque.
30° La Naissance et la Mort.
31° Le Purgatoire.
32° L'Extrême-onction.
33° Job.
34° Une femme assise, entourée de la Vierge, du démon et d'un homme portant le globe du monde.
35° La Trinité (reproduction du n° 1).
36° Jésus aux limbes.
37° La Résurrection.
38° Jésus apparaissant à sa mère.
39° Jésus apparaissant à Marie-Madeleine.
40° Jésus chez Emaüs.
41° L'Incrédulité de saint Thomas.
42° L'Ascension de la Vierge [1].

1529.

I. *Encomium trium Mariarum, etc., Joannis Bertaudi.* In-4°. Paris, Josse Bade, 1529.

La Bibliothèque Mazarine possède deux exemplaires de ce livre précieux, l'un en papier, l'autre en vélin, qui

1. J'ignore si ces bois reparaissent dans *Hore Marie Virginis ad usum Sarum*, 1532, même imprimerie, et dans *The Prymer of Salisbury*, 1534, même imprimerie.

diffèrent un peu quant au titre de la première page. Celui qui est en vélin porte :

« Encomium Joannis Bertaudi Petragorici Turrisalbæ in ducatu Engolismensi alumni, de cultu trium Mariarum adversus Lutheranos, cum missa solemniore et officio canonico earumdem, auspiciis augustissimæ principis Joannæ, Aurelianensis, Gyveriensium dominæ ac comitis de Barcq. » Suit une grande planche signée de la croix de Lorraine, et représentant les trois Maries, etc.

Point d'indication de libraire. On voit seulement la marque de Josse Bade à la fin du livre.

Celui qui est en papier porte :

« Encomium trium Mariarum cum earumdem cultus defensione adversus Lutheranos, solemnique missa et officio canonico, in quibus omnibus desideres nihil, emissum opera et industria Joannis Bertaudi Petragorici, utriusque juris licentiati, Turrisque Albæ in ducatu Engolismensi alumni, auspiciis augustissimæ principis Joannæ Aurelianensis, Gyveriensium dominæ ac comitis de Barcq.» Ici la marque de Josse Bade : *Prelum Ascensianum*, remplaçant la planche des trois Maries. Puis au-dessous : « Venundatur Jodoco Badio et Galeoto a Pratis. »

La différence s'explique par cette circonstance que les exemplaires sur vélin n'étant pas destinés au commerce, on n'y a pas mis de nom de libraire, mais au contraire on les a ornés en plus de la planche des trois Maries.

Ce livre renferme trois opuscules de Jean Bertaud, tendant au même but, la défense du culte des trois Maries. Ils sont intitulés :

1° Encomium trium Mariarum;

2° Officium trium filiarum beatæ Annæ;

3° De cognatione sacerrimi Joannis Baptistæ.

On y trouve une vingtaine de gravures; mais aucune

n'est signée, si ce n'est celle des trois Maries. Or, comme Josse Bade était un vieil imprimeur, sans relation connue avec Tory, on doit supposer que ces gravures ne sont pas de notre artiste. On pourrait tout au plus lui attribuer l'écu d'Orléans qui paraît à la page 4 du premier opuscule.

II. Heures de la Vierge, en latin, publiées par Tory et pour lui-même, dans le format in-16. (Voyez p. 163.)

III. « La Table de l'ancien philosophe Cebes. » In-8° en deux petits volumes, avec cadre à chaque page. On aperçoit la croix sur quelques-uns de ces cadres. Voyez ce que j'ai dit précédemment de ce livre, p. 126.

IV. *Ædiloquium*... Item *Epitaphia septem de amorum aliquot passionibus*, etc. In-8°, 1530, Simon de Colines. Ce petit livre est orné de huit gravures : un frontispice emprunté aux Heures in-8° de 1527, et sept petits sujets répondant aux *sept épitaphes*. Ces sujets appartiennent certainement à Tory, quoique non signés; en voici l'indication :

1° Deux cœurs percés d'une flèche.
2° Deux cœurs dans un cercle.
3° Deux cœurs liés par des cordes.
4° Deux cœurs dans une barque.
5° Deux cœurs flairés par un cochon.
6° Deux cœurs, une quenouille, etc.
7° Deux cœurs recevant un coup de pied de cheval.

Voir, pour les autres détails, ce que j'ai dit de ce livre p. 135.

1530-1531.

Le *Sacre* et l'*Entrée* de la reine Éléonore, et les *Épitaphes*

de la reine mère, Louise de Savoie, trois plaquettes in-4°, dont j'ai déjà parlé pages 170 et suivantes, mais dont voici la description au point de vue des gravures :

I. *Le Sacre et Couronnement de la Royne*, trois feuilles in-4°.

Première page, cadre avec le mot *Salus*, au bas.

Au verso, le privilége.

Le texte commence au deuxième feuillet par la lettre L que nous avons reproduite page 36.

A la dernière page, un autre cadre, avec le mot *Salus*, et la date d'impression, le 16 mars 1530 (vieux style).

II. *L'Entrée de la Royne,* six feuilles in-4°.

Première page, le cadre qu'on voit à la première page des Heures de 1524-25.

Au verso, le privilége.

A ij recto, cadre nouveau, et une lettre ornée (A) dans le genre de l'L du Sacre.

A iiij recto, autre cadre.

B iij recto, cadre avec la devise : *Non plus*, au haut.

B viij verso, autre cadre avec le mot *Salus*, au bas; c'est celui de la dernière page du Sacre.

E viij recto, autre cadre.

F i verso, dessin charmant d'un « present faict a la Royne, en deux chandeliers. »

A la dernière page, le cadre de la dernière page du *Champ fleury*, et la date d'impression, le mardi 9 mai 1531.

III. *Épitaphes de Louise de Savoie*, deux feuilles et demie.

Première page, le cadre du frontispice des Heures de 1524-25 avec le *Pot cassé* de la première page du *Champ fleury*.

Dernière page, le cadre de la dernière page du *Champ fleury* et le *Pot cassé* de la première page.

Plus la date d'impression : 17 octobre 1531.

On trouve dans ces trois pièces les lettres ornées du *Champ fleury*.

Ces trois plaquettes se trouvent réunies en un petit volume à la Bibliothèque de l'Arsenal (4°, H. 7634).

Les cadres de ces trois plaquettes reparaissent plus tard comme encadrement des gravures d'un livre d'Heures in-4°, imprimé en caractères romains, en rouge et en noir, mais dont je ne connais ni la date, ni le nom de lieu, ni le nom d'imprimeur, n'ayant vu de ce livre que quelques feuillets conservés à la Bibliothèque impériale (œuvre de Tory).

1531.

I. Livre d'Heures in-4°, imprimé par Tory et pour lui-même. (Voyez p. 165.)

II. Heures in-8°, avec des arabesques composées, comme dans les Heures in-4° de 1527, de fleurs, d'insectes, d'animaux, etc. Voir ce que j'ai dit précédemment de ce livre, pages 168 et suivantes. Voir aussi plus loin ce que je dis des Heures de 1541, où on retrouve ces mêmes cadres, dits à la moderne, avec les sujets des Heures de 1529, décrits ci-dessus, ce qui me porte à croire que ces sujets figurent aussi dans l'édition in-8° dont il est ici question. Voyez encore le n° 1 de l'année 1536 (p. 268), qui est comme le trait d'union des éditions de 1531 et 1541.

III. « Terentianus Maurus, de literis, etc. Nicolao Brissæo... commentatore. » In-4°, 1531, Simon de Colines. Ce livre est dédié à Guillaume Petit, évêque de Senlis, dont on voit les armes avec la croix de Lorraine au feuil-

let 8 verso des pièces liminaires. La devise est : *Utinam novissima providerent.*

IV. « Claudii Galeni Pergameni de anatomicis administrationibus libri novem, Joanne Gunterio Andernaco, medico, interprete. — Parisiis, apud Simonem Colinæum. — 1531. »

Grand in-folio, orné d'un frontispice gravé, avec la croix de Lorraine au bas, à gauche.

Ce frontispice représente différents sujets. Dans le haut, *Jésus guérissant le lépreux;* dans le bas, des docteurs disséquant un cadavre et enseignant à un nombreux auditoire; sur les côtés, les portraits en pied des plus célèbres médecins de l'antiquité; au milieu de la planche est un cartouche où on lit le titre latin que nous avons transcrit ci-dessus. — Ce frontipice a dû être employé pour d'autres ouvrages de Galien.

Simon de Colines publia encore, en 1536, une édition des œuvres de Galien due aux soins du même éditeur (vol. in-fol. de 172 p.), et ornée de cinq belles lettres fleuries gravées par Tory. On y trouve de plus, en tête de l'épître au lecteur, un S orné chargé d'un blason, le tout d'un dessin ravissant, mais non signé.

1532.

Bible latine de 1532, in-fol., Robert Estienne. Le titre de ce livre est orné d'une frise signée de la croix de Lorraine, et dans laquelle se trouve en grandes lettres le mot *Biblia*. C'est un cartouche entouré de vignes, ayant à gauche le serpent d'airain et à droite Jésus en croix.

1533.

Le *Bon Mesnager* de Pierre des Crescens, imprimé par

Nicolas Cousteau pour Galliot Dupré, in-fol., 1533. Le frontispice, représentant Galliot Dupré qui offre le livre à François Ier, est marqué de la croix de Lorraine.

Tory étant mort en 1533, on jugera peut-être, au premier abord, que j'aurais dû arrêter là cette nomenclature. Mais comme beaucoup de gravures exécutées par lui-même n'ont été imprimées que plus tard, et comme d'ailleurs toutes celles signées de la croix de Lorraine seule sortent de son atelier, dirigé après lui par sa femme, j'ai cru devoir poursuivre mes investigations sur les gravures à la croix de Lorraine jusqu'au bout.

1534.

I. « Sermones Judoci Clichtovei Neoportuen. doctoris theologi et Carnoten. canonici. » In-fol., Paris, 1534, chez la veuve de Thielman Kerver. — Le privilége est daté de 1534. (Bibl. S.-Geneviève, D. 812, et Mazarine, 2022 G.)

Le titre latin de ce livre que je viens de transcrire est gravé en gros caractères gothiques disposés en forme de cul-de-lampe, et terminé par un petit fleuron noir en forme de cœur, assez semblable à ceux qu'employait Simon de Colines, et dans lequel on voit la croix de Lorraine en blanc.

Cette circonstance me porte à croire que c'est Tory qui a gravé ce titre en caractère gothique, fait curieux à noter, car c'est probablement les seules lettres de ce genre qu'il ait exécutées (après celles toutefois qui figurent dans le *Champ fleury*, fol. 42 v°, et 74 et suiv.), et le fait est d'autant plus étrange que tout le livre est imprimé en caractères romains. Peut-être y a-t-il une autre édition en caractères gothiques.

Au reste, ce volume renferme beaucoup d'autres gravures signées de la croix de Lorraine, et d'autres encore qui, sans être signées, paraissent appartenir à Tory.

Fol. 1, après le titre, un grand T orné de fleurs de lis, dans un champ également semé de fleurs de lis.
5 v°, un grand P orné, représentant le Père Éternel.
19, la Vierge dans une auréole de flammes, tenant l'enfant Jésus (*signée*).
21, Jésus au milieu des apôtres et tenant une scie (*signée*).
43, Moïse recevant les Tables (*signée*).
63 v°, l'arche sainte figurant une église (*signée*).
77, l'Annonciation, dans un ovale (format in-8°).
88, Naissance de Jésus (petit in-8°).
435, Résurrection (*id.*).
148, Ascension (*id.*).
154 v°, la Vierge au milieu des apôtres (petit in-8°).
157 v°, la Trinité (*id.*).
161, la Pâque (*id.*).
221, Naissance de la Vierge. Elle est au ventre de sa mère, et tient l'enfant Jésus (format in-8°).
325, Jésus tenté par le diable (in-8°).

Les gravures de format in-8° figurent dans d'autres livres imprimés par les Kerver.

II. « Pauli Belmisseri Pontremulani, artium et medicinæ doctoris, equitis, et poetæ laureati, opera poetica. » — In-4°, de 108 feuillets numérotés, plus 4 feuillets liminaires, imprimé en 1534, sans nom d'imprimeur ni de libraire. Sur la première et sur la dernière page on voit une planche in-4°, représentant l'auteur couronné de lauriers, et placé entre François Ier et Clément VII. Au-dessous de chacun de ces trois personnages on voit leurs armes, et au-dessus de leur tête leur nom : *Franciscus*, *Paulus*, *Clemens*. La croix de Lorraine est au bas, à gauche.

1535.

« Les troys premiers livres de l'histoire de Diodore Sicilien, translatez de latin en françoys, par Ant. Macault... On les vent a Paris, en la rue de la Juifverie, devant la Magdaleine, à l'enseigne du Pot Cassé... » In-4°, 1535. (Voy. p. 178.)

Ce livre est orné d'un magnifique frontispice représentant Macault qui offre son livre à François Ier. Cette gravure, quoique non signée, est certainement de Tory.

« Son chef-d'œuvre, dit M. Renouvier[1], est peut-être le frontispice du *Diodore* de Macault, où l'on voit François Ier assis dans une chaire à dossier fleurdelisé, à table avec ses enfants, son singe, son lévrier et ses courtisans, pendant que Macault lui lit son livre. Cette pièce, dont l'attribution n'est pas contestable, ne porte pas la croix de Lorraine; le maître en publia sans cette marque beaucoup d'autres que M. Bernard, par scrupule, n'a pas voulu mentionner. Comme compensation des ouvrages que j'ai déniés à Tory, on me permettra le plaisir d'en citer ici un qui ne lui est pas donné par M. Bernard: *les Fables d'Esopes mises en rhitme françois*, par Gilles Corrozet (Paris, Denys Janot, 1542). L'exemplaire que j'ai vu n'étant pas complet, il se pourrait qu'on y découvrît quelque croix de Lorraine; mais cela ne changerait rien à la conviction que donne l'examen de ses planches. Les petits sujets sont contenus ensemble avec les quatre premiers vers de la fable dans des encadrements à pilastres et frontons ornés dans le style du maître, et historiés au soubassement de petits sujets amoureux traités avec sa mignardise un peu appesantie.

« Il sortit de l'atelier de Tory, dans les dernières années,

1. *Revue universelle des Arts*, sept. 1857 (t. V, no 3, p. 517).

beaucoup d'ouvrages de planches mêlées qu'on ne peut donner qu'à des élèves, et même à des apprentis; le départ en sera toujours impossible : quand on a éclairé la tête d'une école, il faut laisser sa queue se traîner dans l'ombre. Je signalerai cependant ici un élève de Geofroy Tory que M. Bernard n'a point nommé : c'est François Gryphe, le frère de Sébastien Gryphe, de Lyon. Il a gravé et imprimé, en 1539, un Nouveau Testament qui, par une circonstance bien rare, désigne l'auteur des planches sur le titre et dans les priviléges du Roi et du Parlement qui précèdent et suivent le livre : *Novum testamentum illustratum insignium rerum simulacris, cum ad veritatem historiæ, tum ad venustatem, singulari artificio expressis.* La marque du gryphon, *excudebat Fran. Gryphius*, AN. MDXXXIX; in-8° p°. Et dans le privilége : *Francoys Gryphius, imprimeur libraire et marchand demourant à Paris... requeroit lui estre permis faire imprimer et vendre le Nouveau Testament figuré par lui.* On n'y trouve pas la croix de Lorraine, mais une lettre L gravée par Tory et une suite de petites planches gravées avec une finesse pleine de fermeté, selon des types, des attitudes et des ordonnances qui ne peuvent appartenir qu'à son école[1]. »

1536.

I. « Horæ in laudem beatissime virginis Mariæ ad usum Rothomagensem. Parisiis, ad insigne Vasis Ef-

1 J'ai vu ce volume chez M. Potier, libraire, en 1865; c'est un in-16 orné d'une grande quantité de charmantes gravures qui feraient certainement beaucoup d'honneur à Tory. J'admets très-volontiers que François Gryphe était un élève de notre artiste, mais c'est là tout. Je ne comprends pas pourquoi M. Renouvier attribue à ce dernier la gravure d'une petite pièce sans intérêt de ce livre, lorsque es priviléges donnent toutes les gravures à Gryphe.

fracti, 1536. » Petit in-8°, caractères romains, *figures au trait*. (Brunet, *Manuel*, 5e édit., t. V, col. 1660, n° 328.)

Les figures au trait dont il est ici question sont sans doute celles des Heures in-16 de 1529 (voy. p. 163). Quant aux cadres, dont M. Brunet ne dit rien, je pense que ce sont ceux dont j'ai parlé page 169. Voyez, au reste, le n° 3 de l'année 1541 (p. 280).

II. « Lazarii Bayfii annotationes, » etc. In-4°, Robert Estienne, 1536.

Charles Estienne, le frère de l'imprimeur, qui paraît avoir été l'éditeur de ce livre, nous apprend, dans une courte préface, que les figures qui y sont répandues ont été par lui prises sur d'anciens monuments, et notamment sur les marbres existant encore à Rome. Plusieurs de ces planches portent la croix de Lorraine : la marque de Robert Estienne d'abord, au titre, puis la gravure de la page 19 (répétée à la page 168), *De re navali*, et celles des pages 4, 44, 64, *De re vestiaria*. Toutes les autres gravures, quoique non signées, doivent sortir de l'atelier de Tory. Ce livre fut réimprimé en 1549, par le même Robert Estienne, dans la même forme.

Voici l'indication succincte des gravures qu'il renferme : dans la première partie, *De re navali*, on trouve une vingtaine de représentations de navires anciens, *birèmes*, *trirèmes*, etc., dont une seule est signée; dans la seconde partie, *De re vestiaria*, on trouve trois gravures signées : 1° une femme, 2° un homme, 3° un soldat; dans la troisième partie, *De vasculis*, on trouve huit ou dix représentations de vases, etc., non signées.

Toutes ces gravures ont été reproduites en taille-douce dans une réimpression de l'ouvrage de Baïf, publiée dans la grande collection du Trésor des antiquités de Grævius (*Thesaurus antiquitatum romanarum*, etc., a J. G. Grævio), in-

folio, Utrecht [1], 1697, et, chose singulière, l'artiste a laissé sur la première la croix de Lorraine. (Voyez t. VI, col. 562.) Cette marque reparaît encore colonne 1100 du même volume, dans un ouvrage analogue d'un autre auteur.

Elle a encore été gravée de nouveau en taille-douce avec la croix, d'après l'édition d'Utrecht, pour l'édition du Trésor de Grævius donnée à Venise en 1732. Cette édition étant conforme à la précédente, on trouve cette gravure même tome, même colonne.

Ainsi voilà une gravure à la croix exécutée en taille-douce au dix-huitième siècle !

1536-40.

I. Heures de la Vierge selon l'usage de Rome, grand in-4° de 44 feuilles en 22 cahiers de deux feuilles encartées, allant de A à Y.

Le titre du livre porte : « Horæ in laudem beatissimæ virginis Mariæ, ad usum Romanum. — Parisiis, apud Simonem Colinæum, 1543. »

Au recto du titre se trouve la table des Pâques, allant de 1543 à 1566; puis vient le calendrier, qui occupe les 6 feuillets suivants.

Il y a dans le texte quatorze grands sujets avec un encadrement spécial :

1° Saint Jean écrivant son Évangile (lequel commence au feuillet suivant). Il contemple la Vierge tenant l'enfant Jésus qui lui apparaît dans le ciel.

2° Jésus trahi par Judas.

3° La Salutation, avec cette devise française : *Fait ce que tu vouras avoir fait quant tu moras.*

1. M. Olivier Barbier, conservateur sous-directeur à la Bibliothèque impériale, possède l'exemplaire de l'édition originale qui a servi à faire cette réimpression. On y trouve non-seulement les additions qui y ont été faites, mais encore l'indication en hollandais de la dimension à donner aux tailles-douces, etc.

4° La Visitation (*signée*).
5° La Naissance de Jésus.
6° L'Annonciation aux Bergers (*avec la date* 1537).
7° L'Adoration des Mages (*signée*).
8° La Circoncision (*signée*).
9° La Fuite en Égypte.
10° La Mort de Marie (*signée*).
11° Jésus en croix (*signée*).
12° La Descente du Saint-Esprit sur les apôtres (*signée*).
13° Pénitence de David (*signée*).
14° Jésus ressuscite Lazare.

Toutes les pages sont encadrées; mais il y a deux sortes de cadres :

1° Huit cadres complets, c'est-à-dire trente-deux compartiments au simple trait, comme dans les Heures de 1524-25. Un seul de ces cadres est signé; mais tous appartiennent au même artiste. On y a inscrit les dates de 1536, 1537, 1539 [1], dans de petits cartouches comme ceux qu'affectionnait tant Tory. Les dates inscrites ici ne permettent pas de lui attribuer ces gravures à lui-même, mais elles sortent évidemment de son atelier, tenu par sa femme.

2° Il y a également huit cadres complets ou trente-deux compartiments gravés en noir, d'un genre tout différent, alternant avec les cadres au trait. Ces cadres, en style niellé, ne sont ni signés ni datés, et je doute qu'ils sortent de l'atelier de Tory; nous verrons cependant qu'il en a gravé de semblables pour Jean de Tournes; en tout cas, leur emploi dans ce livre, concurremment avec les cadres et les sujets au trait, me semble d'un mauvais goût qui aurait répugné à notre artiste.

On trouve encore dans ce livre de belles lettres ornées dans le genre criblé, qui peuvent bien appartenir à Tory.

Ce livre a été réimprimé dans les mêmes dispositions en

1. L'un de ces cadres figure dans une édition de 1542 : « Rodolphi Agricolæ... de inventione dialectica libri III, etc. » In-4°, Paris, Simon de Colines.

1549, par Renaud et Claude Chaudière, successeurs de Simon de Colines.

II. Dans la même année 1543, Simon de Colines publia un autre livre d'Heures, in-8°, qui semble être la réduction de celui que je viens de décrire. Comme le précédent, il renferme également 22 cahiers (sign. de A à Y).

Le titre porte : « Horæ in laudem Dei ac beatissimæ Virginis Mariæ ad usum romanum, una cum calendario recens (*sic*) emendato. » Il est dans un cadre en forme de portique au haut duquel on lit : *Simon de Colines.* Au bas du titre, on lit : « Parisiis, apud Simonem Colinæum. — 1543. »

Comme dans les Heures in-4° du même, les cadres des pages du texte sont des arabesques de deux sortes, les unes au trait et les autres en noir, et les sujets, au nombre de 13, sont dans un encadrement spécial. Quelques-uns de ces cadres portent la date de 1537, et l'un d'eux le nom de Simon de Colines en toutes lettres, ce qui prouve que ces gravures ont été exécutées pour lui. Voici l'indication des sujets, dont un seul est signé, mais qui tous semblent sortir de la main de Tory :

1° Saint Jean écrivant l'Évangile (*signée*).
2° Le Calvaire.
3° La Salutation.
4° La Visitation.
5° La Nativité.
6° L'Annonciation aux bergers.
7° L'Adoration des mages.
8° La Présentation.
9° La Fuite en Égypte.
10° Le Couronnement de la Vierge
11° La Pentecôte.
12° Bethsabée au bain.
13° Job sur le fumier.

Le seul exemplaire de ce livre que je connaisse appartenait naguère à feu M. Renouvier, de Montpellier, qui me l'a montré en 1858. Il y manque dix feuillets après celui du titre. Ces feuillets devaient renfermer le calendrier.

1537.

I. « Les Angoisses et remedes damour du Traverseur en son adolescence (Jean Bouchet). » In-4° gothique, imprimé à Poitiers le 8 janvier 1536 (1537 nouveau style), par Jean et Engilbert de Marnef. Le privilége est du 15 novembre 1536.

Il y a deux bois signés de la croix de Lorraine : 1° la marque des imprimeurs, à la première page, et 2°, à la fin des préliminaires, une gravure représentant un homme en robe occupé à écrire ; en face et au-dessous de lui sont quatre personnages, également en robe, dont il semble s'inspirer. Près de ces derniers, on voit, à gauche, une femme tenant une lumière [1].

II. « Le Jugement poetic de l'honneur feminin....., par le Traverseur (Jean Bouchet). » A la fin : « Imprimé à Poictiers le premier d'avril M. D. XXXVIII, par Jean et Engilbert de Marnef, freres. »

Ce livre, qui a les mêmes dispositions que le volume précédent, renferme onze gravures, dont cinq sont signées de la double croix.

Fol. A 5 verso. Grande planche représentant l'auteur offrant son livre à François Ier. Le roi est assis sur son trône et entouré de sa cour. (*Signée à gauche.*)

Fol. B 1 recto. Une assemblée du parlement de Paris. (*Signée à droite.*)

Fol. B 4. La Renommée publiant le trépas de Louise de Savoie. (*Signée à gauche.*)

Fol. B 7 recto. Mercure allant au champ de Vérité ; au bas, Charon dans sa barque. (*Non signée.*)

1. Il parut une autre édition de ce livre, chez les mêmes imprimeurs et avec les mêmes bois, en 1545.

Fol. C 1 verso. Le champ de Vérité. Quatre personnages, dont trois sont assis dans une espèce de bosquet, et au-dessus d'eux un château. (*Signée au milieu.*)

Fol. C 7 verso. La défunte (Louise de Savoie), la tête ceinte d'une couronne et tenant de la main droite un bouquet de fleurs. (*Signée à droite.*)

Fol. D 3 recto. La Fortune tenant une roue d'une main, et de l'autre un étendard. (*Non signée.*)

Fol. D 6 verso (répétition de C 7).

Fol. E 5 verso. Mercure tenant le caducée et parlant à un homme en robe, auquel il montre un palais. (*Non signée.*)

Fol. E 7. Une grande salle ornée de statues. (*Non signée.*)

Fol. L 8 verso. Un personnage ailé, couvert d'un manteau, et ayant des yeux aux mains et aux pieds. (*Non signée.*)

A la fin du volume, la marque des de Marnef. (*Signée.*)

1538.

Missel de Paris, 1539, in-fol. La croix de Lorraine paraît sur deux grandes planches in-folio, dont une, datée de 1538, représente Dieu le Père assis sur son trône, la tête rayonnante et vêtu en pape; au-dessus de lui, un fronton triangulaire. L'autre, non datée, représente le Christ en croix; la sainte Vierge et saint Jean sont debout aux côtés, et on lit cette inscription dans un demi-cercle au-dessus de la croix : « ABSIT MICHI GLORIARI NISI IN CRVCE D[OMI]NI N[OST]RI JESVS CHRISTI. »

Ces deux sujets, qu'on retrouve fréquemment dans les collections des amateurs, soit en papier, soit en vélin, soit en noir, soit coloriés (la marque et la date disparaissent fort souvent sous les couleurs [1]), ont été imprimés pour la pre-

1. Quelquefois même le miniaturiste a substitué à la date imprimée celle de l'année où il faisait son opération. J'ai vu plusieurs exemples de cette substitution.

mière fois, à ma connaissance, dans le Missel de Paris publié en 1539 par la veuve de Tielman Kerver. Voici la description de ce livre précieux, dont je n'ai trouvé qu'un exemplaire à Paris (Bibl. de l'Arsenal, T. 2626). Il est intitulé : « Missale ad usum Ecclesiæ Parisiensis, noviter impressum, et emendatum per deputatos a reverendissimo domino Johanne de Bellayo, Parisiensi episcopo, etc. » (Ici la marque ordinaire de Thielman Kerver, et au bas :) « Prostat Parisiis in vico divi Jacobi, apud Iolandam Bonhomme, vidue spectati viri Thielmanni Kerver, ad signum Unicornis (*la Licorne*), ubi et excusum fuit, anno Domini M. D. XXXIX. »

L'ouvrage forme un gros volume in-folio, imprimé en rouge et en noir, en caractères gothiques, avec un grand nombre de gravures non signées dans le texte. Ces gravures sont de trois sortes : 1° des lettres fleuries à fond noir; 2° des petits sujets de même dimension, mais d'un genre renaissance fort gracieux, et 3° des sujets de format in-8° que la veuve de Thielman Kerver employait ordinairement dans les livres d'Heures qu'elle publiait, et dont j'ai déjà eu occasion de parler (p. 199 et 266).

Quant aux deux grands sujets signés de la croix de Lorraine, ils se trouvent en face l'un de l'autre à la signature V, dans la seconde partie du livre, où les folios n'ont pas été continués.

Ils ont été réimprimés fort souvent depuis dans d'autres éditions de ce livre. Je citerai particulièrement celle, sans date, au nom du libraire Guillaume Merlin, qui se trouve à la Bibliothèque Mazarine [1]; celle de 1543, qui se trouve à la Bibliothèque Sainte-Geneviève; celle de 1559 (toutes

1. N° 1165 Ad. Voici le titre de ce livre rare : « Missale ecclesie Parisiensis denuo ab aliquot ejusdem ecclesie canonicis ac doctoribus theologis ad id a re-

publiées par Iolande Bonhomme ou son fils Jacques Kerver), et enfin un *Missel de Cluny*, de 1550, dont je reparlerai plus loin.

Quoique ces livres soient en papier, les planches en question sont toujours tirées sur vélin dans les éditions du seizième siècle; mais on n'a pas pris cette précaution dans les éditions subséquentes.

1538-1540.

Bible latine en deux volumes in-folio, portant les dates de 1538, 1539, 1540. Paris, Robert Estienne. Le mot *Biblïa* se lit sur le titre dans un cartouche signé de la croix de Lorraine, dont j'ai déjà eu occasion de parler sous la date de 1532 (p. 264), et qui figure sur d'autres livres de Robert Estienne 1. Le sous-titre, qui vient ensuite (hebræa, chaldæa, græca et latina nomina... restituta cum latina interpretatione), a fait croire à tort à quelques bibliographes que ce livre était une polyglotte. Tout est en latin, il y a seulement quelques mots en caractères hébreux dans la disser-

verendiss. do. Joan. de Bellayo..... delegatis.... » (Marque de Merlin, signée de la croix de Lorraine.)

Le volume comprend, outre 8 ff. liminaires:

Calendarium temporale, sign. *a* à *v*;
Sanctorale, A à M;
Commun., A à E, goth.;
Etc....

La première page du texte est ornée d'un cadre où on voit dans le haut le Père Éternel, quatre papes sur les côtés, et en bas la marque aux licornes de la veuve Iolande Bonhomme.

Ce volume doit être de 1540 environ.

1. Une copie de cette frise, servilement imitée, et où on a même reproduit la croix de Lorraine, figure sur une Bible flamande, in-folio, imprimée à Anvers en 1556. (Biblioth. impériale.)

tation à laquelle s'applique le sous-titre en question, et qui se trouve dans le second volume, avec un titre particulier, portant la date de 1538. Le Nouveau Testament, qui se trouve également dans ce second volume, porte la date de 1539, et non 1540, comme le dit par erreur M. Renouard (*Annales des Est.*, 3e édit., p. 49). La *Bible seule* (c'est-à-dire le premier volume et le commencement du second) porte la date de 1540. Sur toutes les parties on voit la grande marque de Robert Estienne, signée de la croix de Lorraine. Le premier volume renferme en outre dix-huit magnifiques gravures représentant le tabernacle de Moïse, le temple de Salomon, etc., exécutées sous la direction de François Vatable, professeur royal pour les lettres hébraïques. La croix de Lorraine paraît sur la grande planche du camp d'Israël, qui se trouve au fol. 35; mais je n'ose, sur cet indice [1], lui attribuer toutes les autres gravures [2]. En tout cas, les lettres fleuries qui figurent dans ce livre sont certainement de Tory, car on y retrouve les formes préconisées par lui dans son *Champ fleury*. Un fait digne de remarque, c'est que ces lettres paraissent avoir été fondues, ou du moins reproduites par des clichés; car elles sont souvent répétées sur la même page, sans changer de dessin.

Il y a à la Bibliothèque impériale un magnifique exemplaire en vélin de ce livre, aux armes de François Ier.

Cette Bible a été réimprimée dans les mêmes dispositions par Robert Estienne en 1546, et par son fils Henri

1. Ce signe, qui n'est pas très-distinct sur les exemplaires de 1540, l'est parfaitement (chose singulière) sur ceux de 1546.

2. Ces gravures ont également, comme la frise du titre, été copiées par d'autres imprimeurs. On voit figurer ces copies dans une Bible in-folio publiée à Lyon en 1550 par Sébastien Honorat, puis dans une autre publiée en 1554 par Jean de Tournes. Nous les retrouvons ensuite à Paris dans une Bible publiée en 1586 par Sébastien Nivelle et Gabriel Buon, etc., etc.

en 1565. Dans cette dernière édition, imprimée à Genève, on ne voit plus sur la frise de la première page les deux petits sujets qui l'accompagnaient en 1532. (Voy. p. 264.)

Cette frise ainsi modifiée figure sur d'autres livres des Estienne. Je l'ai vue sur un Xénophon in-folio imprimé pour Fugger.

1540-1548.

Amadis de Gaule, traduction française de Nic. de Herberay, seigneur des Essarts, pour les 8 premiers livres, imprimés en première édition de 1540 à 1548, par Denis Janot, pour les libraires Vincent Sertenas, Etienne Groullau et Jean Longis. In-folio, avec gravures.

Je n'ai vu que deux de ces gravures signées de la double croix; mais plusieurs autres paraissent sortir de la même officine. Néanmoins la masse de ces gravures est d'un autre *faire*.

Voici l'indication de celles qui sont signées :

1° Livre II, ch. 2, grande planche représentant une espèce de temple. On voit un homme armé de pied en cap sous un portique. A droite sont des écus pendus à des poteaux; à gauche, un homme un genou en terre, tenant de la main droite une épée nue en l'air, et une main qui la saisit. Cette gravure représente une scène de l'*île ferme*.

2° Livre VI, ch. 56, petite planche représentant quatre personnes à cheval près d'un château devant lequel se tient un homme armé. Cette gravure n'a pas l'air de se rapporter au sujet et pourrait bien provenir d'un autre livre plus ancien.

Il y a un exemplaire de ce livre sur vélin à la Bibliothèque impériale.

1541.

I. « Praxis criminis persequendi, elegantibus aliquot

figuris illustrata, Joanne Millæo... auctore. » Paris, 1541, in-fol., Simon de Colines; quelques exemplaires portent seulement au titre le nom des frères Arnould et Charles *les Angeliers*. (Bibl. impériale, F. 987, réserve.)

Il y a dans ce livre treize grands sujets in-folio, outre le frontispice. Une seule de ces gravures est signée, la septième; mais toutes sont de la même main. En voici la description, ou plutôt la nomenclature succincte, car la description nous entraînerait dans de trop grands détails [1].

1° Plusieurs hommes tués de différentes manières sur une place publique ornée d'une grande croix.
2° Information sur les corps des blessés déposés dans une salle.
3° Interrogatoire des témoins.
4° Cri public pour citer les accusés.
5° Arrestation des accusés.
6° Interrogatoire des accusés.
7° Confrontation des témoins avec les accusés (*signée*).
8° Entérinement des lettres de grâce.
9° Tortures par l'eau.
10° Tortures par les brodequins.
11° Tortures par les poignets serrés.
12° Condamnation des coupables.
13° Exécution des coupables.

Il y a à la Bibliothèque impériale un magnifique exemplaire en vélin de ce livre, portant au verso du titre l'écu de France en miniature (Jurispr. 143).

II. « Le premier volume des Catholiques Œuvres et Actes des Apostres..... par Simon de Greban. — Suivi du Mystere de l'Apocalypse... par Louis Choquet. — Achevé d'imprimer pour Arnould et Charles les Angeliers... le 27 may 1541. — On les vend en la grand salle du Palais, par Arnould et Charles les Angeliers freres. »

1. Voyez sur ce livre la *Revue des Sociétés savantes*, t. V, p. 624 et suiv. L'auteur y est appelé Milles. On y donne quelques renseignements sur sa personne.

In-folio, Paris, 1541.

L'ouvrage est orné de gravures, dont une seule est marquée de la croix de Lorraine. Cette gravure, qui se trouve au folio 1 r° des *Actes des Apostres*, représente la descente du Saint-Esprit sur les apôtres. C'est une pièce encadrée, de format in-8°, qui fait partie d'une série de gravures pour des Heures que nous verrons plus loin[1]. La marque du graveur est au bas du cadre, à gauche, dans un petit rond. A côté est un ange qui tient deux écus sur lesquels on voit les lettres G. M. (Guillaume Merlin).

Le frontispice des Actes des Apôtres est orné d'un cadre dans lequel on voit la date de 1537. Ce même cadre reparaît sur le frontispice du *Mystère de l'Apocalypse;* mais la date n'y figure plus.

Il y a dans ce dernier ouvrage treize gravures et un encadrement dans le goût de Tory, mais sans la croix de Lorraine. L'une de ces gravures porte les lettres P. R.

Ce livre est à la Bibliothèque impériale (Y. 4359, réserve).

III. Heures de la Vierge, in-8°, en caractères romains, mais avec les encadrements *à la moderne* que j'ai décrits page 169. Ce livre, imprimé par Olivier Mallard, en 1541, est sans doute copié sur l'édition donnée par Tory vers 1531, mais que je n'ai pu voir. Quant à l'édition de Mallard, dont j'ai vu un exemplaire en vélin[2] et un autre en papier, elle se compose de vingt-trois feuilles in-8° (sign. A à Y), et porte sur le titre : « Horæ in laudem beatissim. Virginis Mariæ, ad usum romanum. (Ici le *Pot cassé.*) Parisiis, apud Oliverium Mallardum, sub signo Vasis Effracti. 1541. » La dernière page, où se trouve une assez singu-

1. Voy. sous la date de 1548 les *Heures* publiées par Guill. Merlin.

2. Appartenant à M. Emilien Cabuchet, peintre.

lière *recette contre la peste*, se termine ainsi : « Excudebat Parisiis Oliverius Mallard, bibliopola regius, sub signo Vasis Effracti... »

On trouve dans cette édition seize cadres différents, placés toujours au recto et au verso de chaque feuillet; on y trouve également seize gravures des Heures in-16 de 1529. Les gravures absentes ici sont les nos 1, 19 et 21 de l'édition de 1529.

Le mot *Rom.*, qu'on lit sur la première signature de chaque feuille, me porte à croire que Mallard publia en même temps, dans le même format, des Heures à l'usage de Paris, mais je n'en ai point trouvé de trace.

Après la mort d'Olivier Mallard, arrivée, comme je l'ai dit précédemment (p. 64), en 1542, son matériel typographique paraît avoir été acquis par Thielman (II) Kerver (fils de Thielman Ier du nom et de Iolande Bonhomme, demeurant également rue Saint-Jacques), car il publia en 1550 un livre d'Heures semblable à celui imprimé en 1541 par Olivier Mallard. Ce sont les mêmes cadres et les mêmes sujets, mais disposés différemment. Les cadres ont été allongés à l'aide d'une addition fort disgracieuse faite aux deux montants; quant aux sujets en deux pièces, on n'a pas pris soin de les placer en regard, de sorte que leur signification serait douteuse si on n'avait pas d'autres éditions de ces gravures. En somme, ce livre est fort défectueux. Il se compose de vingt-deux feuilles et demie (signatures A à Y). On lit sur le titre : « Horæ in laudem beatissimæ Virginis Mariæ ad usum romanum. (Ici la marque de Thielman Kerver avec la croix de Lorraine.) Parisiis, apud Thielmannum Kerver, vico sancti Jacobi, sub signo *Cratis*. M. D. L. » Le livre se termine par la singulière *recette* donnée dans l'édition publiée par Olivier Mallard en 1541, et dont voici le texte : « *Approbatissima*

medicina contra pestem. — Recipe quantum potes de amaritudine mentis contra peccata commissa, cum vera cordis contritione, potius libram quam unciam. Hæc misceantur cum aqua lacrymarum, et facies vomitum per puram confessionem. Deinde sumas illud sacratiss. electuarium corporis Christi, et tutus eris a peste. »

Ce livre est imprimé en rouge et en noir. J'en ai vu un exemplaire en papier chez M. Potier, libraire. Il y en a aussi un exemplaire incomplet à la Bibliothèque Mazarine, et un complet à Sainte-Geneviève, n° B B. 148.

Il fut publié vers le même temps, ou à peu près, avec les mêmes encadrements, un petit livre en français de quatre feuilles in-12, qui commence ainsi : « Ensuit le moyen de se preparer pour devotement recevoir le sainct sacrement, » etc. Il est entièrement conforme au livre précédent, sauf qu'il n'est imprimé qu'à une seule couleur, et qu'il est d'une justification un peu plus grande en largeur comme en hauteur [1]. Pour allonger les cadres, on y a ajouté quelques pièces. Il est assez singulier que cet in-12 soit plus grand que l'in-8°, mais le fait est positif : les formats tendaient déjà à s'agrandir. Vers la fin du livre on trouve un opuscule intitulé : « Sensuit une devote meditation comme devez ordonner et conduire toute la iournee, » etc. Et plus loin : « La vie de madame saincte Marguerite... avec l'oraison a dire pour les femmes grosses et en travail d'enfant. » Ce livre se trouve à la Bibliothèque Mazarine, dans le même recueil que le précédent. On y trouve quatre petites gravures, dont une seule me paraît appartenir à Tory : c'est le Christ en croix, qui se trouve déjà dans les Heures in-4° de 1542, décrites ci-dessous.

1. J'ai vu cette addition jointe à une édition des Heures de Kerver, de 1556. Exempl. de M. Portalis.)

1542.

I. Heures à l'usage de Rome, en latin, in-4°, publiées par Olivier Mallard, en 1542. Ce livre précieux, dont je ne connais qu'un exemplaire, appartenant à M. Aerts[1], de Metz, qui a bien voulu me l'apporter lui-même à Paris, est la reproduction de l'édition des Heures imprimée par Tory en 1531; toutefois le caractère est moins gros. Il se compose de dix-neuf cahiers de deux feuilles in-4° encartées (signatures A à T). On lit sur le titre : « HORAE in laudem beatiss. Virginis MARIÆ, Ad usum Romanum. Officium Triplex. — Parrhisiis, apud Oliverium Mallard, impressorem Regium. » Le reste comme sur l'édition de 1531. A la dernière page : « Parrhisiis, ex officina Oliverii Mallard, Regii impressoris, Ad insigna Vasis Effracti. Anno salu. M.D.XLII. Mense Augusti. » Puis les deux vers : « Effracti, » etc. (Voyez p. 166.)

La table des Pâques, qui est au verso du titre, va de 1542 à 1571; puis vient le calendrier, où on a suivi pour la disposition des cadres l'ordre de l'édition de 1531, quoique le caractère, de moindre force, eût permis de suivre celui plus régulier de l'édition de 1524-25.

Ce livre est imprimé à deux couleurs, sauf les cahiers B, C et D, qui sont en noir seulement, ce qui est assez étrange.

Les gravures sont les mêmes que celles de l'édition de 1531, mais les lettres fleuries sont différentes. La Passion, qui commence au folio B 3 v°, est enrichie du petit *Christ en croix* qu'on voit dans les heures de 1529, mais séparé des quatre sujets. Il était sans doute arrivé un accident à cette gravure, et on n'avait conservé que le Christ.

On retrouve encore ici dans le bas des cadres les C cou-

1. Il a été mis en vente publique depuis.

ronnés de Claude de France, morte depuis une quinzaine d'années.

La croix de Lorraine, qui avait déjà disparu de plusieurs des grands sujets dans l'édition de 1531, a été enlevée presque sur tous dans celle de 1542. Ainsi, on l'a encore effacée sur la *Naissance de Jésus* et sur la *Circoncision*. Les seuls qui l'aient conservée sont : la *Visitation*, le *Crucifiement de Jésus* et la *Descente du Saint-Esprit*. Elle est restée aussi sur les cadres.

Le cahier E commence par un feuillet dont le recto est blanc, et au verso duquel est l'ange de l'*Annonciation*, comme dans l'édition de 1531. On y voit également la grande planche du *Triomphe de la Vierge Marie*.

II. « Hore beate Marie Virginis ad usum fratrum predicatorum ordinis sancti Dominici : figuris utriusque Testamenti ac pervenustis imaginibus et iis quidem non paucis, passim decorate, atque officio conceptionis immacule Virginis et officio sancti Dominici in aliis orariis actenus impressus nequaque insertis ad aucte. »

(Ici la figure de saint Dominique tenant de la main gauche un livre ouvert, et de la droite un bâton terminé par la Croix. A ses pieds, un chien couché. La croix de Lorraine est à gauche.)

« Venundantur Parisiis, in edibus vidue spectabilis viri Thielmanni Kerver, in vico divi Jacobi, sub signo Unicornis, ubi et impresse. — M.D.XLII. »

In-8°, signatures de A à X, plus *a* à *c*, soit 26 feuilles.

La gravure du titre reparaît R 4 verso. Les autres gravures ne sont pas signées.

III. « Heures à l'usage de Toul : au long sans requerir. »

In-8° de 156 ff. non chiffrés. Calendrier de 1541 à 1564. Au bas de la dernière page on lit : « Imprimé à Troyes

chez Jean Lecoq. » Caractères gothiques, impression rouge et noire.

Le seul exemplaire de ce livre que j'aie vu est dans la Bibliothèque publique de Besançon. Il renferme 30 gravures, compris la marque du libraire, qui est sur le titre. Cette dernière et trois autres gravures de la 1re série sont signées de la croix de Lorraine.

Voici la liste de toutes les gravures qu'il renferme :

1re série, ayant 0m.06 de haut sur 0m.043 de large.

1° Marque de l'imprim. (*signée*).
2° Jésus au jardin des Olives (*signée*).
3° Annonciation de la Vierge.
4° Visitation.
5° Nativité.
6° Adoration des bergers.
7° Adoration des mages.
8° Présentation au temple.
9° Massacre des Innocents.
10° Mort de la Vierge (*signée*).
11° Crucifix.
12° Pentecôte.
13° Bethsabée au bain (*signée*).
14° Résurrection de Lazare.
15° Vision de saint Grégoire.

2e série, ayant 0m.034 de haut sur 0m.022 de large.

1° La Trinité.
2° La Mort perçant d'un dard les grands de la terre.
3° Sainte Anne.
4° La Toussaint.
5° Ecce homo.
6° La Vierge.
7° Décollation de saint Jean.
8° Saint Sébastien.
9° Saint Nicolas.
10° Saint Martin.
11° Sainte Catherine.
12° Sainte Barbe.
13° Notre-Dame de Pitié.
14° La Vierge glorieuse.
15° La Vierge aux sept douleurs.

IV. « Dyalogue instructoire des chrestiens en la foy, esperance et amour de Dieu... composé par frere Pierre Doré, docteur en theologie..... Imprimé nouvellement par Denys Janot, demourant en la rue Neufve Nostre Dame, à l'en-

seigne Sainct Jehan Baptiste, pres Saincte Geneviefve des Ardens. » In-16, 1542. Au verso du titre on voit une gravure signée de la croix de Lorraine. Elle représente la Vierge debout sur un croissant, tenant l'enfant Jésus dans ses bras, et entourée d'une auréole flamboyante. (Bib. imp., D. 4572.)

1543-1544.

« Sommaire de chroniques, contenans les vies, gestes et cas fortuitz de tous les empereurs d'Europe, etc., » par J. B. Egnace, trad. par G. Tory. (Voyez ce que j'ai dit de ce livre p. 130.) Il y eut plusieurs autres éditions de ces chroniques. M. Hippolyte Boyer en cite une de 1541 dans son *Histoire des Imprimeurs et Libraires de Bourges* (in-8°, Bourges, 1854), p. 27; Antoine du Verdier en mentionne une autre de 1543 dans sa *Bibliothèque françoise*. Ce qu'il y a de certain, c'est que M. Renouvier en possédait un exemplaire, avec figures, daté de 1544. C'est un in-8°, « en vente chez Charles l'Angelier, en la grand'salle du Palais. » Il renferme 112 feuillets (signat. A à O), plus 4 feuillets sans folios; les gravures dont il est orné sont de deux sortes : la première représente un empereur à cheval, tenant la hache d'armes, sans marque, mais gravée avec beaucoup de finesse et relevée de ces petits cartouches tant affectionnés par Tory (cette figure est reproduite plusieurs fois); les autres représentent des bustes d'empereurs grossièrement gravés, qui ne sauraient être de Tory.

Je ferai remarquer que l'édition publiée par ce dernier en 1530 ne renferme pas de gravures.

1545.

« De Dissectione partium corporis humani, » etc., par Charles Estienne, in-fol., 1545, Simon de Colines.

Il y a dans ce livre une soixantaine de grandes planches anatomiques. Cinq sont marquées de la croix de Lorraine, fol. 149, 150, 151, 154, 155. Les quatre dernières portent aussi le nom de Jollat, accompagné des dates 1530, 1531, 1532. Voici ce que dit à ce sujet M. Renouvier : « Simon de Colines... employa un autre graveur en bois de quelque célébrité, Mercure Jollat, à qui Papillon attribuait presque toutes nos Heures gothiques. Il ne doit compter que parmi les graveurs d'un style tout renouvelé. Son nom se trouve écrit Iollat, la première lettre contenue dans le signe zodiacal de Mercure, suivi des dates 1530, 1531, 1532, et accompagné de la croix de Lorraine, sur quatre planches du livre de Charles Estienne sur la dissection du corps humain, représentant le cadavre dans sa peau et le cadavre écorché. Le dessin des figures a été attribué, même par Brulliot, à Woeiriot ; mais il appartient réellement au chirurgien Estienne Rivière, nommé sur le titre et dans la préface comme ayant peint les os, les ligaments et toutes les parties anatomiques. Ses initiales S. R. se trouvent sur une tablette suspendue à un branchage de la première planche. La taille, très-variée, indiquerait plusieurs mains, ou du moins un atelier diversifiant son travail et livrant quelquefois des ouvrages d'apprentis. Celle des figures à la marque de Jollat m'a paru plus sèche, habile quoique moins pittoresque. Je ne juge pas ici leur valeur scientifique, mais leur intérêt pittoresque [1]. »

L'inscription du nom de Jollat sur des planches marquées de la croix de Lorraine semble assez difficile à expliquer au premier abord, surtout avec l'opinion qu'on s'est faite sur le premier de ces artistes, d'après les données de Papillon. Mais l'histoire des travaux de Jollat comme gra-

1 Renouvier, *Des Types*, etc., seizième siècle, p. 168.

veur restant à faire, en réalité, je crois pouvoir dire qu'il a seulement dessiné les planches qui portent son nom dans l'ouvrage de Charles Estienne, et que ces planches furent gravées par Tory, ou du moins dans son atelier. On a vu, en effet, que Tory était le graveur de prédilection de Simon de Colines. M. Renouvier semble croire, à la vérité, que toutes les gravures ont été dessinées par Étienne Rivière, d'où il conclut que la gravure est de Jollat; mais c'est une opinion erronée, fondée sur une phrase de la préface. Rivière, ami de Charles Estienne, a pu dessiner la majorité des planches du livre de ce dernier sans les avoir dessinées toutes. Celles qui sont signées de Jollat appartiennent évidemment à cet artiste, qui paraît en avoir dessiné un certain nombre avant que Rivière ait été chargé de ce travail.

Ce qui me confirme dans l'opinion que Jollat a été le dessinateur de nos planches, c'est que les dates accompagnent toujours le nom de Jollat, et que ces dates ne sont pas celles de la gravure, comme j'en vais donner la preuve.

Il n'y a que cinq planches signées du nom de Jollat et de la croix de Lorraine dans l'édition latine du livre de Charles Estienne, donnée par Simon de Colines en 1545. L'année suivante, le même imprimeur donna une édition française de cet ouvrage sous le titre de *la Dissection des parties du corps humain* (in-fol., 1546), dans laquelle on en trouve deux de plus, dont une est datée de 1532. Pourquoi ces planches n'auraient-elles pas paru dans la première édition si elles avaient été gravées par Jollat?

Mais voici un fait bien plus concluant encore. En 1575, le libraire Jacques Kerver publia un volume sans texte intitulé : *les Figures et portraicts des parties du corps humain* (in-fol.), dans lequel on trouve non-seulement les sept gravures à la croix de l'édition de 1546, mais de plus trois autres également signées de Jollat et de la croix de Lorraine, et datées

de 1533. Evidemment ces planches ont paru dans quelque autre édition à moi inconnue[1], antérieure à 1575, car ce n'est pas Kerver qui les a fait graver ; il a seulement tiré parti des bois dont il était devenu propriétaire. Mais pourquoi ces bois ne figuraient-ils pas dans l'édition de 1546? C'est ce qu'il est facile d'expliquer.

Charles Estienne nous apprend dans la préface de son livre que l'impression en était déjà fort avancée en 1539, mais qu'elle fut arrêtée par un procès. Voici les termes dont il se sert dans son édition française de 1546 :

« ... Toutes lesquelles choses estoyent à peu pres parachevées des l'an 1539, et ja quasi jusques au milieu du tiers livre imprimées, quant, à cause d'ung procez qui survint, nous fut force (à vostre grand mescontentement, ainsi que je croy) deporter de cest ouvrage et nous desister du parachevement d'iceluy : tellement que ce temps pendant a esté loysible à beaucoup d'autres inventer nouvelles choses touchant cest affaire, et user à leur plaisir de plusieurs cas prins et emblez de noz escripts..... car il ne fut oncques possible à l'imprimeur si diligemment garder son livre tant de temps supprimé qu'aulcuns curieulx des choses nouvelles n'en enlevassent quelques feuilles encore incorrectes, et les envoyassent en Allemagne. »

Or, voici la cause de ce procès que Charles Estienne ne nous fait pas connaître, mais qui vient de nous être révélée par M. Ambroise Didot dans son *Essai sur la Gravure*. Le célèbre Vésale avait publié à Venise, en 1538, chez l'imprimeur B. Vitalis, un traité d'anatomie, enrichi de beaucoup

1. *Le Bibliophile français* (n° du 15 avril 1565) mentionne une édition de ce livre avec la date de 1557. Nous regrettons de ne l'avoir pas connue avant le *tirage* de la feuille précédente, où nous l'aurions citée de préférence à celle de 1575. Au reste, cela est sans importance, puisque les deux éditions sont en tout conformes, excepté dans l'ordre des planches, qui diffère un peu.

de planches, qui fut contrefait dans plusieurs villes, et notamment à Paris, en dépit du privilége de la République. Plus tard, voulant donner une nouvelle édition améliorée de ce livre, Vésale s'adressa à Oporin, professeur de langue grecque et imprimeur à Bâle, auquel il adressa ses planches, gravées à Venise par Calcar, élève du Titien. Oporin acheva, en 1543, cette nouvelle édition, pour laquelle l'auteur avait obtenu sans doute des priviléges de différents princes, et particulièrement du roi de France. C'est ce que semble prouver le procès fait à Charles Estienne. Voilà pourquoi ce dernier ne put pas publier dans son édition de 1545 toutes les gravures qu'il avait fait faire, et qui ne parurent que successivement à mesure qu'on s'éloignait de la date du privilége de Vésale. On voit que dans la préface il donne à entendre que c'est lui qui a été pillé en Allemagne.

Puisque l'occasion s'en présente, je dirai ici quelques mots de la publication de Jacques Kerver, que je n'ai vue mentionnée nulle part [1], et qui est pour nous d'un grand intérêt; c'est un in-folio qui renferme soixante et une grandes planches, outre un certain nombre de petites. On n'y trouve point d'autre texte que les explications imprimées sur les planches [2], et un court avis au lecteur dont voici le commencement : « Amy lecteur, considerant que la medecine nous est du tout necessaire à garder la santé et chasser toutes maladies, qui souvent à peu d'occasions nous assaillent, et que l'anatomie ou description des par-

1. Ni l'édition de 1557 ni celle de 1575 n'ont été connues de M. Choulant, qui a publié une curieuse monographie sur les ouvrages à figures anatomiques (*Geschichte.... der anatomischen abbildung*, in-4o, Leipzig, 1852).

2. Ces explications sont en caractères mobiles et insérées dans des cartouches éservés *ad hoc*. Elles varient de caractères dans les quatre éditions à moi connues.

ties du corps humain nous sert principalement à cela, je n'ai voulu faillir à te les représenter ici. »

Voici maintenant la description des planches qui nous intéressent dans ce livre :

Planches qui ne se trouvent que dans le volume de Kerver.

1° Le corps humain en rapport avec les douze signes du zodiaque (fol. A 2 v°). Cette pièce porte le nom de Jollat, la date de 1533 et la croix de Lorraine.

2° et 3° Le corps humain en rapport avec les sept planètes (fol. A 3 r° et A 3 v°). Ces deux planches portent les mêmes indications que la précédente.

Planches qui paraissent déjà dans l'édition de 1546.

4° Squelette vu de gauche (fol. 11 de l'édition de 1546, et A 3 v° de celle de 1575). Le signe de Jollat, la croix de Lorraine, point de date.

5° Squelette vu de droite (1546, fol. 11; 1575, fol. A 5 v). Le nom de Jollat, la date de 1532 et la croix de Lorraine.

Planches qui paraissent dans les trois éditions.

6° L'homme écorché, de face (1545, fol. 149; 1546, fol. 151; 1575, fol. B 2 r). La croix seule.

7° L'homme écorché, côté droit (1545, fol. 150; 1546, fol. 152; 1575, fol. B 2 v°). Le nom de Jollat, la date de 1532 et la croix de Lorraine.

8° L'homme écorché, derrière (1545, fol. 151; 1546, fol. 153; 1575, fol. B 3 r°). Mêmes indications que ci-dessus.

9° L'homme dans sa peau, de face (1545, fol. 154; 1546, fol. 160; 1575, fol. B 3 v°). Mêmes indications que ci-dessus.

10° L'homme dans sa peau, derrière (1545, fol. 155; 1546, fol. 161; 1575, fol. B 5 r°). Mêmes indications, avec la date de 1531.

Beaucoup d'autres planches peuvent appartenir à Tory; mais comme elles ne sont pas signées, je n'en parlerai pas ici.

Il s'est produit quelque chose d'analogue à ce que je viens de raconter, au sujet des gravures des Heures de Tory. Ces gravures étant devenues la propriété des Kerver, comme nous l'avons vu plus haut (p. 64), furent longtemps utilisées par eux. Nous mentionnons plus loin des Heures in-8° publiées par Thielman II, en 1550, 1552, 1556, et dans lesquelles il a utilisé les bois de l'édition donnée par Olivier Mallard en 1541. Son fils Jacques fit mieux que cela : il publia en 1574 une édition grand in-8° des Heures de la Vierge, dans laquelle il utilisa, en les amalgamant, les bois des éditions in-4° données par Tory lui-même en 1524 et 1527. Comme presque toutes les croix ont été enlevées à ces bois, on aurait quelque raison d'en contester la provenance, si les livres publiés par Tory un demi-siècle avant n'étaient pas là pour la démontrer. Le livre de Jacques Kerver étant rare et d'une date postérieure à celle qu'embrasse mon travail, je crois utile d'en donner l'indication bibliographique d'après l'exemplaire de M. Chedeau, que M. Potier, libraire, a bien voulu me communiquer. Voici le titre qu'il porte :

« Officium beatæ Mariæ Virginis nuper reformatum et Pii V, pont. max., jussu editum. — Apud Jacobum Kerver, via Jacobea, sub insigni Unicornis. — 1574. » C'est un grand in-8°, orné de figures de l'édition in-4° donnée par Tory en 1524-25, lesquelles figures sont entourées des cadres de l'édition in-4° donnée par le même en 1527, mais coupés, mutilés, transposés, etc.

Voici l'indication des figures qu'on y trouve :

1° L'Annonciation (deux planch).
2° La Salutation.
3° La Nativité.
4° L'Adoration des bergers.
5° L'Adoration des mages.
6° La Circoncision.
7° La Fuite en Égypte.
8° Le Couronnement de la Vierge.

Ces huit planches sont répétées trois fois de suite. Puis viennent :

9° Le Triomphe de la mort.
10° La Pénitence de David.
11° Jésus crucifié.
12° La Pentecôte.

Le n° 8 provient des Heures in-4° de 1527; mais tous les autres se trouvent dans les Heures de 1524-25. Le 2e et le 12e portent encore la croix de Lorraine.

C'est sans doute aussi chez les Kerver que fut imprimé le livre d'Heures in-4° dont j'ai parlé page 263, et qui est orné des cadres des Heures de 1524-25 et des portiques des opuscules de 1530-31. Les figures n'en sont pas signées, et ne sauraient être de Tory; mais comme leur mention peut aider à faire retrouver cette édition, je signalerai ici celles qui sont à la Bibliothèque impériale :

1° L'Annonciation.
2° La Conception.
3° La Visitation.
4° La Nativité.
5° La Circoncision.
6° La Résurrection.
7° La Descente du Saint-Esprit.
8° La Toussaint.
9° La Trinité.

1547.

Nous placerons sous cette rubrique trois livres d'Heures qui nous font connaître des gravures signées de la croix de Lorraine accompagnée de lettres initiales. La date de 1547 n'est pas précisément celle des gravures dont nous vou-

lons parler, car nous verrons qu'elles sont bien antérieures; mais l'incertitude de leur première apparition nous force à nous rejeter sur la date positive fournie par les livres en question.

I. Heures à l'usage de Toul, in-8°. On lit sur la première page : « Les presentes heures a l'usage de Tou (*sic*), toutes au long sans requerir... nouvellement imprimées a Paris. (Suit la marque de François Regnault, et au bas de la page :) On les vend a Paris, en la rue Saint Jacques, a l'enseigne de l'Elephant, devant les Mathurins, chez la veuve de Françoys Regnault. » Au verso, une table des Pâques pour treize années, commençant à 1547. Vient ensuite un calendrier accompagné de gravures et de vers, tant latins que français, les *Jours moralisez*, divers enseignements moraux et religieux, tant en vers qu'en prose, enfin les quatre Évangiles de la Passion, en latin. Le tout forme une première partie, ayant une série particulière de signatures de *aa* a *ee*. Il est plus que probable que cette première partie, qui n'est particulière à aucun diocèse, se trouve sans aucune différence dans les Heures que la veuve Regnault a dû publier pour d'autres églises, vers ce même temps. On voit déjà aux cahiers *cc* et *ee* une gravure représentant Jésus en croix, signée des lettres I. L. B. et de la croix de Lorraine, qui figure dans plusieurs autres livrets du même temps.

La seconde partie du livre comprend les Heures proprement dites, suivant le rite de l'église de Toul. Elle forme huit cahiers allant de la signature *a* à la signature *h*, accompagnés à la première page de chaque feuille du mot *Tou*.

Le volume dans son ensemble est composé de cent feuillets. Outre la marque du libraire et la gravure marquée de la croix de Lorraine, il y a dans ces Heures 55 grandes

planches gravées sur bois, la plupart signées des initales I. M. (sans croix), quelques petites gravures et un grand nombre de lettres grises, mais point de cadres.

A un exemplaire de ces Heures que j'ai vu était joint l'ouvrage suivant :

« Les quinze effusions du sang de nostre Sauveur et Redempteur Jesus Christ..... par Barbe Regnault, rue Saint Jacques, a l'enseigne de l'Elephant, devant les Mathurins. » 8 feuillets en deux cahiers in-8°, ornés de quinze jolies gravures sur bois, intercalées dans le texte, et marquées, comme celle dont nous avons parlé plus haut, laquelle en fait partie, des lettres I. L. B. et de la croix de Lorraine.

Ce livret est sans date, mais on sait que Barbe Regnault succéda à sa mère, Marguerite Boursette, veuve de François Regnault, qui exerçait encore en 1555. Les gravures aux initiales I. L. B. pourraient donc être postérieures à cette date; mais nous avons vu qu'une d'elles figurait déjà dans la première partie du livre; elles sont donc antérieures à 1547.

Voici la liste de ces gravures, qui sont les mêmes que celles citées par M. Robert-Dumesnil à la date de 1599 :

1° La Circoncision.
2° Jésus au jardin des Olives.
3° Arrestation de Jésus.
4° Jésus battu de verges.
5° Jésus devant Ponce Pilate.
6° Jésus roi des Juifs.
7° Jésus traînant sa croix.
8° Jésus dépouillé
9° Jésus crucifié.
10° Même sujet (*sans initiales*).
11° Même sujet (*encore sans les initiales*).
12° Même sujet (*avec les initiales sans la croix*).
13° Érection de la croix.
14° Jésus entre les deux larrons.
15° Même sujet (*sans croix ni initiales*).

Tous ces sujets ont 4 centimètres et demi de haut sur 5 de large.

Le livret des *Quinze effusions* fut réimprimé souvent dans le XVIe siècle, en différents formats et caractères, mais avec les mêmes gravures, et presque toujours sans date, parce qu'on le joignait à d'autres livres. J'ai vu cependant une édition en caractères gothiques, datée de 1584. (Bibl. imp.) Ces mêmes gravures paraissent avec beaucoup d'autres dans un ouvrage intitulé : *Abrégé des Méditations de la vie de Jésus-Christ*, in-8°. Paris, Guill. Chaudière, 1599.

II. « Hore beate Marie virginis ad usum Parisiensem, totaliter ad longum, cum multis orationibus et historiis, noviter impresse et emendate. (Ici le Triomphe de la Vierge, vieille gravure à fond criblé, avec des légendes gothiques, qui figure dans toutes les Heures de ce temps.) On les vend a Paris, en la rue Sainct Jacques, par la veufve Jehan de Brie, a l'enseigne de la Lymace, pres Sainct Yves. »

Au verso, « calendrier pour XI ans, » commençant à l'an 1548. Chaque mois est orné d'une gravure. Le sujet habituel est placé dans un cercle. Ces gravures ne sont pas signées.

L'ouvrage, imprimé en rouge et en noir, en gros caractères gothiques, se compose de 8 feuillets liminaires et de 16 feuilles de texte allant de la signature A à la signature Q, accompagnées des lettres *Pa*. (Paris.)

Les folios commencent seulement à la feuille B, et vont sans interruption jusqu'à la fin de la feuille Q.

A la dernière page de cette feuille, on lit :

« Ces presentes heures a l'usaige de Paris, avec plusieurs belles louenges de Nostre Dame, ont esté imprimées par la veufve Jehan de Brye (*sic*), demourant a la rue sainct Jacques, à l'enseigne de la Lymace, près Sainct Yves. — M.D.XLVIII. »

Suivent 12 feuillets d'appendices, terminés par une figure de la Vierge au-dessus de laquelle on lit en majuscules romaines : NOSTRE DAME DE LORETTE. Au bas : « Ave Sanctissima Maria, etc. » (5 lignes en caractères gothiques.)

Ce curieux volume est conservé à la Bibliothèque impériale, sous la cote B. 347. A (réserve).

Outre les 12 petites gravures du calendrier, on y trouve plusieurs autres petits sujets également non signés, et 13 grands sujets signés des lettres L. R. et de la double croix. Ces sujets, qui ont 10 centim. de hauteur sur 7 de large, sont :

1° Saint Jean écrivant l'Évangile.
2° L'Annonciation.
3° La Visitation.
4° Le Crucifiement.
5° La Descente du Saint-Esprit sur les Apôtres (*avec les lettres* L. R., *mais sans la croix*).
6° La Naissance de Jésus.
7° L'Annonciation aux bergers.
8° L'Adoration des mages.
9° La Circoncision.
10° Le Couronnement de la Vierge.
11° La Pénitence de David. Il adresse au Père éternel ces mots écrits dans une banderole : « *Ego qui peccavi* 1. »
12° Le Jugement dernier 2.
13° Notre-Dame de Lorette.

1. J'ai vu cette gravure dans un fragment de livre d'Heures imprimé en caractères romains, à une date qui m'est inconnue, mais contemporaine. Ce fragment se composait des signatures Aa et Bb (demi-feuille), soit 12 feuillets numérotés de 185 à 196. La feuille Aa commence (fol. 185) par un titre imprimé en rouge, et ainsi conçu : « Die dominica ad vesperas. *Psalmus.* » Au-dessous se trouve la gravure en question. La dernière page de Bb se termine par le mot *finis*, qui prouve que le livre n'avait que 25 feuilles.

2. Ou mieux *le Purgatoire.* Il y a à la Bibliothèque Mazarine, dans un recueil in-8°, un petit livre intitulé : *Le Purgatoire prouvé par la parole de Dieu* (Paris, Denis Basset, 1600, in-8°), dans lequel on voit figurer deux fois cette gravure avec la croix de Lorraine, représentant un homme nu dans les flammes, avec cette légende dans une banderole : CONSTITVAS MIHI TENRVS (TEMPVS?) IN QVO RECORDERIS MEI.

Comme je l'ai dit précédemment (p. 199), les douze premiers sujets sont la copie améliorée [1] d'autres gravures non signées, appartenant à l'imprimeur Thielman (Ier du nom) Kerver, et figurant dans un grand nombre de livres publiés par lui ou sa veuve, Iolande Bonhomme, dès l'année 1522 au moins, et qu'on voit encore dans le missel de Paris publié par son fils Jacques en 1559.

M. Brunet (*Manuel*, 5e édit., t. V, col. 1672, n° 366 *bis*) émet une opinion assez probable, c'est que les gravures signées L. R. ont été exécutées par Louis Royer, qui s'en servit en effet le premier dans un livre d'Heures intitulé : « Horæ beatæ Mariæ ad usum Rom. » in-12 gothique avec la marque de Jean de Brie, et la souscription suivante : « Parisiis, impressum in vico Jacobi per Claudium Chevallon, impensis Ludovici Royer, librarii Parisiensis, in eodem vico commorante, ad insigne vulgariter dictum *la Lymace*. »

Le livre n'est pas daté; mais on voit, d'une part, qu'il fut imprimé par Claude Chevallon, mort en 1542, et, d'autre part, que Louis Royer, aux dépens duquel il fut imprimé, avait succédé à Jean de Brie à l'enseigne de *la Lymace*. Or ce dernier est mort vers 1522. C'est donc entre 1522 et 1542 que ce livre a vu le jour, et que les gravures aux lettres L. R. ont paru pour la première fois.

On ne sait rien sur Louis Royer, dont Lottin ne parle

1. C'est mon opinion; mais je dois dire que M. Achille Devéria, ancien conservateur du département des gravures, était d'un avis opposé. Suivant lui les gravures non signées seraient la copie des autres. Il me semble que les dates d'impression justifient mon opinion. En effet, nous voyons déjà figurer les gravures non signées dans une édition de 1522; il faudrait donc faire remonter celles qui ont la croix à une époque antérieure : cela paraît peu probable, puisque Louis Royer, auquel on attribue ces gravures, comme nous allons voir, parce qu'il s'en servit le premier, succéda à Jean de Brie, mort seulement vers 1522.

pas. On n'en sait pas davantage sur la veuve de Jean de Brie, qui paraît avoir succédé à son tour à Louis Royer. Et comme si tout devait être obscur dans cette affaire, nous voyons d'autres *Heures à l'usage de Rome*, en français, in-8° gothique, sans date, mais avec un calendrier de 1568 à 1578, imprimées avec les mêmes bois, et en vente « à Paris, en la rue Saint Jacques, à l'enseigne de *la Lymace;* » sans autre indication. Nous trouvons de plus dans ce livre :

1° La Vierge et l'enfant Jésus (*signée des lettres* L. R. *et de la croix*).
2° Jésus trahi par Judas (*id.*).
3° Jésus portant sa croix (*id.*).
4° Jésus en croix (*id.*).
5° Jésus au tombeau (*signée des lettres* L. R. *et de la croix*).
6° La Résurrection (*id.*).
7° La Fuite en Égypte (*id.*).
8° Job (*non signée*).
9° Jésus chez Emmaüs (*id.*).

III. « Heures en françoys a l'usaige de Rome, nouvellement imprimées à Paris pour Guillaume Merlin. M. D. XLVIII. » In-8°, gothique. Impression rouge et noire.

Ce livre, que j'ai vu à la vente de la bibliothèque de M. Chedeau, est orné de gravures, la plupart signées de la croix de Lorraine, à laquelle sont jointes parfois les initiales G. M. Elles ont 8 centimètres de haut sur 55 millimètres de large. En voici la liste :

1° Saint Jean écrivant l'Évangile (*non signée*).
2° L'Annonciation (*non signée*).
3° La Visitation (*signée de la croix de Lorraine et des lettres* G. M.).
4° La Nativité (*signée de la croix de Lorraine seulement*).
5° L'Annonciation aux bergers (*id.*).
6° L'Adoration des mages (*id.*).
7° La Circoncision (*id.*).
8° La Fuite en Égypte (*non signée*).

9° Le Couronnement de la Vierge (*signée de la croix de Lorraine*).
10° La Descente du Saint-Esprit sur les Apôtres (*signée des lettres* G. M. *et de la croix de Lorraine dans un petit cercle*).
11° Jésus en croix (*signée de la croix de Lorraine*).
12° Bethsabée (*id.*).
13° Job (*id.*).

Nous croyons pouvoir attribuer le dessin de ces gravures à Guillaume Merlin, l'éditeur de ces heures. Elles doivent être d'ailleurs bien antérieures à 1548, car nous avons déjà vu l'une d'elles (le n° 10) figurer dans un livre de 1541 (voy. page 280).

Guillaume Merlin publia encore vers 1559 un livre d'Heures orné de gravures à la croix de Lorraine. Ce livre est intitulé : « Heures à l'usage de Romme (*sic*), » sans date, mais avec un calendrier allant de 1559 à 1570. C'est un petit in-8° imprimé en caractères gothiques, en rouge et en noir. On lit à la fin : « imprimé par Jean Bridier. »

On trouve dans ce volume, qui faisait partie de la bibliothèque de M. Chedeau, douze gravures représentant les douze mois de l'année. Trois de ces mois sont signés de la croix de Lorraine seule. Ce sont : *janvier*, *mai*, *décembre*. Les autres n'ont pas de marque. Ces gravures ont 10 centimètres de hauteur sur 7 de largeur.

On voit au fol. 62 verso la Vierge tenant l'enfant Jésus. Elle est dans une auréole de flammes, les pieds sur un croissant.

1548.

« Theodori Bezæ Vezelii poemata. » Paris, Conrad Bade, 1548, in-8° de cent pages d'impression en caractères italiques. C'est la première édition de ce livre; elle est ornée

d'un portrait de Théodore de Bèze signé de la croix de Lorraine. C'est le plus ancien qu'on connaisse. On lit au bas les deux vers suivants, qui font allusion à une couronne de laurier que Théodore tient en ses mains :

Vos docti docta præcingite tempora lauro :
Mi satis est illam vel tetigisse manu.

L'inscription AN. XXIX, qu'on lit au haut du portrait, indique qu'il a été gravé l'année même de l'impression du livre. En effet, Théodore de Bèze, né à Vezelay le 24 juin 1519, entra dans sa vingt-neuvième année le 24 juin 1548, date de l'épître dédicatoire de ce livre, adressée par l'auteur à son précepteur, Melchior Volmar. « Vale. Lutetiæ, VII. cal. Jul. qui dies est mihi natalis. » Ce livre, qui porte à la première page la marque de Conrad Bade, également signée de la croix de Lorraine, fut achevé le 15 juillet. « Lutetiæ, Roberto Stephano, regio typographo, et sibi, Conradus Badius excudebat, idibus Julii M.D.XLVIII. »

C'est peu de temps après, dans cette même année, que Théodore de Bèze, à la suite d'une maladie grave, se retira à Genève, et abjura « la papauté, ainsi qu'il l'avoit voué à « Dieu depuis l'âge de seize ans. »

Ce portrait a été reproduit en taille-douce : un exemplaire de cette reproduction se trouve dans l'œuvre de Tory, à la Bibliothèque impériale.

1549.

I. « Pauli Jovii Novocomensis vitæ duodecim vicecomitum Mediolani principum. — Ex bibliotheca regia. — Lutetiæ. Ex officina Rob. Stephani, typographi regii. M.D.XLIX. » Vol. in-4° de 199 pages. Paris, 1549.

Ce livre est la copie fidèle du manuscrit du même ouvrage conservé à la Bibliothèque impériale. (Fonds latins, nos 5887. Voyez ci-devant, p. 222.) Il est orné de belles

lettres grises à fond criblé, et des portraits des dix vicomtes de Milan qui figurent dans le manuscrit; les portraits, tous marqués de la croix de Lorraine, sont la reproduction fidèle de ceux du manuscrit, mais sur une échelle moindre.

Voici la nomenclature de ces portraits, pris par Paul Jove sur des originaux qui existaient de son temps, et dont il constate le lieu de dépôt :

1° Otho archiepiscopus.
2° Matthæus magnus.
3° Galeacius primus.
4° Actius.
5° Luchinus.
6° Joannes archiepiscopus.
7° Galeacius secundus.
8° Barnabas.
9° Jo. Galeacius primus.
10° Philippus.

Il y a une traduction française de ce livre imprimée chez Charles Estienne, en 1552 (Robert était alors réfugié à Genève), avec les mêmes planches. Quant à la version latine, elle a été imprimée plusieurs fois, en différents lieux, avec des planches en cuivre copiées sur celles de l'édition de Robert Estienne.

II. *Entrée de Henri II à Paris* (C'est l'ordre qui a esté tenu, etc.). A Paris, chez Jacques Roffet, dit le *Faulcheur*, in-4°, 1549. Ce livre, formant trente-huit feuillets, est composé de deux parties : l'*Entrée du roi*, de vingt-huit feuillets, et l'*Entrée de la reine*, ayant une même série de folios, mais avec des signatures distinctes. Le privilége, daté de Chantilly, le dernier de mars 1548 (1549 nouveau style), accorde à Roffet seul le droit de faire imprimer et mettre en vente pendant un an « le traité *qui sera faict* et composé de la joyeuse et nouvelle entrée, » etc.

Il y a eu deux éditions de ce livre, ou du moins il y a des exemplaires avec additions dans la seconde partie (à partir du folio 34).

Il y a aussi des exemplaires au nom du libraire Jean Dallier.

Voici l'indication des gravures qu'il renferme :

1° Un portique au-dessus duquel on voit Hercule tenant enchaînés par l'oreille (à l'aide d'une chaîne qui sort de sa bouche, et figurant l'éloquence) un bûcheron, un soldat, un clerc, un noble (fol. 4). Je ne vois point de marque sur cette pièce ; mais elle est la reproduction de l'*Hercule gaulois* du *Champ fleury*.

2° Une fontaine (fol. 5 v°).

3° Un arc de triomphe surmonté de l'écu de France (fol. 9).

4° Un obélisque sur un rhinocéros (fol. 11). La croix est sous le pied gauche du rhinocéros.

5° Un péristyle à colonnes (fol. 13).

6° Un arc de triomphe surmonté de trois hommes nus, dont un tient un étendard (fol. 15).

7° Grande salle voûtée, au plafond de laquelle on aperçoit des H. et des D. (fol. 16). La marque est dans un portique à gauche.

8° Un homme à cheval, armé (fol. 19). La croix est dans le caparaçon du cheval, sur la poitrine, un peu au-dessous de la bouche du cheval.

9° Un arc de triomphe avec deux colonnes, une de chaque côté, surmontées d'un homme à cheval (fol. 38). La croix est sur la colonne de gauche.

10° Un portique à deux ouvertures séparées par une colonne à laquelle est adossée une statue de femme ayant les pieds sur des livres (fol. 39 v°).

11° Grande planche représentant la façade d'un palais avec trois portiques (fol. 40).

Sur ces onze planches, quatre seulement sont signées ; mais tout doit sortir de l'atelier de Tory, car c'est le même faire. L'absence de signature peut s'expliquer par la précipitation avec laquelle ces gravures furent faites pour paraître en temps opportun.

Je ne puis me dispenser de citer ce qu'a dit M. Renouvier des gravures de ce livre, qu'il attribuait à Jean Cousin, faute de renseignements.

« Je mentionnerai cependant ici l'*Entrée de Henri II à Paris*, en 1549, parce que c'est le chef-d'œuvre de la gravure sur bois française, et que je ne vois pas à qui l'attribuer mieux qu'au maître sénonais. S'il ne travailla pas pour la cour, il put bien être employé aux ouvrages de la ville. Ceux qui furent exécutés pour célébrer le couronnement de la reine Catherine de Médicis sont d'une composition et d'un style qui n'appartiennent qu'à lui. L'*Hercule de Gaule*, fait à la ressemblance du feu roi François Ier, tenant enchaînés à sa bouche les quatre ordres de l'Etat; la fontaine surmontée des statues de la Seine, de la Marne et du Bon Événement; l'arc triomphal portant un Typhis dont la figure approchait bien fort celle du roi triomphateur; enfin, la figure de *Lutetia nova Pandora*, « vestue en « nymphe, les cheveux espars sur les espaules, et tressés « à l'entour de la teste, agenouillée sur un genoil d'une « merveilleusement bonne grâce, » et toutes les autres représentations que l'artiste avait peintes dans les rues du cortége, et qu'il dessina pour la relation, sont dans la manière délicate de l'école française. Le dessin en est pur, plein de gentillesse, et la gravure si habilement ménagée qu'on ne peut la croire d'une autre main. Il semble qu'un ciseleur seul a pu, en aussi peu de taille, fouiller ces têtes piquantes, modeler ces corps élégants, fripper ces draperies; et ce ciseleur, qui donc serait-il, sinon l'auteur du mausolée de l'amiral Chabot, l'artiste français qui résuma le mieux deux côtés de l'art, la minutie et la force, le resserrement et la grandeur, le gothicisme et la renaissance [1]? »

1. Renouvier, *Des Types*, etc., seizième siècle, p. 162.

Tout en admettant avec M. Renouvier que ces planches ont été dessinées par Jean Cousin, on peut, il me semble, en attribuer la gravure à l'atelier de Tory.

III. « Horæ in laudem beatissimæ Virginis Mariæ, ad usum Romanum. (Ici une petite marque de l'imprimeur Chaudière, représentant le Temps, avec cette devise qui occupe trois côtés de la gravure et en caractères mobiles : HANC ACIEM | SOLA | RETVNDIT VIRTVS.) Parisiis, ex officina Reginaldi Calderii et Claudii ejus filii. — 1549. »

Grand in-4°, divisé par cahiers de deux feuilles encartées, allant de *a* à *y* (le *k*, manquant sans doute dans le caractère employé, est figuré par un *l* et un *z* accouplés, *lz*), soit 22 cahiers de 8 feuillets, en tout 176 feuillets; impression en noir et en rouge.

Cette édition est en tout conforme à celle donnée par Simon de Colines en 1543 (voyez p. 270); seulement les Chaudière (successeurs de Simon de Colines) ont d'abord fait disparaître une inscription française qui se lisait au bas de la planche 3e (la Salution angélique) dans l'édition de 1543; ils ont ensuite effacé toutes les dates inscrites dans les cadres de cette édition. Ces dates sont celles de 1536, qui se lisait en gros chiffres dans un cartouche au bas du cadre de la page *b* 4 de l'édition de 1549; celle de 1537, qu'on voyait dans un cartouche au bas de la planche 6e (l'Annonciation aux bergers); enfin celle de 1539, placée dans deux petits cartouches au haut du cadre de la page *a* 2; de sorte que tous les cartouches sont vides dans l'édition de 1549.

Je ne connais que deux exemplaires des *Heures* de 1549 : l'un qui appartient à M. Kühnholtz, le savant bibliothécaire de la Faculté de médecine de Montpellier; l'autre en vente à la librairie Claudin en 1860.

Ce dernier exemplaire, dans un état parfait de conservation, est encore dans son ancienne reliure, ornée d'S barrées et de petites tortues dans des couronnes d'olivier. Ce sont les armes parlantes de la famille Tourteron, près d'Attigny. On voit encore sur une des gardes du commencement une grande tortue de couleur naturelle, sur fond de gueules (rouge), dans une couronne d'olivier de sinople (verte), et, aux quatre coins, un monogramme formé d'un I et de deux G, initiales des prénoms du propriétaire primitif.

L'ouvrage a appartenu ensuite à J.-F. Corel du Clos, prêtre et chanoine, qui a inscrit son nom sur le titre du livre et collé ses armes imprimées en taille-douce dans un espace resté vide au bas de la page *h* 3 v°.

Du Clos paraît l'avoir cédé aux cordeliers de Reims, dans la bibliothèque desquels il est resté sans doute jusqu'à l'époque de la Révolution.

IV. « Premier volume des antiquités de la Gaule Belgique, royaume de France, Austrasie et Lorraine..... par M. Richard de Wassebourg, archidiacre de l'église de Verdun..... Achevé d'imprimer le 13 novembre 1549. »

Gros volume in-folio de plus de 600 feuillets, imprimé à Paris par François Girault. — Le privilége, au nom de Sertenas, libraire, est daté du 1er octobre 1549. Il fut sans doute donné dans le cours de l'impression, car il est impossible d'admettre que ce volume ait été exécuté en un mois et demi.

Sur la première page est le beau frontispice du *Songe de Poliphile*, au haut duquel on voit la marque de Jacques Kerver. Il n'y a qu'une manière d'expliquer cette circonstance, c'est que Kerver fut l'imprimeur de ce livre. Peut-être y a-t-il des exemplaires à son nom. Dans ce cas il pour-

rait avoir fourni le cadre, qu'on aurait laissé à tous les exemplaires.

Sur le 2e feuillet est la représentation de l'*ymage de nostre Dame de Verdun*, avec la croix de Lorraine. La Vierge, assise, tient dans sa droite une fleur, et dans la gauche l'enfant Jésus, qui à son tour tient dans la main gauche un globe surmonté de la croix. La Vierge a les pieds sur un dragon ailé. Plus bas est un personnage à genoux, avec l'écu de ses armes devant lui. C'est sans doute l'auteur du livre.

Après le folio cccli qui termine le *premier volume*, on trouve le *second volume*, dont la pagination se suit. Le titre de ce second volume, également dans le cadre du *Poliphile*, diffère un peu du premier. Le voici : « Second volume des antiquités de la Gaule Belgique et de plusieurs principautez contenues en icelle, extraites soubs les vies des evesques de Verdun, par M. Richard de Wassebourg.... On les vend à Paris, en la gallerie du Palais, par Vincent Sertenas, libraire audit lieu. Et aussi se vend en la cité de Verdun. » Au verso, la gravure décrite ci-dessus. La marque à la croix de Lorraine se trouve sous la queue du dragon.

V. *Gerard d'Euphrate*. Roman in-folio, 1549. Paris, Estienne Groulleau. Il y a aussi des exemplaires au nom de Longis et d'autres au nom de Sertenas. Ce livre renferme beaucoup de gravures grandes ou petites; mais trente et une seulement sont originales, plusieurs étant répétées une, deux, trois ou quatre fois. Trois de ces gravures sont signées de la croix de Lorraine. En voici la description :

Fol. 5 v°, 64 v°, 89 v° et 183. Vaisseaux montés par des soldats. Une femme se trouve près du bouclier de celui qui paraît commander.

Fol. 46. Un chevalier armé de toutes pièces debout au ond d'un portique. Son pied droid est caché par une sorte

d'autel où se lisent les noms de Madanil, Bruneo, Agradiis, Amadis. (Cette gravure est déjà dans *Amadis de Gaule*. Voyez ci-devant, p. 278.)

Fol. 48. Vue à vol d'oiseau d'un château qui a été assiégé et à la porte duquel se présente un guerrier accompagné d'un cheval et d'un chien; le guerrier parlemente avec le portier, qui se trouve au haut de la tour d'entrée. (Cette dernière planche est une magnifique gravure in-fol.)

1550.

I. *Horæ in laudem*, etc. Heures de la Vierge à l'usage de Rome (en grec et en latin), petit in-16. Paris, Jean de Roigny, 1550. Impression rouge et noire. L'une des gravures, celle du feuillet 113, représentant le *Sacrifice de David*, est signée de la croix de Lorraine. Les autres ne sont pas signées, mais sont tout à fait dans le même style; ce sont: l'*Annonciation*, fol. 38 (répétée fol. 105), et la *Résurrection de Lazare*, fol. 133. (Bibl. imp. B. invent. 9782.)

II. « Breviarium ad ritum diocesis Eduensis. » Petit in-8°, 1550. « Parisiis, apud Iolandam Bonhomme, viduam Thielmani Kerver, in via Jacobea, sub Unicorni. » Sur la première page se trouvent les armes du cardinal Hippolyte d'Este, évêque d'Autun, signées de la croix de Lorraine. (Bibl. imp.)

III. *L'Histoire de Primaleon de Grece*, etc., traduit par Vernassal. Paris, in-fol., 1550.

Ce beau volume, imprimé par Pasquier Letellier pour le libraire Vincent Sertenas, dont Tory avait gravé une marque, renferme cinquante gravures dans le texte. Une seule est signée de la croix de Lorraine; elle se trouve au

folio 137 verso, et représente un lion caressant une femme assise près d'une fontaine.

Il y a des exemplaires de ce livre au nom des libraires Étienne Groulleau, Jean Longis, etc.; mais le privilége est au nom de Sertenas [1].

A la fin du volume se trouve un avis de Letellier au lecteur. « Amy lecteur, lui dit-il, si tu as veu, en lisant ce livre, la commune orthographe changée en quelques mots, mesme en la double letre, qui ne se prononce guere suivant la vraye prosodie françoise, ne pense cela proceder de ma forge, ains de l'affectueuse recommandation de l'auteur. »

IV. Missel de Cluny, in-fol., 1550. Ce missel est orné, à la première page, d'une gravure signée de la croix de Lorraine, et représentant saint Pierre et saint Paul, patrons de l'abbaye de Cluny. Cette gravure reparaît aussi dans d'autres parties de ce livre, où on trouve également les deux grandes pièces décrites précédemment (p. 274) comme faisant partie du Missel de Paris de 1539, publié par l'ordre de Jean du Bellay. On y voit aussi un saint Jean-Baptiste tenant l'Agneau pascal sous le bras gauche, et le montrant de la main droite. Cette gravure, qui est signée en deux endroits différents, se trouve au folio 49 de la deuxième partie. Elle est de format in-4°.

Le titre du Missel de Cluny est tel : « Missale secundum usum celebris monasterii Cluniacensis, » etc. Ici la vignette représentant saint Pierre et saint Paul; puis cette adresse : « Prostat Parisiis, apud Iolandam Bonhomme, in via Jacobea, sub Unicorni (*la Licorne*), ubi et impressum est. — Anno D.M.CCCCC.L. »

1. Les exemplaires au nom de ce dernier sont ornés d'une marque très-curieuse reproduite dans le livre de M. Sylvestre, nos 221 et 714.

Ce livre est en deux parties, ayant des folios différents. Les deux grandes gravures se trouvent aux folios 116 et 117 de la première partie. On lit à la fin du Missel, qui est suivi de quelques autres feuillets : « Ex officina chalcographica matrone clarissime Iolande Bonhomme, vidue industrii viri Thielmanni Kerver, Parisiis, in via Jacobea, sub Unicorni, anno D. millesimo quingentesimo quinquagesimo, idib. septembris. »

Il existe plusieurs exemplaires de ce livre à la Bibliothèque impériale (vélins, 328, 329, et B. 866 B). Dans deux d'entre eux, les miniaturistes ont substitué à la date 1538, imprimée sur l'un des grands sujets, celle où ils l'ont colorié, 1559 et 1567. Il est bon de signaler ces circonstances, qui pourraient induire en erreur.

On trouve également dans le Missel de Cluny les sujets non signés dont j'ai parlé précédemment (p. 199), et qui sont dans les Missels de Paris de 1539 et de 1559.

V. « Heures de Nostre Dame à l'usaige de Romme (*sic*), en latin et en françoys, nouvellement imprimées à Paris. (Ici une vignette représentant la Vierge sous un portique ; au bas, les lettres F. R., initiales du nom de François Regnault, mari défunt de Madeleine Boursette.) A Paris, par Magdaleine Boursette, à l'enseigne de l'Elephant, à la rue Sainct Jacques. »

Au verso, table des Pâques de 1550 à 1566.

In-16, par cahiers de 8 ff. L'ouvrage forme deux parties ; la 1re a 168 ff. chiffrés, sign. A à X ; la 2e partie n'a que 32 ff., sign. A à D, caractères romains, à 2 colonnes, impression rouge et noire.

On lit au bas du recto du f. 168 de la 1re partie :

« Parisiis, excudebat Stephanus Mesviere in ædibus Vindocimis, ex adverso collegii Becodiani. — 1550. »

Et au dernier feuillet de la 2e partie :

« Cy finent ces presentes Heures a l'usaige de Romme, en latin et en françoys, nouvellement imprimées à Paris, par Estienne Mesviere, demourant a l'hostel de Vendosmes, devant le college de Boncourd. — M.D.L. »

Ce livre précieux, dont je ne connais qu'un exemplaire, possédé par M. Silvestre, l'éditeur des *Marques typographiques*, renferme beaucoup de gravures. Voici les principales :

Fol. 5 r. Saint Jean écrivant son évangile (*signée*).
12 r. Jésus priant au jardin des Olives.
33 r. La Salutation angélique (*signée*).
47 v. La Visitation (*signée*).
56 v. La Naissance de Jésus (*signée*).
60 r. L'Annonciation aux bergers (*signée*).
63 v. L'Adoration des mages.
67 r. La Présentation au temple (*signée*).
70 v. La Fuite en Egypte (*signée*).
77 r. Le Couronnement de la Vierge.
89 r. Jésus en croix.
93 v. La Descente du Saint-Esprit (*signée*).
97 v. Pénitence de David.
109 v. Job sur le fumier.
168 v. La Mort (*signée*).

La seconde partie ne renferme qu'une seule gravure, non signée :

Fol. 1 r. Le Jugement dernier.

VI. « Horæ in laudem beatissime Virginis Marie ad usum Romanum. — Parisiis, apud Thielmannum Kerver. M.D.L. (Au verso du dernier feuillet :) Excudebat Parisiis, Thielmannus Kerver, in vico sancti Iacobi, sub signo Cratis. — M. D. L. »

Petit in-8° de 172 ff. non chiffrés, sign. A à X par 8, et Y par 4. Lettres romaines, en rouge et en noir, avec les petits cadres aux oiseaux, etc., employés par Mallard dans

son livre d'Heures de 1541. (Voyez à cette date pour les détails, p. 281.

1551.

I. « De sacris ecclesiæ ministeriis ac benficiis libri VIII.... authore Francisco Duareno jureconsulto et ordinario juris civilis doctore in civitate Biturig. — Lutetiæ, ex typographia Matthæi Davidis, via Amygdalina, ad Veritatis insigne. — 1551. »

In-4° de 338 pages, plus un feuillet non coté, sur lequel on lit : « Parisiis, excudebat Matthæus David, prid. calend. nov. 1551 (31 oct. 1551). »

Sur le titre, la marque de David avec la croix de Lorraine.

Au verso du titre, le portrait de Le Duaren, en forme de médaillon, également signé de la croix de Lorraine. Autour : FRANCISC. DVARENVS. JVRISC. [1].

L'ouvrage commence par une épître à Marguerite, sœur de François Ier, et duchesse de Berry. Cette pièce, datée de « Paris, aux ides de juin 1550 », est plutôt une dédicace qu'une épître, car Le Duaren y parle de la mort de Marguerite, arrivée en effet en 1549. Il nous apprend en outre, dans le titre de cette épître, qu'elle fut écrite avant son retour à Bourges, qu'il avait dû quitter en 1547 à la suite d'une intrigue amoureuse (antequam Lutetia Parisiorum Avaricum Biturigum migrasset). Voyez, au reste, l'article de Le Duaren dans la *Biographie universelle*.

1. Ce portrait a été gravé sur cuivre en 1556, par Woeiriot, tiré à part et collé sur le recto du 2e feuillet des œuvres de Le Duaren imprimées à Lyon en 1558 chez Guill. Rouille, in-fol. ; sur quelques exemplaires, le portrait de Le Duaren gravé par Woeiriot est remplacé par celui gravé par Georges Ghisy, dit le Mantouan. (Voy. Robert-Dumesnil, *Peintre-graveur français*, t. VII, p. 109, n° 282.)

II. Œuvres de Cicéron (en latin), publiées par Charles Estienne, de 1551 à 1555, en 4 vol. in-fol., ordinairement reliés en deux tomes. Cet ouvrage important est orné d'une frise gravée pour Robert Estienne, avec la croix de Lorraine, frise qui paraît dans la *Préparation évangélique* d'Eusèbe de 1544 (voy. p. 250). On y trouve également plusieurs lettres fleuries signées de la croix de Lorraine[1]. Ces lettres sont l'E, l'O et l'S du moyen alphabet, car il y en a trois de différentes grandeurs, formés tous trois d'arabesques de la Renaissance. Le plus grand est celui qui paraît dans l'Eusèbe in-fol. de 1544, et qui a été par conséquent gravé pour Robert Estienne; mais il est sans signature. Quant à l'alphabet moyen, il a sans doute été gravé pour Charles Estienne, dans cette même année 1551, où il commença à exercer l'imprimerie. Je ne saurais dire si, dans cet alphabet moyen, d'autres lettres ont reçu la croix de Lorraine (car elles ne figurent pas toutes dans le livre); mais je suis sûr que le G ne l'a pas. On comprend, en effet, que, Tory mort, les artistes employés dans l'atelier tenu par sa veuve n'avaient pas de raison pour choisir le G plutôt qu'une autre lettre.

Voici quelques détails sur cette édition précieuse, dont M. Didot possède un exemplaire annoté par Henri Estienne. Le texte du premier volume, imprimé en 1551, comme le constate une souscription finale (datée du 3 des nones de sept.), renferme déjà une des lettres signées citées plus haut : c'est l'S (fol. 56 et 298). Ce volume a reçu plus tard un grand titre daté de 1555, et une dédicace (au cardinal de Lorraine) datée également de 1555) le 6 des cal. de mars), où on voit paraître la frise de l'Eusèbe de 1544, signée, et portant dans un médaillon la Renommée distribuant des couronnes[2]. Le texte du deuxième volume,

1. Ces lettres figurent déjà dans un livre de Robert Estienne de 1549.

2. Cette frise passa en 1561 à Robert II, qui s'en est servi dans un livre inti-

également de 1551, comme je l'ai constaté sur un exemplaire incomplet qui se trouve dans la bibliothèque de Montbrison (il est sans souscription; mais on a ajouté à la main, sur le titre, trois I au chiffre M.D.LI, qui s'y trouvait primitivement, afin qu'il fût semblable aux autres exemplaires), renferme les trois lettres ornées et signées de la croix de Lorraine (voy. fol. 47, 122, 230, 313, 388, 398); on trouve de plus sur le titre, daté de 1554, la petite marque de Charles citée au § 3 qui suit. Le texte du troisième volume fut probablement imprimé en 1552, mais il ne porte pas non plus de souscription. Le titre est daté de 1555; il porte la petite marque à la croix de Lorraine. Le quatrième porte également sur le titre la date de 1554, mais il ne fut achevé qu'en 1555, comme le prouve la souscription finale (3 des cal. de mars 1555); la vignette du titre est différente de celle des vol. II et III, quoique de même grandeur, et ne porte pas la croix. L'ouvrage ne parut qu'en 1555, comme le démontre la date inscrite sur le titre du premier volume, où figure une autre marque plus grande, également sans la croix. (Bibl. imp. X. 1869.)

1552.

I. « Heures Paris (*sic*), contenant plusieurs oraisons devotes, en francois et en latin et confession generale. (Marque de Thielman Kerver, à la croix de Lorraine.) Imprimé à Paris par Thielman Kerver, demourant rue Sainct Jaques, à l'enseigne du Gril. — 1552. »

In-12, rouge et noir, signé A — O. Petit cadre de Tory aux oiseaux.—Planches des Heures de 1541. (Voy. p. 281 et 322.)

tulé : « Ordonnances de M. le duc de Bouillon pour le règlement de la justice de ses terres. » Petit in-fol., 1568.

II. « Testamentum novum.—Additis picturis in Evangelia et Apocalypsim, quibus miracula et visiones elegantissime exprimuntur. (Marque de Madeleine Boursette, veuve de François Regnault, n° 396 de Silvestre.) Parisiis. Apud viduam Francisci Regnault, via Jacobæa. — 1552. »

A la fin du volume : « Parisiis. Excudebat Stephanus Mesviere, in ædibus Vindocimis, ex adverso collegii Becodiani. — 1552. »

In-32 par cahiers de 8 feuillets (*a* à *z*, et à A à Y), c'est-à-dire 45 cahiers, formant 360 feuillets : les 350 premiers sont seuls numérotés; les 10 derniers, renfermant l'index, sont sans chiffres. — Caractères romains très-menus.

Ce livre renferme 120 gravures insérées dans le texte, et servant ainsi à *illustrer*, comme on dirait aujourd'hui, ou à *exprimer*, comme le dit l'éditeur sur le titre, les Evangiles et l'Apocalypse. Les dernières, au nombre de 22, paraissent plus anciennes que les autres et d'une autre main. Quant à celles des Evangiles, beaucoup sont signées de la double croix. Quoique plusieurs se rapportent à des sujets déjà traités dans les Heures in 8° de 1527 et dans les Heures in-16 de 1529 [1], les gravures, de même dimension à peu près, sont cependant différentes. En voici la nomenclature :

Fol. 2 r. Saint Matthieu écrivant l'Evangile.
3 v. Adoration des mages.
4 v. Fuite en Egypte (*signée*).
5 r. Massacre des Innocents (*signée*).
5 v. Baptême de Jésus.
6 v. Jésus transporté sur une montagne (*signée*).
8 r. Jésus dit à Simon et à André de le suivre (*signée*).
12 r. Jésus guérissant le paralytique.
13 v. Jésus chassant les marchands du temple (*signée*).

1. Voyez aussi les Heures in-16 de 1550, p. 311.

16 v. Saint Jean en prison (*signée*).
18 r. Les Apôtres excusés par Jésus.
20 r. Parabole de la semence.
26 v. Jésus instruisant.
27 v. Jésus chassant les démons (*signée*).
30 r. La Mère et les frères de Jésus (*signée*).
31 r. Jésus et l'âne.
31 v. Jésus entrant dans Jérusalem.
32 r. Jésus maudissant le figuier.
33 r. Parabole des vendangeurs (*signée*).
33 v. Les Vignerons tuant le fils unique.
36 r. Jésus se compare à la poule.
37 r. Jésus discutant avec les docteurs (*signée*).
39 r. Parabole des Vierges (*signée*).
41 v. La Cène.
47 v. Saint Marc écrivant l'Évangile.
50 r. (Déjà au fol. 18.)
52 v. On ne met pas la lumière sous le boisseau (*signée*).
53 r. Jésus chasse les diables, qui entrent dans les porcs (*signée*).
56 r. La tête de saint Jean apportée par Hérodiade.
57 v. Jésus marchant sur l'eau (*signée*).
59 r. Le Sourd et muet (*signée*).
59 v. Le Miracle des pains.
60 v. Jésus guérissant un aveugle (*signée*).
63 v. Jésus bénissant les enfants.
69 v. Madelaine versant les parfums.
75 v. Saint Luc écrivant l'évangile.
77 r. L'Annonciation (*signée*).
77 v. La Visitation (*signée*).
79 r. La Nativité (*signée*).
79 v. L'Annonciation aux bergers (*signée*).
80 v. La Circoncision (*signée*).
81 v. Jésus au milieu des docteurs (*signée*).
82 r. Saint Jean-Baptiste prêchant (*signée*).
83 r. L'Arbre ne rapportant pas de fruits.
84 v. Jésus expliquant les écritures dans le temple (*signée*).
85 v. Guérison de la belle-mère de Simon (*signée*).
87 r. Guérison du paralytique (*signée*).
88 v. Jésus guérit.
90 r. Jésus guérit le fils de la veuve (*signée*).
97 r. Jésus envoie ses apôtres prêcher l'Évangile.

98 r. Jésus faisant un discours à ses disciples.
98 v. Parabole du bon Samaritain (*signée*).
100 v. Jésus enseignant une femme (*signée*).
101 r. Jésus dînant chez un pharisien (*signée*).
107 v. Retour de l'enfant prodigue.
108 v. Le Riche dans les flammes et Lazare dans le sein d'Abraham.
110 r. Guérison des dix lépreux (*signée*).
111 v. Le berger et le pharisien.
112 r. Parabole du chameau.
112 v. Nicodème sur l'arbre.
118 r. (Déjà au fol. 41.)
118 v. Jésus au jardin des Oliviers.
122 v. Les disciples d'Emmaüs.
124 r. L'Ascension.
125 v. Saint Jean écrivant l'Evangile.
126 v. La Trinité.
128 r. Les Noces de Canaa.
128 v. Jésus chassant les marchands.
131 r. La Samaritaine.
132 v. Jésus guérissant le fils d'un scieur de long (*signée*).
133 v. La Piscine (*signée*).
134 r. Jésus répondant aux docteurs (*signée*).
135 v. (Déjà au fol. 59.)
137 r. La Main sèche.
140 r. La Femme adultère (*signée*).
142 r. Jésus sortant du temple.
142 v. Jésus guérissant l'aveugle.
145 r. Jésus fuyant.
146 v. Résurrection de Lazare (*signée*).
147 v. Les prêtres délibérant de faire mourir Jésus (*signée*).
150 v. (Déjà au fol. 41.)
155 v. Saint Pierre coupant l'oreille de Malthus.
156 r. Jésus devant Caïfe.
157 v. Jésus devant Ponce-Pilate.
158 r. La Flagellation.
158 v. La Couronne d'épines.
159 r. Jésus sous la croix.
159 v. Jésus crucifié.
160 v. Jésus enseveli.
161 v. Les Femmes allant au tombeau.
162 r. Les Femmes annonçant la résurrection aux disciples (*signée*).
162 v. Madeleine prend Jésus pour le jardinier.
163 r. L'Ascension (*signée*).
312 v. Saint Jean écrivant.
321 v. Saint Jean recevant la révélation.
323 r. L'Alpha et l'Oméga.
326 r. Un trône dressé dans le ciel.

Suivent 18 gravures de l'Apocalypse, d'une description impossible et d'un faire tout différent. A la fin, le Christ sur la croix, au milieu de rayons de lumière.

III. *Le premier livre de la Chronique du tres vaillant et redouté dom Flores de Grece*. In-folio, Jean Longis, 1522. Il y a dans ce livre beaucoup de gravures, mais une seule est signée de la croix de Lorraine, fol. 90 verso. Elle représente des soldats devant une tour. Cette gravure reparaît dans l'*Histoire paladine* (in-fol., 1555, Étienne Groulleau), fol. 56 verso.

1553.

Les Amours de Ronsard, commentés par A. Muret. In-8°, 1553, imprimé par la veuve de Maurice de la Porte (Bibl. imp., Y. 4708, réserve). Cette édition est ornée d'un portrait de Muret signé de la croix de Lorraine, avec cette inscription : AN. XXV., qui prouve qu'il a été gravé cette année même, car Muret était né en 1526. Ce portrait reparaît, mais sans l'inscription, dans plusieurs autres éditions de Ronsard : je citerai particulièrement l'édition in-4° des œuvres de ce poëte donnée en 1567 par Gabriel Buon, successeur de la veuve de Maurice de la Porte, et l'édition in fol. donnée en 1623 par Nicolas Buon, fils de Gabriel.

1554.

Les Observations de plusieurs singularitez et choses memorables trouvées en Grece, par Pierre Belon. In-4°, Paris, 1554. Il y eut deux éditions successives de ce livre, imprimées par Benoît Prevost, pour Gilles Corrozet et Guillaume Cavellat, en 1553 et 1554. (Les exemplaires au nom de Cor-

rozet portent sa marque signée de la croix de Lorraine.) Il y a un portrait de Belon signé de la croix de Lorraine à la fin des pièces liminaires de l'édition de 1554. Je ne l'ai pas vu à l'édition de 1553, ce qui me fait croire qu'il n'était pas encore gravé. Et, en effet, l'âge de trente-six ans qu'on donne à Belon sur ce portrait semble démontrer qu'il ne fut dessiné qu'en 1554, puisqu'on croit Belon né en 1518. Quoi qu'il en soit, ce portrait reparut depuis dans plusieurs autres livres du même auteur, et particulièrement dans son *Histoire de la nature des oiseaux* (in-fol., 1555).

1555.

Histoire de la nature des oiseaux, par Pierre Belon. In-fol., Paris, 1555, G. Cavellat. On trouve dans ce livre, outre le portrait de Belon, déjà dans *les Observations*, etc., de 1554, sept figures d'oiseaux marquées de la croix de Lorraine; ce sont l'orfraye, p. 96; la mouette, p. 169; la canepetière, p. 238; la gelinotte, p. 252; le loriot, p. 295; le torchepot, p. 304; le petit mouchet, p. 376. Quelques autres gravures de ce livre sont signées d'une croix blanche sur fond noir.

1556.

I. *Les Singularitez de la France antarctique, autrement nommée Amerique, et de plusieurs terres et isles decouvertes de nostre temps. Par F. André Thevet, natif d'Angoulesme.*—A Paris, chez les héritiers de Maurice de la Porte, au clos Bruneau, à l'enseigne S. Claude. — 1558. »

Cet ouvrage curieux et rare forme un volume in-4°. Il renferme 8 feuillets préliminaires, 166 feuillets de texte et 2 feuillets de table non chiffrés : en tout, 46 feuilles. Le privilége, qui se trouve au verso du titre, est daté de Saint-Germain-en-Laye, le 18 décembre 1556. Dans la

dédicace, adressée au cardinal de Sens, Jean Bertrand, premier garde des sceaux de France, Thevet dit que le pays par lui décrit se peut appeler la quatrième partie du monde, « pour ce que aucun n'en a fait jusques icy la recherche, cuidans tous geographes... que le monde fût limité en ce que les anciens nous avoient descrit. » L'ouvrage renferme 41 gravures dans le texte, non compris les frises, les lettres fleuries et les armes de Jean Bertrand placées sur le frontispice. Sur les 41 gravures intercalées dans le texte, 7 seulement sont signées de la croix de Lorraine. Sur ces 7, 4 représentent des scènes de la vie des sauvages de l'Amérique (elles se trouvent aux folios 6 v°, 31 r°, 47 v° et 151 r°); une cinquième représente un oiseau étrange appelé *pa* (fol. 45 r°), et les deux autres des plantes : l'*ananas* (fol. 89 v°) et le *manihot* (fol. 113 v°). Ces trois dernières gravures figurent dans la *Cosmographie universelle* d'André Thevet[1], publiée en 1575 en 2 vol. in-fol. (Voy. t. II, fol. 936 r°, 948 v° et 994 r°.) Les autres s'y trouvent aussi, mais regravées sur une plus grande échelle et sans signature.

Les sept gravures signées de la croix de Lorraine n'ont pu être exécutées qu'en 1556. En effet, Thevet partit pour le nouveau monde le 4 novembre 1555[2], et il y resta quatre mois. C'est donc seulement au commencement de 1556 au plus tôt qu'on put s'occuper de ces gravures. Mais, comme le livre ne parut qu'au commencement de 1558[3], il se pourrait qu'on y eût travaillé encore en 1557.

1. Il ne faut pas confondre cet ouvrage de Thevet avec sa *Cosmographie du Levant*, fruit d'un voyage antérieur de ce géographe en Orient, et dont deux éditions avaient déjà été publiées à Lyon par Jean de Tournes (en 1554 et en 1556), dans le format in-4°, avec des gravures dans le texte.

2. Voyez les détails qu'a donnés sur ce voyage de Thevet M. Ferdinand Denis dans une lettre imprimée en tête d'un travail de M. Demersay, intitulé : *Études économiques sur l'Amérique*, in 8°, 1851.

3. Nous allons voir qu'on en préparait une contrefaçon en avril 1558.

L'année même de la publication des *Singularités* de Thevet, il en parut une édition in-8° à Anvers, chez Christophe Plantin, avec un privilége du roi d'Espagne daté de Bruxelles le 20 avril 1558. La hâte apportée à cette contrefaçon prouve l'intérêt qui s'attachait à ce livre. Les gravures sur bois de l'édition d'Anvers ne sont qu'une mauvaise copie de celle de Paris. On y trouve cependant, aux chapitres 56, 58, 67 et 74, des animaux portant le chiffre d'Amman Jost.

II. « Horæ in laudem beatissimæ Virginis Mariæ ad usum Romanum. (Marque de T. Kerver sans croix.) Parisiis, apud Thielman Kerver, in via sancti Jacobi, sub signo Cratis. »

In-12, 1556. Sign. A—M et A—C vi. Cadre aux oiseaux avec les petites gravures de 1529. M. Niel possède un exemplaire de ce livre relié avec les fers de Tory. Il porte le *Pot cassé* sur la tranche.

Un autre exemplaire, appartenant à M. Portalis, est accompagné des prières en françois dont j'ai parlé p. 282.

1557.

I. « Les figures et portraicts des parties du corps humain. — A Paris, par Jaques Kerver, rue S. Jaques, aux deux cochetz.—1557. » In-folio renfermant 61 grandes planches anatomiques, dont plusieurs sont signées de la croix de Lorraine, et des dates 1531, 1532, 1533. Ce recueil fut réimprimé dans la même forme par le même éditeur en 1575. Voyez, sur ce livre, ce que nous avons dit p. 286 et suivantes.

II. « Les quatre livres d'Albert Durer, peintre et geometrien excellent, de la proportion des parties et pour-

traitz des corps humains, traduits par Loys Meigret, Lionnois, de langue latine en françoise. » In-fol., Paris, 1557, chez Charles Perier, à l'enseigne du *Bellerophon*.[1] L'enseigne du libraire, sur le titre, et la frise de la première page du texte sont signées de la croix de Lorraine. Peut-être aussi faut-il attribuer au même artiste les figures nombreuses qui sont dans ce livre, car elles ont beaucoup de rapport avec celles qu'on voit dans le livre de Charles Estienne décrit p. 286 et suivantes; mais elles ne sont pas signées.

La même année, Perier publia une édition latine du livre de Durer, en tout conforme à l'édition française; elle est intitulé : *De Symetria partium humanorum corporum*. Je ne saurais dire quelle fut la première imprimée.

1559.

« Psalterium Davidicum græcolatinum... Parisiis, apud Ægidium Gorbinum, sub insigne Spei, prope collegium Cameracense. — 1559. (Au dernier feuillet :) Parisiis, excudebat Benedictus Prævotius, ad Stellam Auream, via Frumentello. » In-24 de 278 feuillets de texte chiffrés, et 20 feuillets liminaires non chiffrés, imprimés en rouge et en noir.

Ce petit volume, imprimé en grec et en latin, sur deux colonnes en regard, m'a été communiqué par M. Lormier, avocat à Rouen. Il renferme, en regard de la première page du texte, une petite gravure signée de la croix de Lorraine, et représentant la pénitence de David. David est à genoux, un livre devant lui, et sa harpe à droite; il

1. Cette enseigne fut conservée par Thomas, fils de Charles. Voyez Silvestre, *Marques*, n° 386.

regarde Dieu le Père, qui est au ciel et le bénit. Cette gravure figure sans doute dans d'autres livres de date antérieure. (Hauteur, 73 millimètres; largeur, 55 millimètres.)

GRAVURES DE DATE INCERTAINE.

I. *Figure de l'ancienne et de la nouvelle alliance*, grande planche de 35 centimètres de largeur et de 27 de hauteur, divisée en deux parties par un arbre au pied duquel est l'HOMME, placé ainsi sur la limite des deux mondes. L'arbre qui partage le sujet ne porte que des branches sèches du côté gauche (l'ancienne alliance); du côté droit, au contraire (la nouvelle alliance), il est tout verdoyant.

Dans le compartiment de gauche on aperçoit Adam et Ève dans le jardin terrestre. Ève présente la pomme à Adam. Au-dessous de ce groupe est écrit le mot PECHE (*péché*). Plus bas on voit un squelette sur un cercueil, et au dessous on lit : LA MORT. Au-dessus du paradis terrestre est le MONT SINAI, sur lequel est Moïse recevant les tables de LA LOY; au-dessous, à droite, la IERVSALEM TERRESTRE, dans laquelle on voit des personnages dévorés par des serpents, et au milieu le serpent d'airain, au-dessus duquel on lit : SIMILITVDE DE LA IVSTIFICATION. Moïse paraît à droite; à gauche et un peu au-dessous, AGAR et ISMAEL; plus bas, LE PROPHETE montrant à l'HOMME Jésus en croix à droite.

Dans le compartiment de droite on voit Dieu sur le globe, avec ces mots : IERVSALEM CELESTE, dominant le MONT SION, sur lequel est une femme, et au-dessus le mot LA GRACE. Un ange portant une croix descend du ciel (où on lit les mots : EMMANVEL DIEV AVEC NOVS), dans les rayons qui viennent frapper la femme. Plus bas, à gauche, un

autre ange annonce la naissance du Christ aux bergers; il tient une banderole où on lit : LA GLOIRE. Près de là, à droite, le Christ en croix, avec les mots : NOSTRE IVSTICE, et l'Agneau pascal, avec ceux-ci : NOSTRE INNOCENCE; au-dessous, Jésus sortant du tombeau, avec ces mots : NOSTRE VICTOIRE; plus bas, à gauche, saint Jean-Baptiste montrant à l'HOMME le Christ en croix; le Précurseur est désigné par les mots : LENSEIGNEVR DE CHRIST, qu'on lit dans un cartouche; au-dessus de saint Jean, SARA et ISAAC.

Dans chacun des compartiments se trouve un certain nombre de chiffres, qui semblent renvoyer à un texte absent [1]. Il y en a huit à droite et neuf à gauche. L'HOMME est marqué d'un *zéro*. Je ne saurais dire d'où provient cette planche, qui se trouve au cabinet des estampes de la Bibliothèque impériale, et a été longtemps attribuée à Jean Cousin. C'est M. Devéria qui l'a retirée de l'œuvre de cet artiste pour la placer dans celle de Tory, dont elle porte la croix, à gauche, au-dessous du cartouche où on lit *l'enseigneur de Christ*. Je pense que cette planche figure dans quelque grande Bible in folio; car j'ai vu le même sujet traité d'une façon plus ou moins sommaire [2] sur le titre de plusieurs Bibles françaises et étrangères. Je citerai particulièrement les suivantes, qui sont à la Bibliothèque impériale : 1° une Bible française, imprimée à Anvers, en 1530, par Martin l'Empereur; 2° une Bible en vieux

1. J'ai déjà précédemment eu occasion de constater l'étrange usage qu'on avait jadis au Cabinet des estampes de retrancher des pièces tout ce qui n'était pas purement gravure. On ne saurait se figurer le tort que cette mesure a fait au dépôt. Cet usage est malheureusement pratiqué par la plupart des collectionneurs d'estampes, qui détruisent parfois un livre unique fort précieux pour n'en conserver qu'une gravure sans texte.

2. On en trouve déjà quelque chose sur la frise gravée par Tory pour la Bible publiée par Robert Estienne en 1532. (Voyez p. 264.)

saxon, imprimée à Lubeck, en 1533, par Ludowich Dietz (les mêmes bois reparaissent dans une édition en danois donnée par cet imprimeur, en 1550, à Copenhague); 3° une Bible en latin, sur le texte d'Erasme, publiée de 1543 à 1544, avec des gravures de Cranach; 4° une Bible en flamand, imprimée à Anvers en 1556. Je citerai encore les commentaires latins (*enarrationes*) de Luther sur la Bible, imprimés à Nuremberg, en 1555, avec une gravure au frontispice datée de 1552.

Quoi qu'il en soit, ce dessin a été reproduit en 1562 sur un grand plat émaillé en grisaille teintée, attribué à Pierre Rexmond, émailleur de Limoges. Le dessin de ce plat a été publié à son tour en 1843, d'après un exemplaire faisant partie du cabinet de M. Baron [1], dans le livre intitulé : *Meubles et Armes du moyen âge*, grand in-4°, édité par Hauser, marchand d'estampes, boulevard des Italiens. C'est au numéro 127 de cette collection que se trouve le dessin en question. Les groupes y sont disposés dans un ordre chronologique, la forme circulaire du plat n'ayant pas permis de conserver la disposition de la gravure. Mais les sujets et leurs inscriptions sont identiques, sauf les fautes d'orthographe dont l'artiste limousin a *émaillé* ces dernières. Les deux *Jérusalem* sont séparées par deux arbres qui, partant des bords extérieurs du plat, formés d'arabesques de la Renaissance, viennent réunir

1. Ce cabinet a été vendu en janvier 1846, et le plat en question a été acheté, au prix de 2,000 fr. environ, pour M. Cambacérès, grand maître des cérémonies de la maison de l'Empereur, chez lequel il se trouve maintenant. Voici ce qu'en dit M. Baron dans son catalogue de vente, n° 445 : « Cette pièce capitale, de la plus parfaite conservation, est digne, par son mérite et sa rareté, de l'attention de MM. les amateurs. » Catalogue de la belle collection d'objets d'art... composant le cabinet de M. Baron (in-8°, Paris, 1845), p. 38. Il y a aussi un exemplaire de ce plat dans le cabinet de Genève.

leurs têtes au centre, où se trouve un médaillon dans lequel est la figure de Marguerite de Valois, sœur de François Ier[1].

Ce sujet a été encore traité sur un camée qui se trouve à la Bibliothèque impériale, mais d'une façon très-sommaire, vu l'exiguïté de la pièce, qui n'a que 57 millimètres de largeur sur 72 de hauteur. Toutefois les circonstances essentielles de la gravure ont été reproduites. On trouvera la description de ce curieux camée sous le numéro 317 de la Notice du Cabinet des médailles publiée par M. Chabouillet, l'un des conservateurs de ce précieux dépôt.

Ce camée a été reproduit à son tour dans le recueil des *Mémoires de la Société des antiquaires de la Morinie*, et le curieux de l'affaire, c'est que le graveur de cette pièce a pris pour marque les armes de la ville de Saint-Omer, qui sont la croix de Lorraine.

II. « Recueil des Rois de France, leurs couronne et maison, ensemble les rengs des grands de France, par Jean du Tillet, sieur de la Bussiere, protenotaire et secretaire du roy, greffier de son parlement. — Plus, une chronique abregée contenant tout ce qui est advenu... entre les roys et princes... estrangers, par M. Jean du Tillet, évêque de Maux (frère du précédent). » 1 vol. in-fol. en deux parties. Paris, J. du Puys, 1580.

Ce volume est la reproduction exacte du manuscrit conservé à la Bibliothèque impériale sous le n° 8410 B, et que j'ai décrit précédemment (voyez p. 223). Quoique dédié à Charles IX, la rédaction de ce livre est beaucoup plus ancienne. L'auteur nous apprend en effet, dans l'é-

1. D'après le catalogue cité à la note précédente, le revers du plat est aussi orné d'arabesques.

pître dédicatoire, qu'il en avait remis une copie à Henri II; il paraît même qu'il en avait alors préparé l'impression, sur l'insistance du roi et de la reine, qui avaient promis d'en *moyenner les frais*. C'est ce qui explique pourquoi presque tous les portraits des rois de France depuis Clovis jusqu'à François Ier sont signés de la croix de Lorraine. Ces portraits sont copiés sur les miniatures du manuscrit, mais sur une plus petite échelle; en outre, ils sont dans un cadre ovale au lieu d'être dans un cadre carré.

Du Tillet mourut en 1570, sans avoir pu réaliser son projet d'impression. Le 10 août [1] 1578, ses héritiers obtinrent un privilége pour faire paraître l'ouvrage de leur *feu père*, qui parut enfin en 1580. Une partie est même datée de 1579. On utilisa alors les bois à la croix de Lorraine. Jean du Puys, l'éditeur[2], ajouta même au livre quelques portraits qui ne sont pas dans les manuscrits, et entre autres ceux de Henri II et Charles IX, et qui par conséquent ne portent pas la marque de Tory.

Voici la liste complète des portraits contenus dans ce volume, avec indication de ceux ajoutés et de ceux marqués de la croix de Lorraine.

1° *Clovis* (signé), p. 16.
2° *Childebert*, p. 18.—(*Addition.*)
3° *Clotaire Ier* (signé), p. 19.
4° *Sigebert* (signé), p. 23.
5° *Chilperic et Fredegonde* (signé), p. 24.
6° *Dagobert*, p. 28.—(*Addition.*)
7° *Clovis fils de Dagobert*, p. 30. —(*Addition.*)
8° *Clotaire III*, p. 31.
9° *Childeric II*, p. 32.—(*Addition.*)
10° *Dagobert II*, p. 35. — (*Addition.*)
11° *Carloman Ier*, p. 41.—(*Addition.*)
12° *Charlemagne*, p. 42.
13° *Louis le Débonnaire*, p. 44 (Modifié.)
14° *Charles le Chauve* (signé), p. 48.

1. Et non pas le 20, comme on l'a imprimé par erreur.
2. L'avis *au lecteur* est de lui.

15° *Charles le Simple*, p. 53.
16° *Raoul* (signé), p. 54.
17° *Louis d'Outre Mer*, p. 56.
18° *Lothaire* (signé), p. 58.
19° *Philippe Ier*, p. 75.
20° *Louis le Gros*, p. 76.
21° *Louis le Jeune*, p. 92.
22° *Philippe-Auguste* (signé), p. 94.
23° *Louis, père de saint Louis* (signé), p. 101.
24° *Charles II*, p. 109. — (*Addition.*)
25° *Saint Louis*, p. 112.
26° *Philippe III* (signé), p. 121. — (*Addition.*)
27° *Philippe le Bel* (signé), p. 133.
28° *Louis le Hutin*, p. 134.
29° *Philippe le Long*, p. 136.
30° *Charles le Bel* (signé), p. 137.
31° *Philippe de Valois*, p. 138.
32° *Jean*, p. 140.
33° *Charles V*, p. 157.
34° *Charles VI*, p. 160.
35° *Louis XI*, p. 164.
36° *Charles VIII* (signé), p. 165.
37° *Louis XII* (signé), p. 166. (Modifié.)
38° *François Ier* (signé), p. 167. (Modifié.)
39° *Henri II et Catherine de Médicis*, p. 168. — (*Addition.*)
40° *François II*, p. 169. — (*Addition.*)
41° *Charles IX*, p. 169. — (*Addition.*)

Il y a outre cela beaucoup d'écus et de sceaux gravés dans ce volume.

En somme, on voit qu'il y a eu dix portraits ajoutés à ceux donnés par le manuscrit. Pour les autres princes cités dans l'ouvrage, mais dont on n'a pu donner la figure, on a imprimé un cadre vide. Naturellement, aucun des portraits ajoutés par l'éditeur au livre de du Tillet n'est marqué de la croix de Lorraine, et sur les trente et un autres, il n'y en a même que quinze où elle se trouve.

Ces bois reparurent depuis dans un grand nombre d'éditions du livre de du Tillet (in-fol. et in-4°). Je citerai particulièrement celles de 1586, 1587, 1602, 1607, 1608.

III. « La conférence accordée entre les predicateurs catholiques de l'ordre des capucins et les ministres de Ge-

neve. » In-8°, 1598. Paris, Denis Binet, près la porte S. Michel.

IV. « Les Theses qui ont esté affigées dans la ville de Geneve. » Mêmes indications que ci-dessus.

Sur le titre de ces deux livres, qui sont à la Bibliothèque impériale, on voit une gravure en bois signée de la croix de Lorraine, et représentant une croix avec la couronne d'épines, et dans un cadre de la grandeur d'une pièce de 5 fr. La gravure de cette pièce est sans doute bien antérieure à 1598.

V. *Illustration de l'ancienne imprimerie troyenne*. In-4°, 1850 et 1859, Troyes. Le premier fascicule de ce livre, formé d'une collection de vieux bois recueillis par M. Varlot dans les imprimeries de Troyes, en renferme deux signés de la croix de Lorraine. Ce sont les n°s 50 et 188.

Le premier représente le *Couronnement de la Vierge;* on peut lui adjoindre une pièce du même faire représentant *la Visitation*, qui se trouve dans le même recueil, sous le n° 51, et le n° 5 (*la Vierge tenant l'enfant Jésus*) du fascicule publié en 1859.

Ces bois, qui sont de format petit in-folio, faisaient sans doute partie d'une série de gravures relatives à la Vierge et destinées à des Heures.

MM. Alexis Socard et Alexandre Assier, dans leur ouvrage intitulé : *Livres liturgiques du diocèse de Troyes* (in-8°, 1863), donnent aussi (p. 79) un vieux bois troyen petit in-folio, signé de la double croix, et représentant la descente du Saint-Esprit sur la Vierge et les apôtres. Elle a 135 millimètres de hauteur sur 60 de largeur.

Le n° 188 du premier fascicule de M. Varlot, qui a seulement un pouce de haut sur deux de large, représente

une *moisson*. Il faisait sans doute aussi partie d'une série de gravures relatives aux douze mois de l'année. MM. Socard et Assier l'ont vu dans un livre d'Heures imprimé à Troyes en 1583, par Jean du Ruau, qui paraît avoir hérité d'une partie des bois de Jean Le Coy, imprimeur dans la même ville.

On trouve encore dans le recueil de M. Varlot deux bois marqués des lettres G. T., qui peuvent avoir été la marque primitive de Geofroy Tory avant qu'il eût adopté un signe particulier. Ces bois sont le n° 84, gravé dans le genre criblé, et le n° 131, dans le genre Renaissance. Voyez ce que j'ai dit à ce sujet p. 228.

Vu l'état d'usure de ces bois, il est impossible de dire si ce sont des originaux ou des copies. Il n'est pas impossible cependant qu'ils aient été exécutés par Tory pour l'imprimeur Nicole Paris, ou plutôt pour Jean Le Coq, dont il grava aussi la marque. (Voyez ci-devant p. 255, et ci-après § 3, le mot LE COQ.)

VI. Ce n'est pas seulement à Paris et à Troyes que nous trouvons des bois à la croix de Lorraine; nous en trouvons à Orléans, à Chartres, à Poitiers et à Lyon même, quoique cette ville eût une école de gravure très-florissante, témoin les figures de la Bible d'après Holbein[1], publiées par Jean Frellon (in-8°, 1547), et celles de Salomon Bernard, publiées par les de Tournes, dès l'année 1553. Mais les travaux exécutés par Tory pour Simon de Colines, Robert Estienne, etc., avaient tellement répandu son nom, qu'il n'était pas un imprimeur de goût en France qui ne tînt à honneur d'avoir quelque œuvre de notre artiste. A ce titre,

1. Ces gravures sont, comme on le sait aujourd'hui, de Luczelburger, de Bâle, le graveur ordinaire d'Holbein.

Jean de Tournes, premier du nom, l'un des plus célèbres imprimeurs de Lyon, sans contredit, fit exécuter par Tory, ou pour sa veuve, des cadres et des sujets en assez grand nombre; malheureusement nous n'en trouvons que fort peu de signés, soit qu'on ait enlevé plus tard sur les autres la marque de Tory, soit qu'il ne l'y ait pas mise, pour se conformer au désir de Jean de Tournes, car alors les imprimeurs tenaient fort à s'approprier les gravures qu'ils faisaient faire, particulièrement à Lyon, où on ne connaît nominalement comme graveur que Salomon Bernard; encore convient-il de faire remarquer que cet artiste, qui n'a rien signé, n'est connu que pour la mention qu'ont faite de lui plus tard les imprimeurs, dans l'intérêt même de leurs publications.

Quoi qu'il en soit, je vais donner l'indication des pièces signées de la croix de Lorraine que j'ai vues dans les livres publiés par les de Tournes, c'est-à-dire Jean Ier et Jean II, son fils, car il m'est impossible, vu l'absence de tout catalogue, de dire la part qui revient à chacun d'eux. A bien prendre même, je n'aurais à parler que du second, s'il n'avait dit lui-même qu'il utilisait les bois de son père. Et, en effet, quoique nous ne connaissions de ce dernier que son édition de Pétrarque de 1545 (réimprimée en 1547), et son livre de Chiromancie et de Physiognomonie, également de 1545, in-8°, qui renferment des gravures, tout semble démontrer que celles marquées de la croix de Lorraine ont été faites pour Jean Ier, mort vers 1550.

Le premier livre que je citerai est un volume in-8°, sans titre, que décrit ainsi M. Didot dans son *Essai sur la Gravure,* col. 235 : « Plaquette sans titre, imprimée d'un seul côté, portant à la page 1re : « A Lion, Ian de « Tournes, 1551. » Le cadre, composé d'arabesques

blanches sur fond noir, porte au bas la croix de Lorraine. Vingt-deux de ces gravures représentent des scènes du théâtre antique; la neuvième porte la croix de Lorraine. »

Ce livret fut réimprimé en 1556, comme on peut le voir plus loin (p. 335).

Le second livre que je citerai est un volume in-8°, sans date, intitulé : *Thesaurus amicorum*, qui se trouve à la Bibliothèque impériale (8°, P. 447, réserve). Il renferme trois séries de cadres : 1° cadres à arabesques en noir sur fond blanc (l'un d'eux est marqué de la croix de Lorraine, très-petite); 2° cadres à arabesques blanches sur fond noir (l'un d'eux est également marqué d'une petite croix blanche); 3° cadres à sujets grotesques, licencieux et autres. Ces derniers, dont aucun n'est signé, représentent des figures analogues à celles qu'on voit paraître dans les *Songes drolatiques* attribués à Rabelais, et semblent en être les types.

Dans la première partie du livre, les cadres, au nombre de trente-deux en tout, sont vides [1]; dans la seconde partie, ils sont accompagnés de médaillons de personnages célèbres de l'antiquité, avec des devises en toute sorte de langues. Ces portraits sont au nombre de quatre-vingt-seize. Ils reparaissent, ainsi que beaucoup d'autres, dans un livre imprimé en 1559, sous le titre de *Insignium aliquot virorum icones*, in-8° (Bibl. imp., P. 446). Dans la dédicace à *G. Tuffano, gymnasiarchæ Nemausensi*, Jean de Tournes, deuxième du nom, imprimeur de ce livre, nous apprend qu'il l'a entrepris pour utiliser les bois laissés par son père : « Cum pater jamdudum haberet hasce icones inutiles, ne omnino perirent, hæc pauca, quæ huic opusculo

1. Ces pages étaient destinées à servir d'album. J'en ai vu un exemplaire bien précieux chez M. Potier, libraire, qui l'a acheté à M. Gaullieur, lequel l'a décrit

insunt, ex variis auctoribus accumulavi... » Ici les médaillons sont au nombre de cent quarante-trois; aucun n'est signé, mais ils sont tout à fait dans le goût de Tory.

Ces mêmes médaillons, ainsi que les cadres du *Thesaurus amicorum*, ont été employés dans une foule d'autres publications qui ne nous sont connues que par des pièces détachées. Je citerai particulièrement huit feuillets conservés au Cabinet des estampes[1], imprimés d'un seul côté, et où on voit les cadres avec un portrait à chaque page; puis quatre autres feuillets sans cadres, où on voit deux portraits imprimés l'un à côté de l'autre[2].

Quant aux cadres, ils figurent encore : 1° dans l'édition des *Psaumes* de Marot publiée par Jean de Tournes en 1557, in-8°, et 2°, avec moins d'inconvenance, sur les diverses éditions, tant françaises qu'italiennes, des *Métamorphoses d'Ovide*, données par le même imprimeur.

dans ses *Études sur l'imprimerie de Genève*, p. 207. Cet exemplaire, qui a été arrangé par le libraire Durand, émigré à Genève pour cause de religion, est sans titre et ne renferme que des pages vides, c'est-à-dire n'ayant que des cadres, dans lesquels les amis de Durand, les personnages les plus célèbres de la Réforme, de Bèze, Goulard, etc., ont inscrit quelque sentence. Dans des pièces de vers qui précèdent, et qui sont admirablement exécutées, sur peau de vélin, Durand nous apprend qu'il a écrit cela en 1583, sans lunettes, malgré son grand âge, et ayant « la goute aux doigts. »

1. Ces pièces proviennent peut-être d'un recueil cité par M. Brunet (*Manuel*, t. IV, col. 850) sous le titre de *Pourtraictz divers*, Lyon, Jean de Tournes, 1557, petit in 8°, comme contenant soixante-trois planches, y compris le titre. M. Brunet donne ensuite une description de ce recueil qui ne peut pas lui convenir. « Ces planches représentent des fabriques, des animaux, des scènes diverses, des sujets mythologiques et des desseins d'architecture. » Cette description se rapporte évidemment au livre de 1556 mentionné à la page suivante.

2. Ces portraits et beaucoup d'autres bois des de Tournes, conservés encore aujourd'hui dans l'imprimerie Fick, de Genève, viennent de reparaître dans une somptueuse publication intitulée *Anciens bois de l'imprimerie Fick*, in-fol., 1864, Genève. On y trouve beaucoup de gravures du Petit Bernard.

Jean de Tournes publia en outre, en 1556, un petit volume de spécimens de ses bois, in-8°, imprimé d'un seul côté. Ce volume, bien connu des amateurs, et qui se trouve au Cabinet des estampes, porte pour toute inscription à la première page : « A Lion, Ian de Tournes. M.D.LVI[1]. » Cette page est ornée d'un cadre en arabesques blanches sur fond noir où la croix de Lorraine est parfaitement visible, dans le bas; puis viennent vingt-deux gravures représentant des scènes de théâtre antique. La neuvième porte la croix de Lorraine. Au milieu de cette série, au feuillet 21, se trouve une pièce qui n'en fait pas partie : elle représente un chien sur un coussin [2]. A la suite viennent diverses gravures qu'on retrouve dans *la Saulsaye* de Maurice de Sève (Lyon, 1547, in-8°), dans les *Métamorphoses d'Ovide* et dans les *Hymnes du Temps*, de Guillaume Gueroult, imprimées postérieurement; puis onze planches portant deux figures se faisant face, provenant d'un ouvrage de chiromancie et de physiognomonie, de Indagine (Lyon, 1549, in-8°), cinq gravures de l'édition de Pétrarque donnée par Jean Ier en 1545, et neuf petits sujets divers [3]. Le Cabinet des estampes possède encore un feuillet d'un spécimen in-folio des bois des de Tournes, où on retrouve les planches du Pétrarque. On n'y voit pas cependant le *lac d'Amour*, qui est au folio 5, et tout à fait dans le goût des sept épitaphes publiées par Tory en 1530. (Voy. p. 261.)

1. J'ai cité précédemment (p. 332), d'après M. Didot, une édition de ce livre sous la date de 1551 ; mais je doute de son existence.

2. Les vingt-quatre premières pages de ce recueil sont jointes à une édition des *Quadrins historiques* de Claude Paradin, publiée par Jean de Tournes en 1558.

3. Ce livre fut réimprimé en 1557, avec le titre : *Pourtraictz divers*. Voyez ci-devant, p. 334, note 1.

Je ne citerai pas ici les autres livres à gravures publiés par Jean II de Tournes, d'une date postérieure, parce que rien ne m'autorise à les attribuer à l'atelier de Tory; mais on peut conclure de ce que j'ai dit précédemment que beaucoup de gravures des imprimeurs de Lyon, attribuées jusqu'ici à Salomon Bernard, dit le Petit Bernard, sortent de l'atelier de Tory. Il serait, en effet, à désirer qu'on déchargeât le Petit Bernard de cette masse énorme de gravures qu'on lui attribue faute de renseignements, mais qui rend douteuse l'attribution de celles qui lui appartiennent le plus certainement [1].

1. Ainsi l'auteur anonyme d'un livre intitulé : *Notice sur les Graveurs*, imprimé à Besançon en 1807 (2 vol. in-8), attribue à Salomon Bernard, dont il place l'exercice entre les années 1550 et 1580 (t. I, p. 63), les gravures des *Triomphes* de Pétrarque, qui figurent déjà dans une édition de 1545, et une *Résurrection des morts*, datée de 1547 (t. I, p. 64), ce qui est en contradiction avec les dates inscrites plus haut; il lui attribue encore (t. I, p. 65) les scènes théâtrales que nous avons justement données à Tory, dont la croix paraît sur l'une de ces planches; enfin il lui attribue l'histoire de Psyché, en 32 figures in-12, et les médailles de l'Epitome des antiquités de Jacques Strada Lyon, 1553), ce qui est fort contestable. Mais ce qui ne l'est pas, ce sont les pièces suivantes, qui appartiennent certainement à Salomon Bernard :

1° *Les figures de la Bible*, au nombre de 251, réimprimées fort souvent à partir de 1553. Dans une édition de 1680, imprimée par Samuel de Tournes, à Genève, où Jean II s'était retiré vers 1580, pour cause de religion, on lit ce qui suit : « Les figures que nous te donnons ici sortent de la main d'un excellent ouvrier, connu en son temps sous le nom de Salomon Bernard, dit le Petit Bernard, et ont toujours esté fort estimées de ceux qui se connoissent en ceste sorte d'ouvrage. »

2° *Les Devises héroïques* de Claude Paradin, renfermant 184 gravures, plus un cadre au frontispice. Grand in-8°, Jean de Tournes, 1557 (Bibl. imp. Z. 1592 *a*). Le privilége qui se trouve à la fin du volume fait connaître plusieurs autres ouvrages que se proposait alors de publier Jean II, et particulièrement les deux suivants, qui parurent la même année.

3° *Les Métamorphoses d'Ovide*, in-8, 1557. — 178 figures.

4° *L'Astronomique Discours*, par Jacques Bassentin. In-fol., 1557, avec un grand nombre de planches astronomiques.

Notre liste ne fait connaître que des gravures sur bois; mais je ne doute pas que Tory n'ait aussi gravé sur métal, non pas seulement des poinçons de caractères, ce qui est tout naturel de la part du maître de Garamond; mais même des planches. Maintenant que l'éveil va être donné aux amateurs, je ne serais pas supris qu'on en découvrît quelqu'une marquée de sa croix[1]. Pour aider à cette découverte, je donnerai ici l'appréciation qui a été faite du dessin de Tory par M. Renouvier, si compétent dans cette matière :

« Les planches du *Champfleury*, dont la première est datée de 1526, ont un arrière-goût italien qui se révèle par la correction des figures et par leur costume; mais la mignardise de l'expression, la finesse du trait, les distinguent nettement des vignettes de Venise. Les vignettes des Heures, publiées de 1524 à 1543, variées dans la taille, toujours fines et à peine ombrées, témoignent d'un goût que gagne quelquefois le parmigianisme; mais elles méritent par la gentillesse de leur exécution les éloges accordés par Dibdin. Si les figures sont un peu tourmentées dans leurs gestes et leurs draperies, ou défectueuses dans quelques extrémités, l'esprit des têtes, l'arrangement des scènes, auprès de jolis

5° *Hymnes du temps*, par Guillaume Gueroult, 1560. In-4° de 88 pages, avec encadrements et sujets. On lit dans l'avis au lecteur : « J'espère que tu y prendras quelque delectation, pour estre le tout sorti de bonne main ; car l'invention [des gravures] est de M. Bernard Salomon, peintre autant excellent qu'il y en ait jamais eu en nostre hemysphere. »

6° *Énéide de Virgile*, trad. française, in-4°, 1560, ornée de 12 vignettes.

7° Un livre de Thermes en dix-huit ordres, imprimé à Lyon, en 1572, chez Jean Marcorelle. — Au dixième therme on voit un génie qui grave sur un écusson la lettre S, initiale du prénom de Bernard.

On attribue encore à cet artiste un grand nombre de vignettes et de lettres grises employées par les imprimeurs de Lyon.

1. Voir ce que j'ai dit à l'article des *Annotationes* de Baïf, p. 269.

motifs d'architecture, ou dans des fonds bien rapetissés, montrent que nos graveurs de vignettes n'ont rien perdu de leur talent en passant des lettres gothiques aux lettres italiques; et, malgré leur nom, il est certain que l'Italie n'en produisit pas de pareilles. La naïveté y a dépouillé toute goguenarderie gothique; leur expression est dans le sentiment français le plus délicat du temps... [1]. »

« Je crois retrouver le style de Geofroy Tory dans le *Tableau de Cebès*, publié par Denis Janot et Gilles Corrozet, en 1543, dont les vignettes sont souvent attribuées à Jean Cousin... Quant au dessin de Tory, je le reconnaîtrais, à travers plusieurs tailles de bois, à ses têtes fines, ses formes effilées, ses extrémités fourchues, sans parler des lettres fleuries et des encadrements, où les grotesques italiens se mêlent aux végétations naturelles, et où il a souvent gravé son nom, son vase et ses devises. Il y a sans doute dans les vignettes de Tory des qualités plus subtiles que grandes, mais ce sont les nôtres. »

§ 3.

MARQUES DE LIBRAIRES ET D'IMPRIMEURS SIGNÉES DE LA CROIX DE LORRAINE.

L'inventeur du *Pot cassé* avait été choisi de préférence à tout autre graveur par ses confrères pour l'exécution de leurs marques. Ils avaient entendu son « bon admonestement a eulx exercer et employer en bonnes inventions [2] »,

1. Renouvier, *Des Types et des manières des maîtres graveurs*, etc., seizième siècle, pag. 167 et 168.

2. *Champ fleury*, fol. 43 v°.

et avaient été frappés de la perfection apportée par lui dans ce genre de gravures, qu'il avait complétement transformé. En effet, au lieu de ces grossières vignettes au fond noir, où le dessin ressortait en blanc, comme taillé à l'emporte-pièce, Tory avait introduit peu à peu dans ces bois toute la délicatesse des gravures italiennes. Les plus anciennes que nous connaissions de lui, celle par exemple qu'on peut voir plus loin, au titre de l'*Appendice*, l'une des premières qu'il ait gravées pour Simon de Colines, est tout à fait dans le genre criblé, que lui avait transmis le moyen âge; mais il rejeta bientôt cette manière, et non-seulement adopta une nouvelle forme de gravure, mais changea les dispositions des dessins qu'on lui confiait. Ce fait est surtout remarquable si on compare la marque primitive des de Marnef (*Marques typographiques* de M. Silvestre, n° 151) avec celle qui porte cette devise : *Principium ex fide, finis in charitate* (Silvestre, 1043). Au lieu de ce grossier pélican nourrissant de ses entrailles ses petits plus grossiers encore, dans un nid placé sur un arbre dont les feuilles sont plus grosses que le tronc, nous avons, dans la gravure en question, une composition toute nouvelle, dont le dessin et la gravure sont irréprochables. En présence de semblables résultats, on ne doit pas être surpris de la prédilection des imprimeurs-libraires pour Tory; ils se firent un devoir d'employer un confrère qui poétisait leur profession : c'était pour eux une question de corps et de patriotisme tout à la fois.

Voilà pourquoi nous avons tant de marques typographiques signées de la croix de Lorraine. Nous allons mentionner ici toutes celles qui nous ont passé sous les yeux. Comme il était impossible de suivre l'ordre chronologique pour cette nomenclature, nous avons adopté l'ordre alphabétique.

ALARD (Guillaume), libraire à Paris en 1550. Voyez l'article FEZANDAT.

BADE (Conrad), imprimeur-libraire à Paris de 1546 à 1560, époque où il se retira à Genève pour cause de religion. — *Une* marque, qui paraît sur la première édition des *Poemata* de Théodore de Bèze, de 1548, ornée d'un portrait de ce dernier, également signé de la croix de Lorraine. La marque de Conrad représente une presse, comme celle de son père Josse Bade. On y lit aussi les mots *Prelum ascensianum;* mais ces mots, au lieu d'être inscrits dans un cartouche sur la presse même, sont inscrits dans deux cartouches, l'un en haut, l'autre en bas du cadre [1]. Lorsque Conrad se retira à Genève, Éloi Gibier [2], imprimeur à Orléans, acheta cette marque [3]. Elle passa ensuite à Fabian Hotot, imprimeur dans la même ville, lequel s'en servait en 1609. Il s'en servit après en avoir fait disparaître toutefois le mot *Ascensianum.*

BESSAULT (Thibaut et Jean son fils), libraires à Paris. Voyez REGNAULT (Barbe).

BONFONS (Jean), libraire à Paris de 1548 à 1572. — *Une* marque publiée par M. Silvestre, n° 125. Elle représente une colombe sur un arbre, dans un cercle formé par un serpent, et autour cette sentence tirée de la Bible : « Estote prudentes sicut serpentes, et simplices sicut

1. Silvestre, n° 867.

2. Eloi Gibier se servait précédemment d'une marque analogue, sur laquelle on lisait la devise suivante : « In sudore vultus tui vesceris pane tuo. » Voyez les Marques de M. Silvestre, n° 544.

3. Il l'employa particulièrement à la fin des *Coutumes générales* d'Orléans, 1570, in-8°.

columbæ. » J'ai vu cette gravure sur une édition in-4° du *Petit Jehan de Saintré*, publiée par Jean Bonfons en 1553, en caractères gothiques.

BUON (Gabriel.) Voyez PORTE (Maurice de la).

CALVARIN (Simon), imprimeur-libraire à Paris de 1553 à 1593. — *Deux* marques représentant une femme assise, entourée des attributs des sciences et des arts, et tenant dans une de ses mains une palme ornée de trois couronnes. J'ai vu l'une de ces marques, la plus grande, sur une édition du livre de Rodolphe Agricola, intitulé : *De Inventione dialectica libri tres* (in-4°, 1558), sur le titre duquel on lit : « Parisiis, ex officina Simonis Calvarini, in vico Belovaco, *ad Virtutis insigne.* » (Bibl. imp., X. 2121. A.) La plus petite paraît à la fin d'un livre intitulé : «Conservation de santé et prolongation de vie, etc., composé premierement par noble homme H. (Hieronime) Monteux, conseiller et medecin ordinaire du roi François II, et nouvellement traduit en nostre langue françoise par maistre Claude de Valgelas, docteur medecin, etc. Paris, chez Simon Calvarin, rue Saint-Jacques, à la Rose blanche couronnée. 1572. » C'est un in-16 qui se trouve à la Bibl. imp., T. 2610-1. Ce Simon était sans doute fils de Prigent Calvarin, imprimeur à Paris de 1524 à 1582, et dont la marque est bien différente. (Voy. *Manuel*, t. II, col. 1629, et *Marques typ.*, n° 137.) Elle représente deux personnages tenant un écu suspendu à une vigne, et autour les mots : *Deum time. Pauperes sustine. Finem respice. Prigent Calvarin.* Simon, en s'établissant du vivant de son père, avait dû prendre une autre marque.

CHAUDIÈRE (Regnault), libraire à Paris de 1516 à 1546,

succéda cette année, comme imprimeur, à Simon de Colines, dont il utilisa les marques *au Temps*. Il en fit graver une nouvelle dans l'atelier de Tory, avec la même figure, mais avec une devise un peu différente; elle porte : *Virtus sola aciem retundit istam*. Cette marque paraît sur l'édition des comédies de Térence imprimée en 1546. Voyez COLINES (Simon de).

COLINES (Simon de), imprimeur-libraire à Paris de 1520 à 1546. *Quatre* marques au moins. Voyez les deux que j'ai décrites déjà dans le § précédent, sous la date de 1520-1521, comme faisant partie de frontispices, et les nos 80 et 329 de la collection des *Marques typographiques* de M. Silvestre. Ces deux dernières passèrent ensuite à Regnault Chaudière, libraire à Paris dès 1516. Chaudière avait épousé une fille que Simon de Colines avait eue de la veuve de Henri Estienne, et il hérita à ce titre de l'imprimerie et de la librairie de son beau-père. Il imprima lui-même sous le nom latin de *Calderius*, de 1546 à 1547, une édition des comédies de Térence[1], à la fin de laquelle on voit paraître le n° 329 de M. Silvestre, qui (comme le n° 80) représente le *Temps* armé d'une faux, avec cette devise dans une banderole : *Hanc aciem sola retundit virtus*. Chaudière, qui avait une autre marque auparavant (voyez Silvestre, n° 96), conserva depuis celle du *Temps*, et la transmit à ses descendants (voyez Silvestre, nos 286 et 287). En 1548, il publia un catalogue in-8° dans lequel furent compris ses livres et ceux de Simon de Colines, « tum ab Simone Colinæi, tum ab Calderio excusi. » (Voyez Maittaire, *Annales typ.*, t. III, partie 1a, p. 147.) Voici, je crois, dans quel

1. Cette édition, fort précieuse, est précédée d'une dissertation sur les accents latins (Bibl. imp., 4°, Y, 662 A).

ordre furent gravées les diverses marques de Simon de Colines par Tory : d'abord, en 1520, celle aux lapins ou *conils*, qu'on dit adoptée par Colines comme un jeu de mot faisant allusion à son nom, ce qui me semble d'autant moins probable que ces lapins servaient déjà d'enseigne à la boutique d'Henri Estienne, premier du nom, en 1502 [1]. Quoi qu'il en soit, Colines paraît avoir gardé cette marque pendant tout le temps qu'il resta dans la maison d'Henri Estienne. Lorsqu'il céda cette demeure, en 1525, à Robert Estienne, qui s'établit à son tour dans la maison paternelle, Colines descendit un peu plus bas dans la rue de Beauvais, et prit pour enseigne le *Soleil d'or*, qui paraît sur la seconde marque; enfin, en 1528, il prit pour enseigne le *Temps*, qui fut adopté par son gendre Regnault Chaudière. Voyez ce nom.

CORROZET (Gilles), libraire à Paris de 1538 à 1568. — *Une* marque, représentant, par allusion au nom du propriétaire, une *rose* sur un *cœur* (*cor* en latin), et au bas les mots *Gilles Corrozet*. Voyez Silvestre, n° 145. Cette marque, que j'ai vue figurer sur un livre de 1539 [2], fut sans doute la première qu'ait eue ce libraire. Elle passa aux héritiers de Gilles, et son petit-fils Jean s'en servait encore un siècle après sur le *Trésor des histoires de France*, ouvrage d'un autre Gilles Corrozet, qu'il réimprima plusieurs fois, de 1622 à 1644. Jean avait simplement retranché sur cette marque le prénom de son grand-père, sans se préoccuper de l'irrégularité que ce retranche-

1. Voyez la souscription du premier livre publié par lui en société avec Volfgang Hopyl, sous le titre : *Artificialis introductio Jacobi Fabri Stapulensis*, etc. In-fol., 1502. Ce livre est à la Bibliothèque Sainte-Geneviève (V. 84. 2).

2. Lottin ne le fait commencer qu'en 1555. Voyez son *Catalogue*, t. II, p. 30.

ment occasionnait sur la gravure. Ainsi voilà une gravure qui servit plus de cent ans : c'est un curieux exemple de la durée des bois.

COTEREAU ou COTTEREAU (Richard), libraire à Chartres, — (Philippe), libraire à Blois. — Voyez TORY.

DAVID (Mathieu), imprimeur-libraire à Paris de 1554 à 1566. — *Trois* marques. Voy. Silvestre, nos 227, 394 et 759[1]. Elles représentent un guerrier portant sur ses épaules une femme qui lui applique une épée à la gorge. Sur l'une de ces marques on lit, d'un côté, *odiosa;* de l'autre, *veritas*. Ces devises sont inscrites sur le cadre.

DUPUY (J.), imprimeur à Paris en 1549. Voyez l'article FEZANDAT.

ESTIENNE (Robert), imprimeur-libraire à Paris de 1526 à 1550. — *Six* marques au moins, représentant l'*Olivier* de différentes manières. Voyez-en quelques-unes dans l'ouvrage de M. Silvestre, nos 162, 318[2] et 319; joignez-y la grande marque in-folio qui se trouve sur la Bible de 1528, et sur celle de 1540, décrite précédemment; une petite marque qui paraît sur le Virgile in-16 de 1549, et enfin une marque semblable au no 163 de Silvestre, mais où le personnage est chauve, et qui paraît dans *Caroli Stephani de Nutrimentis*, etc. In-8o, Paris, 1550, Robert Estienne (Bibl. imp., T. 3039). La plupart de ces marques furent sans doute gravées pour le début de Robert Estienne dans la carrière typographi-

1. L'une de ces marques paraît sur un livre de 1549, qui est à la Bibl. imp., in-8o, Z, 716 (Ravisius Textor, *Epistolæ a mendis repurgata*).

2. J'ai reproduit cette marque sur le titre de mon livre intitulé : *Les Estienne et les types grecs de François Ier* (in-8o, 1856).

que, c'est-à-dire aux environs de 1526; il les emporta avec lui à Genève en 1550, et son fils Henri II s'en servit à son tour après la mort de son père, arrivée en 1559. C'est sans doute la veuve Tory qui a gravé la marque, de différentes dimensions, qui paraît, à partir de 1544, sur les ouvrages grecs imprimés avec les types royaux et représentant une basilique enroulée autour d'une lance.

ESTIENNE (Charles), imprimeur-libraire à Paris de 1551 à 1561. — *Trois* marques au moins. En embrassant la carrière typographique, Charles adopta l'*Olivier* de son frère, c'est-à-dire qu'il fit tout simplement copier les marques de Robert, dont il venait continuer l'œuvre. J'ai vu la première de ces marques, semblable au n° 163 de Silvestre, sur une édition des épîtres familières de P. Bunel, in-8°, imprimée par Charles en 1551; la seconde paraît sur une édition de Cicéron en 4 vol. in-fol., publiée par le même imprimeur de 1551 à 1555 [1]; et la troisième, semblable au n° 162 de Silvestre, sur le *Petit Dictionnaire français-latin*, in-4°, publié par Charles en 1559. Il est probable que Robert II s'est servi de ces mêmes marques après la retraite de son oncle en 1561.

FEZANDAT (Michel), imprimeur-libraire à Paris de 1541 à 1553. — *Une* marque. Voyez Silvestre, n° 423. Cette marque, qui, par allusion au nom de son propriétaire, représente un *faisan* sur un *dauphin*, avec les lettres M et F placées, la première à gauche, la seconde à droite du faisan, était déjà employée sans ces initiales en 1549, comme on le voit sur le titre du *Temple de chasteté*, imprimé cette année par Fezandat, dans le format in-8°

1. J'ai décrit ce livre p. 314.

(Bibl. imp., Y. 4572). En 1550, un certain Guillaume Alard (peut-être gendre de Fezandat), qui demeurait « *e regione collegii* de la Mercy, » s'en servait également ainsi. Voyez à la Bibliothèque impériale, section des estampes, œuvre de Tory. L'apparition de cette marque sur le livre du libraire Alard provient peut-être uniquement de ce que ce livre a été imprimé par Fezandat. Je n'ai pu vérifier le fait, parce que le fragment de frontispice où j'ai vu cette marque et le nom d'Alard ne contient pas le titre du livre. On voit seulement au verso quelques vers grecs qui donnent à penser qu'il s'agit d'un ouvrage de Jean Blaccus Danois, dont on a déjà une traduction en vers latins d'Isocrate, imprimée également en 1550 chez Regnault Chaudière, in-4° (*Sermonum liber unus ex Isocratis notione de regno, carmine heroico*. Bib. Mazarine, 14524). Ce G. Alard n'est pas nommé par Lottin dans son *Catalogue des imprimeurs-libraires de Paris*. Je trouve encore cette marque dans un petit volume intitulé *le Bouquet des fleurs de Sénèque*. A Caen, de l'imprimerie de Jacques le Bas, imprimeur du roy, 1590, in-8°. (Bibl. imp., Y. Falconet, 11576.) Je vois encore la marque de Fezandat sur un livre publié par le libraire J. Dupuy en 1549. (*Novum Testamentum*, grec et latin, in-16.) Pourquoi ? Je l'ignore.

GIBIER (Eloi), imprimeur à Orléans. — *Une* marque représentant une presse. Cet imprimeur, dont la plus ancienne impression connue est datée de 1559, a évidemment exercé plusieurs années auparavant. Voici au reste ce qu'on lit à son sujet dans la *Bibliothèque historique des auteurs orléanais*, de dom Gerou, conservée en manuscrit dans la Bibliothèque publique de la ville d'Orléans : « On peut dire en quelque manière qu'Éloy Gibier est

le premier imprimeur d'Orléans : Mathieu Vivian et Pierre Asselin l'avaient précédé, mais on ne connaît qu'un seul ouvrage imprimé par chacun de ces imprimeurs, au lieu que d'Éloy Gibier on en a une grande quantité. On ne sait pas quand il a commencé, mais le plus ancien livre imprimé par lui que nous connaissions est de 1559. D'abord, dans le frontispice de ses ouvrages il ne mettait aucun chiffre. La place où le chiffre doit se trouver était entièrement vide ; mais dans la suite il en mit un, et encore ne s'en servait-il pas toujours. Ce chiffre était une presse d'imprimerie autour de laquelle on lisait : *In sudore vultus tui vesceris pane tuo.* » J'ai vu cette marque sur les *Coutumes générales d'Orléans*, imprimées par Gibier, en 1570, in-8°, et qui se trouvent à la Bibliothèque de l'Institut, L. 350 H. Mais il adopta ensuite la marque de Conrad BADE. Voyez ce nom.

GOURMONT (Gilles DE), imprimeur-libraire à Paris de 1506 à 1530. — *Trois* marques. La première, en forme de cadre, se trouve sur le titre de neuf comédies d'Aristophane, imprimées chez Pierre Vidove, aux frais de Gilles de Gourmont, en 1528, in-4° (Bibl. imp., 4°, Y. 335, A) : on en trouvera la description p. 256 ; la seconde représente la Renommée : c'est une femme nue et ailée, sur le corps de laquelle on voit des yeux, des langues et des oreilles. Au bas on lit sur une banderole : ECQUIS INCOMBERE FAMÆ, sous-entendu sans doute POTERIT. La croix de Lorraine paraît à gauche, tout au bas de la gravure. J'ai vu cette marque sur un petit livre intitulé : *Alphabetum hebraicum*, et formant 8 feuillets, imprimé par Pierre Vidove (Silvestre, n° 98). Quoique le nom de Gourmont ne paraisse nulle part ici, je ne doute pas que cette marque n'appartienne à Gilles de Gourmont, car elle est

accompagnée de ses deux initiales E et G (*Egidius Gourmontius*) placées, la première à gauche, la seconde à droite, et nous allons voir que cette marque fut ensuite celle de Jérôme de Gourmont, fils ou neveu de Gilles. Peut-être est-ce à cause de l'emprunt des caractères hébreux de Gourmont que sa marque paraît sur ce précieux livret, dont voici la description : 1re page en commençant par la fin, suivant l'usage hébreu et arabe, la marque de Gourmont dans un cadre en pièces mobiles. Au verso de ce titre, l'épître de Pierre Vidove au lecteur (elle est datée de sa maison, le 1er août 1531); puis le texte, terminé par cette souscription : « Petrus Vidovæus Vernoliensis excudebat Lutetiæ. » Puis enfin la marque de cet imprimeur, la Fortune, avec les mots : *Audentes juvo* (Silvestre, n° 65). La troisième marque de Gilles de Gourmont signée de la croix de Lorraine a été publiée par M. Silvestre (n° 826). Elle représente les armes des de Gourmont : un écu coupé, trois roses en chef et un croissant en pointe, ayant pour cimier un saint Michel tenant une épée nue, et pour support deux cerfs ailés ayant au cou une couronne ducale. Ce sujet, beaucoup plus développé, figure sur la première page des *Tableaux des arts libéraux de Savigny*, in-plano, publié en 1587 par les fils de Gilles de Gourmont, Jean et François, qui exercèrent après lui rue Saint-Jean-de-Latran [1].

1. L'apposition de ces armes sur la marque typographique de Gilles de Gourmont prouve, contrairement à l'opinion commune, que la profession d'imprimeur ne faisait pas déroger. (Voyez au reste ce que j'ai dit à ce sujet dans mon livre sur l'origine de l'imprimerie, t. I, p. 210, et t. II, p. 89.) Les Gourmont de Paris étaient en effet issus d'une famille noble du Cotentin, qui subsiste peut-être encore, et qui portait les mêmes armes au dix-septième siècle. Gilles de Gourmont était venu se fixer à Paris vers les dernières années du quinzième siècle, ainsi que plusieurs autres de ses frères, qui exercèrent la même profession que lui. L'aîné,

GOURMONT (Jérôme DE), imprimeur-libraire à Paris de 1524 à 1553. — *Une* marque représentant la Renommée, copiée sur la seconde marque de Gilles de Gourmont que nous venons de décrire, mais dans une pose inverse. Au-dessous de l'inscription ECQUIS INCOMBERE FAMÆ, on voit, dans un petit cartouche, les initiales H. D. G. (Hierome de Gourmont), au-dessus duquel est la croix de Lorraine. J'ai vu cette marque sur un volume publié à Paris en 1534, par Jérôme de Gourmont, sous ce titre : *Pauli Paradisi... de modo legendi hebraice dialogus* (Bibl. imp., in-8°, X, 64), et sur un autre aussi publié à Paris (*Dionysiæ*) en 1535, sous un titre grec dont voici la traduction latine : *Apollonius Alexandrinus, de Constructione* (Bibl.

Robert, paraît déjà dans cette ville en 1498; Jean, le puîné de Gilles, ne paraît qu'en 1507. On voit encore figurer un Jérôme et un Benoît, libraires à Paris vers le milieu du seizième siècle. J'ignore quels étaient leurs liens de parenté avec les premiers. Peut-être étaient-ils fils de Robert. (Benoît, marié à Catherine Goulard, fit baptiser un fils sous le nom de Gilles à l'église Sainte-Croix-en-la-Cité, le 9 octobre 1540.) On voit également paraître un Jean-Théobald de Gourmont à Anvers en 1527. Quant à Gilles, il exerça la librairie et l'imprimerie de 1506 à 1533 environ, et laissa deux fils, Jean et François, qui conservèrent son établissement, rue Saint-Jean-de-Latran, et y imprimèrent, en 1587, les *Tableaux des arts libéraux de Christophe de Savigny*. C'est un in-plano en tête duquel on voit une magnifique gravure représentant les armes de la famille ayant pour support deux cerfs ailés couronnés au cou de couronnes ducales, et pour cimier un saint Michel tenant une épée nue. Cette composition remarquable, qui porte le chiffre des deux frères, doit être de Jean, l'aîné, qui était peintre et graveur. Le Musée du Louvre possède un tableau qu'on croit de lui (*Notice des tableaux du Louvre*, 3e partie, p. 156); il est l'auteur d'un beau portrait du cardinal de Bourbon cité par Mariette, et qui se trouve au Cabinet des estampes; il est également cité par l'abbé de Marolles et par Papillon pour des cavalcades et des morceaux d'ornement dont la marque (formée des lettres IDG accolées) et le nom se trouvent sur plusieurs pièces citées par Brulliot, sur des planches d'une Bible de 1560, et sur certaines pièces de Tortorel et Perrissim (Renouvier, *Maîtres graveurs du seizième siècle*, p. 195). On voit que Gilles eut de dignes successeurs; malheureusement, en eux s'éteignit la race des Gourmont de Paris.

Mazarine, in-8°, 20061.) Jérôme de Gourmont a encore publié au moins un autre livre à *Dyonisiæ* en 1535; mais je n'en connais pas le titre, que je n'ai pu voir. Tout ce que je puis dire, c'est qu'Ausone est cité dans la préface latine placée au verso du premier feuillet, dont je n'ai vu qu'un fragment en la possession de M. Silvestre.

Je pense que Gourmont exerça l'imprimerie, quoiqu'on ne le mentionne que comme libraire dans les ouvrages de bibliographie. Les livres que je viens de mentionner prouvent que c'était un érudit qui suivait les traces de Gilles de Gourmont. Le premier de ces livres, en effet, qui est en latin, renferme quelques mots d'hébreu; le second est tout entier en grec.

J'ai vu un petit livre imprimé en 1539 à Paris, avec la marque de Jérôme de Gourmont, c'est *Pugna porcorum per J. Porcium*, in-8°. On lit à la souscription, au-dessous de la marque : *Parisiis, apud Anthonium Bonnemere.* Anthoine Bonnemère était-il éditeur pour Jérôme de Gourmont ou son successeur à la même enseigne? C'est ce que j'ignore.

GOURMONT (Benoît DE), libraire à Paris. — *Une* marque représentant un homme placé au-dessus de deux précipices; au-dessus de lui est une banderole où on lit : UNDIQVE PRAECIPITIVM, et au-dessous les initiales B. D. G. (Silvestre, n° 838.)

GRANDIN (Louis), imprimeur-libraire à Paris de 1542 à 1553. — *Deux* marques. Voyez Silvestre, n°s 277 et 416. Elles représentent deux hommes, dont un reçoit une sphère de la main de Dieu; l'autre en tient une qui se brise entre ses doigts. Sur la dernière marque on lit :

« Confidere in Domino bonum esse quam confidere in homine. Ps. 117. »

GUEULLARD (Jean), imprimeur-libraire à Paris de 1552 à 1553. — *Deux* marques représentant le Phénix sur des flammes [1] dans un cadre ovale ; la plus petite porte dans le cadre : *Amor vitæ acer nimis*, et plus bas les initiales de Gueullard, I. G. (Silvestre, n° 790.) Cette marque a 0m.055 de hauteur sur 0m.044 de largeur. Je l'ai vue sur un livre intitulé : « Patri Ruffi Druydæ dialectica, nuper ab eodem autore emendatur. » 3e édit., in-4°, 1553. Bibl. Mazarine, 14290. La plus grande porte dans le cadre : *Mori vivere mihi est ;* elle a 0m.087 de hauteur sur 0m.063 de largeur. (Silvestre, n° 882.) Je l'ai vue sur un livre intitulé : « Hexastichorum moralium libri duo, per Nic. Querculum Tortronensem Rhemum, 1552. » In-4°, Paris. (Bibl. imp., Y. 2617.) Voy. HARSY (Olivier DE).

GUILLARD (Charlotte), imprimeur-libraire de 1518 à 1556. — *Une* marque représentant son enseigne, un soleil d'or dans un ciel étoilé. Au-dessous, deux lions debout tenant un écusson où sont ses initiales, C. G. Cette dame exerça l'imprimerie pendant plus de cinquante ans. Elle épousa d'abord, en 1502, Berthold Rembold, associé du premier imprimeur de Paris, Ulric Gering. Berthold, qui avait fixé son domicile rue Saint-Jacques, *au Soleil d'or*, ayant laissé Charlotte veuve en 1518, elle exerça seule jusqu'en 1520, époque où elle épousa Claude Chevallon, qui vint habiter la même maison. Claude Chevallon étant mort à son tour en 1542, Charlotte continua à exercer jusqu'en 1556. C'est à l'époque de

1. Gueullard demeurait à l'enseigne du Phénix, *e regione collegii Remensis.*

ce second veuvage que fut gravée la marque en question [1], que nous donnons ci-dessous. Claude Chevallon portait sur la sienne, par allusion à son nom, deux chevaux debout (cheval-long). M. Silvestre a pourtant publié une marque de lui où l'on voit les lions (n° 395).

HARSY (Olivier DE), libraire à Paris de 1556 à 1584, s'est servi de la marque de Gueullard sur divers ouvrages de Nicolas Ellain, entre autres : « Elegia libri duo ad Joach. Bellaium, quo adhuc vivo eos scripsit. (1560, in-4°.) Parisiis, e typogr. Olivarii de Harsy, ad Cornu cervi, in clauso Brunello. » (Bibl. imp., in-4°, Z. 2120. V. 891.) J'ignore pourquoi Olivier de Harsy avait adopté la marque de Gueullard. Voyez ce nom.

1. Je l'ai vue sur un livre in-4° intitulé « Institutionum civilium libri quatuor. 1550. Parisiis, apud Carolam Guillard, viduam Claudi Chevallonii, sub Soli aureo, et Guilelmum Desbois, sub Cruce Alba, in via divi Jacobi (Saint-Jacques).»

HOTOT (Fabian), imprimeur à Orléans. Voyez BADE (Conrad).

HOUIC (Antoine), libraire à Paris. Voyez REGNAULT (Barbe).

KERVER (Thielman II), imprimeur-libraire à Paris de 1530 à 1550. — *Une* marque représentant l'écu des Kerver. C'est un *gril* (*cratis*) tenu par deux licornes et accompagné des lettres T.K. Au bas, les noms de cet imprimeur au long, THIEMAN (*sic*) KERVER. Cette marque paraît sur un livre d'Heures de 1550. Voyez ci-devant, p. 312.

LE BAS. Voyez FEZANDAT.

LE COQ (Jean), imprimeur à Troyes de 1506 à 1525. — *Une* marque représentant deux loups encapuchonnés, tenant l'écu de Le Coq (un coq) pendant à un arbre; au-dessous on lit : *Jean Le Coq*. (Silvestre, n° 875.) Cette marque paraît déjà dans un Graduel de 1521, décrit p. 234. On la retrouve sur un livre d'Heures à l'usage de Toul publié en 1541, et renfermant beaucoup d'autres gravures signées de la double croix [1]. On la voit également dans un petit livre publié de nos jours par le libraire Aubry (*Bibliothèque de l'Amateur champenois*, 2e livraison, Construction d'une Notre-Dame, p. 59). C'est dire que ce bois existe encore; il appartient à M. Aubry, libraire à Paris.

LE NOIR (Philippe), imprimeur-libraire à Paris de 1520 à 1539. — *Trois* marques. (Voyez Dibdin, *Decameron bibliogr.*, t. II, p. 43; Silvestre, n° 61 [2]; et, plus haut, la

1. Voyez la description plus haut, p. 284.

2. Cette marque est la réduction de celle qu'on voit à la fin des *Coustumes et*

liste des gravures de Tory, sous la date de 1522-1523.) Ces marques représentent deux *nègres* qui tiennent un écu chargé des initiales de Philippe le Noir.

MALLARD (Olivier), imprimeur-libraire à Paris de 1536 à 1542. — (Jean), libraire à Rouen. Voyez TORY.

MARNEF (DE). Les frères Enguilbert, Jean et Geoffroy de Marnef furent, ensemble ou séparément, imprimeurs et libraires à Paris et à Poitiers de 1510 à 1550. Ils avaient pour marque un pélican qui se perce le flanc pour nourrir ses petits. Tory leur grava au moins *deux* marques : l'une qui paraît sur un livre imprimé par Enguilbert et Jean, à Poitiers, en 1536 [1], et ayant pour devise : *Eximii amoris typus;* elle a été reproduite par Dibdin (*Decam. bibliogr.*, t. II, p. 32), et par Silvestre (n° 152 [2]); l'autre, qu'on voit à la Bibliothèque impériale, section des estampes, œuvre de Tory. Le pélican et ses petits sont dans un cadre ovale; autour on lit cette devise : *Principium ex fide, finis in charitate.* (Silvestre, 1044.)

MENIER (Maurice), imprimeur à Paris de 1545 à 1566. — *Une* marque publiée par M. Silvestre, n° 789. Elle représente un homme qui ferme la bouche à une femme, avec cette légende : COERCENDA VOLVPTAS.

MERLIN (Guillaume), libraire à Paris de 1538 à 1570. — *Une* marque représentant un cygne dont le cou est enroulé à une croix; autour : *In hoc signo vinces.* La croix de

statuz particuliers de la pluspart des baillages, etc. (in-4°, 1527), laquelle est de grand format et également signée de la croix de Lorraine.

1. *Les angoisses et remedes d'amour du Traverseur en son adolescence* (Jean Bouchet). In-4°, achevé le 8 janvier 1536 (1537 n. s.).

2. Les n°s 153 et 174 semblent bien du même artiste, mais ils ne sont pas signés.

Lorraine est à peine visible dans l'ornement final de la gravure. J'ai vu cette marque sur la première page d'un Missel de Paris (*Missale ecclesie Parisiensis*), in-folio, sans date. Ce livre, qui a été imprimé par Yolande Bonhomme, veuve de Thielman I Kerver, comme le prouve la marque de cet imprimeur qui se trouve sur la première page du texte, et dont il existe peut-être des exemplaires à son nom, est sans date, mais doit être placé entre les années 1532 et 1550, qui embrassent l'épiscopat de Jean du Bellay. Voyez la description de ce livre, p. 275. La marque de Merlin a $0^{m}.095$ de hauteur sur $0^{m}.067$ de largeur. (Silvestre, n° 801.)

Morel (Guillaume), imprimeur-libraire à Paris de 1548 à 1564. — *Une* marque publiée par M. Silvestre (*Marques*, n° 164), qui m'apprend que son graveur a, par erreur, oublié la croix de Lorraine. « Cette marque, ajoute-t-il, a été employée plus tard par Étienne Prevosteau, gendre de Morel, qui l'a ensuite regravée ou fait regraver, en mettant ses initiales E. P. à la place de la croix de Tory[1]. » Elle représente un thêta majuscule (Θ) autour duquel sont enroulés deux serpents ailés, et dans le champ un ange assis sur la traverse du thêta, et tenant à la main gauche une torche enflammée.

Nivelle (Sébastien), imprimeur-libraire à Paris de 1550 à 1601. — *Une* marque représentant deux cigognes en l'air, dont une est portée et nourrie par l'autre, avec ce verset de l'Exode (XX, 12), qui explique le sujet :

1. Je l'ai vu, en effet, avec la croix de Lorraine, sur un alphabet grec de 1560 imprimé par G. Morel (Bibl. imp., in 8°, X. 273, réserve), et sur plusieurs autres ouvrages imprimés par Prevosteau, son gendre : je citerai particulièrement *Adriani Behotii diluvium* (in-8°, 1591, Bibl. imp., P. 426), où la marque est fendue, ce qui explique pourquoi elle fut regravée avec les lettres E. P.

« Honora patrem tuum et matrem tuam, et sis longævus super terram. » J'ai vu cette marque signée de la croix de Lorraine sur une édition in-8° de Jean Chrysostôme (*Homeliæ duæ*), imprimé par Sébastien Nivelle en 1554. Elle a été reproduite par M. Silvestre dans ses *Marques*, n° 201; mais la croix de Lorraine est à peine visible sur cette épreuve. J'ai vu une autre marque de Nivelle représentant le même sujet, accompagnée aux quatre coins de sujets analogues de l'amour filial; mais elle n'est pas signée de la croix de Lorraine, quoique parfaitement dans la manière de Tory.

NYVERD (Guillaume), imprimeur-libraire à Paris de 1516 à ... — *Une* marque, ou pour mieux dire un petit cadre dans le goût de celui de Simon de Colines que nous donnons plus loin, en tête de l'Appendice. On lit au bas, dans une banderole : NASCI, LABORARE, MORI. Ce cadre paraît dans un petit livret sans date, en caractères gothiques purs, intitulé : *la Réformation des tavernes et destruction de gourmandise, en forme de dialogue*, 4 feuillets petit in-8°, dont M. Cigogne (1856) possède l'unique exemplaire connu. On lit à la fin : « A Paris, par Guillaume Nyverd, imprimeur. » C'est donc à tort que Lottin le dit seulement libraire. Il ne donne qu'une date pour son exercice, celle de 1516; mais notre gravure est certainement postérieure à 1520. M. Silvestre étend l'exercice de Nyverd, qu'il ne qualifie également que libraire, jusqu'en 1559, je ne sais d'après quels renseignements. Le texte de *la Reformation des tavernes* a été réimprimé dans le tome II, p. 223, du *Recueil des poésies françoises des XVe et XVIe siècles*, recueillies et annotées par M. Anatole de Montaiglon (in-16, Paris, Janet, 1855).

NYVERD (Guillaume DE), probablement fils du précédent, imprimeur-libraire à Paris de 1550 à 1580. — *Une* marque, représentant l'écu de France tenu par deux génies ailés. Au-dessus, une tête ailée, de la bouche de laquelle partent deux guirlandes dans le goût de celles qu'on voit à la dernière planche du *Champ fleury*. Au bas, à gauche, les lettres G. N.; plus loin, à droite, la croix de Lorraine. Cette gravure, qui a 8 centimètres de large sur 11 de haut, a sans doute été exécutée lorsque Guillaume de Nyverd fut nommé imprimeur du roi, titre qu'il portait en 1561, suivant Lottin. Il l'eut sans doute avant. Quoi qu'il en soit, j'ai vu cette marque, déjà bien usée, dans une impression de 1572, la « Prognostication touchant le mariage du tres honoré et tres aimé Henry, par la grace de Dieu roy de Navarre, et de tres illustre princesse Marguerite de France, calculée par maistre Bernard Abbatia, docteur medecin et astrologue du tres chrestien roy de France (Charles IX). » Il y a à la Bibliothèque impériale au moins trois éditions de ce petit livret, faites par le même imprimeur, vers le même temps, c'est-à-dire aussitôt après le mariage du roi de Navarre avec Marguerite de Valois. Toutes trois sont ornées de cette gravure à la dernière page; seulement on y voit une addition bien postérieure : c'est la devise de Charles IX (deux colonnes réunies par une banderole portant ces mots : PIETATE ET JVSTICIA), placée au-dessous de l'écu de France. On voit encore dans ce livre d'autres gravures et des lettres ornées aux initiales de Guillaume de Nyvert (G. N.). Je ferai remarquer que Guillaume de Nyvert ne prend pas sur ce livre le titre d'imprimeur du roi.

PALLIER (Jean), dit *Marchand*, imprimeur-libraire à Metz de 1539 à 1548. — *Une* marque donnée par M. Silvestre,

n° 156. Elle représente une fleur de lis tenue en l'air par deux enfants nus, et dans le champ les lettres I. P. (Voyez *le Second Enfer d'Estienne Dolet*, 1544, in-8°. Bibl. imp., Y. 4497, réserve.) Jean Pallier, ou mieux *Palyer*, en latin *Palierus*, exerça aussi à Paris, car j'ai vu de lui diverses éditions datées de cette ville en 1541 et 1542 avec la marque décrite ci-dessus. Je citerai entre autres : 1° « Epitomæ singularum distinctionum libri primi sententiarum, cum versibus memorialibus Arnoldi Vesaliensis, etc. » (In-16, Paris, 1541); 2° « Topica Marci Tullii Ciceronis, etc. (Paris), ex officina Joannis Palierii, e regione Navarræ, sub signo Leonis Coronati, 1542, » (in-4°).

PARIS (Nicole), imprimeur à Troyes, etc., de 1542 à 1547. — *Une* marque donnée par M. Silvestre, n° 175. Elle représente un enfant se tenant aux branches d'un palmier (?), au-dessous de la devise ET COLLIGAM.

PERIER (Charles), libraire à Paris de 1550 à 1557. — *Une* marque paraissant sur le titre du livre in-folio intitulé : « Les quatre livres d'Albert Durer... de la proportion des parties et pourtraicts des corps humains, traduits par Louys Meigret, etc., chez Charles Perier... à l'enseigne du Bellerophon, 1557. » (Bibl. du Jardin des Plantes et Sainte-Geneviève.) Ce libraire édita, la même année 1557, deux éditions du livre de Durer, l'une en latin, l'autre en français, toutes deux ornées des mêmes bois. Je ne saurais dire laquelle parut la première. Le même libraire avait déjà publié en 1555, pour Louis Meigret, une traduction des « XII livres de Robert Valturin, touchans la discipline militaire, » in-fol. avec gravures, où on voit paraître sa marque signée de la croix de Lorraine. L'enseigne du Bellérophon fut conservée par Thomas Perier, fils de Charles.

PETIT (Oudin), libraire à Paris de 1541 à... — *Une* marque donnée par M. Silvestre, n° 103. Elle représente un écu chargé d'une fleur de lis et tenu par deux lions. Dans le champ, les lettres O. P.

PORTE (Maurice DE LA), libraire à Paris de 1524 à 1548.— *Une* marque employée par sa veuve sur le livre intitulé: *M. A. Mureti Juvenilia*, in-8°, 1553. (Bibl. Mazarine, 21352.) La veuve de Maurice de la Porte céda son établissement à Gabriel Buon, qui se servit des marques du défunt de 1558 à 1587. Elles représentent un homme chargé d'une valise, *à la porte* d'une maison, et sur l'une d'elles on lit cette devise : *Omnia mea mecum* PORTO. C'est Bias, d'après la Caille. Vers le même temps il y avait à Lyon un imprimeur appelé Hugues de la Porte, ayant sur sa marque Samson emportant les portes de Gaza sous ses bras, et cette devise : « Libertatem meam mecum *porto*. » Voyez de lui une Bible latine in-folio, de 1542. (Bibl. imp., A. 134.)

PREVOSTEAU (Etienne). Voyez MOREL (Guillaume).

REGNAULT (Barbe), libraire à Paris de 1556 à 1560 environ. — *Une* marque représentant un éléphant avec une tour sur le dos et la devise : *Sicut elephas sto*. Hauteur, 7 cent. 1/2; largeur, 5 1/2. Barbe était sans doute fille de François Regnault, mort en 1552, et qui avait une marque analogue, comme on peut le voir dans le livre de M. Silvestre, n°s 42 et 43. La marque de François Regnault fut conservée par sa veuve, Madeleine Boursette, qui y ajouta ses deux initiales (M. B.), et exerça en son nom propre jusqu'en 1555. La marque de Barbe Regnault paraît pour la première fois, à ma connaissance, sur un petit livre in-8°, imprimé vers l'an 1556, avec ce titre : *Description de la prinse de Calais et de Guynes, composée par forme de style de proces par M. G. de M.* (Ici la

marque est au-dessous :) A Paris, chez Barbe Regnault, rue Sainct-Jacques, à l'enseigne de l'Élephant.» (Bibl. imp. Y non porté.) La Caille nous fait connaître d'autres ouvrages publiés vers le même temps par Barbe Regnault : *Monstre d'abus contre Michel Nostradamus*, 1558 ; J. Seve, *Supplication aux rois*, etc., *de faire la paix entre eux*, 1559. En 1560, elle publia encore un livre d'Étienne Brulefer, in-8°, intitulé : *Identitatum et distinctionum... traditarum compendiosa contractio*. Ici la marque, et au-dessous une suscription où Barbe Regnault se dit veuve d'André Barthelin. (Bibl. imp., D., 56, 3°.) Je ne saurais dire si ce personnage est le même que celui que la Caille et Lottin appellent André Berthelin, et qui publia en 1544 un ouvrage intitulé : *Francisci Georgii Venali..... de Harmonia mundi totius cantica tria*. In-folio, Paris, « apud Andream Berthelin, via ad divum Jacobum, in domo Guilelmi Rolandi, sub insigne Aureæ Coronæ, et in vico Longobardorum, in domo ejusdem Rolandi. » (Bibl. imp., fol. A. 2477.) Dans le cas de l'affirmative, il faut croire que ce Berthelin n'était pas encore marié à Barbe Regnault, puisqu'on voit que, demeurant comme elle dans la rue Saint-Jacques, il avait une enseigne différente. Je suis porté à croire, en effet, que Barbe ne prit l'*Éléphant* qu'après la mort de Madeleine Boursette, veuve de François Regnault, vers 1556. Quoi qu'il en soit, la Caille nous apprend que la marque de Barbe Regnault passa à Thibaut Bessault, puis à son fils Jean, et enfin à Antoine Houic. J'ai vu, en effet, un livre publié par ce dernier en 1582, orné de l'éléphant de Barbe Regault.

ROBINOT (Gilles Ier), libraire à Paris de 1554 à 1578. — *Une* marque publiée par M. Silvestre, n° 686. Elle représente Icare précipité dans la mer pour n'avoir pas suivi les avis de son père Dédale, lui recommandant de

ne pas trop s'approcher du soleil, de crainte que cet astre ne fît fondre la cire avec laquelle les ailes de notre présomptueux étaient attachées à son corps. On lit dans une banderole : « Ne quid nimis. » Cette marque était employée encore en 1619 par Gilles II Robinot, fils de Gilles Ier. (Voyez *Epistres morales d'Honoré d'Urfé*, in-8°, 1619.) Hauteur, 0m.050; largeur, 0m.047. Voy. SERTENAS.

ROFFET (Pierre), dit le *Faucheur*, libraire à Paris de 1525 à 1537. — *Une* marque publiée par M. Silvestre, n° 150. Cette marque, représentant un *faucheur*, paraît déjà dans un livre imprimé en 1536.

ROIGNY (Jean DE), libraire à Paris de 1529 à 1562. — Je connais *deux* marques de Roigny, signées de la croix de Lorraine. La plus ancienne de ces marques est celle qui paraît sur une magnifique édition des Épîtres de Pline, imprimée par Josse Bade, en 1533, in-folio. (Silvestre, n° 674.) Elle représente un homme et une femme tenant chacun une banderole où on lit une phrase latine; celle de l'homme porte : *Nec me labor iste gravabit*, et celle de la femme : *Spes premii solatium est laboris.* Dans le ciel est la Fortune avec sa roue et la corne d'abondance, et dessous cette devise dans une banderole : *Quod differtur non affertur.* La seconde marque, adoptée par Jean de Roigny, après la mort de Josse Bade, son beau-père, c'est-à-dire après 1535, est le *Prelum ascensianum*, mais regravée (Silvestre, n° 787), car le matériel typographique de Bade passa à un autre gendre de cet imprimeur, Michel de Vascosan, qui se servit des vieux bois de son beau-père, et en particulier de sa marque, tout usée qu'elle était. Quant à Robert Estienne, troisième gendre de Josse Bade, la mort de son beau-père n'amena aucun changement dans ses habitudes typogra-

phiques : il conserva toujours l'*Olivier*, qu'il a rendu si célèbre.

SERTENAS (Vincent), libraire à Paris de 1534 à 1561. — *Une* marque employée sur deux opuscules in-8° de 1561, ordinairement réunis dans le même volume, et intitulés : 1° *Régime de vivre et conservation des corps humains*, etc. ; 2° *Recueil de plusieurs secrets très-utiles... pour la santé*, etc. (Bibl. imp., T. 2368 A.) Cette marque représente les initiales V. S. entrelacées dans un médaillon au-dessus duquel est le soleil, de chaque côté un génie, et au bas cette devise : VINCENTI NON VICTO. Nous trouvons aussi la marque de Robinot, décrite ci-dessus sur certains livres publiés par Sertenas. Je citerai entre autres le *Recueil des rimes et proses* de E. P., in-8°, 1555 (Bibl. imp., Y. 4557). C'est sans doute parce que Robinot était l'imprimeur, qu'il mettait sa marque.

TORY (Geofroy). *Dix* marques. (Voyez p. 70 et suiv.)

VIVIAN (Thielman), libraire à Paris en 1539. — *Une* marque qui paraît sur la *seconde partie* du *Grand Marial de la mère de vie* [1] (traduit par Adam de Saint-Victor), intitulée : *A la très-pure et immaculée Conception de la Vierge*, in-4°, 1539. (Silvestre, n° 725.) Vivian demeurait au clos Bruneau ; sa marque portait cette devise : *Post tenebras spero lucem*, dans une banderole au-dessus d'une fontaine gardée par deux licornes ; au-dessous les lettres T. V., et plus bas THIELMAN VIVIAN.

1. Ce livre se trouve à la bibliothèque de l'Arsenal, T. 5131. La première partie est en caractères gothiques, sans indices typographiques ; la deuxième, en caractères romains.

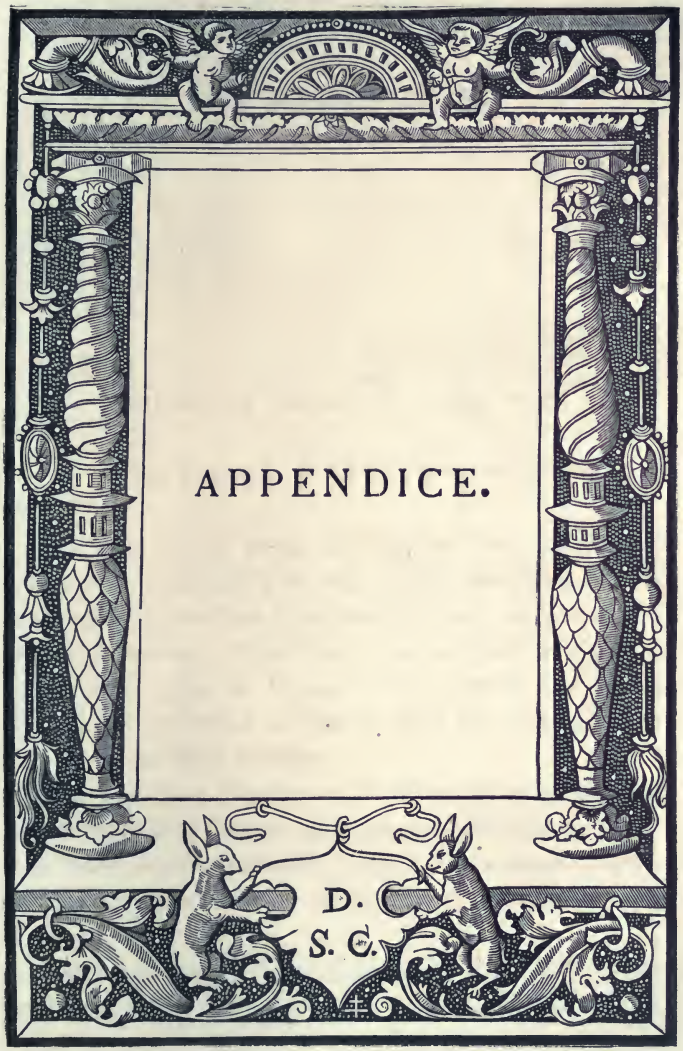

APPENDICE.

APPENDICE

I.

NOTE SUR LA FAMILLE DE GEOFROY TORY.

§ 1er. *Sur les ascendants et collatéraux de Geofroy Tory.*

Dans mon premier travail sur Geofroy Tory, j'ai pu citer, grâce aux communications de deux érudits Berrichons, un certain nombre de membres de sa famille, tous, ou presque tous, habitant le faubourg Saint-Privé. Les nouvelles recherches de mon ami M. Hippolyte Boyer, archiviste adjoint des archives du Cher, me permettent de faire connaître son grand-père, son père et tous ses frères et sœurs.

« Par acte du 29 décembre 1486, Robert Thory, laboureur, demeurant dans la paroisse de Saint-Germain-du-Puy, vend à Jean Thory, son frère germain, pour 20 livres tournois, sa part de succession dans l'héritage de feu Jean et Jeanne, leurs père et mère. »

« Par contrats des 5 et 8 septembre 1507, Jean Thory, demeurant à Saint-Privé [1], et Philippe *Thorye*, sa femme, marient deux

1. Un autre acte qu'a bien voulu me communiquer M. Boyer, et qui est daté de 1489, nous apprend que c'est dans la rue aux Vaches du faubourg Saint-Privé, que demeurait ce Jean Thory, c'est donc là que serait né Geofroy. « Or, » m'é-

de leurs filles, Jehanne Thorye et Perron Thorye, à Thevenin et François Leconte, fils de Jean Leconte... » Parmi les clauses du contrat de mariage de la seconde, il est dit que Jean Thory et sa femme constituent en dot à leur fille 40 livres tournois... « et ce pour tout droit de père et de mère, soit tant de meuble que d'héritage, auquel droict ladite future épouse, de l'autorité de sondit futur époux, a renoncé et renonce par les présentes, au profit de ses père et mère, de *maistre Geoffroye*, André, Antoine et Michell Thoris, enffans desdits Jean et Philippe, si ce n'est pour faculté d'oir. » (Archives du département du Cher, série C, fonds des notaires, minutes du notaire Jean Dujat. 1507.)

On voit que Geofroy était l'aîné de ses frères et sœurs, puisqu'il est nommé le premier dans l'acte. Or, comme deux de ses sœurs étaient déjà en âge d'être mariées en 1507, et comme il est qualifié de *maître*, il est probable qu'il avait lui-même plus de vingt-cinq ans. Voilà pourquoi je le fais naître vers 1480.

§ 2. *Sur les descendants de Geofroy Tory.*

Jean Toubeau, imprimeur-libraire à Bourges, mort en 1685, à Paris, durant une mission qu'il remplissait pour sa ville[1], a écrit le passage suivant dans la préface de ses *Institutes consulaires*[2], imprimées par lui-même en 1682, trois ans avant sa mort : « Je n'ay pas été excité à écrire et à entreprendree cet ouvrage

crit M. Boyer, « comme cette rue ne contient guère plus de deux maisons, je suis porté à attribuer cette destination à celle désignée sous le nom de *maison du perron*, à cause d'un perron à auvent de bois qui s'y est conservé, et qui est motivé par le voisinage de la rivière. » J'ai vu cette maison en 1856 ; elle appartient encore aux Toubeau, ce qui vient confirmer l'opinion de M. Boyer.

1. Voyez p. 69.

2. In-fol., p. 14 de la préface non chiffrée.

par les exemples des illustres de ma profession... Ce n'est point non plus l'exemple de ceux de ma famille qui ont donné des ouvrages au public : Geofroy Tory, professeur en l'Université de Paris, et marchand imprimeur-libraire en la même ville, qui étoit si fécond, que, pour donner un livre qui enseignât le compas et la proportion de ces belles lettres romaines dont nous nous servons présentement dans l'imprimerie, il n'a pu s'empêcher d'en faire un livre rempli d'érudition, qui a été suivi de quantité d'autres de doctrine, qui sont si connus qu'il n'est pas besoin d'en faire icy un inventaire, outre que M. de la Thaumassière luy donne un chapitre entier dans notre histoire... »

On voit bien par ce passage que Toubeau tenait à Tory, mais on ne voit pas à quel titre, et la Thaumassière n'a pas dit un mot de ce dernier dans son *Histoire du Berry*, imprimée quelques années après par François Toubeau, fils de Jean, malgré les promesses qu'il paraît avoir faites à ce dernier, qui s'était déchargé sur lui du soin de faire connaître cet illustre Berrichon.

Le seul auteur qui puisse nous aider un peu dans notre recherche est Moréri, qui, dans l'article de son grand Dictionnaire historique consacré à Jean Toubeau, dit cet imprimeur *arrière-petit-petit-fils* de Tory du côté maternel. Cette indication doit être exacte, et l'article semble fait sur des renseignements fournis par la famille Toubeau; mais tout ce qu'on en peut conclure, c'est que Toubeau était descendant au quatrième degré de Tory. Descendait-il d'un fils ou d'une fille même de Geofroy, c'est ce qu'il m'a été impossible de découvrir. Pour éclaircir ce fait, j'ai écrit à M. Auguste Toubeau, juge au tribunal civil de Bourges; voici la réponse qu'il m'a faite le 5 mars 1856 : « J'aurais désiré vous donner les renseignements que vous me demandez sur Tory... Mais je ne possède aucuns titres ni papiers domestiques qui établissent son alliance avec Jean et Hilaire Toubeau. J'ignore par quel lien ces derniers tenaient à Tory, et je ne l'ai su que par la mention qu'en fait Moréri... » Privé des documents de famille,

j'ai fait de vains efforts pour arriver à établir la parenté des Toubeau avec Tory. Dans l'impossibilité d'arriver à un résultat certain, j'ai abandonné cette recherche, qui ne touche en rien l'histoire de notre illustre typographe. Les Toubeau seuls sont intéressés à la solution de cette question; je leur laisse le soin de prouver leur parenté.

Post-scriptum. — On peut croire que Bonaventure *Torinus,* libraire de Bourges, qui fit imprimer dans cette ville, en 1595, chez la veuve de Nicolas Levez, l'*Epitome juris civilis,* d'un auteur inconnu, et *Julii Pauli receptarum sententiarum libri V*[1], était le fils de Tory, car il écrivait en latin son nom de la même manière que celui-ci; mais est-ce d'une fille de Tory ou d'une fille de ce Bonaventure que descendait Toubeau ? c'est ce qu'il m'est impossible de dire. L'époque tardive où nous voyons figurer ce Bonaventure me porte à croire que Tory ne lui avait donné le jour qu'à un âge fort avancé. En effet, si nous rapprochons les dates, nous trouvons que ce fils de Tory ne pouvait être venu au monde avant 1530, car, en partant de cette année, il aurait déjà eu soixante-cinq ans en 1595, date de l'impression de son *Epitome juris,* et rien ne prouve qu'il soit mort bientôt après. Pour moi, je pense que cet enfant n'est venu au monde qu'après la publication du *Champ fleury,* et que le prénom qu'il portait faisait allusion

1. In-12. On lit sur tous deux, à la première page : « Biturigis, apud Bonaventuram Thorinum, sub signo Anchoræ, vico Maiore, 1595. » Et à la fin : « Excusus fuit hic liber typis viduæ Nicolai Levez, Avarici Biturigum, juxta scholas utriusque juris. » (Bibliothèque impériale, F. 3521-1). Le premier porte seul un privilége (daté du 29 août 1595). L'éditeur y est appelé en français *Thorin,* traduction naturelle du nom latin qu'on trouve dans l'avis au lecteur, où on lit quatre fois *Torinus* et une fois seulement *Thorinus*, ce qui vient confirmer mon hypothèse relativement à la descendance de ce libraire de Bourges. On a vu, en effet, que Tory écrivait son nom en latin *Torinus.* Je ne dois pas cacher une objection qui m'a été faite à ce sujet par un de mes amis de Bourges, c'est que notre personnage est appelé *Bonaventure Thorin* dans un livre de tailles pour l'an 1588. Mais on sait combien l'orthographe des noms était irrégulière autrefois.

à sa naissance tardive[1]. On comprend alors pourquoi Bonaventure n'hérita pas de l'atelier paternel; il n'avait que deux ou trois ans à la mort de Geofroy, et ne pouvait songer à le remplacer : ce soin incomba donc aux élèves de ce dernier, quels qu'ils fussent. Quant à Bonaventure, les traditions de famille le ramenèrent naturellement à Bourges, et la profession qu'il adopta le rapprochait encore de son père.

II.

VERS EN L'HONNEUR DE GEOFROY TORY IMPRIMÉS EN TÊTE DE LA GRAMMAIRE DE PALSGRAVE[2].

Ejusdem [Leonardi] Coxi ad eruditum virum Gefridum TROY[3] de Burges[4] Gallum, Campi floridi authorem, quem ille sua lingua Champ fleury vocat, nomine omnium Anglorum, phaleutium.

Campo quod toties, Gefride docte,
In florente tuo cupisti habemus.
Nam sub legibus hic bene approbatis
Sermo gallicus ecce perdocetur.
Non rem grammaticam Palæmon ante

1. Le fils de Tory aurait-il eu pour parrain Bonaventure des Perriers, qui se suicida en 1544, afin de se soustraire à un procès pour cause de religion?

2. Ce livre, qui porte un titre français, *Lesclarcissement de la langue francoise*, quoique écrit en anglais et pour les Anglais, fut imprimé à Londres peu de temps après la publication du *Champ fleury* de Tory. M. Génin en a donné une seconde édition en 1852 (Paris, Imprimerie nationale, in-4°).

3. Lisez TORY : il y a ici transposition de lettres.

4. Lisez *Bourges*. L'erreur provient de ce que les imprimeurs de Londres connaissaient beaucoup mieux Bruges, où Caxton, leur premier maître, avait résidé longtemps, avant d'importer la typographie en Angleterre, que la ville de Bourges en Berry. (Voyez mon livre sur l'Origine de l'imprimerie, t. II, p. 347 et suiv.)

Tractarat melius suis latinis,
Quotquot floruerant ve posterorum,
Nec Græcis [1] melius putato Gazam
Instruxisse suos libris politis,
Seu quotquot prætio [2] prius fuere,
Quam nunc gallica iste noster tradit.
Est doctus, facilis, brevisque quantum
Res permittit, et inde nos ovamus,
Campo quod toties, Gefride docte,
In florente tuo cupisti, habentes.

Observations sur la pièce précédente.

Les nombreuses fautes de tous genres qui déparent le livre, d'ailleurs fort intéressant, de Palsgrave (et dont les quelques lignes qui précèdent nous offrent divers spécimens), auraient dû rabattre un peu la vanité nationale de ce dernier, qui ne cesse de déclamer contre l'ignorance des imprimeurs français dans tout le cours de son gros volume. Il aurait dû se rappeler, en tout cas, que la typographie anglaise était la très-humble fille de la typographie française, qui avait formé non-seulement le premier artiste de l'Angleterre (Caxton), mais encore lui avait donné les deux plus célèbres de ses successeurs (Wynkyn de Worde et Pinson), le dernier desquels imprima même une partie du livre de Palsgrave.

Un moderne Anglais, David Baker, est allé plus loin encore que Palsgrave ; en parlant de la grammaire de ce dernier, il dit « que la nation française, aujourd'hui si orgueilleuse de l'universalité de sa langue, paraît en avoir l'obligation à l'Angleterre. » A quoi M. Génin répond : « Baker raisonne à rebours. La langue française n'est pas devenue universelle parce qu'il a plu à l'Anglais

1. Lisez *græcos*.
2. Lisez *pretio*.

Palsgrave d'en composer une grammaire; mais, au contraire, Palsgrave a rédigé cette grammaire parce que la langue française était universelle. Cette universalité était un fait constaté avant la naissance de Palsgrave [1], de même qu'avant lui d'autres avaient tenté de formuler des règles pour faciliter aux étrangers l'étude du français... Palsgrave en désigne nominalement trois auxquels il reconnaît que son travail a de grandes obligations...

« Léonard Coxe triomphe plus modestement et plus convenablement que David Baker, car il semble reporter sur Geofroy Tory l'honneur d'avoir évoqué la grammaire de Palsgrave. La comparaison des dates semble, il est vrai, ne laisser pas beaucoup de vraisemblance à cette supposition, puisque l'ouvrage du Français et celui de l'Anglais ne sont qu'à une année d'intervalle; mais ici je dois signaler une singularité qui n'a point été remarquée des bibliographes. On lit au frontispice la date de 1530, et au dernier feuillet : « Achevé d'imprimer le 18 juillet 1530. » Mais le privilége du roi, placé en tête du volume, est daté « de notre château d'Amphtyll, le 2 septembre, l'an de notre règne XXIIe. » Or, Henry VIII étant parvenu au trône en 1509 après Pâques, la vingt-deuxième année de son règne est l'année 1531 [2], et le *Champ fleury* avait paru au commencement de 1529. Cela fait donc de bon compte un intervalle de trois ans [3]. Dès lors le mot de Léonard Coxe a une véritable portée, et les coïncidences que Palsgrave s'applaudit de rencontrer dans le *Champ fleury* et

1. Voyez ce que j'ai dit à ce sujet moi-même, p. 27.

2. Pour être juste envers tout le monde, je dois dire que le calcul de M. Génin est faux. Henri VIII étant parvenu au trône le 22 avril 1509, la vingt-deuxième année de son règne s'étend du 22 avril 1530 au 21 avril 1531, et par conséquent le privilége mentionné ici doit être du 2 septembre 1530, c'est-à-dire qu'il a été donné un mois et demi après l'achèvement de l'impression du livre de Palsgrave.

3. Lisez un an et demi, en conséquence de la rectification proposée dans la note précédente. Au reste, il y avait déjà un an que Tory avait annoncé les *Reigles de lorthographe du langaige francois*. (Voyez ci-devant, p. 146.)

Lesclarcissement pourraient bien n'être pas aussi fortuites qu'il lui plaît de le dire. »

Au reste, dit encore M. Génin, « cette gloire, revendiquée par les Anglais, d'avoir les premiers écrit sur la grammaire française, ne serait, à tout prendre, qu'un hommage rendu à la France ; car, si nos voisins avaient attendu d'un peuple étranger la première grammaire anglaise, peut-être l'attendraient-ils encore. »

III.

TORY REÇU 25e LIBRAIRE DE L'UNIVERSITÉ.

On lit dans les *Acta Facultatis medicinæ Parisiensis* (manuscrits in-fol. conservés à la Bibliothèque de l'École de médecine de Paris), t. IV, fol. 320 recto, *in fine :*

« Die Martis 18 febr. 1532 (1533 nouveau style)...

« Die sabbati sequenti, vocata est Universitas in ecclesia Mathurinorum, super tribus articulis : clausione rotuli, resignatione cure Sanctorum Cosme et Damiani, et receptione vigesimi quinti librarii Universitatis. Clausus est rotulus solito more ; admissa est resignatio permutationis causa et sine prejudicio turni, et admissus est vigesimus quintus librarius Gauffridus Torier (*sic*), dono regio. Ubi supplicavit magister Jacobus Japhet pro pastillaria. »

Traduction : « Le samedi suivant (22 février 1533), l'Université fut convoquée à l'église des Mathurins. Trois articles étaient à l'ordre du jour :

« 1° Clôture du rôle (des bénéfices).

« 2° Résignation de la cure de Saint-Come et Saint-Damien (à la nomination de la Faculté).

« 3° Réception d'un 25e libraire dans l'Université.

« Le rôle fut arrêté suivant le mode accoutumé.

« La résignation (du curé) fut admise par voie de permutation et sans préjudice du tour de rôle.

« Geofroy Tory fut reçu vingt-cinquième libraire, par don du roi.

« Dans cette même séance, maître Jacques Japhet a demandé l'autorisation de passer sa thèse pastillaire. »

Ce qui nous intéresse dans cet extrait des actes de la Faculté de médecine de Paris, c'est le passage relatif à Tory. On voit qu'en 1533, il fut créé par ordre du roi François Ier 25e libraire de l'Université. Il n'y en avait eu jusque-là que vingt-quatre (voyez l'*Essai* de M. Didot, col. 744), et on revint sans doute à ce nombre réglementaire après la mort de Tory, objet de l'exception. (Voy. Chevillier, *Origine de l'imprimerie de Paris*, chap. IV.)

IV.

NOTE SUR LES DIVERS DOMICILES DE TORY A PARIS.

L'épître dédicatoire de l'édition de Pomponius Mela publiée par Tory est datée de Paris, décembre 1507; mais elle n'indique pas de domicile.

Celle de la Cosmographie du pape Pie II est datée du *collége du Plessis*, le 2 octobre 1509. (Voy. p. 87.) Tory était encore au collége du Plessis le 10 mai 1510. (Voy. p. 101.)

Le 18 août 1512, nous le voyons installé au *collége Coqueret*. (Voy. p. 106.)

Un peu plus tard, il s'installa au collége de Bourgogne. (P. 12 et 68.)

Vers 1518, s'étant fait recevoir libraire, il vint demeurer dans la rue Saint-Jacques, en face de l'écu de Bâle, servant d'enseigne au célèbre imprimeur Chrétien Wechel. La maison de cet imprimeur

était située à droite en montant la rue Saint-Jacques, près de l'église Saint-Benoît.

Vers l'an 1526, Tory vint s'installer sur le Petit-Pont, près de l'Hôtel-Dieu, sans abandonner sa boutique de la rue Saint-Jacques, à l'enseigne du *Pot Cassé*.

Dans les premiers mois de 1531, il vint loger rue de la Juiverie, à la halle aux blés de Beauce, où il installa son imprimerie et sa librairie. Il conserva quelque temps encore sa boutique de la rue Saint-Jacques. (Voy. p. 140.)

C'est dans son domicile de la rue de la Juiverie qu'il mourut en 1533.

V.

DU PREMIER EMPLOI, PAR L'IMPRIMERIE ET DANS LA LANGUE FRANÇAISE, DE L'APOSTROPHE, DE L'ACCENT ET DE LA CÉDILLE.

M. Francis Wey, dans un Rapport fait à la section de philologie du Comité de la langue, de l'histoire et des arts de la France, le 9 juin 1856, et publié dans le 9e fascicule du tome III du *Bulletin* de ce Comité (p. 437), paraît attribuer à Jean Salomon, dit *Monflory* ou *Florimond*, la première dissertation philologique où il soit question de l'accent, de l'apostrophe et de la cédille, signes particuliers à la langue française, qui longtemps, comme on sait, se contenta de l'alphabet de la langue latine, dont elle était issue ; de plus, il attribue à cet auteur le premier emploi de ces signes qui ait été fait dans un livre imprimé : l'une et l'autre gloire reviennent de droit à Geofroy Tory. En effet, dans son *Champ fleury*, publié seulement en 1529, il est vrai, mais commencé en 1523, et dont le privilége d'impression est daté du

5 septembre 1526, Tory proposait d'introduire dans le français l'accent, l'apostrophe et la cédille ; il fit mieux encore, car, étant devenu imprimeur, il fut le premier à introduire ces signes dans la typographie. Ils parurent pour la première fois dans la dernière des quatre éditions de l'*Adolescence Clémentine* (ouvrage de Clément Marot) publiées consécutivement par cet imprimeur ; cette quatrième édition parut le 7 juin 1533, accompagnée d'un avis ainsi conçu : « Auec certains accens notez, cest assauoir sur le é « masculin different du feminim[1], sur les dictions ioinctes en- « semble par sinalephes, et soubz le ç quant il tient de la pro- « nonciation de le s, ce qui par cy deuant par faulte daduis n'a « este faict au langaige françoys, combien q'uil (*sic*) y fust et « soyt tres necessaire. » C'est le premier ouvrage où Tory ait appliqué son système orthographique, et on s'en aperçoit à l'inexpérience des compositeurs de son imprimerie, qui, dans cet avis même, on fait plusieurs fautes par omission ou transposition.

Cette réforme si nécessaire se propagea bien vite, grâce au besoin qui s'en faisait sentir, comme le prouve l'ouvrage de Jean Salomon, publié dans cette même année 1533 ; mais ce qui est à la gloire de Tory, c'est qu'on n'a gardé que ce qu'il avait proposé, si on en excepte toutefois quelques accents orthographiques qui n'ont pour but que de distinger les mots de même son, quoique de sens différents ; accents qui ont été introduits depuis (*a*, *à* ; *ou*, *où* ; *du*, *dû*, etc.)

On pourrait vouloir contester à Tory la primauté dans l'emploi des signes orthographiques de la langue française, et l'attribuer à Jean Salomon, qui s'en est servi la même année (1533) ; mais il y a une chose qui décide la question en faveur du premier, c'est

1. La nécessité de distingner l'*e* final qui demande l'accent aigu (*aveuglé*) de celui qui ne le comporte pas (*aveugle*) avait amené à qualifier l'un de *masculin* et l'autre de *féminin*. — C'est de là que vient l'épithète de *féminines* donnée encore aujourd'hui dans la poésie française aux rimes muettes.

la publication, en avril 1529, de son *Champ fleury* (dont le premier livre est intitulé : *Exortation a mettre et ordonner la langue francoise par certaines reigles de parler elegamment en bon plussain langage francois*), et la rédaction des *Reigles generales de lorthographe du langage francois*, dont nous ne connaissons, il est vrai, aucun exemplaire, mais pour lesquelles Tory obtint un privilége daté du 28 septembre 1529, quatre ans avant l'apparition du travail de Salomon.

Il ne faut pas perdre de vue, en outre, que Geofroy Tory était de Bourges, c'est-à dire du même pays que Jacques Thiboust, seigneur de Quantilly, « ami des livres et calligraphe émérite », Mécène de Jean Salomon. Il n'y a rien d'improbable à admettre que ce dernier avait été endoctriné par Tory, qui devait être à Paris le commensal de Thiboust à double titre, comme Berrichon et comme ami des livres. Il me semble que le surnom de *Montflory* que se donne Jean Salomon fait allusion au *Champ fleury*. Voilà pourquoi, suivant moi, il écrit indifféremment *Montflory* ou *Florimond*, ce mot étant plutôt un anagramme qu'un véritable surnom.

Puisque l'occasion s'en présente, j'ajouterai ici aux notes de M. Francis Wey quelques observations qui aideront peut-être un jour à faire la biographie de Jean Salomon, sur lequel on ne sait rien, sinon qu'il était Angevin, d'après ce qu'il nous a appris lui-même.

Nous connaissons maintenant trois rédactions différentes de son travail.

La première, datée de 1533, sans indication de mois, fut imprimée cette année même, en trois pages et demie, in-8°, sous ce titre : « Briefve doctrine pour deuement escripre selon la propriete « du langaige francoys. » On ignore où et par qui elle fut publiée ; mais elle fut certainement imprimée à Paris (où demeurait sans doute Salomon), et très-probablement par Antoine Augereau, comme la suivante, à laquelle elle semble avoir servi de modèle. En effet, comme celle-ci, elle se trouve ordinairement jointe à

une édition (anonyme) du *Miroir de l'âme pécheresse* (de Marguerite de Navarre); édition sans date, sans nom de lieu ni d'imprimeur, qui, par conséquent, doit être aussi attribuée à Antoine Augereau et datée de 1533. Cette édition, dont M. Brunet ne parle pas[1], porte seulement sur la première page : « Le Miroir de « lame pecheresse, auquel elle recongnoit ses fautes et pechez, « aussi les graces et benefices a elle faictz par Jesuchrist son « espoux. » Elle se compose de neuf demi-feuilles in-8°, tirées in-4° (signatures *a* à *i*). Au dernier feuillet se trouve un avis au lecteur dans lequel on demande pardon pour le premier correcteur (c'est ce qu'on appelle aujourd'hui *correcteur de premières*) qui par inadvertance a omis trois vers. « Quelques autres petites « erreurs seront paradventure trouvees auparavant ou apres, « mais les fault imputer plus a la variete des exemplaires que a « la negligence du correcteur ou hastivete des imprimeurs. » Comme je viens de le dire, c'est à la suite de cette plaquette que se trouve imprimé, avec des signatures particulières, de *a* à *d*, le petit livret décrit par M. Wey, d'après l'exemplaire de la Bibliothèque impériale (in-12, Y. 4476 A), et dans lequel on trouve la *Briefve doctrine*. Mais une chose essentielle, qu'a oublié de dire M. Wey, c'est que dans cette première édition il n'est nullement question de l'accent ni de la cédille : on n'y parle que de l'apostrophe.

La seconde, imprimée à Paris par Antoine Augereau, en *décembre* 1533, à la suite d'une autre édition du *Miroir de l'âme pécheresse* (intitulée *Miroir de tres chrestienne princesse Marguerite, reine de Navare*), est plus considérable des deux tiers. Elle fut probablement publiée (ainsi que la précédente) par le secrétaire

1. Dans la 4e édition du *Manuel du libraire;* mais il l'a décrite depuis dans la 5e édition, en me citant Elle n'est pas mentionnée non plus dans l'*Essai sur la vie et les ouvrages de Marguerite d'Angoulême*, par M. Le Roux de Lincy, en tête de son édition de l'*Heptaméron*, publiée par la Société des Bibliophiles français, en 1853-1854, in-8. Je la décris d'après un exemplaire possédé par M. Ferdinand Denis.

de la reine de Navarre, Jacques Thiboust, d'après un manuscrit que l'auteur lui avait dédié comme à son Mécène. On lit, en effet, en tête de cette réimpression, les mots *ex manuscriptis authoris*, qui semblent de plus indiquer que l'auteur était mort alors. Une chose digne de remarque, c'est que la *Briefve doctrine* se trouve encore ici faire partie d'un appendice distinct par les signatures (et les folios) du poëme de Marguerite, et portant le même titre que dans l'édition précédente, malgré les additions qu'on y a faites (évidemment d'après les publications de Tory), particulièrement en ce qui concerne l'accent et la cédille, qui sont en outre employés dans tout le volume.

La troisième est celle qui est encore en manuscrit à Bourges. Elle renferme quelques passages de plus que la précédente ; mais ces passages, d'un mérite fort contestable, comme le déclare M. Wey, qui les a reproduits dans son rapport, sont probablement une addition faite par un certain Jean Milon, d'Arlenc, en Auvergne, se qualifiant *serviteur* de Thiboust, qui a revu la *Briefve doctrine* de Jean Salomon vers 1542 : c'est du moins ce qu'on peut induire de la date de quelques autres pièces du recueil[1] dans lequel elle se trouve, et qui fut offert, en 1555, par Jacques Thiboust, au collége de Bourges, d'où il a passé dans la bibliothèque publique de la même ville. Il est assez curieux de retrouver ce document dans la ville natale de Geofroy Tory. Il semble que le hasard ait voulu par là nous rappeler l'origine de la réforme orthographique proposée par Jean Salomon.

Pour être juste, nous devons dire que d'autres écrivains avaient encore précédé Salomon. Ainsi Jacobus Sylvius, autrement dit Jacques Dubois, avait publié chez Robert Estienne, le 7 des ides de janvier 1531, autrement dit le 7 janvier 1532 nouveau style, une grammaire française en latin dans laquelle il proposait

1. Je dois ces renseignements à M. Hippolyte Boyer, bibliothécaire-adjoint de la ville de Bourges, qui avait déjà fourni à M. Francis Wey l'occasion de son rapport en révélant au comité l'existence du manuscrit de Bourges.

tout un style de réforme orthographique, comprenant l'accent aigu, l'apostrophe, la cédille, etc.; mais son plan était si compliqué qu'il ne pouvait être suivi en entier. Les signes adoptés par lui étaient d'ailleurs, pour la plupart, d'un emploi impossible dans tout le cours d'un livre. La cédille, par exemple, consistait dans un *s*, placée au-dessus du *c*. Le mérite du système de Tory était, outre son antériorité, sa simplicité. Aussi peut-on dire qu'il fut généralement adopté à partir de 1533.

VI.

TRADUCTION DES LETTRES PATENTES DE FRANÇOIS Ier QUI NOMMENT CONRAD NÉOBAR IMPRIMEUR DU ROI POUR LE GREC[1].

Du 17 janvier 1539 (nouveau style).

François, par la grâce de Dieu, roi des Français, à la nation française[2], salut.

Nous voulons qu'il soit notoire à tous et à chacun que notre désir le plus cher est, et a toujours été, d'accorder aux bonnes lettres notre appui et notre bienveillance spéciale, et de faire tous nos efforts pour procurer de solides études à la jeunesse. Nous sommes persuadé que ces bonnes études produiront dans notre royaume des théologiens qui enseigneront les saintes doctrines

1. On trouvera le texte original de ces lettres dans mon livre intitulé : *Les Estienne et les types grecs de François Ier*; je n'en donne ici qu'une traduction empruntée à M. Crapelet (*Études pratiques*, p. 89).

2. M. Crapelet, par une inadvertance inexplicable, a cru devoir rendre les deux mots *Gallicæ reipublicæ* par ceux de *république* (*des lettres*), ne comprenant pas qu'ici le mot *république* est mis pour l'*État*. Inutile de dire qu'il a été suivi par beaucoup d'autres, et en particulier par M. Duprat, dans son *Histoire de l'Imprimerie impériale*, in-8°, 1861.

de la religion; des magistrats qui exerceront la justice, non avec passion, mais dans un sentiment d'équité publique; enfin des administrateurs habiles, le lustre de l'État, qui sauront sacrifier leur intérêt privé à l'amour du bien public.

Tels sont en effet les avantages que l'on est en droit d'attendre des bonnes études presque seules. C'est pourquoi nous avons, il n'y a pas longtemps, libéralement assigné des traitements à des savants distingués, pour enseigner à la jeunesse les langues et les sciences, et la former à la pratique non moins précieuse des bonnes mœurs. Mais nous avons considéré qu'il manquait encore, pour hâter les progrès de la littérature, une chose aussi nécessaire que l'enseignement public, savoir : qu'une personne capable fût spécialement chargée de la typographie grecque, sous nos auspices et avec nos encouragements, pour imprimer correctement des auteurs grecs à l'usage de la jeunesse de notre royaume.

En effet, des hommes distingués dans les lettres nous ont représenté que les arts, l'histoire, la morale, la philosophie et presque toutes les autres connaissances découlent des écrivains grecs, comme les ruisseaux de leurs sources. Nous savons également que, le grec étant plus difficile à imprimer que le français et le latin, il est indispensable, pour diriger avec succès un établissement typographique de ce genre, que l'on soit versé dans la langue grecque, extrêmement soigneux, et pourvu d'une grande aisance; qu'il n'existe peut-être pas une seule personne, parmi les typographes de notre royaume, qui réunisse tous ces avantages, nous voulons dire la connaissance de la langue grecque, une soigneuse activité et de grandes ressources; mais que chez ceux-ci c'est la fortune qui manque, chez ceux-là le savoir, ou telle autre condition chez d'autres encore. Car les hommes qui possèdent à la fois instruction et fortune aiment mieux poursuivre toute autre carrière que de s'adonner à la typographie, qui exige la vie la plus laborieuse.

En conséquence, nous avons chargé plusieurs savants, que

nous admettons à notre table ou à notre familiarité, de nous désigner un homme plein de zèle pour la typographie, d'une érudition et d'une diligence éprouvées, qui, soutenu de notre libéralité, serait chargé d'imprimer le grec.

Et nous avons un double motif de servir ainsi les études. D'abord, comme nous tenons de Dieu tout-puissant ce royaume, qui est abondamment pourvu de richesses et de toutes les commodités de la vie, nous ne voulons pas qu'il le cède à aucun autre pour la solidité donnée aux études, pour la faveur accordée aux gens de lettres, et pour la variété et l'étendue de l'instruction ; ensuite, afin que la jeunesse studieuse, connaissant notre bienveillance pour elle et l'honneur que nous nous plaisons à rendre au savoir, se livre avec plus d'ardeur à l'étude des lettres et des sciences, et que les hommes de mérite, excités par notre exemple, redoublent de zèle et de soins pour former la jeunesse à de bonnes et solides études.

Et comme nous recherchions à quelle personne nous pourrions confier en toute sûreté cette fonction, CONRAD NÉOBAR s'est présenté fort à propos. Comme il désirait beaucoup obtenir un emploi public qui le plaçât sous notre protection, et qui pût lui procurer des avantages personnels proportionnés à l'importance de son service, d'après les témoignages qui nous ont été rendus de son savoir et de son habileté par des hommes de lettres nos familiers, il nous a plu de lui confier la typographie grecque, pour imprimer correctement dans notre royaume, soutenu de notre munificence, les manuscrits grecs, sources de toute instruction.

Mais, voulant pourvoir en même temps à l'ordre public, et prévenir toute fraude au préjudice de notre typographe Néobar, nous l'établissons dans son office sous les clauses et conditions suivantes :

Premièrement, nous entendons que tous les ouvrages qui n'ont pas encore été imprimés ne soient mis sous presse, et encore moins publiés, avant d'avoir été soumis au jugement de nos professeurs

de l'Académie de Paris, chargés de l'enseignement de la jeunesse; en sorte que l'examen des ouvrages de littérature profane soit confié aux professeurs de belles-lettres, et celui des livres de religion à des professeurs de théologie. Par ce moyen la pureté de notre très-sainte religion sera préservée de superstition et d'hérésie, et l'intégrité des mœurs mise à l'abri de la souillure et de la contagion des vices.

Secondement, Conrad Néobar déposera dans notre bibliothèque un exemplaire de toutes les premières éditions grecques qu'il mettra au jour le premier, afin que, dans le cas de quelque événement calamiteux aux lettres, la postérité conserve cette ressource pour réparer la perte des livres.

Troisièmement, les livres que Néobar imprimera porteront la mention expresse qu'il est notre *imprimeur pour le grec*, et que c'est sous nos auspices qu'il est spécialement chargé de la typographie grecque; afin que non-seulement le siècle présent, mais la postérité, apprenne de quel zèle et de quelle bienveillance nous sommes animé pour les lettres, et qu'instruite par notre exemple, elle se montre disposée comme nous à consolider les études et à contribuer à leurs progrès.

Du reste, comme cet office est plus que tout autre utile à l'État, comme il exige de l'homme qui veut l'exercer avec zèle des soins si assidus qu'il ne peut lui rester un seul moment pour des travaux qui pourraient le conduire aux honneurs ou à la fortune, nous avons voulu pourvoir de trois manières aux intérêts et à l'entretien de notre typographe Néobar.

D'abord nous lui accordons un traitement annuel de cent écus d'or dits au soleil, à titre d'encouragement, et pour l'indemniser en partie de ses dépenses. Nous voulons en outre qu'il soit exempt d'impôts, et qu'il jouisse des autres priviléges dont nous et nos prédécesseurs avons gratifié le clergé et l'Académie de Paris, en sorte qu'il tire un plus grand avantage de l'exploitation des livres, et qu'il acquière plus facilement tout ce qui est néces-

saire à un établissement typographique. Enfin nous faisons défense tant aux imprimeurs qu'aux libraires d'imprimer dans notre royaume, ou de vendre, pendant l'espace de cinq ans, les livres d'impression étrangère, soit grecs, soit latins, que Conrad Néobar aura publiés le premier, et pendant deux ans les livres qu'il aura réimprimés plus correctement sur d'anciens manuscrits, soit par ses propres soins, soit d'après le travail d'autres savants.

Tout contrevenant aux présentes sera passible d'une amende envers le fisc, et remboursera à notre typographe tous les frais de ses éditions. Mandons en outre au prévôt de la ville de Paris, ou son lieutenant, ainsi qu'à tous autres magistrats actuellement en exercice, ou qui tiendront de nous des charges publiques, de faire jouir pleinement Conrad Néobar, notre typographe, de tous les priviléges et immunités qui sont accordés par les présentes; comme aussi d'infliger une peine sévère à quiconque lui apporterait trouble ou empêchement dans l'exercice de son emploi : car nous entendons qu'il soit à l'abri des atteintes des méchants et de la malveillance des envieux, afin que le calme et la sécurité d'une vie paisible lui permettent de se livrer avec plus d'ardeur à ses graves occupations.

Et pour qu'il soit ajouté foi pleine et entière et à toujours à ce qui est ci-dessus prescrit, nous l'avons revêtu de notre signature, et y avons fait apposer notre sceau. Adieu.

Donné à Paris, le dix-septième jour de janvier, l'an de grâce 1538, et de notre règne le vingt-cinquième.

VII.

EXTRAIT DES LETTRES PATENTES DE FRANÇOIS Ier QUI NOMMENT DENIS JANOT IMPRIMEUR DU ROI[1].

Du 12 avril 1544 (nouveau style).

Françoys, par la grâce de Dieu roy de France, à tous ceux qui ces presentes lettres verront, salut. Sçavoir faisons que nous, ayants esté bien et deuement advertis de la grande dexterité et experience que nostre cher et bien-amé Denis Janot a en l'art d'imprimerie et ès choses qui en dependent, dont il a ordinairement fait grande profession, et mesmement en la langue françoise, et considerant que nous avons ja retenu et fait deux noz imprimeurs, l'un en la langue grecque et l'autre en la latine; ne voulants moins faire d'honneur à la nostre qu'ausdictes deux aultres langues, et en commettre l'impression à personnage qui s'en saiche acquiter, ainsi que nous esperons que sçaura tres-bien faire ledict Janot, icelluy, pour ces causes et aultres à ce nous mouvants, avons retenu et retenons par ces presentes nostre imprimeur en ladicte langue françoyse, pour doresnavant imprimer bien et deuement, en bon caractere et le plus correctement que faire se pourra, les livres qui sont et seront composez, et qu'il pourra recouvrer en ladicte langue, et aussi nous servir en cest estat, aux honneurs, auctoritez, privileges, preeminences, franchises, libertez et droicts qui y peuvent appartenir, tant qu'il nous plaira. Et affin de luy donner meilleure volunté, moyen et occasion de

1. J'emprunte ce fragment à M. Crapelet (*Études pratiques*, p. 116), car je n'ai pu voir le livre dans lequel il l'a pris lui-même, quoi qu'il l'ait curieusement décrit.

s'y entretenir et supporter les fraiz et mises, peines et travaulx qu'il luy conviendra faire et prendre, tant ès impressions, corrections, qu'aultres choses qui en dependent, nous avons voulu et ordonné, voulons et ordonnons et nous plaist, et audict Janot permis et octroyé par ces presentes, qu'il puisse imprimer tous livres composez en ladicte langue françoyse qu'il pourra recouvrer, aprez toutesfois qu'ilz auront esté bien, deuement et suffisamment veuz et visitez et trouvez bons et non scandaleux... Donné à Paris, le douziesme jour d'apvril l'an de grâce mil cinq cens quarante-trois, et de nostre regne le vingt-neufiesme. Sur le ply : « Par le Roy. — L'evesque de Thulles present. Signé BAYARD. Et scellé sur double cueue du grand sceel dudict seigneur. »

VIII.

LISTE DES IMPRIMEURS DU ROI QUI ONT EXERCÉ A PARIS[1] DEPUIS L'INSTITUTION DE CETTE CHARGE[2].

Imprimeurs ordinaires du roi.

Tory (Geofroy)[3], 1530-1533.
Mallard (Olivier), 1536-1542.
Janot (Denis), 1543-1550[4].
Estienne (Charles), 1551-1561.
(Robert II), neveu du précédent, 1561-1570.
Mettayer (Jean), 1575-1586.
(Jamet), frère du précédent, 1586-1602.
(Pierre), frère des précédents, 1602-1639.

1. Il y eut dans diverses villes de France, à partir de la fin du seizième siècle, des imprimeurs royaux; mais cette institution ne fut ni régulière, ni générale. Ces imprimeurs paraissent avoir eu particulièrement la charge d'imprimer les actes du gouvernement dans les provinces, ce qui leur conférait certains priviléges et leur suscita parfois des difficultés avec l'autorité locale, qui avait aussi ses imprimeurs spéciaux. La première édition des édits, ordonnances, etc., de l'autorité royale fut attribuée plus tard à l'Imprimerie royale de Paris. Voyez ce que je dis sur ce sujet dans mon travail sur les Estienne, p. 56.

2. En 1844, M. Le Roux de Lincy a publié dans le *Journal de l'Amateur de livres*, et a fait tirer en une brochure de deux feuilles in-8o, un travail intitulé : *Catalogue chronologique des imprimeurs et libraires du roi, par le père Adry;* mais ces notes informes n'étaient pas destinées à l'impression, et il m'a été impossible d'y trouver le moindre renseignement utile.

3. Voyez ce que j'ai dit dans l'avant-propos au sujet de Pierre le Rouge, qui est qualifié une seule fois d'imprimeur du roi en 1488.

4. Les dates que je donne ici sont celles de l'exercice comme *imprimeur du roi*, et non celles de l'exercice comme imprimeur ordinaire, qui généralement sont différentes, du moins quant aux commencements.

Patisson (Mamert), 1578-1601.
Sa veuve lui succède et exerce de 1602 à 1606.
Vascosan (Michel de), 1560-1571.
Voirrier (Pierre le), 1583[1].
Morel (Federic Ier), gendre de Vascosan, 1560-1581.
(Federic II), fils du précédent, 1582-1630[2].
(Claude), 1617 (?).
(Charles), fils du précédent, 1635-1639.
(Gilles), fils du précédent, 1639-1647.
Le Petit (Pierre). Succède à Gilles Morel le 27 juin 1647, « avec les prérogatives et gages de 225 livres couchés sur l'Estat[3]. » Il meurt en 1686.
Nyverd (Guillaume II), 1561.
Nivelle (Nicolas),
Chaudière (Guillaume), } *imprimeurs de la sainte Union*, 1589-1594.
Thierry (Rolin),
Prevost (Claude), 1614-1629.
Callemont (Nicolas), 1622-1631.
Sa veuve exerçait en 1631.
L'Huillier (Pierre), 1610.
Estienne (Antoine), 1614-1664. (En 1649 il se qualifiait *premier imprimeur du roi*[4].)
(Henri), son fils, obtient la survivance de son père en 1652, mais il meurt avant lui, en 1661, probablement sans avoir exercé[5].

1. Brunet, *Manuel*, 5e édit., t. II, col. 1672. (Voy., p. 391, *Imprimeurs du roi pour les mathématiques.*)

2. Il se qualifie *architypographus regius* dans un ouvrage imprimé par lui en 1608.

3. Voyez la Recette générale des finances de Paris pour 1671, aux archives de l'Empire, KK. 356, fol. 53.

4. Voyez mon travail sur les Estienne, p. 35.

5. Renouard, *Ann. des Est.*, 3e edit., p. 228, col. 1. Voyez aussi mon travail intitulé : *Les Estienne et les types grecs de François Ier*, p. 36.

Moreau (Pierre), 1640-1647. (Pour sa bâtarde.)

Vitré (Antoine), 1622-1674. (*Linguarum orientalium typographus regius.*)

Chapelet (Sébastien), 1639.

Gast (Jacques de), 1645.

Cramoisy (Sébastien), 24 déc. 1633. En 1640 il est nommé directeur de l'imprimerie royale du Louvre; il se démet en 1651 du titre d'imprimeur du roi en faveur de son petit-fils, Sébastien Mâbre-Cramoisy, et meurt en 1669.

Mâbre-Cramoisy (Sébastien), petit-fils du précédent par sa mère, 1651-1687. Il exerce aussi la charge de directeur de l'imprimerie royale.

Huré (Sébastien Ier), août 1650.

(Sébastien II), fils du précédent, nommé en 1662, en remplacement d'Henri Estienne, fils d'Antoine; meurt en 1678.

Rocolet (Pierre), 14 avril 1635; meurt en 1662.

Foucauld (Damien), gendre du précédent, lui succède, 1662-1687 (?).

Muguet (François), nommé par brevet de retenue en novembre 1661, est nommé définitivement en 1671; en 1686, remet ses lettres pour remplacer Pierre le Petit, aux gages de 225 livres. Meurt en 1702.

(François-Hubert), fils du précédent, lui succède, 1702-1742.

Léonard (Frédéric Ier). Succède à Huré, 1678-1712.

(Frédéric II), fils du précédent, lui succède, 1713-1714.

La Caille (Jean de), 1644-1673.

Cognard (Jean-Baptiste). Succède à Foucauld, 1687-1737.

Sa veuve, 1737-1760.

Son fils (Jean-Baptiste II), 1717-1752. (Se démet.)

Langlois (Jacques), 1660-1678.

Son fils (Jacques II), 1678-1697.

Delespine (Jean-Baptiste-Alexandre), 1702-1746 (?).

Desprez (Guillaume), 1686-1708.

(Guillaume II), fils du précédent, 1740-1743. (Se démet.)

(Guillaume-Nicolas), fils du précédent, 1743-1788. Il était alors le doyen des imprimeurs du roi.

Le Prieur (Pierre-Alexandre), 1747-1785.

Thiboust (Claude-Charles), nommé imprimeur du roi en 1756, mort en 1757.

Sa veuve (N. de Maisonrouge) lui succède avec le même titre d'imprimeur du roi, qu'elle conserva jusqu'en 1788.

Prault (Laurent-François), 1780 (?).

(Louis-François), fils du précédent, lui succède, 1780-1788.

Boudet (Antoine), 1768-1779.

Le Breton (François). Meurt le 4 octobre 1779.

Pierres (Philippe-Denis). Succède au précédent en vertu de lettres de provision du 7 octobre 1779 [1]. Il est nommé premier imprimeur du roi en août 1785.

1. Cette nomination lui suscita quelques difficultés avec ses collègues, comme on en peut juger par la lettre suivante, dont nous avons trouvé une copie à la Bibliothèque du Louvre (collection Nyon, in-4°, n° 663, fol. 285) :

« Lorsque j'ai demandé et obtenu la charge d'imprimeur du roi, dont étoit pourvu M. Le Breton, je n'ai nullement pensé qu'elle pût m'occasionner des désagréments de la part de mes confrères, avec lesquels j'ai toujours eu à cœur d'être en bonne intelligence. Si j'avois pu le prévoir, je suis trop ami de la paix pour m'y être exposé volontairement, en prenant un titre susceptible de contestation. Mais, Monsieur, j'ai cru m'apercevoir que la question, lorsqu'on vous l'a soumise, vous a paru présenter des doutes. Ce motif ne me permet pas d'hésiter à abandonner des prétentions qui me semblent fondées.

« Je vous supplie donc, Monsieur, de regarder comme non avenues les préten-

Clousier (Jacques-Gabriel), 1788.
Lottin (Auguste-Martin), 1775-1789.
Hérissant (demoiselle), 1788.

Imprimeurs du roi pour le grec[1].

Néobar (Conrad), 1538-1540.
Estienne (Robert Ier), 1540-1550.
Turnèbe (Adrien), 1552-1555.
Morel (Guill.), 1555-1564.
Vascosan (Michel de), 1560-1576.
Estienne (Robert II), 1561-1570.
Morel (Federic Ier), 1571-1581.
Prevosteau (Étienne), 1581-1600 (?)
Pautonnier (Pierre), 1600-1605 (?)

Imprimeurs du cabinet du roi.

Collombat (Jacques), en 1743.
N. *Dehansy*, sa veuve, 1744.
(Jacques-François), son fils, 1744-1751.
Jacqueline *Tarlé*, femme de ce dernier, 1751-1752.
(Jean-Jacques Estienne), son fils, 1752-1763.

tions que j'ai faites à ce sujet, et de même que mes confrères ne prétendent point que l'un d'entre eux ait le droit de se qualifier premier imprimeur du roi, de même je consens à ne prendre que le titre d'imprimeur ordinaire de Sa Majesté, et que, dans l'*Almanach royal*, nous soyons placés par ordre de réception.....

« PIERRES.

« Paris, le 20 novembre 1779. »

Sur ce célèbre imprimeur, voyez Lottin, *Catalogue des Imprimeurs de Paris* t. II, p. 139.

1. Pour ce paragraphe, voyez mon travail intitulé : *Les Estienne et les types grecs de François Ier*.

Imprimeurs des cabinet, maison et bâtiments de Sa Majesté.

Hérissant (Jean-Thomas), 1764-1772.
(Marie-Nicole), sa fille, 1772-1788.

Imprimeurs du roi pour les mathématiques.

Leroyer (Jean), 3 févr. 1553-(1554, n. s.)-1565.
Levoyrier (Pierre), 1575-1584.

Imprimeur du roi pour les monnaies.

Dallier (Jean), 23 août 1559.

Imprimeurs du roi pour les tailles-douces.

Lengevin (Pierre), enterré le 5 février 1609 [1].
Tavernier (Melchior), demeurant en l'île du Palais.

Imprimeurs du roi pour la musique.

Ballard (Robert Ier), 1551-1606. (Des lettres patentes du 5 mai 1516 nous apprennent qu'il recevait 250 livres tournois à ce titre.)
Lucrèce *Le Bé*, sa veuve, 1606.
(Pierre Ier), son fils, 1608-1640.
(Robert II), fils du précédent, 1640-1679.
La veuve du précédent, 1679-1693.
Son petit-fils (J.-B.-Ch.), 1694-1750.

1. Il est mentionné avec le titre d'*imprimeur du roi*, sans autre indication, dans les registres du cimetière des réformés de la Trinité, rue Saint-Denis; mais je pense qu'il n'était que taille-doucier, comme Tavernier.

La veuve de ce dernier, 1750-1758.
Son fils (Chr.-J.-F), 1758-1765.
La veuve de ce dernier, 1765-1792.
Son fils (Pierre-Robert-Christophe), 1779-1792.

Lors de la Restauration, Louis XVIII nomma imprimeurs du roi les membres de quelques familles de typographes qui avaient porté autrefois ce titre, et d'autres qui avaient acquis une grande célébrité dans leur profession; tels sont les six premiers de la liste suivante, qui comprend tous les imprimeurs royaux de la Restauration :

Lottin de Saint-Germain, 1815-1828 [1].
Ballard, 1815-1828 [2].
Sa veuve, 1828-1830.
Valade, 1815-1822 [3].
Didot aîné (Pierre), 1815-1822.
(Jules), son fils, lui succède, 1822-1830.
Didot (Firmin), frère puîné de Pierre, 1815-1827.
Herissant-Ledoux (Mme), 1816-1822.
Lebel, successeur de Valade, 1823-1825.
La veuve de Lebel, 1826.
Lenormant, 1824-1830.
Didot (Ambroise), fils de Firmin, nommé imprimeur du roi par brevet du 7 décembre 1829. Cette charge s'éteint en ses mains en juillet 1830. M. Ambroise Firmin Didot, qui clôt la liste des imprimeurs du roi, ouverte par Geofroy Tory, a un autre rap-

1. Il exerçait depuis 1784.
2. Il exerçait depuis 1813.
3. Il exerçait depuis 1785.

port avec ce dernier : comme lui il a pratiqué la gravure. Voyez ce qu'a écrit à ce sujet M. Firmin Didot père, en tête de sa tragédie d'*Annibal*, imprimée chez lui en 1817, et précédée d'une lettre à son fils, qui voyageait alors en Grèce, lettre imprimée avec une *anglaise* qu'il nous apprend avoir été gravée par son fils Ambroise (p. 6).

IX.

NOTE SUR LES RELIEURS ET LES LIBRAIRES DU ROI.

Il y avait déjà depuis longtemps des *libraires du roi*, lorsque François Ier créa des imprimeurs royaux. Nous voyons en effet Guillaume Eustace porter le titre de libraire du roi dès l'année 1514, c'est-à-dire sous Louis XII. Il est ainsi qualifié dans la souscription d'une édition des *Chroniques de France*, en 3 vol. in-fol. On lit à la fin du dernier : « Cy finist le tiers et dernier volume des grans croniques de France, imprimees a Paris lan mil cinq cens et quatorze, le premier iour doctobre, pour Guillaume Eustace, libraire du Roy et relieur iure de l'Universite de Paris. »

Dans notre première édition, nous avions émis l'opinion qu'Eustace avait pu être remplacé en 1522 par Jean de Sansay, qualifié libraire du roi en 1530 sur les comptes publiés par M. de Laborde[1]. C'est une erreur : Eustace était encore libraire du roi en

1. Archives de l'Empire, reg. KK. 99, fol. 116 vo :

« LIBRAIRIE. — A maistre Iean de Sansay, libraire ordinaire du roy nostre sire, somme de deux cens quarante livres tournoys a luy ordonnée par le dict sieur et son estat, pour ses gaiges de libraire ordinaire dicelluy sieur, par luy desserviz durant ceste presente annee commencee le premier iour de ianvier mil cinq cens vingt huict (1519 n. s.), et finye le dernier iour de decembre ensuivant mil cinq

1533. Jean de Sansay était, non pas, comme ce dernier, *pourvoyeur* de la librairie du roi, mais *garde* de cette librairie, titre que prend, plus exactement, l'un de ses successeurs, Jean Gosselin, sur un livre qu'il fit imprimer en 1583[1].

Jean de Sansay paraît avoir eu pour successeur immédiat, sous François Ier, Claude Chappuis, libraire du roi dès avant le 28 mars 1543, comme on le voit dans la pièce suivante, datée du 6 janvier 1544 (nouveau style), et conservée en original à la Bibliothèque du Louvre[2] :

« En la presence de moy[3]...., notayre et secretayre du roy nostre sire, Jehan Estienne[4], marchant de largenterye de la royne, ayant procuration de maistre Claude Chappuys, libraire dudit sieur, sur ce suffisamment fondée, en dacte du vingt huitiesme jour de mars mil cinq cens quarente troys, apres Pasques dernier, passée par devant Jehan Langlois, tabellion royal au bailliaige et chastellennye de Moret, a confessé avoir eu et receu comptant de maistre Jacques Bouchetel, tresorier et payeur de la maison dudit seigneur, la somme de deulx cens quarente livres tournois a cause de son estat de librayre durant lannée commenceant le premier jour de janvier mil cinq cens quarente deulx[5], et

cens vingt neuf, de laquelle somme ce present commis a faict payement audict de Sansay par vertu du dessusdict estat, comme appert par sa quictance signee a sa requeste de Me ..... Huault, notaire et secretaire du roy, le vingt troisiesme iour de ianvier lan mil cinq cens vingt neuf cy rendue. Pour cecy ladicte somme de II^c XL l. t. »

1. Brunet, *Manuel*, 5e édition, t. II, col. 1672.

2. Ms. F. 145, fol. 134. (Collection Joursanvault, 855.)

3. Ce nom est en blanc dans l'original, et la signature est d'une lecture douteuse. Mais le nom de *Burgensis* ou *le Bourgeois* est fort commun à cette époque. François Ier eut un médecin appelé Louis *Burgensis*.

4. Ce Jean Estienne était-il de la famille des grands typographes ? C'est ce que j'ignore. Il n'est mentionné dans aucune de leurs généalogies, non plus que le Gommer Estienne que j'ai cité dans mon travail sur les Estienne.

5. Ancien style (ou 1543 nouveau style).

finye le dernier jour de decembre mil cinq cens quarente troys dernier. De laquelle somme de IIC XL livres tournois ledit Estienne, comme procureur susdit, sest tenu et tient pour comptant et bien payé, et en a quicté et quicte ledit maistre Jacques Bouchetel, tresorier susdit, et tous aultres. Tesmoing mon seing manuel cy mys en sa requeste. Le VIe jour de janvier lan mil cinq cens quarente troys.

« BURGENSIS. »

Dans *la Renaissance des Arts,* M. de Laborde a publié plusieurs extraits des comptes royaux relatifs à ce Claude Chappuis :

« A maistre Claude Chappuis, libraire dudit seigneur, la somme de trente trois livres cinq sols tournois, à luy ordonnée par iceluy seigneur, pour son remboursement de plusieurs menues parties par luy fournies et payées pour la garniture de livres que ledict seigneur a faict apporter de Thurin, port d'iceulx de Fontainebleau à Paris et à Sainct Germain en Laye, et dudict Sainct-Germain es lieux de Paris et Fontainebleau, et despense faicte par ledict Chappuis, cy XXXIII l. v. s.[1]. »

« A maistre Claude Chappuys, libraire du dict seigneur, la somme de six vingtz dix livres dix sols tournois pour son remboursement de semblable somme qu'il a deboursée de ses deniers à ung libraire de Paris nommé le Faucheux, pour avoir, de l'ordonnance et commandement dudict seigneur, rabillé, relié et doré plusieurs livres de sa librairie, en la forme et manière d'un evangelier ja relié et doré par icelluy le Faucheux, escrit de lettres d'or et d'ancre[2]. »

Ce Claude Chappuis est sans doute celui qui faisait partie de la maison de Jean du Bellay, ambassadeur à Rome en 1536. Devenu libraire du roi, il se servit probablement, pour faire dorer les

1. *La Renaissance des Arts*, t. I, p 973.
2. *Ibid.*, p. 925.

livres dont il est question dans les comptes précédents, des fers que François Ier avait fait acheter à Venise, ainsi qu'on l'apprend d'un autre rôle sans date, mais un peu antérieur, conservé comme les autres aux Archives de l'Empire, et où on lit :

« A Loys Alleman, Fleurantin, pour envoyer querir à Venise des fers pour imprimer[1] aucuns livres italiens, et pour les frais d'icelle impression, la somme de xv livres[2]. »

Quant à Le Faucheux, cité ici comme relieur, c'est évidemment Étienne Roffet, dit le Faucheux, qualifié relieur du roi et libraire sur le titre des *Œuvres de Hugues Salel*, dont il fut l'éditeur, et qui furent imprimées à Paris, in-8°, en 1540[3]. Il était fils de Pierre Roffet, éditeur des deux Marot père et fils[4], qui avait pour enseigne un *faucheur*.

1. C'est-à-dire *gaufrer*.

2. Archives de l'empire, J. 960, pièce 95.

3. Ce livre est sans date, mais le privilége est du 23 février 1539 (1540 nouv. style).

4. Voyez ci-devant, p. 181 et suiv.

DIVISION DE L'OUVRAGE.

Pages.

PREMIÈRE PARTIE. — *Biographie*. 1

DEUXIÈME PARTIE. — *Bibliographie*. 79

§ 1er. — Ouvrages écrits ou annotés par Tory 81
§ 2. — Livres d'Heures édités par Tory et pour lui-même 147
§ 3. — Ouvrages publiés par Tory pour le roi François Ier 170
§ 4. — Autres ouvrages imprimés par Tory pour de simples particuliers. 180

TROISIÈME PARTIE. — *Iconographie* 185

§ 1er. — Manuscrits ornés de miniatures par Tory 204
§ 2. — Imprimés ornés de gravures par Tory ou ses élèves. 226
§ 3. — Marques de libraires et d'imprimeurs signées de la croix de Lorraine 338

APPENDICE 363

I. Note sur la famille de Geofroy Tory. 365
II. Vers en l'honneur de Geofroy Tory imprimés en tête de la grammaire de Palsgrave 369
III. Tory reçu 25e libraire de l'Université 372
IV. Note sur les divers domiciles de Tory à Paris 373
V. Du premier emploi, par l'imprimerie et dans la langue française, de l'apostrophe, de l'accent et de la cédille 374
VI. Traduction des lettres patentes de François Ier qui nomment Conrad Neobar imprimeur du roi pour le grec. 379
VII. Extrait des lettres patentes de François Ier qui nomment Denis Janot imprimeur du roi 384
VIII. Liste des imprimeurs du roi qui ont exercé à Paris depuis l'institution de cette charge. 386
IX. Note sur les relieurs et les libraires du roi. 393

RECTIFICATIONS ET ADDITIONS.

Page 4, note 4, ligne 3, *iaz*, lisez *iay* (j'ai).

P. 8, dernière ligne du texte : « Je ne connais rien de Tory à la date de 1511. » Ajoutez en note : « L'une des trois éditions de son Berose porte cette date ; mais notre artiste ne fut probablement pour rien dans cette impression. » Voyez p. 97 et suiv.

P. 32, note 2, Heures de 1555, lisez 1556.

P. 41, note 2, lisez VI.

P. 45, l. 28, 1542, lisez 1543.

P. 47, note 3, lisez XV.

P. 63, supprimez la note 1.

P. 64, l. 23, *Jacques*, lisez *Jean*.

P. 66, l. 1, 1542, lisez 1541.

P. 76, dernière ligne, 1827, lisez 1527.

P. 122, l. 2, *omnes*, lisez *omneis*.

P. 133, l. 17, *premier*, lisez *present*.

P. 134, l. 15, *devant l'escu*, lisez *devant* [1] *l'escu*.

P. 146, l. 25, 130, lisez 131.

P. 165, dernière ligne de la note 2, ajoutez : « ... que du reste il n'a pas donné à la fin de son livre. »

P. 180, § 4, nº 1, nous avons cité, d'après une note de M. Niel, un opuscule in-4º imprimé par Tory en 1530, et dont l'unique exemplaire connu se trouve dans la bibliothèque de la Faculté de médecine de Montpellier (J. nº 292). Des raisons de santé nous ayant amené dans cette partie de la France, nous en avons profité pour voir le volume et compléter nos renseignements. On lit sur la première page, entourée des cadres des Heures de 1524-25, au nom de Simon de Colines : « Antistitis INCOMPARABILIS Michaelis Rodeti dum viveret Episcopi Ducis Lingonensis et Franciæ Paris Epicedium. » Suivent les armes de Michel de Rodet. Au verso : « Cautum est privilegio, Ne quis hoc EPICEDIVM imprimat aut imprimi curet infra biennium, sub pœna in diplomate ad hoc obtento contenta. » Les quatre feuillets suivants sont occupés par un petit poëme en l'honneur de Michel de Rodet ; sur le sixième feuillet se trouve le *Pot cassé* nº 6, au-dessous duquel on lit : « Parrhisiis. Anno salutis humanæ. M. D. XXX. » Rien n'indique de qui est cet opuscule, qui est imprimé avec les mêmes caractères que les Epitaphes à la louange de la mère de François Ier (p. 174, n. 3).

P. 203, l. 12, supprimez le mot *deux*.

P. 319, l. 5, 1522, lisez 1552.

P. 328, l. 16, *les manuscrits*, lisez *le manuscrit*.

P. 332 et 335, *physiognomonie*, lisez *physiognomie*.

P. 351, l. 7, *Patri*, lisez *Petri*.

TABLE ALPHABÉTIQUE

DES MATIÈRES.

Abrégé des méditations de la vie de Jésus-Christ, p. 296.

Æditoquium, etc., par Tory, 32, 40, 49, 76, 135 et suiv.

ÆNEAS SYLVIUS, *Cosmographie*, éditée par Tory, 6, 86 et suiv.

AGRICOLA (Rodolphus), *De inventione dialectica*, 157, 271, 341.

ALARD (G.), libr., 340, 346.

ALBERTI (Leo Bapt.), auteur d'un livre sur l'architecture, édité par Tory, 9, 104 et suiv.

ALBRET (Henri D'), 162.

ALEXANDRINUS (Apollonius), *De constructione*, 349.

ALLEMAN (Louis) achète pour le roi des fers de relieur à Venise, 396.

Alphabetum hebraicum, 347.

Altercatio Adriani Augusti et Epictici, 96 et suiv.

Amadis de Gaule, 278, 309.

Anciens bois de l'impr. Fick, 333.

ANNIUS de Viterbe, voyez NANNI.

ANTONIN (*Itinéraire d'*), édité par Tory, 10, 106 et suiv. Voyez *Fragmentum*.

Apologie pour la foi chrétienne contre les erreurs de Georges Halevin, 181.

ARCHILOCUS, *In epitheto de temporibus*, 96 et suiv.

ARISTOPHANES, *Comédies*, 256, 347.

AUGEREAU (Ant.), impr., 57.

AUSONNE, 350.

BABOU (Philibert), ami de Tory, 5, 7, 10, 82, 94, 100, 105, 106, 110.

BADE (Josse), impr., 52, 90, 340; 361. — (Conrad), *id.*, 340.

BAÏF (Lazare), *Annotationes*, in-4°, 1536 et 1549, 269.

BARRA (Jean), graveur, 198.

BARRE (J. DE LA), comte d'Étampes, etc., 53, 54, 171, 172, 244.

BASSENTIN, *l'Astronomique discours*, 336.

BEHOTII (Adriani), *Diluvium*, 355.

BELMISSERI (Pauli) *Opera poetica*, 266.

BELON (Pierre), *les Observations*, 319; — *Hist. de la nature des oiseaux*, 320.

BERNARD (Salomon), dit le *Petit Bernard*, graveur à Lyon, 332 et suiv.

BEROAL (Philippe), l'un des maîtres de Tory, 4.

BEROSE. Ouvrage prétendu de lui édité par Tory, 6, 94 et suiv. Voy. NANNI.

BERTAUD (Jean), *Encomium trium Mariarum*, 259.

BESSAULT (T. et J.), libr., 340.

BÈZE (Théodore DE), ses poëmes, en latin, 300, 340.

Bible latine, in-fol., 1532, Robert Estienne, 264; — 1550, Séb. Honorat, 277; — 1554, J. de Tournes, 277; — 1586, Séb. Nivelle, 277. — *Bible flamande*, in-fol., 1556, 276. — *Biblia hebræa*, etc., 3 vol. in-fol., 1538-1540, Rob. Estienne, 276; la même, 1546 et 1565, 277. — *Bible française* de Martin Lempereur, 1530, 325. — *Bible en vieux saxon*, imprimée par Ludov. Dietz, 326; — *en danois*, par le même, 326; — *en flamand*, 326; et autres, 326.

Blazon des hérétiques, 241, 247.

BOCHETEL (Guill.), *le Sacre et le Couronnement de la Royne*, 53, 170 et suiv., 262; *l'Entrée de la Royne (à Paris)*, 54, 172 et suiv., 262.

Bologne. Écoles de cette ville fréquentées par Tory, 4.

BOLOGNINUS (Ange), *De la curation des ulcères*, 64.

BONFONS (J.), libr., 340.

BONHOMME (Iolande), veuve de Thielman Ire Kerver, 64, 199.

BOUCHET (Jean), *les Angoisses et remèdes d'amour du Traverseur*, in-4°, 1536 et 1545, 279; — *le Jugement poetic de l'honneur féminin*, 1537, 273.

BOULLÉ (Guill.), impr. libr. à Lyon, 144, 145.

BOULLE (Jean), lib. à Paris, 144.

Bouquet de fleurs de Sénèque, 346.

Bourges, lieu de naissance de Tory, 3; Tory joint le nom de cette ville au sien, 5.

Bourgogne (Collége de); Tory y professe la philosophie, 11.

Breviarium ad ritum dioc. Eduensis, 309.

BRIE ou BRYE (Jean DE), libr., 298; sa veuve imprimeur-libr. en 1548, 199 et 296-98.

Briefve doctrine, etc., 55.

BRISSÆUS (Nicolaus). V. MAURUS.

BRUCHERI (Johan.), *Adagiarum ex Erasmicis chiliadibus excerptorum epitome*, 229, 233.

BRUNETTO LATINI, son *Trésor* cité, 27.

BUON (G.), impr., 341.

CALVARIN (Simon et Prigent), libr., 341.

CARPI (Ugo DA), *Thesauro de' scrittori*, 24.

CATHERINOT (Nicolas), 68, 69, 88.

CATO, *in fragmentis*, 96 et suiv.

CEBES (*La Table de*), 43, 126 suiv., 131; — 338.

CELTES (Conrad), *De situ et moribus Germanorum*, 98; *De situ et moribus Norimbergæ*, etc., 97.

CÉSAR (*Commentaires de*, traduction française publiée en 1529, 238. Voyez *Commentaires*.

Champ fleury, etc., par Geofroy Tory, 1re édit., 42, 122 et suiv., 158, 251 et suiv. — 2e éd., 66, 126, 251 et suiv.

Chants royaux, par P. Gringoire, 249.

CHAPPUIS (Cl.), libraire du roi, 393, 395.

CHAUDIÈRE (Regnauld et Claude), impr., 341 et 342.

CHEDEAU (M.), bibliophile à Saumur, 140.

CHEVALLON (Claude), impr., 351.
CHOQUET (Louis), *Mystère de l'Apocalypse*, 279.
CHRYSOSTOME (S. Jean). — *Homeliæ*, 356. - *Liber contra Gentiles*, 157.
Chronique de dom Florès, 319.
CICÉRON, *Ad Brutum orat.*, 65 ; — *les Offices*, 21 ; — *les Vérines*, 69 ; — *les Œuvres*, 314.
CLAUDE DE FRANCE, première femme de François Ier, 150.
CLICHTOVEUS (J.), *Sermones*, 265.
CŒUR (Jacques), 102.
COLINES (Simon DE), ami de Tory, 14, 39, 40, 46, 52, 135, 147, 157, 195, 229, 249, 250, 342.
Colisée de Rome, 3.
Collége des Trois Langues, aujourd'hui Collége de France, 62.
Commentaires de César, manuscrit d'un auteur inconnu, orné de miniatures par le peintre Godefroy, 191 et suiv. ; 205 et suiv. Voyez CÉSAR.
Compendium grammaticæ græcæ Jacobi Ceporini, 250.
Conférence accordée entre les prédicateurs, etc., 328.
Copie de l'arrest, etc., 60.
Copie d'une lettre de Constantinople, etc., 60.
Coqueret (Collége). Tory y professe, 9, 10, 106, 107.
CORROZET (Gilles), *les Fables d'Ésope*, 267 ; — *Trésor des hist.*, 345.
CORROZET (Gilles et Jean), impr., 345.
COTEREAU (Rich. et Philippe), 65 et 344.
COUSIN (Jean), peintre, 305.
Coustumes génér. d'Orléans, 347.
Coustumes.... des bailliages, 353.
Coustumier de Chasteauneuf en Tymerais, 65.
COXE (Léonard), auteur de vers à la louange de Tory, 53, 369.
CRESCENS (Pierre DES), *le Bon Mesnager*, 265.

DAVID (Matth.), impr., 344.
De Judiciis urinarum tractatus, 61.
DELAIGUE, dit BEAUVOYS (Etienne, trad. des *Commentaires de César*, 238. Voyez CÉSAR.
Description de la prinse de Calais, 359.
DEVET (Jean), graveur, 248.
Dialogues moraux de Lucian, 43.
DIBDIN, 161-162.
Dictionarium latino-gallicum, par Rob. Estienne, 250.
DIDOT (M. Ambroise-Firmin), sa bibliothèque, 32, 45, 76, 133, 140, 144.
DIODORE. Voyez MACAULT.
Disputation de Phavorin, 145.
DIVES (Guill.). Voyez RICKE.
DOLET (Et.), *Second Enfer*, 358.
DORÉ (Pierre), *Dyalogue instructoire*, etc., 285.
DUPRÉ (Galliot), libraire, 265.
DUPRÉ (Barthélemy), trad. de l'*Hist. des empereurs de Turquie*, 181.
DUPUY (J.), impr., 344.
DURÉ (Robert), principal du collége du Plessis, ami de Tory, 9 ; nommé *Dureus Fortunatus*, 105.
DURER (Albert), *Livre de Perspective*, 25 ; — *De la proportion des parties et pourtraicts des corps humains*, 322, 358 ; — *De symetria partium humanorum corporum*, 323, 358. Voy. aussi 44, 129, 247.

EGNACE, EGNASIUS, EGNAZIO, (J.-Bapt.), *Summaire de chroniques*, etc., 44, 130 et suiv., 286.
ELLOIN (Nicol.), *Elegia*, 352.
Enchiridion preclare ecclesie Sarum, 257.
Ensuit le moyen de se preparer pour recevoir le sainct Sacrement, 282.
Entrée de Henri II à Paris, 1549, 303.
Epicedium antistitis Michaelis Bodeti, etc., 180, 398.
Epistre du seigneur Elisée Calense, etc., 145. Voyez XÉNOPHON.
Épitaphes à la louenge de Madame mere du Roy, par divers auteurs, 55, 174 et suiv., 262.
Epitaphia (Septem), 135. Voyez *Ædiloquium*.
Epitaphia et dialogi....in filiam charissimam, etc., par Tory, 110.
Epitome juris civilis, 368.
ERASME, v. BRUCHERIUS.
Erotica, 49, 139. Voy. *Ædiloquium*.
ESOPE. Voy. Gilles CORROZET.
ESTE (Hippol. D'), ses armes, 309.
ESTIENNE (Henri Ier), 6, 10, 14, 52, 87*n*., 89*n*., 106, 229, 230. — (Robert), 52, 61, 62, 195, 249, 250, 344. —(Charles), *De dissectione partium corporis humani* 1544, in-fol., 286; —*la Dissection des parties du corps humain*, in-fol., 1546, 288; — *De nutrimentis*, in-8°, 1550, 344; — *Petit Dict. fr.-latin*, 345; — Marques typogr., 345; — (Henri II), *la Précellence*, etc., 27, 344; — (Robert II), 345.
ESTIENNE (Jean), argentier de la reine, 394.
EUSÈBE, *Hist. ecclésiastique*, 178; ses œuvres in-fol., 1544, 250, 314.
EUSTACE (Guill.), libr. du roi, 393.
Exemplaria litterarum, etc., in-4°, 1537, 250.

FANTE (Sigismon), *Thesauro de' scrittori*, etc., 24.
FEZANDAT (Michel), impr. libr., 345.
Figure de l'ancienne et de la nouvelle alliance, gravure in-fol., 324 et suiv.
Figures et portraits des parties du corps humain, in-fol., 1557 et 1575, 288 et suiv., 322.
Figures de la Bible, d'après Holbein, 331; — par Salomon Bernard, 331, 336.
Fragmentum itinerarii Antonii Pii, 96 et suiv. Voyez ANTONIN.
FUGGER, mécène des Estienne, 278.

GAGUIN (Robert), trad. de *la Guerre des Gaules* par César, 238. Voy. CÉSAR.
GALIEN, ses œuvres, 262.
GANNAY (Germain DE), mécène de Tory, 4, 6, 86.
GARAMOND, graveur de caractères, élève de Tory, 52, 68, 194.
Gerard d'Euphrate, 308.
GERING (Ulric), introd. de l'impr. à Paris, 351.
GHISY (Georg.), dit le *Mantouan*, 313.
GIBIER (É.), impr., 340, 346.
GILLOT (Jean), *De juridictione et imperio libri duo*, et *Isagoge in juris civilis sanctionem*, 61.
GODEFROY, peintre; son identification avec Geofroy Tory, 189 et suiv., 205 et suiv.
GOURMONT (DE), famille d'impr.-libr., 348, note. — (Gilles), 5, 7, 42, 43, 45, 82, 100, 123, 126, 256, 347 et suiv.; — (Ro-

bert), 349; — (Jean). 349; — (Jérôme, 349; — Benoît), 349, 350; — Jean et François), 349; — (Théobald), 349.

Graduale ad usum Cisterciensis ord., 234.

GRANDIN (Louis), impr.-libr., 350.

Grand Marial, etc., 362.

GREBAN (Simon DE), *le Premier volume des catholiques œuvres*, etc., 279.

GRINGOIRE (Pierre), *le Blazon des hérétiques*, 241; *Heures en rithme*, 242-44; *Chants royaux*, 243; *les Travaux d'Hercule*, 246-248; *Notables enseignements*, 255.

GRŒVIUS (J. G.), *Thesaurus antiquitatum romanarum*, 1697 et 1732, 269.

GROLIER (Jean), ami de Tory, 21, 69.

GRYPHE (François), imprimeur à Paris, 268.

GUÉROULT, *Hymnes du temps*, 305 et 337.

GUEULLARD (Jean), impr.-libr., 351, 352.

GUIERCHE (Michel DE LA), libr., 65.

GUILLARD (Charlotte), impr.-libr., 351.

HALEVIN. Voy. *Apologie*.

HARSY (Olivier DE), libr., 352.

HAYENEUVE (Simon), autrement dit *Simon du Mans*, architecte, 25.

Hercule Gaulois, 188, 196, 251.

Hercule les Travaux d'), in-4°, 245-248.

HERVERUS de Berna, condisciple et ami de Tory, 4, 6, 90; auteur du Panégyrique des comtes de Nevers (*Panegyricon*, etc.), 93.

Heures de Iolande Bonhomme, in-4°, 1522, 199, 298; 1525, 199. — in-8°, 1530. 200 Voy. *Heures de Thielm. Kerver.*

Heures de Madel. Boursette, in-8°, 1550, 311.

Heures de la veuve de Jean de Brye, in-8°, 1548, 296.

Heures de G. et C. Chaudière, in-4°, 1549, 306.

Heures de Colines, in-4°, 1543, 270; — in-8°, 1543, 272.

Heures d'Herman Hardoin, in-8°, 1527, 59.

Heures de Thielm. Kerver, in-8°, 1542, 284; 1550, 281, 312; 1552, 315; 1556, 322.

Heures de Jacq. Kerver, in-8°, 1574, 292.

Heures de Jean Le Coq (1544), in-8°, 284.

Heures d'Ol. Mallard, in-4°, 1542, 63, 283; — in-8°, 1541, 63, 280.

Heures de Jean Mallard, in-8°, 1542, 60.

Heures de Guill. Merlin, in-8°, 1548, 299; 1559, 300.

Heures de la veuve de François Regnault, in-8°, 1547, 294. Voy. *Heures de Madel. Boursette.*

Heures de Jean de Roigny, in-8°, 1550, 309.

Heures de Louis Royer, in-8°, 298.

Heures, en vente à l'enseigne de la *Limace*, in-8°, 299.

Heures de Tory, in-4°, 1524-25, 147 et suiv.; 1527, 160 et suiv.; 1531, 12, 165 et suiv.; in-8°, 1527, 157 et suiv.; 1531, 165 et suiv.; 1536, 169, 263, 268; — in-16, 1529, 46, 163 et suiv.

Heures de Simon Vostre, in-4°, 1515 (?), 226.

Heures de Nostre Dame, en rithme, par Pierre Gringoire, in-4°, 1524, 1528, 1534, 1540, 243-

44, 247. — Les mêmes, in-8°, 243.
Heures in-4° (fragments), 263 et 293.
Heures in-8°, (fragments), 297.
Histoire de Primaléon de Grèce, 309.
Histoire de Psyché, 336.
Histoire du saint Graal, 239.
Histoire paladine, 319.
HOLBEIN, figures de la Bible gravées d'après lui, et publiées à Lyon en 1547, 331.
HOPYL (Wolfgang), imprimeur à Paris, 201, 343.
HOTOT (F.), impr., 340, 353.
HOUIC (Ant.), libr., 353, 360.

Imprimeurs du roi (Liste des), 386.
INDAGINE (J. DE), *Chyromancie et Physiognomie*, 332, 335.
Insignium aliquot virorum icones, 333.
Institutionum civilium libri quatuor, 352.
Itinerarium... Antonini, 106 et suiv.

JANOT (Denis), impr. du roi, 64; lettres patentes qui lui confèrent cette charge, 384.
JOLLAT (Mercure), 287.
JOLY, *Remarques sur le Dict. de Bayle*, 88.
JOVE (Paul), *Vitæ duodecim vicecomitum Mediolani principum*, manuscrit, 222; édition de ce livre faite en 1549, 301; traduction française de ce livre publiée en 1552, 303.

KERVER (Thielman Ier), impr., mari de Iolande Bonhomme, 64, 199; —(Thielman II), 353; — (Jacques), 64, 290 et suiv.

LABORDE (M. Léon DE), 191 et suiv.
LACTANCE, *Nenia Lactantii Firmiani verbis Salvatoris nostri e cruce*, 90.
LALLEMANT (Jean), ami de Tory, 7, 8, 100, 105, 106.
L'art et science de la vraye proportion des lettres, 66. Voyez *Champ fleury*.
LE BAS (Jacques), impr., 346, 353.
LE COQ (Jean), impr.-libr., 353.
LE DUAREN (Fr.), *De sacris ecclesiæ ministeriis*, etc., 313.
LE FAUCHEUX, libr., 395. Voy. ROFFET (Pierre).
LEFEVRE d'Étaples (Jacques), *Commentarii initiatorii in quatuor Evangelia*, 230 et suiv.; *Artificialis introductio*, 343.
LE HULLIN (Perrette), femme de Tory, 11, 59, 111, 201, 250.
LE MAIRE (Jean), architecte, 37.
LE PETIT (Pierre), impr. du roi., 56, 387.
LE NOIR (Philippe), impr.-libr., 353.
LÉONORE D'AUTRICHE, deuxième femme de François Ier, 170 et suiv.
LE RICHE (Guill.). Voyez RICKE.
LE ROUGE (Pierre), impr. du roi, 386.
LETELLIER (Pasquier), impr., 310.
LEVEZ (Nicolas) et sa veuve, imprim. à Bourges, 368.
Liber de Opificio Dei, in-8°, 1529, 250.
Libraires du roi, 393.
Livres liturgiques du dioc. de Troyes, 330.
LONGUEIL (Christophe DE), ami de Tory, 10, 107, 109.

LOUISE DE SAVOIE, mère de François Ier, 55, 160, 162, 174 et suiv.

LUCIEN, *Dialogues moraux*, 43, 126 et suiv.; *la Mouche*, 50, 145.

LUCZELBURGER, graveur, 331.

LUD (Gauthier), imprimeur à Saint-Dié, 301.

LUTHER, *Enarrationes*, 326.

MACAULT (Ant.), *les Trois premiers livres de Diodore de Sicile*, manuscrit orné de miniatures, offert au roi François Ier, 180, 192, 219 et suiv. — Édition de ce livre faite par ordre du roi en 1535, 32, 76, 178 et suiv.; 222, 267.

MALLARD (Olivier), impr. à Paris, 60, 63, 169, 170, 354; — (Jean), écrivain à Paris, 60; — (Jean), impr. à Rouen, 60, 354.

Manière de parler et se taire (de Volaterran), 145.

MANTEGNA, peintre, 247.

Manuscrit de Lancelot, écrit par Tory, 225.

MARGUERITE, sœur de François Ier, 162.

MARNEF (DE), famille d'impr.; sa marque, 339, 354.

MAROT (Jean), *Sur les deux heureux voyages de Genes et Venise*, in-8o, 1533, 183-184.

MAROT (Clément), *l'Adolescence clémentine*, 57 et suiv.: 181 et suiv. — *Psaumes*, 334.

Marques de graveurs : G. M. ‡, 280, 299, 300; — G. T., 191; — I. L. B. ‡, 199, 200, 294, 295; — I. M., 295; — L. R. ‡, (Louis Royer ?), 199, 296-299.

MASSÉ ou MACÉ (Réné), ami de Tory, 15, 52.

MAUROY (Nicolas), *les Hymnes communes*, 255.

MAURUS (Terentianus), *De literis*, etc., 263.

MAZOCHI, célèbre imprimeur de Rome, éditeur du livre intitulé : *Epigrammata sive inscriptiones antiquæ Urbis*, in-fol, Rome, 1516, 13.

Menagiana, 88.

MENETHON, 97.

MENIER (Maurice), impr., 354.

MERLIN (Guill.), libr., 354.

Métamorphoses d'Ovide, 334, 335, 336.

METASTENES, *De judicio temporum*, 96 et suiv.

MICHEL-ANGE (Michel Lange), peintre, 44, 129.

MILLÆUS (Joh.), *Praxis criminis persequendi*, etc., 278.

Miroir de tres chrestienne.... Marguerite de France, 57, 377 et suiv.

Missel de Paris, in-fol., 1539, 274; 1540 environ, 275; 1543, *ibid.*; 1559, 276; — *de Cluny*, 1550, 276, 310, 311.

MONTENAY (Georgette DE), *Emblesmes et devises chrestiennes*, 197.

MONTEUX (H.), *Conservation de santé*, 341.

MORANTE (M. Joachin Gomez de la Cortina, marquis de), 111.

MOREL (Guill.), impr.-libr., 355.

MURET (Ant.), *les Amours de Ronsard*, etc., 319.

MYRSILUS, *De origine Turrenorum*, 96 et suiv.

NANNI (Jean), autrement dit *Annius de Viterbe*, auteur d'un livre attribué par lui à Berose, 6, 94 et suiv.

NÉOBAR (Conrad), impr. du roi pour le grec, 56, 61, 62, 379.

NIVELLE (Sébast.), impr.-libr., 355.
NYVERD, (Guill.), impr.-libr., 356.
NYVERD (Guill. DE), impr.-libr., 357.

Orange (Théâtre d'), 13.
Ordonnances du roi, 1528, 176; 1532, 176 et suiv.
Ordonnances de M. le duc de Bouillon, 315.
ORUS APPOLLO (*Traduction des hiéroglyphes d'*), par Tory, 41, 146.

PACIOL (Lucas), *Divina proportione*, 24.
PALATINO (Giovanbattista), *Libro nel qual*, etc., 66.
PALLIER (Jean), impr.-libr., 357.
PALSGRAVE, l'*Esclaircissement de la langue françoise*, 53.
PARADIN, *Quadrins histor.*, 335; — *Devises héroïques*, 336.
PARADIS (Paul), *De modo legendi hebraice dialogus*, 349.
PARIS (Nicolle), impr. 358.
PAULI (Julii) *Receptarum sententiarum libri V*, 368.
PERIER (Charles et Thom.), impr.-libr., 358.
PERREAL (Jean), ami de Tory, 12, 24, 36, 37.
PETIT (Guill.), évêque de Senlis, 263.
PETIT (Oudin), libr., 359.
PÉTRARQUE, *Triomphes*, manuscrit avec miniatures du peintre Godefroy, 191 et suiv.; 205 et suiv.; imprim en 1545 et 1547, 332-36.
PHAVORIN, *la Disputation*, 145.
PHILO, *In breviario temporum*, 96 et suiv.
PICCOLOMINI. Voy. ÆNEAS SYLVIUS.
PICTOR (Q. Fabius), *De aureo seculo*, etc., 96 et suiv.
PIE II. Voy. ÆNEAS SYLVIUS.
PITEABLE (J.-B. Le), l'un des maîtres de Tory, 4.
PLATON. Voy. VALEMBERT.
PLESSIS (Collége du); Tory y professe, 5, 6, 8, 10, 87, 95, 101, 105.
PLINE, *Epîtres* (en latin), 361.
PLUTARQUE, *Politiques*, etc., 50, 142 et suiv.
POMPONIUS MELA, édité par Tory, 5, 81 et suiv.
PORCIUM (J.), *Pugna porcorum*, 350.
PORTE (Maurice DE LA), libr., 359; sa veuve, *ibid.*; — (Hugues DE LA), impr., 359.
Pourtraicts divers, 334, 335.
PRAT (Antoine DU), cardinal de Sens, 138.
PREVOSTEAU (Ét.), impr.-libr., 355.
Procession de Soissons, 134.
PROPERCE. Voy. *Vertumniana*.
Psalterium Davidicum græco-latinum, 323.
Psalterium quincuplex, 87.
Purgatoire (Le) prouvé par la parole de Dieu, 297.

QUINTILIEN. Ses *Institutiones* éditées par Tory, 7, 8, 103 et 104.
Quinze (Les) effusions du sang de Jésus-Christ, 295, 296.

RABELAIS emprunte un passage au *Champ fleury*, 22.
Raison (La) des lettres Attiques, 138. Voy. *Champ fleury*.
RAPHAEL, 44, 129, 156.
Recueil de rimes et proses de E. P., 362.
Réformation des tavernes, 356.

Règlement pour l'instruction des procès, etc., 65.
REGNAULT (Barbe), libr., 359.
Reigles (Les) generales de l'orthographe du langage francoys, par Tory, 46, 131, 146.
Relieurs du roi, 393.
REMBOLD (Berthold), impr., 351.
REXMOND (Pierre), émailleur, 326.
RICKE (Guillaume DE), autrement dit *le Riche*, en français, et *Dives*, en latin, professeur de Tory, 4, 6 ; auteur d'un poëme sur la Passion, 6, 90 et suiv.
RIVARD (Claude), graveur, 198.
RIVIÈRE (Étienne), dessinateur, 287.
ROBINOT (Gilles Ier et Gilles II), libr., 360, 362.
ROCHEUS (Nicolas), 99.
ROFFET (Étienne), relieur du roi, 395, 396; — (Pierre), libr., 361.
ROIGNY (Jean DE), libr., 361.
Rome. École de cette ville fréquentée par Tory, 4.
RONSARD. Voy. MURET.
ROUSSEAU (J.-J.), 5.
ROUSSELET (Jean), ami de Tory, 7, 104.
ROYER (Louis), libraire inconnu à Lottin, 298.
Rozier historial de France, 1522 et 1528, 238.

SAIX (Antoine DU), *l'Esperon de discipline*, 52.
SANSAY (Jean DE), libr. du roi, 394.
Sapience (La), collége de Rome fréquenté par Tory, 4.
Saverne, vue, 245.
SAVIGNY (Christophe DE), *Tableaux des arts liberaux*, 257, 348, 349.
Scènes théâtrales, J. de Tournes, 332, 335.
Science pour s'enrichir, 45.
SEMPRONIUS, *De divisione Italiæ*, 96 et suiv.
Sensuit une devote meditation, 282.
Sermones Judoci Clichtovei, 265.
SEROUVILLE (DE). Voy. VOLCYR.
SERTENAS (Vincent), libr., 362.
SÈVE, *la Saulsaye*, 334.
SEYSSEL (Claude DE), *Hist. ecclés. d'Eusèbe*, 178
SOCARD et ASSIER, *Livres liturgiques du diocèse de Troyes*, 228.
Sommaire de Chroniques d'Egnasius, 44, 130.
Songe du Poliphile, 88, 307, 308.
Songes drolatiques, 333.
STRADA, *Epitome des Antiquités*, 336.
SYLVESTRUS, *sive* FLORENTINUS (Jacobus), *Regolo occulte scribendi*, etc., 25.
SYLVIUS (Jacobus), autrement dit *Jacques Dubois*, auteur d'une grammaire française, 378.

TACITE, *De origine et situ Germanorum*, 98.
Temple de chasteté, 345.
TÉRENCE, *Comédies*, in-4°, 394.
Testamentum (Novum), in-8°, 1539, 268 ; — in-16, 1552, 316 et suiv.; 346 (gr. et lat.).
TEXTOR (Ravisius), *Epistolæ*, 344.
Thesaurus amicorum, 333 et suiv.
Thesaurus latinæ linguæ, par Rob. Estienne, 250.
Thèses (Les) qui ont été affigées, etc., 330.
THEVET (André), *les Singularités de la France antarctique*, 320;— *la Cosmographie universelle*, 321 ; — *la Cosmographie du Levant*, 321.

TILLET (Jean DU), *Recueil des rois de France*, manuscrit orné de miniatures, 192, 223 et suiv. — Édition de ce livre faite en 1580, 327; en 1586, 1587, 1602, 1607, 1608, etc, 329.

TITE-LIVE, traduction française en 2 vol. in-fol. avec miniatures, 225.

TORY (Geofroy), sa biographie 3 à 77; ses œuvres littéraires et typographiques, 81 à 184; ses œuvres artistiques, 187 à 368; sa famille, 365 et suiv.; est reçu vingt-cinquième libraire juré de l'Université, 372. — Vers en son honneur, 369. — Est le premier qui ait introduit dans les livres imprimés l'accent, l'apostrophe, la cédille, 374; ses divers domiciles à Paris, 373; meurt rue de la Juiverie, 374.

TOUBEAU (Jean), imprimeur à Bourges, arrière-petit-fils de Tory, 69, 366; auteur des *Institutes consulaires*, 366; meurt à Paris, 69.

TOURNES (DE). — Jean Ier, impr. à Lyon, 332 et suiv.; — Jean II, impr. à Lyon, 332 et suiv.; — Samuel, 336.

UDINE (Jean D'), peintre, 241.

URS GRAF, graveur, 239.

VALEMBERT (Simon DE), *Dialogues de Platon*, 64.

VALERIUS PROBUS, ouvrage de cet auteur édité par Tory, 7, 100 et suiv.

VALLA (Laur.), *De linguæ elegantia libri tres*, 157.

VARLOT, *Illustration de l'imprimerie troyenne*, 228, 256, 330.

VERCEL (Gérard DE), ami de Tory, 10, 108.

Vertumniana Propertii, 97.

Vie de madame saincte Marguerite, 282.

VILLON (François), 125.

VINCENTINO ou VICENTINO (Ludovico), auteur d'un livre sur l'écriture, 24.

VINCI (Léonard DE), 24, 44, 129.

VIRGILE (Légende sur), 239. Éditions de cet auteur, 1529, in-fol., 239; 1560, in-4°, p. 337.

VIVIEN (Thielman), libr., 362.

VOLATERRAN, *la Manière de parler et se taire*, 145.

VOLCYR (Nicole), *Hist. de la victoire obtenue contre les Luthériens*, 244, 247.

WASSEBOURG (Richard DE), *Antiquités de la Gaule Belgique*, etc., in-fol., 1549, 307.

WECHEL (Chrétien), impr., 43.

WOEIRIOT, 168, 196 et suiv.; 251, 313.

XÉNOPHON, *Science pour s'enrichir*, ou *l'Economic Xenophon*, 45, 137 et suiv.; — *De equivocis*, 96 et suiv.; — ses œuvres, in-fol., 278.

ZEUXIS, peintre ancien, 44, 129.

TABLE DES GRAVURES.

Pages

Encadrement de page portant les mots SIC VT, NON PLVS, GEOFROY TORY, avec la ǂ (fac-simile d'une planche des Heures de 1524-25) 1, 79, 182

Lettre capitale G, avec la ǂ 3, 249

Monogramme du mot CIVIS 11, 110

Le *Pot cassé*, sans toret, tel qu'il se trouve sur les reliures . . . 32

Lettre capitale L. . . . . (Avant-propos, p. 1, et texte, p.) 36

Dessin de Jean Perreal, dit Jean de Paris (fac-simile d'une planche du *Champ fleury*). 38

Signature de G. Tory. 70

Marques au *Pot cassé* :

N° 1 . . . . . 32, 70

N° 2 . . . . . 32, 70

N° 3 71

N° 4 71

N° 5, avec la ǂ 32, 72

N° 6 72

N° 7 . . . . . 19, 73

N° 8 74

N° 9 75

N° 10, avec la ǂ 75

Dessin du *plat* d'une reliure au *Pot cassé* 77

Le Triomphe de la Mort, avec les mots SIC VT, NON PLVS et la ǂ (fac-simile d'une planche des Heures de 1524-25). 152, 240

Pages

L'Hercule français, avec la date de 1526 et la ✠ (fac-simile d'une planche du *Champ fleury*) 188

Le monogramme Ⓕ 227

La Bataille ronde, — de pointe, — de feu, — de fourche, en quatre compartiments, avec la ✠ (fac-simile d'une planche du *Rozier historial de France*, 1522) 236, 237

Le monogramme 241

Le monogramme 245

La lettre Z (fac-simile d'une planche du *Champ fleury*) 253

Portrait de Galeace Ier, avec la ✠ (fac-simile d'une planche du livre de P. Jove intitulé : *Vitæ duodecim comitum Mediolani principum*). 302

Marque de Charlotte Guillard, veuve du libraire Claude Chevallon, avec la ✠ 352

Encadrement de page à la marque de Simon de Colines, avec la ✠ 363

Nota. On peut joindre à ces vingt-huit gravures deux planches in-4° lithographiées en fac-simile, d'après les dessins de M. Ach. Devéria : la première représentant l'atelier de Geofroy Tory (*Godofridi Torini officina*), et la seconde renfermant une *pochade* en vers intitulée : *Comme il advint que l'auteur du* Champ fleury *daigna se révéler lui-même à son biographe.*

POST-SCRIPTUM.

L'auteur n'ayant pu, pour cause de santé, surveiller jusqu'au bout l'impression de ce livre, il s'est glissé quelques fautes typographiques dans les dernières feuilles; l'intelligence du lecteur les lui fera facilement découvrir. Nous croyons cependant devoir relever ici la plus importante, qui, se trouvant dans l'*Errata*, pourrait induire en erreur. Ce n'est pas *Rodeti* qu'il faut lire p. 398, mais bien *Bodeti*, comme à la page 180. Il s'agit en effet de Michel de Boudet, évêque de Langres, mort en 1529.

FIN.

1498 — Paris, imprimerie Jouaust, rue Saint-Honoré, 338.

Tory, Bernard 178704 Art
Author Bernard, Auguste [redacted].B. T.
Title Geofroy Tory.

University of Toronto
Library

DO NOT
REMOVE
THE
CARD
FROM
THIS
POCKET

Acme Library Card Pocket
Under Pat. "Ref. Index File"
Made by LIBRARY BUREAU